This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

ANCIENNE ET MODERNE
EST THORIN
d'Auguste Durand
ue de Médicis, 7
58, Boulevard St Michel
A PARIS

1817
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

618

MÊLANGES
HISTORIQUES
ET
PHILOLOGIQUES.
TOME I.

MÊLANGES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES,

AVEC DES NOTES.

Jean Bernard

Par *M. MICHAULT*, *Avocat au Parlement de Dijon.*

Nouvelle Édition.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez N. M. TILLIARD, Libraire, Quai des Auguſtins, à Saint Benoît.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

801
M624 m
1770
v.1

707063-129

DISCOURS PRELIMINAIRE.

J'Aurois pû donner à ces Mêlanges un titre terminé en *Ana* ; mais deux raiſons m'en ont empêché. Je me ſuis d'abord apperçu qu'encore que la mode des *Ana* ne fût point abſolument tombée, cependant on ne s'aviſoit plus guère d'intituler ainſi les Recueils de ce genre, contre leſquels cette terminaiſon fait même depuis long-tems un préjugé peu favorable. Secondement j'ai crû que mon nom étant inconnu dans la République des Lettres, il ſeroit ridicule de le traveſtir d'une manière diſtinguée, & qui tire d'au-

tant plus à conséquence, que c'est une espèce d'honneur qu'on a décerné aux plus grands hommes ; tels que le Cardinal du Perron, Scaliger, M. de Valois, l'Abbé Ménage, &c. en publiant les observations & les bons-mots recueillis de leurs conversations, ou tirés de leurs papiers.

Il est peu d'ouvrages, selon moi, dont le succès dût être plus sûr que celui des Mêlanges : la variété des matières y offre nécessairement au Lecteur des objets de son goût ; & nous voyons toujours avec plaisir les sujets qui sont à portée de nos lumières, ou qui frappent nos inclinations. Il n'en est pas de même d'un Livre méthodique, qui n'embrasse qu'une seule matière : Théologie, Jurisprudence, Histoire, ou Physique, pour qu'il intéresse agréablement, il faut des con-

noiſſances particulières , & un goût de préférence ; je dis plus, il faut une patience & une attention dont tout le monde n'eſt pas capable. Combien n'avons-nous pas de ces volumes immenſes ſur un ſeul & même ſujet, dont le plus infatigable Lecteur ne peut voir la fin ſans ennui & ſans dégoût ? On ſe laſſe d'un ouvrage trop étendu, quoiqu'excellent ; les plus laborieux en ſont rebutés, & éprouvent ſouvent des ſatiétés qui les forcent à une ſuſpenſion d'étude. Il eſt encore un autre inconvénient dans la lecture des ouvrages de longue haleine ; c'eſt que l'imagination ſe refroidit, la mémoire s'appeſantit, l'eſprit ſuccombe, & qu'enfin on parvient à lire ſans fruit. Si pour l'ordinaire les ouvrages coupés par petits articles ne fatiguent point, & ſi ce qu'on

y traite est à la portée de presque tous les Lecteurs, pourquoi les *Ana* sont-ils peu estimés & peu lûs ? Je n'entreprens pas ici d'en donner toutes les raisons ; je me bornerai à celles qui m'ont paru avoir le plus de force & d'évidence, & je les tirerai du caractère même de ces sortes d'ouvrages.

Les Livres où l'imagination n'a aucune part, sont toujours frappés de froid, & n'affectent que très-foiblement. Toute intéressante qu'est l'Histoire, si elle ne paroît que sous la forme d'une compilation indigeste, sans art & sans tournure, elle ne captive point l'attention, & ne fait que des impressions légères. Or certainement le plus grand nombre des *Ana* comportent ce défaut. On n'y voit que des membres dispersés : ce sont des amas informes de parties rapprochées l'une

de l'autre ſans ordre & ſans rapports, qui ſe placent confuſément dans l'imagination, comme elles ſont ſur le papier, & qui, faute de nerfs & de liaiſons, n'ont aucune conſiſtance.

Comme la plûpart des *Ana* ne renferment que de petits ſujets, des eſquiſſes & des deſſeins croqués à la hâte, la lecture ne peut manquer auſſi d'en être ſèche & ennuyeuſe. J'ajoute qu'on n'y emploie que trop ordinairement un ſtyle négligé & peu correct : ce ſont des entretiens familiers, des converſations d'amis qu'on ſe propoſe d'imiter ; ce ſont quelquefois des choſes communes qu'on veut rendre d'une façon proportionnée au ſujet : on cherche alors le ſtyle ſimple, & l'on ne rencontre par malheur que le plat & le rampant, toutefois aſſés bien aſſorti aux bagatelles

MÉLANGES
HISTORIQUES
ET
PHILOLOGIQUES.
TOME I.

ment de tels ouvrages doivent être peu recherchés.

Lorſque ces Mêlanges ſe trouvent encore infectés d'une érudition pédanteſque, c'eſt à bon droit que le Public les mépriſe. Les citations en toutes Langues, & la critique Grammaticale ont abſolument paſſé de mode : on déteſte aujourd'hui ces peſans *érudits*, dont la mémoire fait tout le mérite, & qui n'établiſſent leur réputation & leur fortune que ſur le vol mal-adroit des productions d'autrui. En effet, des gens ſenſés pourroient-ils placer dans une claſſe honorable ces Pyrates bouffis d'orgueil, accablés plutôt que chargés de leur butin littéraire ?

Si les défauts que j'impute à la plûpart des *Ana* leur étoient applicables ſans exception, je ne ſerois pas ſurpris des vives décla-

mations qu'on fait tous les jours contre ces ſortes de Livres. Il eſt vrai que le plus grand nombre n'étant que des écrits frivoles & malins, ils ont dû fatiguer & dégoûter le Public. Je voudrois cependant ſauver de la proſcription générale quelques-uns de ces Recueils, qui ſont dignes d'un meilleur ſort. Un homme de Lettres, Avocat au Parlement de Dijon, qui a promis une Bibliothèque hiſtorique & critique des Livres en *Ana*, s'eſt propoſé d'y joindre des jugemens, & de nous guider dans le choix de ces diverſes compilations : d'une part, il entreprend de détromper ceux qui y mettent indiſtinctement trop de prix ; de l'autre, de guérir de leur aveugle préjugé mille gens qui les condamnent & les mépriſent généralement. Cette Bibliothèque, dont j'ai vû pluſieurs arti-

cles, eſt diviſée en trois claſſes : la première contient les Livres qui ont le titre & le caractère propre des *Ana* ; la ſeconde, ceux qui, ſans en avoir le titre, ne laiſſent pas d'en être ; & la troiſième, ceux qui en portent le titre, & qui n'en ſont pas. Selon ce projet, je ſuis perſuadé qu'on peut travailler dans le genre des Recueils d'une manière avantageuſe ; qu'il eſt injuſte de confondre enſemble tous les *Ana* ; que les défauts que j'y ai reconnus moi-même, ne ſont point abſolument inévitables ; qu'on a abuſé de cette eſpèce de littérature, & que ces collections faites avec diſcernement & avec goût peuvent amuſer, & même être de quelque utilité.

Mais je m'apperçois que j'adopte ici la méthode de la Mothe-le-Vayer, qui conſidéroit

toujours dans deux points de vûe opposés le sujet qu'il avoit à traiter ; je fais une Préface sceptique : aussi presque toutes les choses de ce monde, examinées philosophiquement, sont-elles, selon moi, susceptibles du pour & du contre. Dans quelque discrédit que soient tombés les *Ana*, on peut donc encore les présenter sous un aspect favorable. D'ailleurs il en paroît tous les jours de nouveaux, qu'on lit avec plaisir ; ce qui prouve qu'ils ne sont pas bannis de la République des Lettres sans espérance de rappel. Avouons que puisque la fureur d'écrire dans le goût des *Ana*, quoiqu'universellement décriés, ne s'est point ralentie, il faut bien qu'ils soient susceptibles de quelque beauté & de quelque mérite.

Mais remontons à la source des

Mêlanges de littérature, & suivons leur fortune jusqu'au tems où ils ont pris chez nous un titre assés bizarre, qui exprime cependant avec justesse la nature de ces Recueils (*).

Les Anciens ne bornoient pas les plaisirs de la table à la délicatesse des mets, à l'art de les apprêter, ni au magnifique appareil du banquet ; ils y admettoient encore des musiciens & des danseurs. Mais ce qui faisoit surtout les délices de leurs repas, c'est leurs entretiens, c'est ces propos mêlés de raisonnemens Philosophiques, de petits contes & de bons-mots : Athénée nous en a conservé quelques traits,

(*) En effet, en sous-entendant toujours le mot de *Miscellanea*, on trouvera, par exemple, que les Observations du Cardinal du Perron, les diverses Remarques de Colomiès, ne pouvoient être mieux intitulées que *Miscellanea Perroniana*, *Miscellanea Colomesiana*.

qui repréſentent parfaitement les agrémens de ces feſtins & l'eſprit des Convives. Tandis que les ſens y étoient échauffés & voluptueuſement affectés, l'ame ſe trouvoit dans un vif enchantement: que de jolies penſées, que de ſaillies! Il n'étoit pas ridicule alors d'y traiter un point d'Hiſtoire, d'expoſer un ſujet de Morale, de faire une hypothèſe Philoſophique, de réciter des vers; cette variété de converſation la rendoit également ſolide & agréable. C'eſt ſur le modèle de ces diſcours, que s'eſt formé chez les Latins un genre d'ouvrages que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le titre de *Variæ Lectiones*; telles que ſont les Sympoſiaques de Plutarque, les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle, les Saturnales de Macrobe, &c. Quelques Auteurs Modernes ont écrit

aussi dans ce goût; mais ils y ont mêlé trop de discussions Grammaticales, critique épineuse & sèche, qui n'occupe qu'une très-petite classe de Sçavans : delà nous sont venus les *Electa* ; *Observationes* ; *Miscellanea* ; *Lectiones Antiquæ*, *Memorabiles*, *Festivæ* ; *Horæ subcesivæ* ; *Meditationes Historicæ* ; *Adversaria*, &c.

Sur la fin du XVI^e^. siècle, Claude Gruget, Parisien, publia une Traduction en notre Langue des Mêlanges Historiques de Pierre Messie de Séville ; & Antoine du Verdier y ajouta une suite, c'est-à-dire, un Recueil de ses propres Observations, sous le titre de *Leçons Diverses* : d'autres Philologues François, dans des ouvrages de même genre, employerent des titres différens. Pierre de la Primaudaye donna quelques tomes d'une *Académie Françoise* :

Jean de Caures fit imprimer des *Œuvres Morales Diversifiées* : Louis Guyon reprit le titre de *Diverses Leçons* : Laurent Joubert & Gaspard Bachot travaillerent sur les *Erreurs Populaires* : Primerose & Brown firent des Mêlanges sous le même titre : le Père Binet, Jésuite, mit au jour un *Essai des Merveilles de la Nature*, où l'on trouve des choses fort singulières : Tabourot intitula ses Rapsodies, *Bigarures & Touches* : Pierre de Saint Julien, à l'exemple de Plutarque, ramassa quelques histoires semblables entr'elles, qu'il appella *Gemelles*, ou *Pareilles* : on a des *Paradoxes* de Charles Étienne : Honorat de Meynier dédia au Roi des *Demandes curieuses & des Réponses libres* : Pierre Camus, Evêque de Belley, s'amusa à composer plusieurs gros volumes de *Diversités* : l'Abbé Bordelon

retint tout auſſitôt ce titre, pour un vaſte Mêlange de choſes *Curieuſes*, ſelon lui, mais véritablement fort communes, & dont le Public ne lui a pas ſçu beaucoup de gré. François de Roſſet, Traducteur médiocre, mais infatigable, publia en François les *Jours Caniculaires* de Simon Majole, Evêque de Valtoure : Torquemade diſtribua par *Journées* des hiſtoires en forme de *Dialogues*, qui parurent auſſi en notre Langue par les ſoins de Gabriel Chappuys : Chevreau nous a fait préſent en François des *Conſidérations Fortuites* de Joſeph Hall : enfin on doit au frère aîné du fameux Paul Pelliſſon, un petit Mêlange de *Divers Problêmes*, à l'imitation de Garembert.

Cependant ce ne fut point aſſés pour la République des Lettres, que tous ces Recueils de pièces diverſes;

diverses ; il se trouva des Furets de littérature, qui pour mettre à profit le commerce qu'ils avoient avec les Sçavans, ne laisserent plus échapper aucunes de leurs pensées, de leurs ingénieuses reparties, de leurs Observations critiques & historiques, & en composérent cette variété de compilations, qui portent le titre d'*Ana* ; & c'est la véritable origine des *Scaligerana*, des *Pithœana*, des *Menagiana*, &c. Ensuite quelques grands hommes, sans doute pour répondre aux vûes de leurs admirateurs, prirent soin eux-mêmes d'écrire leurs *Ana*, & de mettre sur le papier mille petites remarques, & mille recoupes qui n'avoient pû trouver place dans leurs ouvrages.

Ce détail chronologique expose assés exactement, si je ne me

trompe, l'Hiſtoire des *Ana*, & la variété des ſujets qui y entrent naturellement. On peut dire qu'il n'eſt preſqu'aucune matière qui n'y trouve ſa place ; & que ces Recueils ont l'avantage du genre Epiſtolaire, qui embraſſe tout, ſans en avoir cependant le caractère. Je n'inſiſterai pas davantage ſur l'agrément des Mêlanges : il eſt certain qu'il eſt peu de lecture plus amuſante, & peut-être plus utile, que celle de ces écrits variés, découſus & courts, dont la mémoire ſe charge facilement, & qu'elle nous rappelle au beſoin & quand nous voulons. Ce ne ſont pas les grands Livres qui entrent dans les tréſors de la mémoire ; il ne lui faut qu'un petit ameublement, diſtribué avec art & ſans confuſion. Je ſuppoſe d'ailleurs que les pièces qui forment ces collections, ſoient

d'un goût délicat & recherché, écrites d'un ſtyle vif & léger; & je prétens alors que les différens genres s'y allient, & s'y mêlent d'une manière tout-à-fait agréable : Eloquence, Poëſie, Critique, Hiſtoire, Philoſophie; des fragmens; des Diſſertations; des bons-mots; des anecdotes littéraires; des morceaux rares, quoique déja imprimés; des paſſages curieux & peu connus; de petites diſcuſſions Grammaticales; des Vies d'Hommes illuſtres; des recherches ſur les Livres rares; des Extraits & des analyſes d'ouvrages ſinguliers, de Livres anciens, ou de Manuſcrits précieux; des particularités intéreſſantes; des traits d'Hiſtoire remarquables; des Nouvelles de littérature; des jugemens Critiques; l'abregé hiſtorique de quelques diſputes littéraires; des Traductions

de pièces curieuſes ; des Obſervations d'Anatomie, de Phyſique, d'Hiſtoire Naturelle, &c. La Théologie, la Juriſprudence & la Médecine y peuvent fournir des traits amuſans, pourvû qu'on prenne ſoin d'en écarter tout ce qui a rapport immédiatement à la pratique. Dans les Arts & dans les Sciences, il eſt mille choſes à la portée de l'homme d'eſprit, & qui ont trait aux Belles-Lettres.

Je ne dirai rien ici de mes *Mêlanges Philologiques*, ſi ce n'eſt que par la diverſité des ſujets que j'y ai raſſemblés, ils ont un droit inconteſtable pour entrer dans la claſſe des *Ana*, quoique je n'aye pas jugé à propos de les décorer de ce titre : heureux, ſi le Public ne leur donne pas l'excluſion de celle des bons Livres ! Au reſte, parmi les pièces que j'y ai

insérées, il se trouve, je l'avoue, quelques morceaux d'une littérature un peu aride, tels que sont les détails bibliographiques: si je demande grace pour deux ou trois de ces articles, ce n'est certainement pas aux Philologues curieux de cette partie de l'Histoire littéraire, qui consiste à faire connoître le vrai mérite des Auteurs, par la notice exacte & dans les jugemens critiques de leurs ouvrages.

TABLE

Des Articles de ce Volume.

PRÉFACE, pag. j
ARTICLE I. *Vie de M. l'Abbé* GENEST *de l'Académie Françoise*, 1
ART. II. *Dissertation sur l'Art Poëtique d'Horace, par* M. le Président Bouhier, 34
ART. III. *Lettre sur le véritable Auteur du Poëme intitulé*, L'Occasion perduë & recouvrée, 47
ART. IV. *Lettre sur les Dés de Bade*, 73
ART. V. *Mémoires sur la vie, le caractère, l'esprit, le goût & les ouvrages de* Mathieu de Montreuil, 85
ART. VI. *Saumaise*, 95

ART. VII. *Histoire Naturelle. Pline,* 118
ART. VIII. *Portrait de Madame* T***, 123
ART. IX. *Préfaces,* 126
ART. X. *Observations de critique & de littérature,* 132
ART. XI. *Suite des Observations de critique & de littérature,* 173
ART. XII. *Pelbart de Themesvvart,* 205
ART. XIII. *Poësie Italienne,* 214
ART. XIV. *Sur Bocace & son Décaméron,* 222
ART. XV. *Poësies diverses,* 227
ART. XVI. *De la Fête des Foux,* 234
ART. XVII. *Sur le Vaudeville,* 243
ART. XVIII. *Observations sur les Lettres de l'*Arétin, 247

ART. XIX. *Voyage de Siam*, 254
ART. XX. *Remarques sur la Vie & les Ouvrages de* P. Besse, 274
ART. XXI. *Remarques sur quelques Articles des* Borboniana, 291
ART. XXII. *Extraits des Mémoires Manuscrits de* Peiresc, 316
ART. XXIII. *Lettres diverses*, 327

Fin de la Table des Articles.

MÊLANGES, HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES.

ARTICLE I.

Vie de M. l'Abbé GENEST, *de l'Académie Françoise, adressée à M. le P. B. Par M. l'Abbé D***.*

PERSONNE, Monsieur, n'étoit plus en état que moi, de satisfaire pleinement votre curiosité sur ce qui regarde feu M. l'Abbé Geneſt. Je l'ai fort connu ; & pendant les trois ou quatre dernières années de ſa vie, il ne s'eſt guère paſſé de mois, que nous ne nous ſoyons vûs à table,

Voilà où ses amis le possédoient tout entier. Vous allés donc le voir tel qu'il s'est montré à moi. Homme simple & vrai, dans qui les révolutions d'une vie de 80 ans, dont il passa moitié à la Cour, n'avoient pas gâté les présens que la nature lui avoit faits. Homme sans éducation, sans fortune, sans étude; mais qui par son bon sens, par ses talens, par sa bonne conduite, parvint à un rang distingué, & dans les Lettres & dans le monde.

Je sçais de lui-même, qu'il étoit né à Paris, & baptisé dans l'Eglise de Saint Gervais, le 17 Octobre 1639. A l'égard de sa famille, n'en parlons point, si ce n'est pour dire qu'un homme aussi vertueux que M. l'Abbé Genest, eut ce trait de ressemblance avec Socrate, d'être né d'une Sage-femme. Quand son origine seroit moins obscure, vous ne lui en feriés pas un mérite, vous, Monsieur, qui mettés votre gloire, non à être sorti d'ancêtres que la Bourgogne respecte; mais à les imiter. Peu de tems après sa naissance, il perdit son père; & il avoit déja treize à quatorze ans, que sa mère n'avoit pas encore songé à lui.

rien apprendre. Heureusement elle fut appellée pour accoucher la femme d'un Commis de M. Colbert ; & l'accouchée dans le cours de sa convalescence, lui ayant bien répété que pour faire fortune auprès du Ministre, il ne falloit qu'avoir une belle main, le jeune homme fut envoyé chez le plus fameux maître à écrire, où durant trois ou quatre ans il travailla sans relâche ; mais son projet de chercher place dans un Bureau, fut dérangé par l'espérance qu'on lui donna de gagner des millions en peu de tems. Un de ses camarades, héritier d'un petit fonds de boutique, se mit en tête d'aller le négotier aux Indes, & s'obligea d'en partager le produit avec Genest, qui n'eut à mettre dans la société, que sa bonne humeur & la disposition qu'il avoit pour bien tenir un registre. Jeunesse ne doute de rien : ils vont à la Rochelle, & s'embarquent. A peine furent-ils en haute mer, qu'un vaisseau Anglois qui retournoit chez lui, les attaqua, & les ayant débarrassés de leur pacotille, prit soin de les transporter à Londres, où ils furent jettés sur le pavé, sans ar-

gent & ſans reſſource.

Vous voilà bien en peine, Monſieur, pour nôtre avanturier. Il s'en tira par le moyen d'un Seigneur Anglois, qui l'envoya dans ſa campagne à quatre journées de Londres, pour enſeigner le François à ſes enfans, ſortis depuis peu du Collège, & dont la plus forte paſſion étoit de monter à cheval. Paſſion, qui bientôt devint auſſi vive dans le Précepteur, que dans ſes élèves ; mais avec cette différence, que ce qui n'étoit qu'un amuſement pour eux, fut pour lui une étude. Il acquit une grande connoiſſance des chevaux ; & ce fut là, par un coup du hazard, ce qui lui ſervit d'échelon pour monter où il arriva depuis. Car le Duc de Nevers ayant envoyé acheter des chevaux en Angleterre, ſon Ècuyer tomba dans la maiſon où étoit M. Geneſt, profita de ſes conſeils pour l'emplette qu'il étoit chargé de faire, lui perſuada de s'en revenir en France par la même occaſion, & au retour le préſenta à ſon Maître, comme un homme qui pouvoit être bon à tout.

Vous ſçavés que le Duc de Nevers ſe piquoit d'être poëte. Mais je ne

vous ai pas encore dit que l'Abbé Geneſt, avant-même que de ſçavoir écrire, ſçavoit déja ce que c'étoit que Vers. Une fille de mérite, & dont les nouveaux Moréris ont immortaliſé le nom, Louiſe-Anaſtaſie Serment, logeoit ſur le même pallier que M. Geneſt, qui voyant arriver chez elle quantité de perſonnes diſtinguées par la naiſſance (car c'étoit encore le tems où la qualité de bel-eſprit donnoit du relief) conçut pour cette vertueuſe fille une ſorte de vénération, & obtint par ſon empreſſement à lui rendre de petits ſervices, qu'elle daignât employer quelques momens à l'inſtruire. Il ſçavoit lire alors, mais rien de plus. Elle lui fit apprendre le Cid par cœur, & ne fut pas long-tems à s'appercevoir que le feu qui fait les poëtes, commençoit à étinceler déja dans ſon eſprit. Il recevoit de ſon oreille les premières & les plus importantes leçons ; enſorte que ſa voiſine lui ayant expliqué la méchanique du Vers, il ne tarda pas à faire voir de quel côté ſon génie devoit ſe tourner. Quand ſa main ſe fut un peu fortifiée chez ſon maître à écrire, ſi l'occaſion ſe préſen-

toit de faire des copies, dont il espérât d'être payé, il y passoit les nuits, pour avoir dequoi aller à la Comédie. En un mot, à travers les ténébres mêmes d'une éducation si négligée, ses dispositions pour la poësie se firent jour, quoiqu'il n'ait proprement commencé à les cultiver que lorsqu'il fut attaché au Duc de Nevers.

On distribua les premiers prix de l'Académie en 1671. Tout ce que la France avoit de poëtes & de versificateurs, se mirent sur les rangs. Ils étoient soixante & seize, dont le victorieux fut M. de la Monnoye, votre ami particulier, & l'un de mes premiers maîtres. Parmi tant de concurrens, si M. Genest n'atteignit pas à la couronne, du moins il en approcha de fort près; & sa Pièce lui mérita des loüanges, à la faveur desquelles il sentit croître son talent, & produisit coup sur coup diverses autres poësies, qui affermirent les fondemens de sa réputation, non-seulement par leur propre valeur, mais encore par les circonstances où elles parurent. Il fit, à la suite du Duc de Nevers, la campagne de 1672 & celle de 1673. Dans la premiére il eut l'hon-

neur de préſenter au Roi une Ode ſur la conquête de la Hollande, & dans la ſeconde une Ode ſur la priſe de Maſtric. Outre que ſes Vers étoient vraiment beaux, ils avoient d'ailleurs l'avantage d'être chantés, pour ainſi dire, ſur le champ de bataille, & mêlés avec les acclamations d'une armée triomphante. Pelliſſon, cet homme illuſtre, dont le cœur méritoit encore plus de loüanges que l'eſprit, & qui jamais ne perdit une occaſion d'être utile aux gens de Lettres, ſe joignit au Duc de Nevers, pour faire valoir auprès du Roi les Poëſies de M. Geneſt. Auſſi furent-elles *honorées* des regards de Sa Majeſté, & récompenſées de ſes bienfaits, comme l'Auteur nous l'apprend (1) dans une Epître dédicatoire, où il témoigne ſon étonnement d'avoir pû *ſans art, ſans étude, ſans éducation parvenir à faire ces Poëſies;* &, *ſi l'on ne m'a point trompé*, ajoute-t'il, *rencontrer quelquefois les penſées de ces Anciens, que je n'ai jamais lûs.* Voilà, dans un aveu ſi humble la confirmation de ce que je vous ai dit.

(1) A la tête de ſon Recueil de *Poëſies à la loüange du Roi*, imprimé en 1674.

être aimables, puisqu'un Bossuet, un Decourt, un Malézieu, charmés de voir jusqu'à quel point la nature avoit été libérale pour lui, entreprirent à frais communs de suppléer à ce que l'éducation ne lui avoit pas donné.

Pendant qu'il étoit chez le Duc de Nevers, une prodigieuse envie d'apprendre, mais jointe à l'impossibilité de puiser dans les sources, le rendoit assidu aux Conférences du célèbre Rohault, qui enseignoit la Philosophie de Descartes. Il n'en avoit pû prendre dans des entretiens publics, qu'une teinture superficielle, mais suffisante néanmoins pour entrer là-dessus en matière avec M. Bossuet, qui, comme nous le sçavons d'ailleurs, étoit grand Cartésien (2). D'abord ce sçavant maître s'apperçut que les fondemens nécessaires pour bâtir solidement, n'étoient pas jettés dans l'esprit de son disciple ; je veux dire, que les règles de la Dialectique lui étoient inconnuës. Ainsi les leçons qu'il lui donna, commencerent par cette science, qui est la clef du raisonnement. Tous les mardis, l'Abbé Genest se trouvoit au

(2) *Huet. Comment. Lib. v. pag.* 296.

lever du Prélat, & jouissoit de son entretien jusqu'à l'heure où M. le Dauphin entroit à l'étude. Peu à peu ils attaquerent toutes les parties de la Philosophie ; & ce fut là ce qui donna naissance à cette espèce de Poëme (3) qu'il ne publia que sur la fin de ses jours ; mais dont il s'étoit occupé plus de trente ans : ouvrage auquel le Public n'a fait qu'un froid accueil, parce qu'il est venu dans un tems où la fureur du Cartésianisme étoit déja bien diminuée.

Je n'ai pû voir le fameux Caton Decourt, mort en 1694. mais généralement tous ceux qui l'ont vû, disent que c'étoit un homme qu'on auroit mis au dessus de tous ses contemporains, s'il n'avoit apporté autant de soin à cacher son mérite, que ceux au contraire qui en ont peu, étudient les moyens de briller. Il conçut pour M. l'Abbé Genest une amitié sans égale. Quand il avoit un moment à prendre l'air, il s'enfonçoit avec lui dans un bosquet de Versailles ; & le livre à la main, lui expliquoit (4) quelque

(3) *Principes de la Philosophie, ou Preuves de l'Existence de Dieu*, &c. *Paris*, 1716.

(4) Portrait de M. Decourt, pag. 18.

bel endroit des poëtes, ou des philosophes anciens. Vous ne croirés pas tout à fait, que cela seul ait pû lui tenir lieu de bonnes études, ébauchées dès l'enfance, & reprises dans l'âge mûr. Mais du moins il n'en falloit guère davantage pour lui former le goût ; & ceux de nos confrères qui ont été de son tems à l'Académie, m'ont dit qu'en effet il opinoit toujours avec un grand sens, & que si l'on s'appercevoit quelquefois de son peu d'étude, ce n'étoit que par un silence également sage & modeste.

Venons à son troisième maître, M. de Malézieu, dont les mânes, si vous me permettés de parler poëtiquement, doivent être bien glorieux de voir que la place qu'il occupoit parmi les quarante, a été si dignement remplie. On lui est redevable de tout ce que l'Abbé Genest a fait pour le théâtre : car non-seulement il le forçoit à travailler en ce genre ; mais il l'éclairoit, il le guidoit. Vous connoissés *Zélonide*, *Pénélope* & *Joseph*, Tragédies imprimées, qui ont été jouées avec un grand succès. Une autre de ses Tragédies, *Polymnestre*, étoit de pure invention, &

ſur un plan romaneſque, tracé par M. de Malézieu, qui prétendoit que la nouveauté toucheroit les ſpectateurs, & que les ſujets tirés de la Fable, ou de l'Hiſtoire, étoient ſi uſés, qu'on ne s'y intéreſſoit plus. Au contraire, M. Decourt ſoutenoit que pour nous toucher, il faut des objets réels, & connus juſqu'à un certain point; qu'ayant, pour ainſi dire, paſſé notre enfance avec les héros de la Grèce & de Rome, c'eſt là ce qui nous fait prendre un intérêt à ce qui leur arrive ſur le théâtre, & qu'en conſéquence de ces principes, *Polymneſtre* échoüeroit, quoique d'ailleurs la Pièce fût bien verſifiée, bien conduite, pleine de ſentimens & d'heureuſes ſituations: l'évènement juſtifia M. Decourt.

Un homme de Lettres ne trouve pas moins à profiter avec les femmes d'une grande condition, lorſqu'elles ont eu une éducation proportionnée à leur rang; & de ce côté-là votre confrère fut auſſi heureux qu'en hommes. Car Madame de Thiange, à qui le Duc de Nevers, ſon gendre, le préſenta, ne put lui refuſer ſon amitié, & bientôt le mit en liaiſon avec ſes

deux sœurs, Madame de Montespan, & l'Abbesse de Fontevraud. Celle-ci joignoit aux solides vertus de son état, un rare génie, & un sçavoir encore moins commun. Homère & Platon lui étoient aussi familiers qu'à vous. Elle goûta fort l'Abbé Geneſt : il alla passer plusieurs étés à Fontevraud; & l'envie de lui plaire l'engagea, quoiqu'âgé de quarante ans, à vouloir apprendre le Latin. Il est vrai que notre ami, Monsieur de la Monnoye, n'étoit guère moins âgé, lorsqu'il se mit au Grec, où cependant il fit d'étonnans progrès. Mais l'Abbé Genest, avec des efforts incroyables, ne parvint qu'à une médiocrité, qui est inutile.

Puisque je vous fais ici la liste des personnes illustres, dont le commerce a le plus contribué à lui orner l'esprit, comment oublierois-je Madame la Duchesse du Maine, qui, pour l'avoir plus souvent auprès d'elle, lorsque ses fonctions de Précepteur furent finies auprès de Madame la Duchesse d'Orleans, lui donna un appartement à Sceaux, où depuis il a toujours passé une partie de l'année, & même son

dernier été, les plaiſirs ordinaires de cette Cour étant de tout âge?

Vous ſouvenés-vous, Monſieur, d'avoir lû dans les *Divertiſſemens de Sceaux*, que M. le Duc & Madame la Ducheſſe du Maine faiſant l'honneur à notre confrère de plaiſanter avec lui, & cherchant l'anagramme de ſon nom, *Charles Geneſt*, trouverent ces mots : *Eh! c'eſt large Nés?* Il avoit effectivement un nés, qui s'attiroit de l'attention, & qui ſurtout avoit extrêmement frapé M. le Duc de Bourgogne. Quand ce Prince apprenoit à deſſiner, il tournoit tous ſes deſſeins à faire le nés de l'Abbé Geneſt : qu'il fût en carroſſe, & que la glace vînt à ſe ternir, auſſitôt il y traçoit avec ſon doigt ce maître nés. Un jour le Comte de Matignon, celui-là-même chez qui vous ſçavés que je paſſe ſouvent la belle ſaiſon, ayant paru au lever de M. le Duc de Bourgogne avec un juſtaucorps tout blanc de poudre, auſſitôt l'aimable Prince, avec la dent d'un peigne, repréſenta ſi parfaitement ce fameux nés, qu'il y avoit dequoi rire en même tems, & dequoi admirer, en comparant la copie avec l'original, qui étoit

présent. J'ai vû entre les mains de l'Abbé Geneſt une grande médaille de carton, où ce Prince l'avoit crayonné divinement bien. Autour de la médaille, il avoit mis de ſa propre main, *Carolus Geneſtus Naſo*. A l'égard du revers, je vous dirai tout à l'heure ce que c'étoit; mais auparavant il faut que je vous faſſe un autre conte ſur ce nés ſi merveilleux.

Pendant que l'Abbé Geneſt étoit à Rome, il alloit ſouvent manger chez le Cardinal d'Eſtrées, qui aimoit fort les poëtes, & qui lui-même, dans ſa jeuneſſe, avoit fait joliment des Vers (5). Un jour que ſon Eminence avoit beaucoup de gens à ſa table, il s'y trouva un homme qui ayant le nés extrêmement grand, donnoit matière à un *bel humore*, l'un des convives, de dire beaucoup de gentilleſſes, bonnes, ou mauvaiſes, ſur ce nés monſtrueux, dont il faiſoit ſemblant d'être effrayé. Arrive l'Abbé Geneſt, qui d'abord ne fit que ſe montrer à la porte, prêt à diſparoître pour ne rien déranger : mais le Cardinal d'Eſtrées l'appella, &

(5) On voit des Vers de l'Abbé d'Eſtrées, depuis Cardinal, dans les Epigrammes de Colletet.

lui

lui ordonna de prendre place. Alors le *bel humore*, ayant considéré ce second nés, dont il parut plus effrayé que du premier, s'écria, en adressant la parole au Cardinal : *Eminentissimo, per un, si puo soffrire ; ma per due, no*, & là dessus, jettant sa serviette, s'enfuit, & court encore, aussi bien que le loup de la Fable.

Je vais en venir au revers de la médaille, dont je parlois. Mais comment me rendre intelligible ? Voyés, je vous prie, dans les nouvelles Lettres de Madame de Sévigné, ce qu'elle raconte du Marquis d'Hoquincourt, qui, à une cérémonie des Cordons bleus, étoit tellement habillé, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avoit d'ordinaire, sa chemise ne voulut jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît. Ainsi en usoit souvent la chemise de l'Abbé Geneft, sans qu'il se mît en peine de la corriger. Or voici ce qui arriva de plaisant : une de ces longues soirées d'hiver, où l'ennui cherche à pénétrer dans Versailles, comme ailleurs, le Roi se divertit à voir un joüeur de gobelets, qui faisoit l'admi-

ration de Paris, & dont un des principaux tours étoit de prendre entre ſes mains un verre, le plus grand que l'on pût trouver, & de le faire diſparoître avec tant de ſoupleſſe, que ceux qui le regardoient de plus près, ne ſçavoient ce que le verre étoit devenu. Pour mieux voir ſon jeu, l'Abbé Geneſt, près de la porte, avoit pris une lunette. Tout à coup l'Opérateur ayant jetté les yeux ſur cette phyſionomie frapante, & ſçachant que Sa Majeſté ne demandoit qu'à rire, dit fort haut, & comme en colère : *Qui eſt cet homme là, qui oſe me regarder avec une lunette ? Qu'on me l'amene.* Il fallut deſcendre du piedeſtal : la compagnie s'entrouvre pour le laiſſer paſſer, pendant ce tems-là le verre eſt eſcamotté ; & l'Opérateur s'étant aperçu que l'Abbé Geneſt étoit habillé à la manière du Marquis d'Hoquincourt, il eut l'inſolence d'y porter la main, en diſant : *A quoi ſongés-vous, Monſieur l'Abbé, d'avoir là-dedans un verre, qui peut vous bleſſer ?* On vit en effet ſortir de là ce grand verre, qui avoit diſparu. Jamais le Roi n'a ri de ſi bon cœur, & c'eſt un trait à mettre dans ſon hiſtoire : car

il me paroît édifiant, qu'un Roi, & un si grand Roi, ait ri, du moins une fois en sa vie, de ce rire naturel, qui est le partage de l'innocence champêtre.

Vous me demanderés si c'est donc là ce revers de médaille, que je vous avois promis? oui, Monsieur, & vous allés voir que je ne me suis point écarté. Quoique notre confrère fût l'homme du monde qui entendoit le mieux raillerie, cette avanture le déconcerta un peu. Il ne pouvoit se montrer nulle part dans Versailles, qu'on ne se prît à rire; ensorte qu'il fut plusieurs jours sans oser paroître chez M. le Duc de Bourgogne. Il y retourna enfin, non sans avoir pris ses précautions cette fois-là, pour être vétu décemment. On fit remarquer cette nouveauté au Prince, qui sur le champ, & sans dire mot, ayant recherché la médaille qu'il avoit faite de l'Abbé Genest, mit au revers un temple de Janus fermé, avec ces paroles à l'entour: *Quòd Janum clusit*; après quoi il fit présent de la médaille à l'Abbé Genest, qui l'en remercia par une fort jolie épître en vers.

On s'étonnera qu'ayant vécu tant d'années à ſa Cour, où il étoit chéri des Princes & des Princeſſes, ſous la protection des perſonnes qui pouvoient le plus, il ait eu ſi peu de part aux graces. Car il n'eut du feu Roi qu'une Abbaye, qui rendoit à peine cinq cens écus. Ce ne fut qu'au commencement de la Régence, & par conſéquent peu de tems avant ſa mort, qu'il eut deux mille livres de penſion ſur l'Archevéché de Sens. Mais ne ſçait-on pas que la Cour ne jette rien à la tête de ceux qui ne ſont pas importuns ? Et après tout, puiſqu'un revenu modique ſuffiſoit à ſes beſoins, & qu'il avoit l'ame aſſés belle pour ne point connoître l'avidité, n'a-t'il pas été l'homme le plus riche de ſon tems ?

Outre celles de ſes poëſies qui ont été imprimées, & dont je vous ai cité la plûpart, il en a laiſſé beaucoup d'autres, que je crois entre les mains de Madame la Ducheſſe du Maine. Ce ſont des Odes à la loüange de Loüis XIV, ce ſont des comédies héroïques, qui ont été jouées à Sceaux, ce ſont des récits pour de petits ballets, qu'il faiſoit par l'ordre de Madame de Mon-

tespan, & dont quelquefois Madame de Maintenon donnoit le cannevas. Je me souviens d'en avoir lû plusieurs, & particuliérement ceux qu'il fit pour le ballet que les Princesses danserent à Trianon, après la campagne de Philisbourg.

A l'égard de sa prose, je ne connois que ce qu'il y en a d'imprimé, c'est-à-dire, son *Portrait de M. Decourt*, & une *Dissertation sur la poësie Pastorale*, composée pour obéir à une délibération de l'Académie, qui portoit que chacun des Académiciens traiteroit un sujet de Rhétorique, ou de Poëtique, en attendant que la compagnie donnât quelque chose de complet sur ces deux arts, dont les diverses parties, quoique dépendantes les unes des autres, peuvent aisément se détacher.

Voilà, Monsieur, ce que ma mémoire peut se rappeller touchant M. l'Abbé Genest, que nous perdimes la nuit du 19 au 20 de Novembre 1719. Je vous remercie de m'avoir mis sur ce sujet : vous êtes cause que j'ai passé une journée, qui me paroît une des plus belles de ma vie. Je viens de l'employer toute entiere à m'entretenir

d'un ami, & avec un ami. Qu'y auroit-il de plus doux pour moi, si ce n'est de vous entendre ?

Lettre de M. l'Abbé d'Olivet à M. le Président Bouhier.

J'ai dit la vérité, Monsieur, lorsque j'ai imprimé dans mon Histoire de l'Académie, que j'en avois brulé la suite passé 1700, vous en avés vû la minute qui alloit jusqu'à 1715. Je m'étois proposé de finir par M. de Fénelon, Archevêque de Cambrai, parce que cela eût achevé le regne de Loüis XIV; mais de fortes raisons, que je vous supplie de vouloir entendre, m'ont prescrit les bornes où je me suis renfermé.

Premièrement, c'est depuis 1700 que l'Académie des Sciences & celle des Belles-Lettres ont pris la forme qu'elles ont; & plusieurs de nos confrères ayant été membres de l'une, ou de l'autre, leurs éloges ont été faits il y a long-tems par M. de Fontenelle, ou par M. de Boze: pour me faire lire après deux écrivains d'une réputation si bien établie, ne faudroit-il pas que je fisse mieux qu'eux ? je ne le pour-

rois assûrement pas, quand je le voudrois; & même, dans le cas présent, je ne le voudrois pas, quand je le pourrois.

Mais de plus, à mesure que nous avançons, le nombre des Seigneurs & des Prélats ne fait que croître dans notre Académie. Or il n'y a pas de plaisir à parler d'eux; ce qui soit dit en général: car il y a des exceptions. Je sçais, & je ne le sçais que trop, qu'on mécontente leurs familles, à moins qu'on ne raconte tout ce qu'ils ont fait, ou prétendent avoir fait de mémorable, soit dans l'Etat, soit dans l'Eglise. Tout cela, je le veux, est digne d'admiration; mais étant étranger à leur qualité d'Académicien, ne doit pas occuper tant de place dans un livre, où le bon sens demande qu'on s'attache principalement à ce qu'il y a de littéraire. Je n'aime les tracasseries, ni actives, ni passives. Toute la gloire qui peut revenir d'un ouvrage imprimé, si tant est que cette espèce de gloire soit faite pour moi, vaut-elle quelques minutes de chagrin? A l'égard de ceux qui n'ont été que gens de Lettres, il n'y a pas les mêmes dan-

gers à courir. Mais encore faut-il sçavoir quel rang ils tenoient parmi les gens de Lettres. Car quoique l'Académie ne reconnoisse aucune supériorité, ni de condition, ni de mérite, & qu'étant *fils d'Apollon, nous soyons tous égaux*, comme l'a dit Saint-Evremont, il est cependant vrai que le Public, dès-à-présent, n'admet pas cette égalité prétenduë, & que la postérité l'admettra encore moins. Ainsi supposé que tel de nos confrères, mort il y a trente ans, n'ait rien fait de merveilleux, c'est bien assés, ce me semble, qu'il ait joui d'une réputation, qui ne se refuse point à un mérite tant soit peu distingué : pourquoi demander que l'histoire le ressuscite, & qu'on lui décerne des honneurs si long-tems après sa mort ?

Je me souviens d'avoir lû, que l'ordre de Cîteaux, assemblé capitulairement, fit un statut, par lequel il fut ordonné que, vû le grand nombre de leurs Religieux qui avoient été inscrits au catalogue des Saints, ils ne poursuivroient désormais la canonisation d'aucun ; & cela, de peur que la trop grande quantité n'en fit baisser le prix.

Ne

Nè multitudine ſancti vileſcerent in Ordine (1). Précaution ſage, & néceſſaire ſans doute, dans les tems héroïques de ce fameux Ordre, leſquels, je l'avoüe, me ſont encore moins connus que ceux de la Grèce. Quoi qu'il en ſoit, je ne ferois pas fâché que les Académies fiſſent un ſtatut dans ce goût-là ; d'autant plus qu'elles n'ont pas l'infaillibilité de l'Egliſe. A force de multiplier nos héros, les véritables y perdront ; les faux n'y gagneront pas ; & le monde ſe fera tellement à nos apothéoſes, qu'elles ne ſignifieront plus rien.

Que des Militaires aiment à lire la vie d'un Condé, d'un Turenne, cela eſt dans l'ordre : ils y trouveront l'agréable & l'utile. Mais à quoi bon les Mémoires d'un guerrier, qui ne s'eſt point ſignalé ? Voilà cependant à quel excès l'Hiſtoire littéraire eſt portée de nos jours. Autant que j'en puis juger par les Journaux d'Allemagne, cette mode nous eſt venuë de certaines Univerſités, où il n'eſt guère permis d'en-

(1) *Voy. l'Epît. Déd. du Père Thomas Le Blanc*, au devant de la *Vie du P. Vincent Caraffe*, imprimée à *Lyon* en 1652.

ſerrer un Bachelier, & à plus forte raiſon un Docteur, ſans prononcer & imprimer ſon Oraiſon funèbre. Voyés, je vous prie, le Dictionnaire de Moreri; combien vous y verrés de gens inconnus d'ailleurs! combien d'*illuſtres*, qui n'ont brillé que dans l'enceinte d'une Paroiſſe, ou d'une Communauté; & dont la mémoire ne pouvoit être précieuſe qu'à leur petite coterie! Où en ſerions-nous, ſi Plutarque avoit ſuivi cette méthode? A peine la mémoire de l'homme ſuffiroit-elle pour retenir les noms propres des Grecs & des Romains, dont il auroit eu à rendre compte. Pour moi, je ſerois bien charmé que nous euſſions une bonne vie d'Homère, de Platon, d'Horace, de Virgile & de leurs pareils. Voilà le cas où les plus minces détails ne pourroient que m'intéreſſer; mais je ne donnerois pas un fétu pour ſçavoir quelle année de Rome naquit Bavius; qui étoient ſon père, ſa mère, ſa nourrice, ſon précepteur; combien il eut de frères, combien de ſœurs; quelle année & quel jour il mourut.

Je ne conclus pas de tout ceci, qu'à la mort de nos Confrères, & le jour

deſtiné à les pleurer, nous faſſions mal de leur payer le tribut des loüanges qui leur eſt dû. Rien n'eſt plus légitime; & même, quand on paſſeroit un peu les bornes d'une trop ſcrupuleuſe vérité, ce ſeroit partir d'un bon principe: car l'amitié & la douleur groſſiſſent les objets. Mais de vouloir que plus de trente ans après leur mort, car voilà dequoi il s'agit pour la continuation de notre Hiſtoire, j'aille réchauffer leur panégyrique, ſans avoir trouvé de nouveaux matériaux, qui méritent d'être mis en œuvre, c'eſt une carrière que je laiſſe ouverte à ceux qui auront, je ne dis pas plus de zèle, mais plus d'art que je n'en ai.

Par exemple, j'en ſuis demeuré au Préſident Roſe, qui mourut le 6 Janvier 1701. Vous ſçavés que Madame la première Préſidente (2) eſt aujourd'hui tout ce qui reſte de ſa poſtérité. Je ſerois bien flaté certainement, de pouvoir écrire quelque choſe de ſon goût, & qui fît honneur à ſon ayeul. Toute la France ſçait qu'il étoit aimé de Loüis XIV, qu'il avoit beaucoup d'eſprit, qu'il fit une grande fortune. Mais ve-

(2) Madame Portail.

nons à l'Académicien. Qu'ai-je à en dire? Qu'il a plus d'une fois harangué le Roi à la tête de la compagnie, & avec beaucoup de succès. Je ne trouve que cela, ni dans nos Regiſtres, ni dans la mémoire de ſes contemporains. Or, dites-moi, Monſieur, ſi cela ſeul eſt ſuffiſant pour qu'un lecteur, qui ne cherche que du littéraire dans mon ouvrage, me pardonne de lui raconter, & l'éducation de M. Roſe, & par quels emplois il a paſſé, & *tous ſes faits & geſtes* pendant une vie d'environ 90 ans? Je n'ai point aſſés d'art, encore une fois, pour coudre proprement un acceſſoire très-long avec un principal très-court.

A la vérité, l'expérience de mon prédeceſſeur me condamne: car M. Pelliſſon, dans ſes éloges de nos premiers Académiciens, ne fait point ſcrupule de s'étendre ſur quantité de choſes tout à fait étrangères à l'Académie; & il narre avec tant de grace, qu'on lui ſçait gré de tout ce qu'il dit. Mais il avoit pris un tour heureux: ſon Hiſtoire eſt écrite en forme de lettre à un de ſes parens; & une lettre, comme vous le ſçavés mieux que moi, laiſſe

un champ libre aux digreſſions, aux réflexions, au badinage même. Tout ce qu'on veut y entre ſans difficulté, & y eſt bien reçu. Pourquoi donc n'ai-je pas pris le même tour, me dirés-vous ? Parce qu'il n'appartient qu'à celui qui s'en ſert le premier. On aura beau dire qu'on l'auroit imaginé ſans lui : cette excuſe, fût-elle la vérité même, ne ſera point reçuë ; & ſi l'on ne prend une autre route, quoique moins bonne, il faudra humblement ſe ranger parmi ceux qu'un de nos amis appelle *ſervum pecus*.

Je ſuppoſe pourtant qu'il me fût permis de prendre le tour de M. Pelliſſon ; & pour ne point perdre de vuë le Préſident Roſe, je vais, Monſieur, vous rapporter un trait, qui doit vous plaire.

Vittorio Siri, que vous connoiſſés par ſon *Mercurio*, & par les *Memorie recondite*, demeuroit ſur la fin de ſes jours à Chaillot, où il vivoit honorablement d'une groſſe penſion, que le Cardinal Mazarin lui avoit fait donner. Sa maiſon étoit le rendés-vous des politiques, & ſurtout des Miniſtres étrangers, qui ne manquoient guère de s'ar-

rêter chez lui au retour de Versailles ; les jours qu'ils y alloient pour leur audience. Un jour donc, plusieurs de ces Ministres s'y trouvant assemblés, l'un d'eux mit la conversation sur la campagne de Flandres dont il paroissoit renvoyer toute la gloire à M. de Louvois. Vittorio qui haïssoit M. de Louvois, interrompit ce loüangeur ; & avec son jargon, qui n'étoit ni Italien, ni François, *Monsu*, lui dit-il, vous nous faites ici de votre *Monsu Louvet il piu grand-buom* qui soit dans l'Europe : contentés-vous de nous le donner *per il piu grand commis* ; & si vous y ajoutés quelque chose, dites, *per il piu grand brutal.*

Vous jugés bien, Monsieur, que dès le lendemain M. de Louvois fut instruit, & ne manqua pas de se plaindre au Roi : ce grand Prince, qui eut toujours pour maxime, que de s'attaquer à ceux qu'il honoroit de sa confiance, c'étoit lui manquer de respect à lui-même, répondit qu'il châtieroit l'insolence de l'Abbé Siri. Rose, dont le Roi se servoit pour écrire ses lettres particulières, étoit actuellement dans le cabinet de Sa Majesté : il entendit

ce qui se disoit. Quand le Ministre se fut retiré, il supplie le Roi de vouloir suspendre sa juste colère jusqu'au soir : il va promptement à Chaillot, il se met au fait, & revient au coucher du Roi ; & lui ayant demandé un moment d'audience : Sire, lui dit-il, le fait est à peu près tel qu'on l'a rendu à Votre Majesté. Vous sçavés que mon ami Siri a une méchante langue, & se met en colère aisément : mais il devient fou & furieux, lorsqu'il croit qu'on blesse la gloire de Votre Majesté. On s'est avisé en présence de tous les Etrangers, qui étoient chez lui, de loüer M. de Louvois, comme si la dernière campagne n'avoit roulé que sur ce Ministre. On l'a voulu faire admirer à tous ces Etrangers, comme le plus grand homme de l'Europe. Alors la tête a tourné à mon pauvre ami : il a dit que M. de Louvois pouvoit être un grand commis, & rien autre chose ; qu'il étoit aisé de réussir dans son métier, lorsqu'avec tout l'argent du Royaume, on n'avoit qu'à exécuter des projets aussi sagement formés, & des ordres aussi prudemment donnés, que ceux de Votre Majesté. Ah ! il est si âgé, dit le Roi,

qu'il ne faut pas lui faire de la peine.

Je ne doute pas, Monsieur, que ce récit n'intéressât les honnêtes gens, quelque part qu'il fût placé. On aime toujours ce qui porte le caractère d'une amitié vive & généreuse, surtout dans un homme élevé à la Cour. On est charmé aussi de voir *ce que c'est qu'à propos toucher la passion*. Mais plusieurs traits semblables, quand nous en aurions à foison, ne feroient pas une Histoire de l'Académie.

Remarqués donc, je vous prie, que pour un ouvrage de cette nature, l'Auteur est bridé de tous côtés; & par les égards qu'il doit à sa compagnie, s'il est Académicien, & par les attentions qu'il doit au Public & à la vérité. Jugés-vous qu'il soit aisé de ménager tout à la fois tant d'intérêts différens, & qui, de tems en tems, sont opposés l'un à l'autre? Permettés-moi de vous dire: *Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin*; ou du moins, si la chose est facile, ce n'est pas à un franc Gaulois, tel que vous me connoissés.

Avant que de vous quitter, & puisqu'il s'agit ici de notre Histoire, il me reste à vous demander une grace. Re-

merciés bien pour moi notre cher Père Oudin, de l'avis qu'il m'a donné au sujet d'une certaine Epitaphe latine (3), que j'ai mise mal à propos sur le compte de M. Pellisson, pour m'être fié trop légèrement aux Mémoires que l'Abbé de Ferriès m'envoya. Je me crus à couvert de toute surprise, en ne parlant que d'après le cousin-germain de M. Pellisson. Il est cependant très-certain, que l'Auteur de cette Epitaphe, c'est Ménage, puisqu'elle se trouve dans la sixième édition de ses poësies, que j'ai devant les yeux, au moment que je vous écris. Ainsi je vois par moi-même que les plus attentifs se trompent. Mais que penser de nos compilateurs, qui sur la foi d'un anonyme, ou sur un simple oui-dire, farcissent leurs récits de faussetés? Quelquefois ils n'attendent pas même qu'on soit mort. J'en pourrois citer qui me font auteur, ou éditeur de Livres, dont à peine ai-je vû le titre. Pour achever donc de vous dire nettement ma pensée sur l'Histoire littéraire de

(3) L'Epitaphe de Sarasin, rapportée dans l'Histoire de l'Académie à l'article de Pellisson.

nos jours, je crois, Monſieur, qu'elle ſeroit plus courte de moitié, ſi on pouvoit la purger de tout ce qui n'a pour fondement, que la flaterie, la malignité, ou l'ignorance de l'Ecrivain.

ARTICLE II.

Diſſertation ſur l'Art Poëtique d'Horace: par M. le Préſident Bouhier.

IL y a peu de gens qui ne conviennent que l'Art Poëtique d'Horace contient d'excellens préceptes pour la poëſie : mais l'on n'eſt pas également d'accord ſur la beauté de l'ouvrage en gros.

Jules Scaliger, en ſa Poëtique (1), après avoir fait l'analyſe de cette Epître, dit qu'elle n'a ni art, ni méthode ; & qu'on ſiffleroit les Modernes, s'ils ſe mêloient de traiter ainſi cette matière. Les autres Critiques en ont parlé avec plus de modération ; mais ils n'ont pas laiſſé d'avouer qu'Horace n'avoit point été exact dans la diſpoſi-

(1) *Lib.* VI. *pag.* 878.

tion de cette pièce : c'eſt le ſentiment de Voſſius, le père (2) ; & je ne vois pas qu'il ait été contredit par perſonne.

Quelques-uns (3) ſeulement cherchant à excuſer Horace, ſont demeurés d'accord de ce défaut ; mais ont ſoutenu qu'il n'avoit jamais eu intention de compoſer un Art Poëtique. *Nam*, dit Robortel dans ſa Préface ſur ſa Paraphraſe de cette Epître, *ſi id efficere voluiſſet, ab initio omnia repetens, & naturæ ordinem ſequens, præceptiones omnes ſigillatim eſſet perſecutus, quæ ad poëma ſcribendum ſpectant. Hâc enim commodiore ratione potuiſſe artem poëticæ facultatis deſcribi ab Horatio ſatis patet : nunc verò, quis credat hominem doctiſſimum de hâc arte tam confuſè fuiſſe locutum ?* Mais, diſent-ils, ce n'étoit pas là ſon deſſein : il ne vouloit que rédiger en faveur des Piſons, ſes amis, quelques-unes des principales notions de cet art ; & comme il n'y travailloit pas de ſuite, ni avec ordre, il eſt arrivé qu'il n'y a aucune méthode, ni aucune liaiſon des parties dans ce Traité, qui

(2) Dans ſon Traité *de Artis Poëticæ Naturâ*, &c. *cap.* 14.

(3) *Barthius, Adverſaria*, XXIII. 22.

même n'a jamais été achevé : c'est ainsi qu'en parle M. Dacier, dans sa Préface sur cette Epître (4), où il soutient que ce défaut d'arrangement ne laisse pas d'avoir ses graces, & il l'appelle même un beau désordre. Daniel Heinsius, dans ses Notes sur la même Epître, a pris une autre route pour sauver l'honneur d'Horace ; persuadé qu'il avoit voulu nous donner un abregé de l'Art Poëtique, & qu'il étoit incapable de le donner aussi confus que nous l'avons, il a soutenu qu'il y avoit des transpositions dans ce Traité, qui le défiguroient : il en a donc rangé quelques endroits dans un autre ordre, à la faveur duquel il a prétendu que tout y étoit bien lié & bien suivi ; mais ses changemens ont trouvé trop peu d'approbateurs, & M. Dacier a crû qu'ils n'étoient pas moins injustes que téméraires.

Chacun peut penser sur cela suivant son goût ; mais, pour moi, j'ai peine à m'empêcher de croire qu'Horace n'ait pas voulu nous donner un Art Poëtique à sa manière.

Premièrement, le titre *de Arte Poë-*

(4) *Pag.* 85. 86.

tica, me le persuade. Car il ne faut pas s'imaginer que ce titre soit de la façon des premiers éditeurs d'Horace : cette Epître étoit ainsi intitulée dès le tems de Quintilien, de Sidonius Apollinaris, & de plusieurs autres Auteurs anciens, comme il paroît par leurs témoignages, que Théod. Marcilius cite au commencement de ses observations sur ce Traité ; sans compter le Scholiaste Porphyrion, qui y est formel.

D'ailleurs, presque tout ce qui doit naturellement entrer dans un Art Poëtique, se rencontre en abregé dans cette Epître. On y voit l'origine de la Poësie & ses progrès, tant chez les Grecs, que chez les Romains. On y apprend ses divers usages, ses espèces différentes, les modèles qu'on peut s'y proposer, les règles pour le choix des matières & pour la conduite des pièces : on y trouve des remarques sur les caractères des hommes, sur leurs passions & sur leurs mœurs, des préceptes pour l'élocution, pour la versification, pour les ornemens ; des avis même pour la correction des ouvrages.

Si Horace n'est pas entré dans un

plus grand détail, c'eſt qu'il ne convenoit point de le faire en vers : de plus ſon but n'étoit pas de faire une Poëtique complette ; il ne vouloit donner que les principaux préceptes de l'Art : *Non quidem omnia, ſed eminentiſſima*, dit Porphyrion. Encore paroît-il qu'il avoit particulièrement en vûe les pièces de Théatre ; ſoit que le goût des Piſons, pour qui il écrivoit, fût tourné de ce côté-là ; ſoit qu'il crût que c'étoit la partie la plus négligée parmi les Romains, comme il étoit vrai : or on ne ſçauroit dire qu'il n'ait très-bien rempli ce deſſein.

Tout ce qui m'embarraſſe, eſt le déſordre ſurprenant qui ſe trouve dans cette pièce : car quand Horace auroit pris plaiſir à tout déranger & à tout confondre, il n'auroit pû mieux réuſſir. En effet, il n'y a qu'à en faire une courte analyſe, pour en être convaincu.

Il commence par donner des règles ſur la convenance que doivent avoir entr'elles les parties du poëme ; & dés le vers 14 il en eſt déja aux ornemens, quoiqu'il n'ait pas même encore parlé du choix des matières & des ſu-

jets, qu'il n'entame qu'au vers 37e. Delà il passe brusquement à la manière de faire heureusement passer des mots & des phrases nouvelles. Ensuite, après avoir proposé les modèles qu'on peut suivre pour les différens genres de poësie, il commence au vers 86e. ses leçons pour le style du Poëme Dramatique : au vers 119e. il revient au sujet des Poëmes en général ; & au vers 153e. il caractérise les personnages de la Comédie ; après quoi, au vers 179e. il revient à la Tragédie. Au vers 202e. il parle de la musique qu'employoient les Romains dans leurs pièces de Théâtre ; & delà au 220e. il passe à l'origine de la Tragédie Satyrique, qui étoit toute de l'invention des Grecs, & étoit dérivée de la Tragédie sérieuse, dont il ne parle que longtems après. Au vers 251e. il retourne aux Romains, & parle de leurs négligences pour la versification. Au vers 275e. vient l'origine de la Tragédie sérieuse ; & au vers 281e. il lui fait succéder la Comédie, qui auroit été mieux à la suite des Pièces satyriques. Au vers 295e. il entre dans la question, si l'enthousiasme suffit seul pour les vers, &

réservant la décision de cela pour une autre fois, il nous apprend qu'il veut s'ériger en maître de Poëtique : puis après avoir touché quelque chose de la correction des ouvrages, & des amis qu'on doit consulter avant que de les mettre au jour, tout d'un coup au vers 391^e. il remonte à la plus ancienne origine de la poësie ; & après une longue tirade de vers sur ce sujet, il revient à la question, si le génie est préférable à l'art, pour ce genre d'écrire, & en dit son sentiment : ensuite dequoi, depuis le vers 419^e. jusqu'à la fin, il emploie le reste de cette Epître à parler une seconde fois de la correction des vers, & de la docilité qu'il faut avoir pour la censure des connoisseurs.

Je m'assure que quiconque y voudra faire une sérieuse attention, ne pourra jamais imputer à Horace une disposition aussi bizarre dans un ouvrage comme celui-ci. M. Dacier a beau dire que ce défaut de liaison & d'arrangement ne laisse pas d'avoir ses graces, surtout dans des préceptes qui doivent être libres ; Horace étoit trop habile, pour ne pas sentir que des préceptes

ceptes détachés & décousus font bien moins d'effet sur les esprits, que ceux qui sont liés & enchaînés les uns aux autres ; *tantùm series juncturaque pollet*, comme il le dit lui-même : & en effet, cet amas informe de règles & de maximes ne peut guère plaire davantage, qu'un tas confus de matériaux, quelque précieux qu'ils fussent, qu'on auroit assemblés pour faire un édifice.

En vain quelques-uns de ces morceaux seroient ils travaillés de main de maître : on ne laisseroit pas de se moquer de l'ouvrier, qui n'en feroit pas un autre usage, & qui n'en pourroit pas composer un tout régulier : *Infœlix operis summâ, quia ponere totum nesciet.* Quelle apparence y a-t'il donc qu'Horace ait péché contre ses propres préceptes ?

De plus, il faut se souvenir que ce n'est pas ici un ouvrage, tel que quelques-uns qui ont paru en notre langue, & où l'on a débité des maximes & des réflexions absolument détachées & indépendantes les unes des autres : c'est une Epître qui a un objet fixe & arrêté, & dont le caractère ne permet

pas cette confusion & ce désordre.

Il faut encore se souvenir que, si l'on en croit Porphyrion, Horace s'y est proposé Néoptolême pour modèle: il a donc apparemment suivi son ordre, qui ne pouvoit être que méthodique.

D'ailleurs, cette Epître n'est pas l'ouvrage d'un jeune homme. Il paroît assés qu'elle est d'un Critique consommé. Aussi est-ce l'une des dernières productions d'Horace, puisqu'elle n'est sortie de ses mains qu'assés long-tems après la mort de Quintilius Varus, comme il est prouvé par le vers 438. or peut-on se persuader qu'il y ait ainsi négligé cet ordre, cette liaison & cet accord des parties, qu'il recommande tant à ceux qui se mêlent d'écrire?

Cela est d'autant moins croyable que dans cette pièce, comme je l'ai déja dit, l'on trouve, quoiqu'épars, tous les différens membres, dont son Traité devoit être composé. Ainsi quand il seroit vrai qu'il les eût faits en divers tems, il lui eût été toujours aisé de les ranger dans leur ordre naturel, & de ne les pas laisser dans cette

forme monſtrueuſe, où ils paroiſſent aujourd'hui.

Heinſius eſt le premier qui ait voulu y remédier, en faiſant voir que cette pièce étoit défigurée par pluſieurs tranſpoſitions. Mais quoiqu'à mon avis il ſoit très bien fondé dans la plûpart des changemens qu'il y a faits, & qu'il ſoit aiſé de répondre aux objections de M. Dacier, il faut avouer que l'eſprit n'eſt point encore content de ces changemens : car ils ne rétabliſſent que deux ou trois endroits de cette Épître, & en laiſſent ſubſiſter le dérangement dans tout le reſte ; ainſi n'y ayant que peu de profit à tirer de ſes conjectures, je ne ſuis pas ſurpris qu'elles ayent eu ſi peu d'approbateurs (5).

Toutes ces différentes réflexions m'ayant fait lire & relire avec attention cette Epître d'Horace, j'ai crû qu'à l'aide des tranſpoſitions, l'on pouvoit rendre à cet ouvrage ſon premier luſtre, en y rétabliſſant l'ordre & la liaiſon qui y manquoient. J'ai donc

(5) *Saumaiſe*, en ſes Lettres manuſcrites, ſe moque des tranſpoſitions d'Heinſius, & dit qu'il avoit compoſé pluſieurs gros cahiers pour en montrer le ridicule.

essayé de faire ce que l'Auteur a fait vraisemblablement, ou du moins ce qu'il a dû faire, en mettant chaque chose dans sa place, où il m'a paru qu'elle devoit être ; & en réunissant sous un même point de vûe des propositions, qui étant divisées, sembloient perdre beaucoup de leur grace & de leur force.

De ce nouveau composé il résulte un ouvrage très-suivi & très-bien lié, si je ne me trompe, & qui peut être divisé en trente sections, lesquelles renferment toute la substance de l'Art Poëtique. Je ne m'arrêterai pas à en faire l'analyse ; je laisse ce soin à ceux qui voudront prendre la peine d'examiner si la méthode que j'ai suivie est juste.

Je ne prétens pas non plus donner mes conjectures pour des certitudes : il y auroit de la témérité. Je n'ai cherché en cela que le vraisemblable ; & je croirai l'avoir trouvé, si l'on peut convenir du moins avec moi, qu'Horace eût mieux fait de disposer son ouvrage de la sorte. Mais c'est un aveu que je n'attens guère de ces gens entêtés, qui admirent les Anciens en aveu-

gles, & qui ne daignent pas même écouter leurs Censeurs.

Après tout, ils doivent me sçavoir bon gré de n'avoir cherché à faire sentir les défauts de cet ouvrage, que pour persuader qu'Horace n'étoit pas capable de les y laisser ; & par conséquent que nous n'avons pas cette Epître dans l'état où elle est sortie de ses mains.

La seule objection que je craigne, est qu'il n'y a guère de vraisemblance dans les transpositions que je suppose : mais cependant elles ne sont ni incroyables, ni même sans exemple.

Je ne parlerai pas de celles que Joseph Scaliger a trouvées dans Tibulle, dans Properce & dans Manile ; & Daniel Heinsius dans Théognis. Je ne m'arrêterai pas non plus à celle que M. Huet a découverte dans quelques éditions du Poëme de Paul Silentiaire, *de Thermis Pythicis*, quoiqu'elle nous donne une preuve certaine de la facilité avec laquelle ces sortes de changemens peuvent arriver. Je laisse aussi plusieurs transpositions moins importantes, qui se sont glissées dans les ouvrages des Anciens par la faute des Copistes. Je m'en tiens à la plus auten-

tique & à la plus ſurprenante de toutes; c'eſt celle qui ſe trouve dans la verſion de Jérémie faite par les Septante, depuis le chapitre 25 juſqu'au 51, où l'ordre de l'original eſt abſolument bouleverſé, ſans qu'on puiſſe comprendre comment cela s'eſt pû faire. Cet exemple ſuffit ſeul non-ſeulement pour autoriſer les tranſpoſitions que je ſuppoſe dans Horace, mais encore pour me diſpenſer d'en chercher les raiſons.

Que s'il m'eſt pourtant permis de donner ſur cela carrière à mon imagination, voici ce qui me paroît de plus vraiſemblable. Les anciens Grammairiens avoient diviſé cette Epître en pluſieurs ſections, ou parties, à peu près comme je l'ai fait. J'en trouve la preuve dans Quintilien, lequel (6) cite le premier vers de cette Epître en ces termes: *Tale eſt monſtrum, quale Horatius in primâ parte libri* de Arte Poëticâ *fingit: Humano capiti*, &c. car je ne vois pas pourquoi il ſe feroit ſervi de ces mots *in primâ parte*, ſi la diviſion dont je viens de parler, n'eût été faite. La raiſon pour laquelle apparemment on

(6) *Inſt. Lib.* VIII. *cap.* 3.

l'avoit inventée, étoit pour mieux faire sentir la méthode de ce traité, & pour servir de repos aux maîtres, qui le dictoient & l'expliquoient à leurs disciples. Or il n'est pas impossible que ces morceaux ayant été dictés séparément, & en divers tems, ceux qui ont voulu ensuite les ramasser en un corps, n'en ayent troublé & renversé l'ordre, & que de cet assemblage confus n'ait été formé l'exemplaire d'où ont été tirés tous ceux qui restent de cet ouvrage. Encore un coup je ne propose ici qu'une conjecture, mais qui n'est peut-être pas destituée de toute vraisemblance.

ARTICLE III.

Lettre sur le véritable Auteur du Poëme intitulé : L'occasion perduë & recouvrée.

VOUS sçavés, Monsieur, que dans le *Carpenteriana* (1), on attribuë à Pierre Corneille une pièce qui a

(1) *Pag.* 284.

pour titre : *L'occasion perduë & recouvrée.*
» Cet ouvrage, dit-on, étant parvenu
» jusqu'à M. le Chancelier Seguier, il
» envoya chercher M. Corneille, &
» l'avertit que ces vers ayant porté scan-
» dale dans le Public, & lui ayant ac-
» quis la réputation d'un homme dé-
» bauché, il falloit qu'il lui fît con-
» noître que cela n'étoit pas, en ve-
» nant à confesse avec lui : le jour fut
» indiqué. M. Corneille ne pouvant
» refuser cette satisfaction au Chance-
» lier, il fut à confesse avec lui, au P.
» Paulin, petit-Père de Nazareth, en
» faveur duquel M. Seguier s'est rendu
» Fondateur du Couvent de Nazareth.
» M. Corneille s'étant confessé au R.
» P. d'avoir fait des vers lubriques, il
» lui ordonna par forme de pénitence,
» de traduire en vers le premier livre
» de l'Imitation de J. C. ce qu'il fit ;
» ce premier livre fut trouvé si beau,
» que M. Corneille m'a dit qu'il avoit
» été réimprimé jusqu'à 32 fois (2). La

(2) Un Historien moderne prétend *qu'il est aussi difficile de le croire, que de lire ce livre une seule fois.* Voy. l'*Histoire du Siècle de Loüis* XIV. *Tom.* 2. *Chap.* des *Ecrivains*, *Art. Corneille.* (*Pierre.*) On juge aujourd'hui des ouvrages

» Reine,

» Reine, après l'avoir lû, pria M. Corneille de lui traduire le second ; & » nous devons à une grosse maladie » dont il fut attaqué, la traduction du » troisième livre, qu'il fit après s'en » être heureusement tiré. «

Cette anecdote étoit trop injurieuse à la mémoire du grand Corneille ; aussi vit-on bientôt paroître un petit Mémoire (3) qui tend à détruire absolument ce qu'on fait dire à Charpentier. L'anonyme qui venge Corneille de cette fausse imputation, nous apprend que *l'Occasion perduë-recouvrée* est d'un certain *Cantenac*, Poëte de Cour, dont les Poësies furent imprimées en 1662 & 1665, chez Théodore Girard, Marchand-Libraire au Palais (4). Dès que cette pièce scandaleuse, qui faisoit

d'une manière épigrammatique : cette sorte de critique est singulièrement remarquable dans la *Méthode pour l'Histoire*, &c.

(3) *Voy. les Mém. de Trévoux*, *Décemb.* 1724, *pag.* 2273. & le P. Niceron, *Tom.* xv. de ses *Mém.* &c. *pag.* 379.

(4) Le Privilège est du 19 Sept. 1661 ; il fut enregistré sur le Livre des Libraires le 30 du même mois : l'ouvrage fut achevé d'imprimer le 26 Novemb. 1661. Le frontispice porte cependant 1662.

partie des Œuvres de Cantenac, vit le jour, » M. le Président de Lamoignon » envoya querir Théodore Girard, & » lui ordonna de l'ôter de tous les » exemplaires qui lui restoient; & par » bonheur il lui en restoit la plus gran- » de partie. «

Il s'en échapa cependant quelques-uns, qui ne parurent qu'après la mort de ce Magistrat. Quant à la seconde édition, cette pièce y fut omise entièrement.

Ce qui peut avoir trompé quelques personnes au sujet de ce Poëme, c'est qu'on lit à la fin ces mots : *Fin des Poësies nouvelles & galantes du sieur de C.* & qu'ils ont crû que cette lettre initiale signifioit *Corneille*; mais le nom de *Cantenac*, mis tout au long dans le privilège, suffiroit pour montrer qu'ils se trompent, quand on n'auroit pas le témoignage du Libraire, qui a plusieurs fois assuré que l'ouvrage étoit du sieur de Cantenac.

Les Œuvres de Cantenac parurent d'abord en 1662. Elles sont divisées en 3 parties. 1°. Les Poësies nouvelles & galantes. 2°. Les Poësies morales & chrétiennes. 3°. Les Lettres choi-

fies & galantes (5). Ce fut à la fin de la première partie, entre la 102e. & la 103e. page, qu'on plaça l'*Occasion perduë-recouvrée*, Poëme composé de xxxx Stances. C'est un cahier postiche de 14 pages, & dont les chiffres ne se rapportent point au corps du Recueil ; ce qui me fait croire que le Libraire n'avoit pas inseré cette pièce dans tous les exemplaires, & qu'il ne la livroit qu'à ceux auxquels il croyoit pouvoir se fier. Ma conjecture est appuyée par un trait que rapporte le défenseur anonyme de Corneille. Il dit que le Libraire Théodore Girard lui vendit un de ces exemplaires détachés, comme une chose rare & précieuse, & qu'il le fit relier à la fin de l'édition de 1665, où ces Stances ont été entièrement retranchées, quoiqu'il y ait des augmentations considérables dans cette seconde édition.

Théodore Girard avoit bien senti que ce Poëme devoit révolter un grand nombre de Lecteurs : aussi eut-il soin d'avertir (6) qu'on l'avoit glissé malgré lui dans le Recueil qu'il publioit ;

(5) Ce Recueil forme un *in*-12. de 253. p.

(6) *Pag.* 12 de son *Avis au Lecteur.*

mais qu'un galant homme, ami de l'Auteur, s'en étant rendu le maître, l'avoit forcé de le mettre au jour, & que Cantenac l'ayant autrefois composé pour se venger d'une Dame qui l'avoit désobligé, ne trouveroit pas mauvais lui-même qu'on rendît sa vengeance publique : Théodore Girard dit enfin qu'il a jugé à propos de se justifier à cet égard, pour se mettre à couvert du blâme, & prévenir les reproches qu'on pourroit lui en faire un jour.

Voilà, Monsieur, une histoire détaillée dans toutes ses circonstances, & qui paroît, je vous l'avoue, assés vraisemblable. Mais après tout, l'Apologiste anonyme de Corneille pose un fait que le Lecteur peut encore révoquer en doute. Je veux bien croire que c'est une personne digne de foi, & même respectable dans la République des Lettres; cependant n'est-on pas toujours en droit de suspecter le témoignage d'un Historien caché, qui raconte un fait destitué de preuves & d'autorités? D'ailleurs on peut objecter, que Charpentier n'est pas le seul qui ait pris Corneille pour l'Auteur de

l'*Occasion perduë recouvrée*, (7) & que plusieurs autres Sçavans ont eu la même opinion. Je sçais que M. de la Monnoye, ce fin & judicieux Critique, qui étoit le mieux au fait des petites avantures du pays littéraire, écrivoit un jour à M. l'Abbé Papillon (8), que l'Auteur de cette Pièce étoit celui du Cid, des Horaces, de Cinna. » Corneille eut beau tenir, dit-il, la chose » secrette; M. le Chancelier Seguier, » Protecteur alors de l'Académie, » ayant sçû de qui étoient ces Stances » peu édifiantes, qui couroient par » tout, en fit une douce réprimande » au Poëte, & lui dit qu'il le vouloit » mener à confesse. « Le reste du conte ressemble parfaitement au passage tiré du *Carpenteriana*. Ainsi, M. vous voyés que ce bruit avoit pris un air de vérité parmi les beaux esprits & les Sçavans; mais examinons sur quel fondement cette opinion a pû s'établir.

(7) Le compilateur des Anecdotes littéraires a copié le passage du *Carpenteriana* (*Tom.* 2. *pag.* 2.) & donne aussi à Corneille ce petit Poëme.

(8) Le 6 Octobre 1715, neuf ans avant l'impression du *Carpenteriana*.

Quelque peu diſpoſé que je ſois à donner de grands éloges au Poëme de *l'Occaſion perduë-recouvrée*, j'avoue cependant que cette pièce comporte du génie, du feu & de l'expreſſion, & qu'on y trouve quelques endroits aſſés bien tournés : il n'en falloit pas moins pour que Corneille fût ſoupçonné d'en être l'Auteur. En effet tout le monde ſçait qu'après avoir été multipliée par les copies manuſcrites qu'on en tira, elle fut réimprimée dans pluſieurs recueils ; mais toujours dans ces ramas d'ouvrages proſcrits, qui ſortent furtivement d'une preſſe inconnuë, & qui n'ont ſouvent pour tout mérite, que le papier & les caractères de Pierre Marteau (9). Ces Stances furent ſi généralement recherchées, je dirois preſque ſi fort eſtimées, qu'on en fit pluſieurs traductions en différentes langues : j'en ai vû une Latine ; & l'on m'a aſſuré

(9) *L'occaſion perduë-recouvrée* commence le Recueil intitulé : *L'Elite des Poëſies Héroiques & Gaillardes de ce tems, augmentées de nouveau. in* 12. de 94 *pag.* ſans nom de ville, ni d'Imprimeur. Cette pièce ſe trouve auſſi à la tête du *Recueil des pièces du tems, ou divertiſſement curieux*, &c. *La Haye, Jean Strik*, 1685. *in*-12.

que le sçavant Paul Dumay s'étoit amusé à les tourner en Bourguignon. Ajoutés encore qu'elles furent mises en chanson, & acquirent par ce moyen une plus grande publicité.

Ces Stances ont donc été assés fameuses pour être attribuées au grand Corneille : en effet, pouvoit-on deviner que des vers dont on avoit été si curieux, qu'on avoit lûs, & qu'on lisoit encore partout avec tant de plaisir, fussent d'un certain *Cantenac*, Poëte presqu'absolument inconnu ? On eut bien plutôt fait de les mettre sur le compte du meilleur Poëte du siècle dans lequel elles avoient été composées ; tant on est porté à faire valoir la poësie libertine ! Je m'imagine (mais je ne sçais si on prendra ceci pour un paradoxe) que le sujet de l'ouvrage en a fait toute la réputation, & que les seuls traits lascifs de ce tableau l'ont sauvé de l'oubli, où sont déja tombés des ouvrages sans-doute beaucoup meilleurs. Quelques beautés, quelques agrémens poëtiques qu'on suppose dans cette pièce, il seroit ridicule d'avancer que la fiction & les vers en font tout le mérite : je suis persuadé

qu'il a paru dans le même tems des petits poëmes aussi bien versifiés, & d'une invention plus riche, dont la mémoire s'est néanmoins totalement perduë. Allons donc plus loin, & cherchons la véritable raison pour laquelle l'Occasion perduë recouvrée fut si fort en vogue. Le dirai-je, M.? une catastrophe amoureuse, singulière en son espèce, embellie par les charmes d'une poësie licentieuse, c'en fut assés pour mettre ces vers à la mode, pour leur attirer des loüanges, & leur mériter une curieuse attention de la part du Public. Combien voyons-nous encore aujourd'hui d'ouvrages qui ne réussissent que par les sujets libres qu'on y traite, les expressions lascives qu'on y emploie, & les termes libertins dont on les remplit? Toutefois le mauvais goût & la corruption du siècle ont mis en faveur ces fades & misérables historiettes, où triomphe la plus grossière liberté, & quelquefois l'irréligion la plus marquée. Ce qui a fait peut-être aussi présumer que Corneille avoit composé ces Stances, c'est l'art ingénieux & l'élévation de sentimens qu'on trouve dans les intrigues de ses poëmes dra-

matiques. La grande idée qu'on s'étoit formée de l'*Occaſion perduë-recouvrée* a fait illuſion, & a fixé trop indiſcrètement le ſoupçon ſur le grand Corneille; mais avec quelque nobleſſe & quelque art que Corneille ait traité l'amour, je ne vois pas qu'il ſoit jamais échapé à ſa plume aucun ouvrage, où regnent une liberté condamnable & un eſprit de débauche. » Son » tempérament, dit M. de Fontenel- » le (10), le portoit aſſés à l'amour, » mais jamais au libertinage, & rare- » ment aux grands attachemens. « D'ailleurs, lorſque ces Stances parurent, Corneille avoit 54 ans, & couroit une carrière trop belle pour s'être oublié juſqu'au point de riſquer ſa réputation par des vers infames, dignes de l'horreur des honnêtes gens, & qui, ſelon moi, n'ont jamais mérité d'être ſi fort applaudis. Mais ſi Corneille eſt véritablement Auteur de ces Stances, pourquoi ne lui en a-t'on jamais fait de reproches? L'envie & la ſatyre l'euſſent-elles épargné dans cette occaſion? Il eſt bien étonnant que pen-

(10) *Voy. l'Hiſt. de l'Acad. Franç. par M. l'Abbé d'Olivet, Tom. 2. pag. 235. édit. in-12.*

dant sa vie on ait tenu un profond silence sur une production aussi scandaleuse, & qu'on n'ait fait cette fable qu'après sa mort. Un pareil fait, j'ose le dire, ne doit être crû que sur des preuves démonstratives ; il devient même suspect & douteux, pour avoir seulement eu place dans ces Mémoires hazardés, qui portent le titre d'Ana.

Je ne m'arrêterai pas ici à réfuter sérieusement le sentiment de ceux qui prétendent, que Corneille traduisit l'Imitation de J. C. pour effacer le scandale qu'il avoit donné par les Stances de l'*Occasion perduë-recouvrée*. C'est un mensonge grossièrement inventé, qui ne mérite pas qu'on emploie à le détruire une longue suite de raisonnemens. Personne n'ignore que l'Imitation traduite en vers françois parut plus de dix ans avant l'*Occasion perduë-recouvrée*, puisque Corneille publia le premier livre de ce bel ouvrage en 1651, & que les Œuvres de Cantenac, avec les Stances libertines, ne furent imprimées pour la première fois qu'en 1662. Il s'ensuivroit donc que la pénitence auroit précédé le péché, & que Corneille auroit donné des marques

autentiques de ſon repentir pour une faute qu'il ne devoit commettre que dix ans après.

D'ailleurs, un grand Poëte de nos jours, le fils du fameux Racine, m'apprend (11) le véritable motif qui engagea Corneille à traduire l'Imitation de J. C.

» Couronné par les mains d'Auguſte & d'Emilie,
» A côté d'Akempis Corneille s'humilie.

Rapportons ici la remarque que l'Auteur a faite ſur ces deux vers. Corneille, dit-il, paroît lui-même avoir voulu s'humilier, puiſqu'il dit au Pape dans ſon Epitr. dédicat. » La traduction que » j'ai choiſie, par la ſimplicité de ſon » ſtyle, ferme la porte aux plus beaux » ornemens de la poëſie, & bien loin » d'augmenter ma réputation, ſemble » ſacrifier à la gloire du Souverain Au» teur tout ce que j'en ai pû acquérir » en ce genre d'écrire. « Corneille, comme vous voyés, M. dit expreſſément qu'il a choiſi ſa matière, & non

(11) Voy. ſa Réponſ. à l'Epître de Rouſſeau, contre les Eſprits-Forts.

pas que ce sujet lui a été donné par un Confesseur pour la rémission d'un péché public : si ce travail fut difficile & pénible, c'est le Poëte lui-même qui s'y condamne ; personne ne l'y avoit forcé : ses propres termes marquent suffisamment la liberté de son choix.

Cependant, si l'on prétend que Corneille a voulu par cette traduction réparer les licences d'une muse profane, sans lui supposer un ouvrage aussi pernicieux qu'est l'*Occasion perduë-recouvrée*, n'étoit-ce donc pas assés pour lui de réflechir chrétiennement sur l'état brillant où il avoit mis le Théâtre François, pour s'en faire un sujet de pénitence, & s'imposer à lui-même le travail d'un ouvrage édifiant ? N'a-t'il pû s'occuper des loüanges de Dieu, qu'après avoir souillé sa lyre par des chansons criminelles ? Allons par des voies plus simples, & n'attribuons qu'à la piété seule du grand Corneille, ce qu'on prend pour un effet de son obéissance aux ordres d'un sage Directeur pour l'expiation d'un scandale public. Des-Marets, Thomas Moslerus, Alexandre Silvestre, du Quesnay de Bois-

Guibert, & tant d'autres Poëtes qui ont traduit l'Imitation de J. C. en vers & en différentes langues, étoient-ils des pécheurs ſcandaleux, & les a-t'on ſoupçonnés d'avoir compoſé les pièces libertines qui de leur tems avoient paru ſans nom d'Auteur ? C'eſt donc un conte aſſés mal inventé que tout ce qu'on a dit de Corneille par rapport à l'*Occaſion perduë-recouvrée* ; & il paroît certain au contraire que Cantenac eſt Auteur de cette pièce. J'eſpére que quelques nouvelles réflexions que je vais faire à ce ſujet, acheveront de vous convaincre de cette vérité.

1°. Je me crois en état de prouver que Cantenac étoit un Poëte qui ne manquoit pas tout à fait d'imagination, & qui quelquefois même tournoit aſſés bien un vers. Il n'eſt donc pas impoſſible qu'il ſoit l'Auteur des Stances qui ſe trouvent dans le Recueil de ſes Poëſies. 2°. On reconnoît dans les Œuvres de Cantenac un Poëte libertin, toujours échauffé des feux de l'amour : par conſéquent, il eſt plus juſte de lui attribuer l'*Occaſion perduë-recouvrée*, qu'il a avouée en quelque ſorte, en permettant qu'on la joignît

à ſes autres ouvrages, qu'au grand Corneille, à qui, comme on l'a déja remarqué, on n'a oſé prêter cette production licentieuſe, qu'après ſa mort, & encore dans un *Ana*.

Cantenac floriſſoit dans un tems, où les portraits étoient fort à la mode (12). Il eut bientôt le pinceau à la main. Ramaſſons ici quelques traits du tableau qu'il a tracé lui-même de ſes mœurs, de ſon eſprit, de ſon goût, &c. Je penſe que vous y reconnoîtrés ſans peine l'Auteur de l'*Occaſion perduë recouvrée* : du moins je m'aſſure bien que ſa naïveté ne vous déplaira pas. Comme ce Poëte eſt un Auteur aſſés obſcur, j'entrerai auſſi dans un détail un peu étendu touchant ſa perſonne.

Je ſuis, dit-il (13), d'une taille fort médiocre, & il eſt aſſés rare de voir des hommes plus petits que moi. J'ai cela de commun avec les nains, que ſi l'on ne voyoit que ma tête, l'on me jugeroit un fort grand homme. J'ai

(12) Charles de Sercy & Claude Barbin en imprimerent un gros recueil, en 2 *vol. in* 8°. *Paris*, 1669.

(13) *Pag.* 336 & *ſuiv.* Je me ſervirai toujours ici de la premiére édition de ſes Œuvres.

le visage assés plein, mais un peu ovale : les yeux bruns & assés grands ; ils ne manquent pas de feu, & parlent souvent plus que je ne voudrois. Mon nez n'est ni grand, ni petit : ma bouche est petite, & mes lévres sont assés vermeilles. J'ai la voix mauvaise & discordante. Je ne manque point de disposition pour les exercices du corps. Je suis d'une constitution si robuste, que je ne me souviens pas d'avoir été malade, sinon de quelques accidens. Les voyages que j'ai faits depuis quatorze ou quinze ans, & les fatigues que j'ai souffertes, ont peut-être contribué à me faire bien porter. Je m'afflige souvent sans raison, & je suis ingénieux à me tourmenter moi-même. Je suis impatient, colère & vindicatif, & je me choque souvent des moindres choses. Je suis un peu pointilleux ; je ne sçais si c'est le vice de ma nation, ou le mien en particulier. Au reste, si j'étois capable d'une lâcheté, je ne paroîtrois plus dans le monde. L'intérêt de la fortune, qui est fort puissant en moi, ne le seroit pas assés pour me faire commettre une bassesse : il est constant que je suis ambitieux autant

qu'on le peut être ; mais je ne ſacrifierai jamais mon honneur à mon ambition, parce que j'aime encore plus la gloire que les grandeurs, & que je ne conſidère les grandeurs, que comme des moyens de parvenir à la gloire. Je ſuis ſi ſenſible au mépris, que j'ai une haine mortelle & implacable pour tous ceux qui ſemblent me mépriſer, ſans qu'il me ſoit poſſible de me réconcilier avec eux. Je n'épargne ni mes ſoins, ni ma peine pour les perſonnes que j'aime ; je les ſervirois de mon bien & de ma vie, & il n'eſt point d'ami plus ardent que moi. Je mens quelquefois ; mais c'eſt en des choſes qui n'intéreſſent perſonne : je le fais ſurtout en matière de galanterie, où je confirme volontiers des fauſſetés par des ſermens, ſans ſonger à ce que je fais, parce que je jure par habitude. Je ſuis fort ſoigneux d'acquérir l'eſtime du monde. L'on m'a dit que d'abord je plaiſois aſſés ; que je paroiſſois avoir l'eſprit brillant, & une certaine façon de tourner les choſes, qui ne déplaît pas. Je ſuis aſſés agréable dans la converſation, & j'y

fournis

fournis facilement ; mais je m'y rends quelquefois incommode, & je soutiens des choses contre la raison, pour faire paroître un peu d'esprit ; je me sers pour cela d'équivoques & de subterfuges qui sentent l'école : je parle même trop long-tems ; & comme j'ai un peu de lecture & beaucoup de mémoire, je m'attache trop à faire voir ce que je sçais : c'est sans-doute une faute de mon jugement, qui n'est pas si solide que mon esprit est vif. Je suis d'un tempérament mélancolique ; mais cette humeur sombre s'est fort augmentée par quelques malheurs de ma vie. J'aime les lettres ; mais j'aime encore plus les armes. J'écris fort intelligiblement, & parle assés bien, pour être d'un pays où l'on parle toujours mal. Je fais passablement des vers, & l'on trouve qu'ils ont plus d'esprit que ma prose ; si cela est, j'en ai l'obligation au beau sexe : car j'avoue ingénument que si je n'eusse jamais vû de femmes, je ne fusse jamais devenu poëte ; mais l'envie de leur plaire m'a fait servir d'un langage que je juge le plus propre à persuader, quoiqu'au fonds il m'ait été assés inu-

tile. Je respecte toutes les femmes en général, & j'ai pour elles une amitié beaucoup plus tendre que pour les hommes; plût-à-Dieu que je n'eusse rien davantage! je ne me reprocherois pas beaucoup de désirs illégitimes, où mon tempérament me porte. Au fond, quoique j'aye l'esprit fort tourné à la galanterie, je n'aime pas à en dire indifféremment; & il faut qu'une femme ait du mérite ou de la beauté, lorsque je lui en conte. Je ne me pique point d'avoir fait des conquêtes; mais je puis me vanter d'avoir acquis l'estime de quelques personnes bien faites. Ce bonheur m'est arrivé par beaucoup de soins & de patience: car je suis de ceux qui en amour souffriroient un an entier, pour goûter le bien d'un seul jour. Ajoûtons encore à ce portrait l'éloge que Théodore Girard fait de Cantenac. Voici ses propres termes. Ce que l'Auteur dit, est l'image de ce qu'il est. Comme il brille dans la conversation, & qu'il la soutient admirablement, on voit un beau feu répandu dans tous ses écrits, une façon de dire les choses, aisée, galante & tout à fait heu-

reuſe, & généralement un caractère d'eſprit qui lui eſt particulier (14).

Mais cherchons la vérité de cet éloge dans le détail de quelques endroits des Poëſies de Cantenac. Il ſemble d'abord que l'Auteur étoit ennemi déclaré des nœuds de l'Hymen, & qu'il s'étudioit à inſpirer ſes ſentimens aux autres : (15)

Le chemin de l'Hymen, où l'on voit quelques roſes,
A bien de l'embarras ;
L'on s'y laſſe bientôt, & l'on y voit des choſes
Que l'on n'attendoit pas.

Vous gémirés, Iris, & vos beaux yeux en larmes
Se plaindront du paſſé :
Vous dirés à vous-même ; étoient-ce là les charmes
A quoi j'avois penſé ?

Vous étiés reſpectée, on vous traitoit de Reine
Avant ce nœud fatal ;
Et vous ſerés ſoumiſe à la peſante chaîne
De quelque Epoux brutal.

(14) *Voy. la pag. 7. & ſuiv.* de l'*Avis au Lecteur.*

(15) Pag. 14.

Au reſte, les ouvrages de Cantenac n'ont pas été ſi généralement inconnus, que les faiſeurs de Recueils poëtiques n'en ayent ſçu profiter. Vous trouverés une de ſes Idylles parmi les Elégies attribuées à M^e^. de la Suze ; elle commence ainſi :

„ Cruel perſécuteur de la Terre & des Cieux,
„ Qui parois aux mortels le plus méchant des
Dieux,
„ Amour !

Voulés-vous un échantillon de ſa Poëſie morale & chrétienne ?

C'eſt un ordre commun, qu'a preſcrit la nature,
Et qu'on n'évite pas ;
La vie a ſes degrés, & pour la ſépulture
On ne fait qu'un ſeul pas.

Des cèdres orgueilleux les feuillages ſuperbes
Se forment lentement ;
Mais pour les voir tomber auſſi bas que les herbes,
Il ne faut qu'un moment.

Des plus riches Palais les plus rares ſtructures

Coûtent beaucoup de tems ;
Mais tel qui les admire, en peut voir les masures
Après quelques instans.

Il a aussi composé une Elégie sacrée, où l'on voit d'assés belles tirades, quoique peut-être trop pompeuses pour ce genre de poëme :

Ce Dieu, dont la puissance a formé dans le monde
La profondeur des Cieux, & les gouffres de l'onde,
Eclaire mon esprit, & lui fait concevoir
Que tout se doit soumettre à son divin pouvoir.
Par lui l'Astre du jour, dans sa vaste carrière,
Donne la vie au monde & porte la lumière :
C'est son bras tout-puissant qui fait mouvoir les Cieux ;
Qui retient de la mer les torrens furieux ;
Qui forme, quand il veut, ses foudres dans la nuë,
Et qui tient sur les airs la terre suspenduë.

Je finis par quelques vers qui ne vous déplairont peut-être pas.

Qui dit homme, Lyſis, ne dit qu'un peu de poudre,
Qui dure peu de jours, & que le moindre vent
Diſſipe & fait tomber dans ſon premier néant.
Un enfant au berceau peut perdre la lumière;
Peut-être que cette heure eſt votre heure dernière;
Et vous voulés remettre un bien ſi précieux,
Par qui vous obtiendrés la conquête des Cieux!
Le monde paſſe vîte, & ſon plaiſir funeſte
N'eſt que l'avant-coureur d'un chagrin qui nous reſte;
Ce n'eſt qu'une ombre vaine, & nous perdons ſouvent
Des tréſors infinis pour de l'air & du vent.
Allons, mon cher Lyſis, allons nous rendre dignes
De ces biens éternels, de ces faveurs inſignes:
Au pied des ſaints Autels ſoupirant nuit & jour,
Mépriſons les mondains, la fortune & l'amour.

Ne vous ſemble-t'il pas, Monſieur, que le Poëte eſt plûtôt ici plagiaire, qu'imitateur des beaux endroits du *Polieucte* de Corneille, Tragédie qui

avoit été mise au théâtre (16), & imprimée plusieurs années avant la première édition des Œuvres de Cantenac ?

Vous me dispenserés sans doute, Monsieur, d'extraire des Poësies de Cantenac les passages obscènes qui décident de son libertinage : on en trouve un très-grand nombre. L'amour l'avoit occupé presque pendant toute sa vie : il assure dans une de ses Lettres (17) qu'il n'a que trop éprouvé les funestes engagemens de cette passion ; qu'il a toujours vécu dans les chaînes de l'amour ; & que s'il a joüi de quelque liberté, ç'a été seulement comme ces malheureux, qui changent quelquefois de prison. Il porte la sincérité jusqu'à s'accuser en quelque manière de manquer à ses devoirs de chrétien. Je ne parle point, dit-il, de ma Religion, parce qu'il est à présumer que tous les hommes en doivent avoir : je dirai pourtant que je ne suis ni bigot, ni hypocrite ; & que si je n'ai pas toute la dévotion qu'un bon chrétien doit

(16) En 1643.
(17) *Voy. pag.* 248.

avoir, j'en ai du moins plus que je n'en fais paroître (18).

Les vers que j'ai tirés au hazard des Œuvres de Cantenac, peuvent donner, si je ne me trompe, une assés juste idée de sa versification; & l'on doit reconnoître à ces seuls traits, que l'*Occasion perduë-recouvrée* n'a jamais été au-dessus de ses forces & de son génie: d'ailleurs, je ne nie pas que cet ouvrage ne soit son chef-d'œuvre. Mais ce qui prouve encore qu'il est véritablement de Cantenac, c'est que ce Poëte, dans presque toutes ses pièces, prend le nom de Lisandre, qui est précisément celui du héros des Stances. Enfin toutes ces conjectures réunies forment, à ce qu'il me semble, des preuves qui suffisent pour justifier le grand Corneille de l'accusation intentée contre lui, & pour détromper tous ceux qui étoient dans ce faux préjugé. J'ai crû que pour découvrir le véritable auteur de cette pièce lubrique, il ne falloit que bien faire connoître Cantenac: il me reste à apprendre de vous, Monsieur, si j'y ai réussi.

(18) *Voy. pag.* 243.

ARTICLE

ARTICLE IV.

Lettre sur les Dés de Bade.

SI les Dés prétendus fossiles, qu'on trouve en si grande quantité à Bade en Suisse, étoient en effet une production de la nature, rien ne me paroîtroit plus digne, Monsieur, de vos recherches & de vos réflexions; mais les Sçavans & les plus habiles Physiciens en ayant reconnû la supercherie, vous devés vous épargner un travail peut-être inutile, & qui pourroit insensiblement vous jetter vous-même dans l'erreur. Souvent l'esprit de systême a fait illusion aux plus grands génies; & il est toujours dangereux de s'exercer sur des sujets extraordinaires, lorsque les faits n'en sont pas bien constatés. Personne n'ignore dans quel pyrrhonisme tomba le P. Hardouin, après avoir été trompé par une médaille supposée; ses vastes lumières & ses travaux immenses ne lui servirent plus qu'à établir d'étranges paradoxes. On

sçait encore que Gassendi ayant admis un peu trop légèrement la vérité d'un spectre lumineux, que le Comte d'Alais, étant à Marseille, lui dit avoir apperçu quelquefois pendant la nuit, ce fameux Philosophe tenta d'expliquer par les voies de la Physique ce prétendu phénomène, qui au fond n'étoit qu'un jeu de la Comtesse d'Alais, pour éloigner son mari d'une ville, dont elle n'aimoit point le séjour.

Il est vrai, Monsieur, qu'on a découvert autrefois, & qu'on trouve encore aujourd'hui aux environs de Bade de petites pierres cubiques qu'on prendroit pour des dés, puisque les points s'y trouvent marqués numéralement avec une parfaite régularité. Ce sont sans doute de véritables dés, ouvrages de l'art, qui ont été pétrifiés, ou des pierres taillées en forme de dés, & non pas des productions de la nature, qui ne s'assujettit point ainsi aux caprices de l'esprit humain ; c'est au contraire l'art qui copie & qui imite tous les jours la nature.

Quelques Auteurs ont traité de ces sortes de dés ; d'autres en ont parlé en passant : mais je ne sçais si Lang &

Scheuchzer qui ont travaillé sur les fossiles de la Suisse, ont daigné en faire mention : en tout cas, ce ne peut être que pour déceler la charlatanerie qui se pratique à cet égard : car on ne s'en tient pas à produire des dés de pierre ; on prétend encore qu'on rencontre tous les jours de ces cubes d'os fossiles, si bien conservés, que ceux qui sortent de la main de l'ouvrier ne sont pas plus beaux.

Au reste, on ne peut fixer au juste le tems de la découverte de ces dés fossiles. Il est étonnant que le Duc de Rohan, qui mourut à Koningsfelden l'an 1638, en ayant laissé, à ce qu'on dit, un boisseau entier, on ait négligé de rapporter dans les meilleures histoires de Suisse quelques observations sur ces curiosités naturelles. L'Auteur des Délices de la Suisse indique ces dés dans les fossés du vieux Château de Bade, autour des murailles, & en d'autres endroits des environs de cette ville : on assure même qu'il y en avoit aussi à Zurich. Je vous laisse, Monsieur, le soin de rechercher la cause d'une si grande abondance de dés enfouis dans les terres des environs de Bade : comme c'est une ville très-

ancienne, vous pourrés faire à ce sujet de sçavantes remarques, & trouver la raison de cet amas prodigieux de cubes (1).

Je me souviens d'avoir vû dans les *Amusemens des Bains de Bade*, un trait remarquable sur ces dés : je ne le rapporte point ici comme une autorité ; car je sçais bien qu'en matière de Physique il y auroit de l'impertinence à citer un roman. » Nous fumes, dit » l'Auteur, au pré où sont les dés dont » on fait tant de contes. Les uns » les croyent des productions de la » terre, d'autres pensent qu'ils ont été » mis là par des Juifs. Des personnes » dignes de foi m'ont dit, qu'après » avoir bien fait tamiser la terre en » plusieurs endroits du pré pour en » ôter les dés qu'il pouvoit y avoir, » on en avoit trouvé d'autres deux ans » après : les enfans font commerce de » ces dés. Comme nous en faisions » chercher, arrive un Gentilhomme » Allemand avec trois laquais, qui fit

(1) M. Varenne de Beost, correspondant de l'Académie Royale des Sciences, a lû dans une assemblée de cette sçavante Compagnie un excellent Mémoire sur les Dés de Bade.

» ôter des pierres de la carrière aux
» dés, si je puis ainsi parler : il y avoit
» trois ans qu'il en avoit fait tamiser
» la terre par ses gens ; il y avoit mis
» des marques, sans que personne en
» sçût rien, & fait ensuite jetter des
» pierres. Il retrouva ses marques en
» bon état, fit fouiller & tamiser de
» nouveau la terre, où il se rencontra
» cinq dés. « Cette expérience, non plus que celles que d'autres ont faites pour confirmer la vérité de cette production, ne satisferont point certainement les scrutateurs de la nature. Quelques Voyageurs ont vérifié le fait, mais sans avoir découvert la cause de cette merveille. Henri de Rouvière, dans son *Voyage du tour de la France*, en a parlé ainsi (2). » Les curieux trouveroient
» bien à redire à la description que
» j'ai faite du canton de Soleurre, si je
» ne disois rien d'une singularité qui
» est toujours là, & qui donne beau-
» coup d'embarras aux Philosophes,
» dont l'humeur est de ne demeurer
» jamais court, & de vouloir tout ex-
» pliquer. Dans un pré qui est tout

(2) Imprimé à Paris, Etienne Ganeau, 1713. *Voy.* la page 99.

» proche de Soleurre, & qu'on ap-
» pelle *le Chantier*, il se trouve, quand
» l'herbe est fauchée, dans la terre, une
» quantité inépuisable de petits cubes,
» qui imitent parfaitement les dés à
» jouer. Ils leur ressemblent si fort,
» qu'on en peut faire le même usage,
» & s'en servir pour décider ce qu'on
» abandonne au hazard, puisque les
» points sont marqués exactement de
» la même manière sur les six faces de
» ces petits cubes : le côté 1 est op-
» posé au côté 6. le 2, au 5, & le
» 3, au 4; ensorte que le dessous & le
» dessus, ou les faces opposées, com-
» posent toujours le nombre de 7,
» comme dans les dés à jouer. Dans le
» tems que j'écris ceci, j'en ai quatre
» devant mes yeux, dont il y en a trois
» entièrement parfaits : le quatrième
» n'est que la moitié d'un de ces petits
» cubes, qui a sans doute été rompu
» ou cassé en deux. Sa face entière por-
» te cinq points arrangés comme ils
» ont coutume d'être dans les autres.
» Franchement ils me paroissent être
» d'ivoire, ou d'os, comme je crois
» l'avoir reconnu en les ratissant avec
» un canif; ce qui m'empêche d'adop-

» ter le syſtême de ceux qui ſoutien-
» nent que ces petits cubes croiſſent
» dans ce lieu-là, qui en eſt effective-
» ment inépuiſable. Car enfin pour
» peu qu'on en remuë la terre, on ne
» manque jamais d'en trouver pluſieurs.
» Ce qui fortifie leur opinion, c'eſt
» qu'on en trouve de bruns, de noirs,
» & de parfaitement blancs. Queſtion
» ſi par ſucceſſion de tems, & par la na-
» ture du terroir, ils n'ont pas perdu
» leur blancheur, pour recevoir une
» impreſſion brune, ou noire ? S'il eſt
» vrai qu'on en rencontre de trois fois
» plus longs que larges, & quelques-
» uns qui ont une eſpèce de racine
» comme les dents, ainſi que des per-
» ſonnes d'honneur me l'ont aſſuré,
» la difficulté eſt plus grande, & de-
» vient conſidérable & ſérieuſe : mais
» après tout, je n'en ai point vû de
» ces figures irrégulières ; & ceux que
» M. l'Abbé de Vallemont garde dans
» ſon cabinet, & qui lui ont été en-
» voyés par M. Stelly, très-digne Ec-
» cléſiaſtique, qui demeure chez M.
» le Baron de Rool, ſont d'une fi-
» gure exactement cubique, & très-
» bien marqués. Je laiſſe aux Sçavans

„ à décider ce qu'il faut croire de ce
„ genre de curiosité. J'apprens qu'on
„ trouve de pareils dés en quantité pro-
„ che de Bade, & que les armées des
„ Romains ont campé là long-tems,
„ durant les guerres de César. «

Plus un fait paroît merveilleux, plus il mérite d'être discuté & examiné : on n'en acquiert la vérité que par la multiplicité des expériences. Il faudroit donc, Monsieur, avant de chercher les causes de cette production, que quelques-uns croyent naturelle, avoir des certitudes & même des démonstrations sur un sujet aussi étrange. Jordan produit dans son *Voyage littéraire* le sentiment de M. LINCK, sçavant naturaliste, qui pense que l'on ne doit point mettre ces dés sur le compte de la nature ; ce sont des fourbes, dit-il, qui en fabriquent, pour attraper ceux qui cherchent le merveilleux.

Puisqu'il a été impossible jusqu'à présent de se convaincre de la vérité du fait, on peut se livrer librement, ce me semble, aux hypothèses & aux conjectures. 1°. Je m'imagine, Monsieur, qu'on ne risque rien de refuser à la nature le pouvoir de travailler des

cubes de pierre ponctués avec une telle régularité, & de repréſenter avec tant d'intelligence une invention de l'eſprit humain : le hazard ne peut pas faire des ouvrages, où brille tant d'ordre, de ſymmétrie & de deſſein.

2°. Si nous admettions la poſſibilité de ce phénomène, je demanderois encore pourquoi la nature a choiſi préférablement le terrein de Bade pour y opérer cette merveille, & qu'elle ne la répète en aucun autre endroit de la terre ? Ces deux difficultés jettent néanmoins un grand doute ſur la vérité des dés foſſiles, & donnent lieu d'y ſoupçonner quelque fraude.

Parmi les diverſes opinions des Sçavans ſur les dés de pierre, je vous en rapporterai une, qui eſt peut-être plus ingénieuſe que vraiſemblable. On dit que les bains de Bade étant d'une antiquité très-reculée, il y avoit dans cette ville des jeux de dés publiquement établis pour amuſer les malades; que les lieux où ils s'aſſembloient ayant été enſuite proſcrits, détruits & ruinés, ces dés d'os, d'ivoire, de corne, ou de bois, (car les Anciens en avoient de toutes ces différentes ma-

tières,) furent enfouis profondément dans la terre, & que pendant une longue ſuite d'années les ſucs lapidifiques ayant pénétré quelques-uns de ces cubes, les avoient pétrifiés, ſans en détruire la forme. Mais quelle ſuite de ſiècles n'auroit-il pas fallu pour cette métamorphoſe ? A remonter juſqu'au tems de l'invention des dés, on trouve, ſelon quelques Auteurs, qu'ils étoient de figure triangulaire ; & malheureuſement ceux de Bade étant quarrés, ſont aſſez nouveaux : ce qui me fait croire que le tems requis pour l'œuvre de la pétrification pourroit bien leur avoir manqué, ainſi que l'emplacement propre à cette tranſmutation.

On prétend que la Déeſſe Iſis étoit honorée à Bade d'un culte particulier ; mais je ne crois pas que les dés fuſſent employés dans ſes myſtères. Quoique l'hiſtoire ne nous offre rien de précis ſur cette matière, je ſerois tenté cependant, Monſieur, de croire qu'on adoroit autrefois en cette ville une Divinité, en l'honneur de laquelle on avoit inſtitué des jeux, & que les dés étoient de quelque uſage dans ces fê-

tes : mais dès-lors il faut ſuppoſer qu'on en fabriquoit de pierre, & que tous ces cubes figurés, qu'on a tirés des entrailles de la terre aux environs de Bade, ſont des monumens d'antiquité, & qu'ils y ont été conſervés pendant pluſieurs ſiècles ; cette conjecture me plairoit aſſés.

L'erreur & la ſuperſtition forment des préjugés, dont les plus grands hommes ont ſouvent bien de la peine à ſe garantir. La découverte de ce grand nombre de cubes, ou de dés de pierre, a paru ſans doute une merveille qu'on s'eſt plû à renouveller de tems en tems ; & pour exciter encore plus l'admiration des Sçavans & des curieux, on a ſubſtitué depuis pluſieurs années des dés d'os & d'ivoire, qui paſſent pour des dés foſſiles, & dont il ſe fait une ſorte de commerce à Bade & dans la Suiſſe. Un de mes amis m'en ayant donné quelques-uns de cette dernière eſpèce, je me ſuis mis en état d'en juger, & de pouvoir aſſurer hardiment, qu'ils ſont certainement un ouvrage de l'art, & non de la nature. Peut-il en effet ſe former naturellement dans la terre de petits cubes de

pierre & d'os exactement marqués par des points, dont les cavités sont remplies d'une matière noirâtre, & ces mêmes points arrangés dans chaque face des cubes suivant le chifre & l'ordre numérique inventés par les Grecs? D'ailleurs, que l'on donne telle antiquité qu'on voudra à ces dés prétendus fossiles, pourquoi dans la même place les uns ont-ils été trouvés en pierre, gâtés & défigurés, & les autres au contraire en os, & de la plus belle conservation? Il semble du moins que leur sort auroit dû être égal. J'ajoute que ces dés d'os, d'ivoire & de corne, n'auroient pû rester entiers dans le sein de la terre pendant plusieurs siècles, sans avoir été endommagés par les liquides qui l'imbibent, & qui, en se chargeant des sels & d'autres matières corrosives, auroient rongé & dissous ces cubes. N'est-ce pas ce qu'on voit arriver tous les jours aux os d'animaux, qui sont encore exposés aux insultes des vers & des insectes, lesquels les réduisent à la fin en poussière? Peut-être aussi, Monsieur, que les enfans, qui gagnent leur vie à faire ces dés pour la plûpart assés grossièrement fa-

briqués, y appliquent une espèce de vernis, les enduisent de quelque ingrédient, les teignent de quelque huile, pour les défendre pendant un certain tems de l'humidité de la terre, & des dissolvans qui en attaqueroient la surface, & en pénétreroient bientôt la masse. Je suis, &c.

ARTICLE V.

Mémoire sur la vie, le caractère, l'esprit, le goût & les Ouvrages de Mathieu de Montreüil.

LA lecture des Œuvres de l'Abbé de Montreüil m'a fourni quelques observations, que j'ai pris soin de retenir sur le papier : ces traits m'ont dédommagé en quelque sorte de l'ennui qu'on ne peut éviter en lisant le gros Recueil de ses Lettres amoureuses (1). Pour mieux connoître cet Auteur galant, il est bon de lire ici la note de M. Brossette sur deux vers de

(1) Il a tâché d'y former son goût sur celui de Voiture.

la VII[e]. Satyre de Despreaux (2) :

» On ne voit point mes vers, à l'envi de
» Montreüil,
» Grossir impunément les feüillets d'un Re-
» cueil.

Mathieu de Montreüil, fils d'un Avocat de Paris, naquit en 1620. Il a toujours porté l'habit Ecclésiastique, sans être lié aux Ordres. Il avoit de l'esprit, & ses poësies lui donnerent de la réputation ; mais il affecta un peu trop de faire mettre ses vers dans les Recueils de poësies choisies, que les Libraires faisoient imprimer : c'est à quoi Despreaux fait allusion. Montreüil ne se fâcha point de cette petite raillerie ; au contraire il a toujours été des amis de M. Despreaux, qui avoit soin de lui envoyer un exemplaire de ses Œuvres toutes les fois qu'on les imprimoit. L'Abbé de Montreüil mourut à Valence au mois de Juillet 1692, étant logé chez M. de Cosnac, son ami, alors Evêque de Valence, & ensuite

(2) *Voy.* aussi le V[e]. *Tom.* des *Mém.* d'*Hist.* &c. de M. l'Abbé d'Artigny, *Art.* LXXX. des Ecrivains qui ont porté le nom de Montreuil.

Archevêque d'Aix. En 1671, Montreüil fit imprimer à Paris toutes ses Œuvres, qui consistent en des vers & en des lettres.

Ajoutés qu'elles avoient été imprimées dès le 1 Avril 1666, comme le porte le privilège, *Paris*, *Louis Billaine*, gros *in*-12. de 619 *pag.* avec un fort joli portrait de l'Auteur (3).

Montreüil n'a pas fait imprimer son nom, ainsi que M. l'Abbé d'Olivet & le supplément de Moréri l'écrivent ; je m'en tiens donc au frontispice de ses Œuvres, qui porte *Montreuil*, & non pas *Montereul*.

Si l'on juge de cet Auteur par ses Lettres, il paroît qu'il étoit né en Bretagne ; qu'il y possédoit un bon bénéfice ; qu'il y a passé une partie de sa vie ; qu'il étoit même d'une Académie de cette Province. Il avoit beaucoup voyagé ; il changeoit de séjour comme de maîtresse : toujours incons-

(3) On a de lui une *Lettre contenant le voyage de la Cour vers la frontière d'Espagne, en l'année* 1660, dans un Recueil de quelques *Pièces nouvelles & galantes, tant en prose qu'en vers. Cologne, P. du Marteau*, 1663, *in*-12. *voy. pag.* 76-97.

tant, une ville, un cœur ne l'ont jamais fixé pendant douze mois entiers. Sa sœur l'Urſuline avoit beaucoup d'eſprit, il lui écrivoit ſouvent; mais quelquefois il manquoit au reſpect dû à une Religieuſe: ſes lettres portoient des termes peu meſurés, & qu'il n'auroit jamais dû mettre ſous les yeux d'une Vierge cloîtrée.

Cet Abbé jouiſſoit d'une fortune honnête; mais l'amour du plaiſir l'engageoit à des dépenſes conſidérables: ſa volupté étoit d'un gros entretien. En dédiant ſes Œuvres à M. Molé, Maître des Requêtes, il publie hautement les faveurs qu'il a reçues de ce généreux Mécène; voici en quels termes il en parle: „ Mon deſſein n'eſt „ pas de dire ici du bien de vous; mais „ de faire ſçavoir à toute la France que „ vous m'en avés fait. Quoique j'euſſe „ déja le néceſſaire, la vie ne m'étoit „ pas trop agréable; on n'eſt heureux „ que du ſuperflu: graces à votre gé„ nérosité, ſans le ſecours de la Philo„ ſophie, je puis vivre content. «

Il étoit ami de l'Abbé Ménage, & en lui recommandant un jour ſon cadet, il lui diſoit: „ j'ai un frere qui

meurt

» meurt d'envie de vous aller importu-
» ner réglément une fois la ſemaine, &
» j'ai bien eu de la peine à le réduire à
» deux fois par mois. Au reſte vous pen-
» ſés peut-être que dans notre famille il
» n'y ait eu que le défunt qui ait aſpiré
» à la qualité d'Illuſtre ; toute la race en
» tient. Je vous avertis que celui-ci s'en
» méle ; & moi, qui vous parle, je me
» ſuis vû en paſſe de l'être, & je ne ſçais
» à quoi il a tenu que je ne l'aye été. »
Ce défunt Illuſtre, dont parle l'Abbé de Montreüil, eſt Jean de Montreüil, de l'Académie Françoiſe ; & c'eſt par le canal de celui-ci que l'Abbé parvint à lier commerce avec Ménage (4). Le cadet cependant n'étoit pas fort ſpirituel : du moins une certaine lettre que ſon frere l'Abbé lui adreſſoit un jour, ſemble aſſés le marquer ; elle eſt trop originale, pour ne la pas raporter ici. » Mon frere, on a mandé à

(4) C'eſt auſſi par le même canal que l'Abbé de Montreüil gagna l'amitié de M. de Coſnac, Archevêque d'Aix, qui le fit ſuccéder, pour ainſi dire, à la place qu'avoit euë auprès de lui l'aîné, qu'il avoit employé, du tems de la priſon des Princes aux négociations les plus fines & les plus recherchées.

» ma mère que j'étois fort malade ;
» mais dites-lui que cela ne lui doit
» point donner d'inquiétude. Les en-
» terremens sont à grand marché dans
» Calais : je ne lui demande qu'une
» douzaine de messes, qui ne coûtent
» que cinq sols au pays où elle est ;
» & à vous, que vous ne me fassiés
» point de mauvaise Epitaphe, c'est-à-
» dire, que vous ne m'en fassiés point
» du tout. «

L'Abbé de Montreüil étoit d'une physionomie revenante & d'une figure fort aimable : un esprit amusant, un cœur assés porté à la tendresse. Toutes ces qualités réunies en avoient fait un Abbé Dameret, qui ne manquoit pas de bonnes fortunes en amour : ses lettres peuvent passer pour un Journal amoureux. Il étoit surtout enchanté de la beauté de ses dents, il rappelle cet avantage en plus d'un endroit. » J'ai peur, disoit-il un jour en s'adressant à Mademoiselle G*** », que
» je n'aye bien de la peine à conserver
» les perles, dont j'ai fait toujours tant
» de parade ; le rang d'en haut pour-
» roit bien s'en défiler. Si ce dernier ac-
» cident m'arrive, je n'aimerai plus la

» vie, quand ce ne seroit que parce qu'il » me sera impossible de me persuader » que je puisse encore vous plaire. La » belle chose, si à mon premier voyage » de Paris j'étois obligé de faire provi» sion de dents pour ma bouche, comme » les autres de dés pour leur trictrac. »

Montreüil n'étoit pas de ces Auteurs de profession, jaloux de la gloire & des honneurs du Parnasse. » J'estime » mille fois davantage le plaisir de me » reposer, que la gloire de bien écri» re, & la paresse est ma passion do» minante. « Il avoue ailleurs qu'il a toujours aimé le plaisir, & qu'il ne voit point d'apparence qu'il puisse jamais se résoudre à le haïr. » Ce n'est » pas, ajoute-t'il, qu'il ne m'ait joué » de fort mauvais tours ; il m'a fait » rompre dix fois avec ma fortune. « Notre Abbé étoit donc un voluptueux, un coquet, un bel esprit ; mais c'est à la nature seule qu'il devoit ces trois qualités, il n'eut jamais rien à démêler avec l'art. J'aime à l'entendre juger lui-même de son esprit ; il le fait avec une ingénuité qui charme. » Dites à M. l'Abbé Lescot, (c'est à une de ses maîtresses qu'il écrivoit

ainſi) » que quand il voudra, je chan-
» gerai mon petit brillant contre ſon
» bon ſens.« Je me garderai bien de rien ajouter à cette phraſe ; elle renferme en petit une vérité, qui, pour être un peu commentée, n'en ſeroit pas mieux apperçue.

Si nous paſſons au caractère de ſes ouvrages, nous verrons que ſa plume étoit abſolument livrée à la galanterie, ou au badinage : toujours de l'amour, toujours de l'eſprit ; par conſéquent ſouvent du fade & de l'extravagant, ſouvent du faux brillant & de la pointe. Peu correct dans ſon ſtyle, il a ſçu toutefois plaire dans ſon petit air négligé. Il étoit un peu hardi dans ſa façon d'écrire ſi naturelle ; il oſoit bien dire, par exemple, que ſon ame étoit *dédupée* de tous les charmes amoureux : n'eſt-ce pas abuſer de la permiſſion d'écrire négligemment ? Je veux copier une de ſes lettres, qui découvrira parfaitement le caractère naïf de ſon eſprit, & la liberté de ſa plume. » Monſieur Olivier, je vous prie
» de m'excuſer de ce que malgré la
» réſolution que j'avois faite, j'ai laiſſé
» paſſer mercredi ſans envoyer exécu-

» ter vos meubles. S'il n'étoit point
» fête aujourd'hui, vous auriés le
» plaisir de voir un Sergent : n'espe-
» rés pas que je me laisse plus long-
» tems corrompre par votre mauvais
» exemple. Quoique vous ne m'ayés
» jamais tenu votre parole, je suis ré-
» solu cette fois-ci de vous tenir la
» mienne ; & bien que vous ayés l'hon-
» neur d'être le plus méchant payeur
» de saint Cloud, je ne suis pas réso-
» lu d'être le plus patient homme de
» Paris. Adieu, jusqu'à demain. «

Son érudition n'étoit fort étenduë ; il jouissoit tranquillement du fonds de bel-esprit dont la nature l'avoit doué, & ne s'étoit guère embarrassé de l'orner par l'étude. Il sçavoit un peu d'Espagnol, qu'il avoit appris dans le pays même ; de l'Italien, & du Latin suffisamment pour un homme d'esprit, qui ne pensa jamais à devenir sçavant. Il nous apprend néanmoins dans une de ses Lettres, qu'il avoit composé quelques observations sur le Cyrus : je ne sçais si ces remarques étoient d'une fine critique ; mais au moins la matière étoit bien de sa compétence. Enfin il dit lui-même qu'il possédoit

600 volumes, que Michon lui avoit reliés en maroquin noir & rouge, & exalte beaucoup une si riche Bibliothèque.

Ses Epigrammes & ses Madrigaux ont été fort en vogue (5); il tournoit facilement un vers, & finissoit ordinairement ces petites pièces par des pensées vives & naturelles. On pourroit faire dans ses Œuvres une ample récolte de bons-mots, & y trouver quelques anecdotes littéraires. Sorel dit qu'elles comportent un genre particulier de railler avec les Dames, qui peut avoir son prix. Gueret en juge autrement (6): » Montreüil, dit-il, a » quelque connoissance du monde; mais » il est plein de mauvaises plaisanteries, » qui ne consistent que dans une cer- » taine liberté de dire tout ce qui lui » plaît, sans considérer comme il le faut » dire. «

(5) Parmi ses vers, au jugement de Ménage, il y en a de très-beaux.

(6) Dans la Promenade de Saint Cloud, p. 181.

ARTICLE VI.

Saumaise.

BAſnage a dit (1) en parlant de M. Lantin (2), que ce Sçavant avoit eu un commerce ſi familier avec le grand Saumaiſe, qu'il auroit pû donner un *Salmaſiana* de tout ce qu'il avoit recueilli de la converſation de cet homme incomparable. En effet, on lit dans le *Lantiniana* (3), que M. Lantin avoit été non-ſeulement en commerce de lettres avec Saumaiſe ; mais même qu'il avoit lié une étroite amitié avec lui. Voici de quelle manière on y fait parler M. Lantin lui-même. » J'ai eu » pluſieurs converſations avec M. de » Saumaiſe, lorſqu'il revint paſſer quel- » ques mois à Dijon l'an . . . . Il » paſſoit toute la matinée & toute la

(1) *Hiſt. des Ouv. des Sçav. Février* 1696. *pag.* 284.

(2) *Jean-Baptiſte Lantin. Voy.* ſon *Art.* dans la *Biblioth. des Aut. de Bourgogne*, par M. l'Abbé Papillon.

(3) Manuſcrit, *Art.* 226.

„ Saumaiſe répondit : *joignés à tout ce*
„ *qu'il y a de Sçavans au monde, & vous*
„ *& M. de Mauſſac, je vous tiendrai tête*
„ *moi ſeul.* "

Je pourrois relever ici quelques Auteurs modernes, qui ont hazardé de fauſſes anecdotes ſur le compte de Saumaiſe, & blâmer juſtement ceux qui ont refuſé des loüanges à ſa prodigieuſe érudition. On ſçait qu'un bel-eſprit de ce ſiècle a oſé fermer la porte du temple du goût à ce Sçavant ; & que cette ſingularité n'a pas généralement déplu : je m'imagine cependant qu'elle n'a rien ôté à ſa gloire, & qu'une vie du grand Saumaiſe intéreſſeroit & amuſeroit encore aujourd'hui, pourvû qu'on y raſſemblât exactement tous les faits curieux dont elle ſeroit ſuſceptible, & qu'elle fût écrite d'un ſtyle vif & brillant. En effet, il ſeroit bien étonnant qu'un homme qui a mérité tant d'éloges, & qui a été le héros de la République des Lettres dans un beau ſiècle, ne fût point au goût du nôtre.

M. Chevreau remarque (6) que Saumaiſe, étant même jeune, paſſoit pour le plus grand homme de toute l'Euro-

(6) *Voy. Chevræana, Tom.* I. *p.* 129.

pe, ſelon Scaliger & Caſaubon ; mais il étoit aigre dans ſes réponſes, quand on avoit une opinion contraire à la ſienne, & qu'on la ſoutenoit avec hauteur. Il avoit au reſte de la tendreſſe pour ſes amis, & il ne mépriſoit jamais ſes inférieurs, quelque diſtance qu'il y eût entr'eux & lui. Sorbière le peint avec des traits à peu près ſemblables (7). Lorſque j'exhortois, dit-il, M. de Saumaiſe à mieux digérer ſes ouvrages, il me répondoit qu'il jettoit de l'encre ſur du papier aux heures que les autres jettoient des dés, ou des cartes ſur une table, & qu'il ne faiſoit cela que comme un jeu, & en forme d'honnête divertiſſement. Toutefois il faiſoit le brave ſur le papier ; de telle ſorte qu'il ne ſembloit plus être celui qui avoit paru ſi doux & ſi modeſte en ſa converſation.

Saumaiſe nâquit le jour du Vendredi Saint, le 15 Avril 1588, à dix heures du matin. C'eſt dans cette même année que la ville de Semur, ſa patrie, fut brûlée & preſque réduite en cendres ; & que le Duc & le Cardinal de

(7) *Lettr.* LXII. *p.* 430.

Guiſe furent mis à mort (8). M. de la Marre interrogeant un jour Saumaiſe ſur le tems de ſa naiſſance, celui-ci lui cita d'abord ce vers de Tibulle, qui fait alluſion à la fin tragique de ces deux Princes :

Cùm cecidit fato Conſul uterque pari (9),

Un des plus grands admirateurs de Saumaiſe dit, que l'incendie de ſa patrie, arrivé préciſément le jour de ſa naiſſance, fut un préſage de ſes vaſtes lumières & de ſa ſcience profonde ; de même qu'Alexandre le Grand étant né le jour que le Temple d'Ephèſe fut brûlé, cet évènement ſembloit prédire que ce Prince dût être un jour un grand guerrier, & conquérir le monde entier.

J'ai lû dans la vie manuſcrite de Saumaiſe, que ſa femme ayant ſongé qu'elle touchoit un Luth, dont toutes les cordes s'étoient tout d'un coup démontées ſous ſes doigts, il l'engagea à s'arrêter à Auxerre, dont ils n'étoient

(8) Le 23 Décemb. 1588, dans le Château de Blois.

(9) *Eleg. V. verſ.* 18.

pas fort éloignés, l'assurant que ce songe signifioit qu'elle devoit bientôt accoucher ; ce qui arriva ce jour-là même, comme il l'avoit prédit. Jules-César Scaliger (10) raporte un rève singulier que sa mère avoit fait, & qui eut un effet conforme aux prédictions de quelques bonnes femmes du pays. Je me souviens, ajoute Scaliger, que ma mère, quelquefois pour badiner, & d'autres fois aussi quand je la fâchois, avoit coutume de m'appeller *Paris* ; le dérangement de nos affaires ne prouva que trop par la suite la vérité du songe.

J'ai trouvé parmi les papiers d'un Sçavant, ami de Saumaise, quelques traits anecdotes sous le titre suivant :

SALMASIANA.

M. Saumaise disoit, en parlant d'un ample Commentaire qu'il avoit commencé sur Epictète, & duquel nous n'avons qu'une petite partie, que toutes les opinions des Sçavans de l'Anti-

(10) Dans son Comment. sur le Livre d'Hippocrate *de Insomniis*, *Amst. Jean Ravesteyn*, 1658. *in*-12. *Apotelesma* XLII. *pag*. 119.

quité touchant les points principaux de la Religion & de la Morale, revenoient à peu près au même; & que la plûpart des disputes qui se font parmi les hommes en ces matières, ne roulent que sur des mots.

Quant aux Catholiques & aux Protestans, il ne mettoit d'autre différence entr'eux, que celle qu'on voit entre les Religieux anciens d'un même Ordre, & les Réformés; disant que chez les Moines, l'observance de la règle s'étant relâchée avec le tems, on avoit été obligé d'introduire la réforme, & que la même chose étoit arrivée dans la Religion Chrétienne.

Il ne croyoit pas que la réunion des Catholiques avec les Protestans sur le fait des Religions fût possible, ni que le dessein de Grotius & de la Milletière pût réussir.

Feu M. de Xaintonge, Avocat Général au Parlement de Bourgogne, lui fit quelques objections sur le fait de l'Eucharistie, pendant qu'il étoit à Dijon en 1642, auxquelles il répondit de même.

Il disoit qu'au tems que la Religion Catholique étoit reçûe en Hollande,

il n'y avoit rien de ſi fréquent que d'entendre des hiſtoires du retour des eſprits & des apparitions ; & que depuis le changement de Religion, on n'en parloit plus.

Je l'ai ſouvent oui parler des Anges & des Démons, ſurtout au ſujet du Démon de Mâcon : il ſembloit approuver l'opinion des Anciens, qui ſe voit dans Plutarque au Traité de la ceſſation des Oracles, & qui paroît avoir été celle de Démocrite rapportée dans un paſſage de Sextus Empiricus (11) ; ſçavoir que les Démons avoient une grande connoiſſance de toutes choſes ; qu'ils apparoiſſoient ſouvent aux hommes, & leur prédiſoient l'avenir ; & qu'ils vivoient long-tems, mais qu'ils n'étoient pas immortels.

Pour les ſonges, il en racontoit d'aſſés merveilleux : comme celui que fit ſa femme étant près d'Auxerre ; & cet autre qu'il eut lui-même, lorſque M. Brulart, premier Préſident du Parlement de Dijon, lui propoſa de le marier. Il lui ſembloit que M. Brulart, ſe promenant avec lui, avoit fait pré-

(11) *Lib.* VIII. *Adversùs Mathematicos*, *pag.* 311.

parer deux chevaux ; & que comme il voulut monter celui qui lui étoit destiné, la selle tournoit toujours, & qu'il ne put s'y tenir, ni le conduire. Il jugea par ce songe, que la proposition de mariage ne réussiroit pas. Il survint encore un obstacle assés considérable ; c'est qu'on ne put convenir s'il seroit marié au Prêche, ou à l'Eglise.

La dernière fois qu'il fut en Bourgogne, parlant des troubles qui étoient pour lors en Angleterre, il étoit fort du sentiment des Presbytériens, *qui Regem non ejectum aut interfectum, sed in ordinem redactum, & intra certos limites regnantem volebant.* Après la mort du Roi Charles, il écrivit contre eux en faveur du Roi son Successeur.

Touchant l'étude & les sciences, il disoit qu'il y avoit de certains livres qu'il falloit lire & relire continuellement ; d'autres qu'il suffisoit d'avoir lûs une fois, ou deux ; d'autres dont on devoit se contenter de lire quelques endroits, *Consulendi solùm per indices* ; & d'autres enfin, dont c'étoit assés de sçavoir le titre & le sujet, pour s'en servir en cas de besoin.

M. Bourbon, Professeur en Langue

Grecque, m'a dit que M. de Saumaise l'avoit assuré qu'il ne faisoit point profession de la Philosophie, mais seulement de la connoissance de l'Antiquité. Grotius parle de lui en ces termes :

Optimus interpres veteris Salmasius avi.

Quand il fut en Hollande, il n'avoit pas au commencement l'usage & la facilité de parler Latin dans les conversations ordinaires, comme tous les Doctes de ce pays-là ; de sorte qu'un jour dans un festin, comme on but à sa santé en ces termes : *Propino tibi, Domine Salmasi* ; il répondit : *Faciam tibi rationem.* Je tiens cela de M. Bourbon.

Je l'ai oui parler en conversation du dessein qu'il avoit de faire un Livre *de Aureo Justinianeo.*

Des diverses compilations qui ont été faites des Epigrammes Grecques.

Du tems que les coqs-d'inde ont été apportés en France, & par qui.

Des noms de familles, qui sont aujourd'hui reçus, qu'il disoit être la plûpart des changemens dérivés des noms de Baptême ; comme Pierre, Pierrot, Perrin, Piètrequin ;

les autres, des noms du pays où ils étoient nés, Champagne, Picart, &c. d'autres, des noms de métiers, le Tellier, Pelletier, Verrier, Marchand, &c. d'autres, des ſobriquets, le Camus, le Grand, le Petit. Enfin des noms de Terres.

Des poiſſons foſſiles, que M. Bourdelot lui dit avoir été trouvés au Reſſillon, près de Salſe.

Des hommes doctes. Je l'ai entendu expliquer ſon ſentiment ſur les Sçavans qu'il avoit connus.

Il diſoit que M. Gaulmin manquoit de jugement, & que de pluſieurs ouvrages qu'il promettoit, il n'en donneroit pas un ſeul; mais qu'il étoit bon pour cauſer, & ſe faire écouter par les ignorans; qu'il n'oſeroit rien produire qui pût ſouffrir l'épreuve des gens ſçavans.

Il penſoit de même, que M. Guyet ne feroit jamais imprimer ſon Térence, de crainte qu'on n'écrivît contre lui, ſçachant bien que ſes penſées & ſes corrections ſur cet Auteur ne feroient pas approuvées.

Il croyoit que M. de l'Eſcale n'étoit point deſcendu des Princes de Vérone,

Il racontoit que Casaubon avoit coutume d'écrire tous les soirs ce qu'il avoit fait le jour, & qu'il appelloit ces Mémoires *Acta Diurna*, dans lesquels il y avoit d'assés plaisantes choses, comme celle-ci : *Deus bone ! Hodiè Catellus meus pectine meo pexus est.*

Il ne pouvoit souffrir la Version que Godefroy a faite de *Philostorgius*. Il ne faut pas être aussi sçavant que M. de Saumaise, pour la trouver très-mauvaise.

Il parloit quelquefois de M. Descartes, qu'il avoit vû en Hollande, auquel il avoit promis de porter à son retour une relation de l'esprit folet de Mâcon, pour l'éclaircir sur cette matière des Démons, desquels M. Descartes avouoit franchement qu'il n'avoit pas grande connoissance, ajoûtant qu'il n'avoit jamais nourri ni Anges, ni Démons.

Il faisoit beaucoup plus de cas du Père Sirmond, que du Père Pétau : ce dernier, selon lui, avoit de l'esprit & de la lecture ; mais il manquoit de jugement.

Il avoit une estime particulière pour Messire Omer Talon, Avocat Géné-

ral au Parlement de Paris.

Dans les partages qu'il fit avec ſes frères, ſes amis, qui furent employés pour terminer quelques difficultés, diſoient que c'étoit un très-pauvre homme pour les affaires.

Dans le tems que le Cardinal de Richelieu mourut, M. Beautru s'employoit auprès de ce Miniſtre pour faire retenir M. Saumaiſe en France, en lui donnant une penſion de douze mille livres : M. Saumaiſe diſoit qu'il auroit peine à s'accommoder d'une penſion du Roi en France, parce qu'il faudroit beaucoup de tems & de ſoins pour en ſolliciter le payement; mais qu'il accepteroit volontiers cet engagement & la jouiſſance d'une terre, ſi le Roi vouloit lui accorder cette grace.

Je produis ici une Lettre d'un homme très-verſé dans la littérature, où l'on trouvera des anecdotes aſſés curieuſes concernant Saumaiſe.

Lettre de Sorbière à M. de la Marre.

PARIS, 2 Janvier 1661.

MONSIEUR,

L'honneur que vous m'avés fait de

m'écrire par le R. P. Jacob, ne m'a pas donné les premières connoiſſances que j'ai de votre mérite. Il y a long-tems que feu M. Petit, mon oncle, m'avoit parlé de vous; & je n'ai pas d'ailleurs ſi peu de commerce avec les Doctes, que je ne ſçache depuis pluſieurs années le rang que vous tenés parmi eux. J'ai eu le bonheur de converſer deux ans aſſés familièrement avec feu M. de Saumaiſe, de qui j'étois voiſin à Leyden, où je pratiquois la Médecine. Je le viſitois exactement deux fois la ſemaine, & je me rendois chez lui particulièrement le Dimanche au ſortir du dîner, parce qu'il n'alloit pas au prêche le ſoir, & qu'ainſi nous demeurions ſeuls, deux ou trois heures, après quoi j'étois bien aiſe de voir la compagnie qui y arrivoit. Il s'y formoit un cercle de quinze, ou vingt perſonnes de remarque, telles qu'étoient MM. Lempereur, de Laët, Golius; & il y avoit beaucoup de plaiſir & de profit en ces converſations. Nous étions la plûpart du tems autour d'un grand feu, dont il occupoit un coin, & Madame de Saumaiſe tenoit l'autre, ſe mêlant dans tous nos diſcours, & ne

permettant pas qu'aucun ſe retirât, ſans avoir reçu quelque trait de ſa raillerie. Je puis donc vous dire, Monſieur, après avoir beaucoup étudié M. Saumaiſe, que je l'admirois bien autant en ſes entretiens familiers, que dans ſes Livres. On avoit même de la peine à le faire parler; mais lorſqu'il étoit en train, il faiſoit paroître une grande fécondité de penſées, & une vaſte érudition. Je me ſouviens d'y avoir amené un Gentilhomme François, qui ne l'avoit jamais vû; & en y allant, nous nous propoſames de le faire parler de la chaſſe. Nous le mimes ſur ce diſcours-là; & mon ami, en revenant, me dit qu'un vieux Veneur, tel qu'il étoit, n'en eût pas ſçû diſcourir plus pertinemment: il étoit fort étonné qu'un homme de cabinet & de manuſcrits, & d'ailleurs ſi mal à cheval, en avoit pû tant apprendre. Car il ne parloit pas ſeulement de ce qu'il avoit lû dans les Auteurs; mais de ce que l'on ne peut ſçavoir qu'après avoir battu bien du pays, & fait mourir force gibier. La converſation étoit ſouvent infeſtée (pour me ſervir d'un terme, qui exprime le dépit

que nous en avions) par un Professeur en Philosophie, nommé David Stuart, Ecossois, qui contredisoit maussadement à la plûpart des choses qui y étoient avancées ; & ce *tousseux* nous faisoit perdre beaucoup de l'entretien de M. de Saumaise, à qui nous nous plaignions de ce qu'il ne rembarroit pas assés ce rêveur, lui qui avoit accoutumé de poursuivre à outrance des gens qui osoient lui résister.

Oro, qui Reges consueris tollere : cur non
Hunc Regem jugulas ? Operum hoc (mihi crede)
tuorum est.

Il s'éleva une guerre considérable vers la fin de sa vie, lorsque j'étois en Hollande ; & j'y portai les armes en suivant le parti de votre Héros. Je veux parler, Monsieur, de celle qui s'émut entre lui & feu M. de Spanheim, au sujet de M. Morus (12), avec lequel

(12) Sorbière le 22 Avril 1661, s'en expliquoit ainsi à M. de la Marre : J'ose vous prier instamment de traiter doucement dans votre vie de Saumaise notre Monsieur Morus, qui eut quelque démêlé avec lui à son retour de Suéde. Il seroit bon d'étouffer cela, pour diverses rai-

ensuite il a eu quelque chose à démêler ; mais le premier y étoit déja péri. Vous avés lû ce que j'en ai touché dans une de mes Lettres à M. Patin (13). Je ne puis pas vous dire tout ce que M. de Saumaise m'a écrit en se plaignant de notre ami commun, qui est encore en vie. Mais sur l'affaire de l'autre, j'ai plusieurs lettres à vous communiquer : car comme elle dura trois ans, elle ne finit que lorsque je demeurois à la Haye ; & notre Général m'informoit presque tous les jours de ce qui se passoit de son côté. Lorsqu'il vit qu'il ne pouvoit pas faire placer Mo-

sons publiques & particulières, que je ne puis pas vous dire. Mais tant y a, que ce sont deux amis, gens de rare mérite, & que le sujet de leur mésintelligence est indigne d'eux. En expliquer le détail, ce seroit obliger celui qui reste, à publier beaucoup de choses qu'il ne manqueroit pas de recueillir, & à entreprendre quelque fâcheux écrit contre la mémoire d'une personne, qui n'a pas été sans avoir ses défauts & ses ennemis.

(13) *Voy. les Lettres & Discours de Sorbière ; Paris* 1660. *in*-4°. la *Lettr.* LXIVe. adressée à Patin, *page* 442, a véritablement quelque raport à celle que je publie, & y peut servir d'addition.

rus à Hardewick, il résolut de le faire appeller en Zélande ; & à ces fins, il se servit du crédit que M. Thibaut avoit à Middelbourg, dont il étoit Bourg-Maistre. Il fallut faire voir que Morus n'étoit point Amyraliste, ni enfariné, comme l'on disoit, des opinions de Saumur. Car il y avoit alors parmi les Protestans une espèce de parti, qui a produit des contestations opiniâtres, dont ils ne sont revenus, que par l'autorité de leurs Synodes nationaux, auxquels finalement ils se sont soumis. A ce dessein, & dans cette vûe, Morus avoit prononcé à Genève deux Oraisons Latines, l'une à la loüange de Calvin, & l'autre pour exhorter les Sçavans à ne point troubler la paix de l'Église. M. de Saumaise les fit imprimer en Hollande, avec un magnifique témoignage que la Ville & l'Académie rendoient à l'orthodoxie de leur jeune Professeur. Il mit au devant un avertissement du Libraire, fort injurieux à Spanheim, qui y étoit désigné comme calomniateur. Spanheim qui n'ignoroit pas que ce ne fût une pièce de son adversaire, n'osa pourtant point s'en plaindre ouvertement,

& fit ſemblant de croire que j'en étois l'Auteur. Il me fit dire par M. Heidanus, Profeſſeur en Théologie, que j'euſſe peut-être bien fait de ne pas me déclarer ſi ouvertement contre un homme, qui pouvoit me rendre ſervice, qui étoit alors Recteur de l'Académie, & qui avoit plus de moyen de porter mes intérêts, que celui à qui je tâchois de complaire. Je lui répondis que Morus étoit mon ancien ami; mais que je ne laiſſois pas d'honorer ſon antagoniſte, & que j'avois le portrait de l'un & de l'autre dans ma ſalle; que j'en parlois dans toutes les compagnies avantageuſement, & que j'étois autant incapable d'écrire contre l'un que contre l'autre; de ſorte que je ferois bien connoître que je ne pouvois pas être Auteur d'une Préface injurieuſe à un homme pour lequel j'avois une grande eſtime. Là-deſſus je me propoſai de lui rendre une viſite; mais auparavant je paſſai chez M. de Saumaiſe, à qui je racontai en préſence du P. Jarrige les reproches que M. Heidanus m'avoit faits: je n'en avois pas achevé l'hiſtoire, que M. Spanheim entra: car il n'y avoit pas encore une

entiere rupture, & leur guerre se faisoit avec quelque civilité. M. de Saumaise ne le laissa pas long-tems sans lui parler de Morus, & lui dire que pour le justifier, il avoit fait imprimer ses deux Harangues; qu'il y avoit mis une Préface, & que c'étoit une chose dont il ne s'étoit point caché; que M. Spanheim en avoit néanmoins prétendu cause d'ignorance, & qu'il avoit voulu battre le chien devant le lion, en m'accusant d'en être l'auteur. Là-dessus on en vint aux injures; Madame de Saumaise s'en mêla: Spanheim fut appellé calomniateur, Saumaise eut un démenti; & ils en fussent même venus aux mains, sans le Père Jarrige & moi. Ils ne se virent plus: je rompis avec M. Spanheim, & m'attachant tout-à-fait à M. de Saumaise, je lui dédiai une Dissertation de feu mon oncle, *de jure Ecclesiæ Edictis Principum, non armis quæsito*, &c. que vous avés peut-être vûe. Il m'en remercia par une très-belle lettre, dont je vous enverrai la copie, si vous le souhaités; & comme elle étoit pleine de vertu & d'amitié (choses dont je n'estime pas qu'il faille jamais abuser,

pour en faire ſeulement parade avec les perſonnes envers leſquelles on ne veut pas les pratiquer) je fus fort aiſe d'être aſſuré de la poſſeſſion de ſes bonnes graces & de ſon eſtime. Mais comme il paſſa en Suède, & que je revins en France, je ne ſçais ce que devint cette amitié & cette confiance qu'il avoit priſe aux reſpects que je lui avois rendus; en conſidération deſquels il avoit eu avec moi pluſieurs entretiens à cœur ouvert, que je n'ai jamais révélés à perſonne. Cependant, s'il en faut croire M. Morus & M. Voſſius, il ne me rendit pas de bons offices, ni lui, ni ſa femme, ſur laquelle ils rejettent le blâme de cette petite ingratitude: car il détourna la Reine Chriſtine de la penſée qu'elle avoit eue de m'appeller en ſa Cour. Je m'en plaignis à lui, ſelon ma coutume, de ne garder rien dans le cœur où il y ait du venin, & de m'éclaircir promptement avec mes amis; & il m'écrivit peu de tems avant ſa mort, que je ne devois point ajoûter foi à deux perſonnes, qui s'étoient déclarés ſes ennemis. Vous ſçavés mieux que moi tout ce qui regarde ſa méſintelligence avec M. Mo-

rus, qui a été une affaire domeſtique, dont je n'ai pas bien appris le détail; mais je me perſuade qu'il eût bien pû ſe paſſer d'en faire tant de bruit. Pour ce qui eſt d'Iſaac Voſſius, il s'eſt plaint fort ſouvent à moi, que cet homme, après avoir fait valoir auprès de ſa Reine de Suède l'amitié dont M. Saumaiſe l'honoroit, & lui avoir fait naître l'envie de voir un ſi grand perſonnage, fit tout ce qu'il put pour empêcher qu'il n'entreprît ce voyage. Mais de tout cela je penſe que M. Saumaiſe d'aujourd'hui, qui eſt, à mon avis, celui que nous nommions alors M. de Meluſſeau, eſt mieux inſtruit que moi, & je ne puis pas vous en donner de plus amples mémoires. Je vous entretiendrois au long de pluſieurs autres choſes, ſi je ſuivois l'inclination que j'aurois de renouveller agréablement les idées d'un tems, que je n'ai pas tout-à-fait mal employé; & je dreſſerois ici volontiers l'éloge de M. de Saumaiſe, ſi vous n'aviés entrepris ce noble travail, & ſi je ne m'étois déja aſſés expliqué dans la dédicace que je vous ai indiquée. J'ai ſatisfait à ce que vous m'aviés commandé, & je profi-

terai toujours avec beaucoup de joie des occasions que j'aurai de vous témoigner combien je vous honore.

ARTICLE VII.

Histoire Naturelle. Pline.

Mr. Tremblet a fait de curieuses recherches, & a beaucoup écrit sur les Polypes : MM. Becher & de Jussieu en avoient fait la découverte avant lui. Les Polypes sont une sorte de transition de l'animal au végétal. S'il nous étoit possible de voir tous les corps animés arrangés dans leur ordre naturel, ceux qui se touchent immédiatement offriroient des différences si légères, qu'à peine en serions-nous frappés : comme ces différences sont infinies, elles ne deviennent sensibles à l'œil que par de grands intervalles ; & alors on perd de vûe, dans cette vaste distance, les dégrés & les nuances qui lient & enchaînent entre eux, par des progressions lentes & imperceptibles, les corps organisés & vivans.

Notre diſſipation, jointe à la foibleſſe de nos organes, ne nous permet de bien diſtinguer que des corps fort diſſemblables entr'eux ; cependant la nature telle que nous la voyons, nous paroît immenſe dans ſes variétés : que ſeroit-ce donc ſi tous les objets, qui échapent à nos ſens, nous étoient connus ?

Les vers, les ſangſuës, les limas aquatiques, les araignées, les lézards, &c. donnent des remplacemens aux parties dont on les prive. Le Père Pardie a deux chapitres concernant cette matière dans ſon Traité de l'ame des Bêtes : il cite même S. Auguſtin (1) au ſujet de ces réproductions, ainſi que ſur les animaux qui viennent de bouture, &c. Un habile Médecin, peut-être le plus grand Phyſicien de notre ſiècle, ayant eu la curioſité d'étudier la nature dans Ariſtote, a trouvé dans cette ſource abondante une infinité de découvertes, dont aujourd'hui les Modernes ſe font honneur injuſtement : il a eu la ſatisfaction de voir dans ſon Traité des Animaux pluſieurs recherches & beaucoup d'expériences sûres,

(1) *Lib. de Quantitate Animæ.*

La prévention contre cet ancien Philosophe, dont on se défie trop, & qu'on n'estime pas assés, est donc bien fausse. J'aime la pensée de Montagne, qui dit qu'Aristote remuoit tout.

❀

Dom Adoul, Chartreux, voulant amuser un peu sa solitude, s'avisa il y a quelques années de faire des expériences sur des reptiles & sur quelques insectes. Entr'autres, il avoit coupé la tête à une sangsuë, qui s'en trouva une seconde peu de jours après: il affectionna par la suite si tendrement cet animal, qu'il le nourrit avec une délicatesse & une sensualité très-recherchées. Cependant cette étude ayant offusqué son Prieur, Dom Adoul en reçut des ordres pour s'éloigner & changer de maison: il le fit; mais il mit de son voyage la sangsuë, en prit un soin infini, & l'a toujours conservée précieusement. Tous ses Mémoires ont été envoyés & donnés par l'Auteur même à M. de Reaumur.

❀

Quel respect ne doit-on pas à Pline? C'est

C'est sans contredit l'un des plus grands hommes de l'Antiquité (2) : c'est un Auteur qui a reçu des loüanges de tous les véritables Sçavans, & qui n'est méprisé que du vulgaire, comme l'a reconnu l'un de nos redoutables Critiques (3). *Plinius, tantus vir, ut non mirum sit, si vulgus illum improbet, quùm minimè sit Auctor vulgaris.* Ce n'est pas que ceux qui l'ont le plus loué, n'y ayent trouvé des défauts ; mais il y en a une bonne partie qui ne doit pas rouler sur son compte. Etoit-il obligé d'en sçavoir plus sur la Physique, sur la Médecine, sur l'Astronomie, sur les vertus des plantes & des minéraux, ou autres choses pareilles, qu'on n'en sçavoit de son tems ? Si sur d'autres faits qui tiennent du prodige, il a paru trop crédule, n'a-t'il pas eu cela de commun avec d'illustres Historiens ; & entr'autres Tite-Live, que je pourrois à ce sujet tourner en ridicule

(2) Voy. Pline le jeune, *lib.* 5. *Epist.* VIII. Aulu-Gelle, *lib.* 9. *cap.* IV. & *cap.* XVI. *Ger. J. Vossius, de Histor. Lat. lib.* I. *cap*, XXIX. *Hermol. Barbarus, in Præfat. J. Harduini ad Plin.*

(3) *Jos. Scaliger in Opuscul.*

aussi aisément, que Pline l'a été par tant d'autres ?

J'ai toujours pensé au contraire, comme je le fais encore, qu'il ne faut pas condamner légèrement d'aussi grands hommes : *Modestè, & circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum.* J'avoue qu'on ne doit pas les suivre dans leurs erreurs ; mais avant de prononcer contre eux, il faut voir s'il n'y a pas lieu de les excuser. La raison & l'équité le veulent, & même l'intérêt propre de tous ceux qui se mêlent d'écrire.

Après tout, quand Pline auroit fait quelques méprises, comme on ne sçauroit nier que cela ne lui soit arrivé, on doit en être moins surpris, que de ce qu'il n'en a pas fait davantage. Tout homme sage, qui considérera l'étenduë immense de son dessein, la quantité prodigieuse de connoissances & de curiosités qu'il renferme ; le nombre infini de Livres, où il a été obligé de les puiser, & cela au milieu des occupations que lui donnoient des emplois considérables, tant militaires que politiques, sera toujours saisi d'une juste admiration pour l'excellence de

son Histoire. Il dira avec la candeur d'Horace :

Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego
paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parùm cavit natura.

Il rira de ces fanfarons, qui incapables de connoître les beautés solides dont fourmille un ouvrage, se croient de grands personnages, pour y avoir découvert quelques légères taches. Il dira enfin, avec un des plus judicieux Critiques du dernier siècle (4), que quiconque parle mal de Pline, fait moins de tort à la réputation de ce grand homme, qu'à la sienne propre : *Non tantùm Pliniano detraxit nomini, quàm suo.*

ARTICLE VIII.

*Portrait de Madame de T***.*

MADAME de T*** est incontestablement brune, & de ces fem-

(4) *Vossius de Philosoph. cap.* 12. §. XX.

mes qui sans aucune régularité de traits, plaisent autant que les beautés les plus régulières. Elle a les yeux noirs, plus vifs que fendus ; les sourcils de même couleur, un peu trop épais : elle a la bouche passable ; un nez, dont on ne peut dire ni bien, ni mal ; le tour du visage assés beau, de grosses mains blanches, avec les bras assortissans ; la gorge d'un blanc & d'une tournure fort au-dessus du reste. Sa taille est aisée, quoiqu'elle penche vers l'embonpoint : sa physionomie ne désespère pas, & ses manières ne s'accordent pas mal avec sa physionomie. Pour de l'esprit, elle en a sans-doute ; la répartie vive, quelquefois juste, quelquefois judicieuse ; elle veut entendre finesse à tout ; ce qui fait croire que pour peu qu'on la poussât, elle tomberoit aisément dans le précieux. Elle entend raillerie, sans aimer à railler : elle a le cœur bon & noble ; mais la démangeaison de plaire la rend si généralement obligeante, que personne ne lui en tient compte : qui pourroit la guérir de cette maladie, en feroit une femme très-aimable ; il est vrai que la cure en seroit un peu difficile.

Elle ſacrifie mille petites bienſéances à l'envie de faire des conquêtes, & l'on diroit que les hommes ont épuiſé ſes airs gracieux ; ou, s'il lui en reſte pour les femmes, elle ne leur en fait part, qu'autant qu'elle croit avoir beſoin d'elles. En toutes choſes elle aime l'éclat & le fracas, ſur-tout en celles qui en demandent le moins, comptant pour beaucoup de paroître aimée, quand elle ne le peut être en effet. Elle eſt inégale, tantôt gaie, tantôt mélancolique, ſelon les différens intérêts de ſon cœur, qui change de moment à autre. Elle eſt fort propre à faire enrager quiconque l'aimeroit ſérieuſement ; malheur au malaviſé, qui entreprendra de lui plaire par un procédé régulier, & des ſoins délicats. La négligence & la diſſipation ſont les ſeules armes qu'il faut employer pour détruire ſes caprices. Mérités ſes reproches, ne lui en faites jamais ; enfin, faites taire la coqueterie par une coqueterie ſupérieure, vous avancerés vos affaires. Le Public qui ne juge que ſur les apparences, ne lui a pas rendu juſtice en pluſieurs occaſions. Pour moi, je me perſuade que

jusqu'à présent elle a donné un démenti à l'étoile de son mari ; je n'oserois répondre de l'avenir : mais j'affirmerois hardiment que Madame de T*** est aussi incapable de faire une grande passion, que de s'en contenter, quand elle l'auroit faite.

ARTICLE IX.

Préfaces.

VOICI une rodomontade, qui me paroît insupportable : c'est dans la Préface qu'Amelot de la Houssaye a mise à la tête de sa traduction du *Prince de Machiavel*. „ Cette traduction, „ dit-il, est si fidelle, que je pourrois „ me vanter qu'il seroit assés difficile „ d'en faire une, qui le fût davanta„ ge ; & si claire, que je ne crois pas „ qu'il s'y trouve rien, qu'il faille lire „ plus d'une fois pour l'entendre, quoi„ qu'il y ait dans l'original quelques „ endroits qui ne sont pas tout-à-fait „ intelligibles. " Dans le siècle passé, il en parut une en Latin d'un certain

Silvestre *Tegli de Foligno*, mais si périphrasée, que Machiavel qui a une expression laconique, y est à peine reconnoissable.

Les Préfaces de M. de Scudery sont pleines de gasconades & de sot orgueil (1). A la tête d'une de ses pièces de Théâtre (2), il a bien osé faire lui-même l'éloge de son esprit, & celui de cette Tragédie. » Comme toutes » les choses qui sont dans la nature, dit-» il, vont à leur centre, avec une mer-» veilleuse facilité, je sens bien que mon » génie s'élève plus aisément qu'il ne » s'abaisse, & que le style pompeux me

(1) En publiant à Paris une édition des Œuvres Poëtiques de Théophile (en 1662. in-12.) M. de Scudery se vante d'en avoir corrigé les épreuves si exactement, que quiconque achetera ce digne Livre, sans doute sera contraint d'avouer que c'est la première fois qu'il a bien lû Théophile. De sorte que je ne fais pas difficulté, ajoute-t'il, de dire hautement que tous les morts, ni tous les vivans n'ont rien qui puisse approcher des forces de ce vigoureux génie ; & si parmi les derniers, il se rencontre quelque extravagant qui juge que j'offense sa gloire imaginaire, pour lui montrer que je le crains autant que je l'estime, je veux qu'il sçache que je m'appelle *de Scudery*.

(2) *La mort de César*, *Tragéd.*

» coûte moins que le populaire, j'ai plus » de peine à faire parler des Bergers, » que des Rois ; & les maximes de la » morale & de la politique s'offrent plu- » tôt à mon imagination, que je n'y » trouve cette humble & douce façon » d'écrire, que demande un ouvrage co- » mique. « Et des loüanges de l'Auteur, passant à celles de l'ouvrage ; » Je sçais, » continue-t'il, que cette Tragédie est » dans les règles ; qu'elle n'a qu'une » principale action, où toutes les autres » aboutissent ; que la bienséance des » choses s'y voit assés observée; le Théâ- » tre assés bien entendu ; les pensées & » l'élocution assés proportionnées à la » grandeur de mon sujet ; & qu'enfin, si » je dois tirer quelque gloire de la » poësie, il faut que cet ouvrage me la » donne. «

M. de Scudery est-il plus modeste dans la Préface d'*Alaric*, lorsqu'il dit : » Pour moi, j'ai tant de facilité à » faire des vers, & à inventer, qu'un » Poëme beaucoup plus étendu que ce- » lui-ci ne m'auroit guère coûté da- » vantage . . . . Mais quoiqu'il ne » soit que d'onze mille vers, je crois que » les plus longs n'ont presque point

» d'ornemens, que l'on ne trouve dans » le mien.« Il se vante encore que peu de gens ont plus lû que lui; j'en suis d'accord : toutefois avec ses admirables talens & ses grandes connoissances, aucuns Poëmes ne sont moins lûs que les siens.

Il y auroit bien des corrections & des additions à faire dans la Bibliothèque des Romans; & l'Auteur auroit dû y donner plus de soins, connoissant parfaitement le goût du siècle pour les ouvrages frivoles. En parlant des *Amours de Lisandre & de Caliste*, par Daudiguier (3), il étoit nécessaire, ce me semble, de faire connoître la première édition de cette *Histoire Tragécomique du tems* (4), & d'indiquer surtout celle d'Amsterdam (5), qui contient une traduction Allemande de ce Roman à côté de l'original. La plûpart de nos Bibliothécaires donnent

(3) C'est ainsi que l'Auteur signe son nom, & non pas d'*Audiguier*, comme on l'écrit dans la Bibliothèque des Romans, *pag.* 51.

(4) Paris, Toussaint du Bray, 1615. *in*-8°.

(5) Imprimée à deux colonnes, chez Jean de Ravesteyn, en 1660. *in*-12. avec fig. *Voy.* les *Remarq. Critiq. sur le Diction. de Bayle*, par M. l'Abbé Joli, *verbo* d'*Audiguier*.

ARTICLE X.

Observations de Critique & de Littérature.

IL parut il y a quelques années à Paris des Mêlanges critiques, sous le titre de *Singularités Historiques & littéraires* (1). En parcourant ces Recueils, j'y ai trouvé des traits curieux & des points d'Histoire bien éclaircis; mais on y voit si peu de singularités, que je doute que Dom Liron (2), qui en est Auteur, ait intitulé ainsi son ouvrage : pourquoi donc nous dit-on dans la Préface, que le titre annonce assés heureusement le dessein de l'Auteur & la nature de son travail? *La singularité est une manière extraordinaire d'agir, de penser, de parler*, &c. *de celle de toutes les autres : c'est une marque de bizarrerrie, ou d'orgueil*

(1) En 4 *vol. in*-12. Le premier *Tom.* chez *Didot* en 1738.

(2) *Voy.* sur ce Père la *Biblioth. Histor. & Critiq. des Auteurs de la Congrégat. de St. Maur*, par Dom Philippe le Cerf de la Viéville; *la Haye, Pierre Gosse*, 1726. *in*-12. *pag.* 109.

(3). En matière d'ouvrages d'esprit, tout ce qui est contre l'usage commun soit dans les sentimens, soit dans le style, passe à juste titre pour singulier. Dom le Cerf en fournit un exemple, tiré d'un ouvrage même de Dom Liron (4). *La mort lui est arrivée*, est une expression fort singulière, selon la remarque de Dom le Cerf, aussi bien que celle dont le Père Liron se sert assés fréquemment, *la Gaule Chrétienne dit*, pour exprimer le sentiment de Messieurs de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Christiana*. Mais de sçavantes Dissertations, des remarques pleines de critique & d'érudition, telles que sont celles de Dom Liron, peuvent-elles être justement appellées des *Singularités Historiques & littéraires* ?

Qu'on mette hardiment parmi les Singularités littéraires la façon dont la Demoiselle de Gournay finit le recueil de ses Œuvres. » Si ce livre me » survit, dit-elle, je défens à toute » personne, telle qu'elle soit, d'y ajoûter, diminuer, ni changer jamais au-

(3) *Voy.* le *Diction. de l'Académ. Franç.* au mot *Singularité.*

(4) C'est-à-dire, la Bibliothèque Chartraine.

„ cune chose, soit aux mots, ou en la
„ substance, sous peine à ceux qui
„ l'entreprendroient, d'être tenus pour
„ détestables aux yeux des gens d'hon-
„ neur, comme violateurs d'un sépul-
„ cre innocent; & je supprime même
„ tout ce que je puis avoir écrit ci-
„ devant, réservé la Préface des Essais
„ en l'état que je la fis imprimer l'an
„ passé (5), si je n'ai le loisir de l'a-
„ mender avant mourir. Les insolences,
„ voire les meurtres de réputation que
„ je vois tous les jours en pareils cas
„ en cet impertinent siècle, me por-
„ tent à lâcher cette imprécation. "
Toute ridicule qu'est cette défense, elle se trouve néanmoins dans les deux éditions des Œuvres de l'Auteur : la première sous le titre de l'*Ombre de la Demoiselle de Gournay, Œuvre composé de Mêlanges* :

(5) Elle avoit publié cette Préface bien auparavant dans un Livre intitulé : *Le Proumenoir de Michel de Montaigne, par sa fille d'alliance; avec quelques Poësies, & une Préface des Essais, par la même. Paris, Langelier*, 1599. in-12.

L'homme est l'ombre d'un songe, & son ouvrage
est son ombre (6).

La seconde intitulée : *Les Avis, ou les Présens de la Demoiselle de Gournay* (7). Cette dernière édition, à la tête de laquelle on voit son portrait, & au bas, deux vers assés singuliers, est augmentée d'un Discours préliminaire à Sophrosine ; de deux Traités sur la médisance ; d'un second Discours de l'Institution du Prince ; de deux Chapitres de la défense de la Poësie & du langage des Poëtes ; d'un Article de la témérité, & de la Version du VI^e. Livre de l'Enéide.

Peut-être que l'imprécation singulière de la Demoiselle de Gournay lui avoit été inspirée par Juste Lipse, qui défendit expressément qu'on publiât aucun de ses ouvrages posthumes, à l'exception de quelques-unes de ses Lettres ; voici les termes dont

(6) *Paris, Jean Libert*, 1626. *in*-8°. *de* 1202 *pag.*

(7) *Paris, Toussaint du Bray*, 1635. *in*-4°. *de* 860 *pag.* Mademoiselle de Gournay appelle cette seconde édition, le Frère de l'ombre,

il se sert dans son Testament : *Si quis aliter, quocumque fine aut titulo, sacer atque intestabilis esto ; & Deus vindicato in ipso, posterisque. Caveat.* Cela n'empêcha pas qu'on n'en imprimât quelques-uns (8).

La Singularité originale, ou imitée, que la Demoiselle de Gournay adressa au Public, lui valut par la suite quelques avantures fort risibles qu'on mit sur son compte, des quolibets très-piquans, entr'autres les Epigrammes & les Soupes à la Grecque, & la visite des trois Racans ; farce ridicule, copiée sans doute de la Comédie des trois Orontes, l'une des pièces de l'ancien Théâtre François des mieux conduites & des plus plaisantes (9).

Vincent Paravicin fit imprimer à Basle en 1713, un petit volume (10) de Singularités attribuées aux Sçavans : quoique le Livre soit assés médiocre,

(8) *Voy.* les Mémoir. du Père Niceron, *Tom.* XXIV. *pag.* 116.

(9) Par M. de Bois-Robert, Abbé de Châtillon sur Seine, imprimée à *Paris*, *Augustin Courbé*, 1653. *in*-4°. *Voy.* aussi à ce sujet le I. *Tom.* des Anecdotes littéraires, *pag.* 224.

(10) *In*-8°. contenant trois Centuries.

on

on peut dire au moins à la loüange de l'Auteur, qu'il ne s'y est point écarté du sujet que promet le titre. En effet ce sont quelques particularités remarquables sur la vie, les mœurs, les ouvrages, &c. des gens de Lettres, qu'il a rassemblées en 300 articles. Abraham Heydanus, célèbre Théologien, composa en 1648, un Discours qu'il intitula : *Singularia Sacræ Scripturæ*, où il avoit pour principal objet les merveilles & les choses admirables qu'offre l'Ecriture Sainte. Crenius publia en 1705, une Dissertation *de Singularibus Scriptorum*, où il juge du style & de la méthode de quelques Ecrivains ; mais comme il n'a point rempli le sujet de son titre, Paravicin s'en est emparé à bon droit, pour le mettre lui-même à la tête de son Recueil des traits singuliers concernant les plus illustres Sçavans.

Il est étonnant que les disgraces & les outrages qu'éprouvent si souvent les Auteurs de la part du Public, ne les dégoûtent point d'écrire, & ne leur

inſpirent pas l'amour d'une douce oiſiveté. Combien y en a-t'il, qui joüiroient encore d'une brillante réputation, s'ils avoient été inſenſibles aux vains honneurs de la preſſe ; s'ils n'avoient jamais comparu aux tribunaux de la Critique, & ne s'étoient point exposés à l'humeur aigre & pétulante d'un Journaliſte ſatyrique ? La gloire littéraire a ſans doute des appas bien ſéducteurs pour les beaux-eſprits & les gens de Lettres. L'Abbé de Marolles, dont un Auteur moderne a inſulté les manes d'une manière ſanglante, ce même Abbé, comme s'il eût prévû les injures qu'on devoit lui faire encore après ſa mort, détournoit fort plaiſamment ſes amis de l'amour & de l'étude des Belles-Lettres. Après leur avoir dédié ſes Mémoires ; „ J'ai „ oublié de vous dire, pourſuit-il, „ que je ne conſeille à aucun de mes „ proches, ni de mes amis, de s'ap„ pliquer, comme j'ai fait, à l'étude, „ & particulièrement à compoſer des „ Livres, s'ils penſent que cela ſerve „ à leur gloire, ou à leur avancement. „ Je ſuis convaincu que de toutes les „ perſonnes de l'Etat, il n'y en a point

„ de plus négligées, que celles qui s'a-
„ donnent aux Lettres; & le petit nom-
„ bre des bienheureux en ce genre-là
„ (je n'en connois aujourd'hui que
„ deux ou trois) ne doit pas en impo-
„ ser, ni faire de conséquence à tous
„ les autres. Je sçais ce qui en est par
„ ma propre expérience, & par celle
„ de quelques-uns de vous, & de plu-
„ sieurs qui sont morts, & que j'ai
„ connus, sans que je m'imagine qu'on
„ ait dessein de me faire changer d'a-
„ vis. "

Quelque sage que soit ce conseil, d'ailleurs donné par un homme à qui, comme il le dit lui-même, l'expérience l'avoit dicté, je ne vois pas qu'on y ait fait beaucoup d'attention : la multiplicité des ouvrages qui ont paru depuis la mort de l'Abbé de Marolles, prouve même que cette manie est incurable : c'est que l'espoir des avantages qu'on en retire, quoique très-rarement, flate plus que la crainte des désagrémens inévitables ne rebute.

❀

Les deux Discours de Mencken sur

la charlatanerie des Sçavans, fournissent des particularités fort agréables. On y apprend que des hommes illustres dans la République des Lettres, sont tombés dans des erreurs si grossières, qu'ils n'ont pû éviter les railleries les plus piquantes. Muret fit des vers Latins, que Joseph Scaliger prit pour un ouvrage d'un ancien Auteur. Sigonius composa un Traité de la consolation, sous le nom de Cicéron. Nodot n'a-t'il pas créé ces prétendus fragmens, qu'il attribuë à Pétrone ? Nos Antiquaires ont produit un grand nombre de médailles supposées. Que de Sçavans, avec respect & dans la plus grande sécurité, ont fait usage de manuscrits faux & contrefaits! La science prodigieuse du Père Kirker s'est trouvée en bute à la plus vive plaisanterie. On dit que des jeunes gens ayant dessein de se divertir à ses dépens, firent graver sur une pierre informe plusieurs figures de fantaisie, & enterrerent cette pierre dans un endroit où ils sçavoient qu'on devoit bâtir dans peu. On fouilla effectivement dans ce lieu quelque tems après, & on trouva la pierre, qu'on porta au

Père Kirker, comme une chose singulière. Ce Père ravi de joie travailla alors avec ardeur à l'explication des caractères qu'elle contenoit, & parvint enfin, après bien de l'application, à leur donner le plus beau sens du monde (11). Mencken raconte du même Jésuite une Histoire qui n'est pas moins amusante. Un des amis de ce Père lui présenta une feuille de papier de la Chine, sur lequel il avoit inscrit des caractères qui parurent dabord tout à fait inconnus au P. Kirker. Après bien des veilles inutiles & des peines perduës, un jour ce même ami vint faire l'aveu de son imposture au bon Père, & ayant aussitôt présenté ce papier mystérieux au miroir, le sçavant Jésuite y reconnut facilement des

(11) M. Simon (*pag.* 5. *Tom.* 2. de ses *Lettr. édit.* de *Rotterdam* 1704.) observe que le Père Kirker avoit pris plaisir à débiter des rêveries semblables à celles de Guill. Postel. Il est certain que ce bon Père étoit un peu visionnaire. On en trouve une preuve dans les *Acta Litteraria* de Struvius, *Fascicul.* VIII. pag. 61. *Kirkeri China*, (L'Histoire de la Chine) *est vera autoris phantasia : sic autem judicatur eò quòd Patres Jesuitæ nuper reduces facti, pleraque in illo libro improbent.*

caractères Lombards, qui ne l'avoient si fort embarrassé, que parce qu'ils étoient écrits à l'envers. La Physique & l'Histoire Naturelle ne sont pas moins sujettes aux fourberies & aux bons tours de charlatans. En voici un exemple récent & assés remarquable. M. Huéber (12), jeune Etudiant en Médecine, s'étant senti beaucoup d'inclination pour l'Histoire Naturelle, s'y livra avec tant d'ardeur, que cette étude se changea bientôt en une passion violente. Comme il s'appliquoit surtout à faire une collection des plus rares pétrifications, & que sa curiosité l'engageoit à ne rien épargner dans la recherche des pierres figurées, quelques plaisans, pour lui faire illusion, fabriquerent plusieurs pierres, qui représentoient des sujets fort extraordinaires, & furent les jetter au hazard sur les montagnes, & dans les lieux où M. Huéber alloit le plus souvent à la découverte. Aussitôt qu'il en eut trouvé quelques-unes, il les montra à ses amis, & les invita à se transporter avec lui sur la place, pour y ramasser & ad-

(12) George-Loüis Huéber, de Wirtzbourg, ville de Franconie.

mirer ces trésors précieux, ces prodiges de la nature. M. Huéber ne put considérer long-tems avec tranquillité tant de merveilles : son imagination s'alluma ; il chercha les causes Physiques de ces phénomènes, rassembla ses idées bizarres, & rangea ses prétenduës pétrifications dans un ordre systématique. Sa folle passion s'augmentant de jour en jour, quelques filoux entreprirent de faire tourner à leur profit son erreur, & entrerent en commerce de ces pierres factices avec M. Huéber, qui par la suite y dépensa d'autant plus d'argent, que ces marchands y tailloient, ou y incrustoient des représentations plus mystérieuses, ou plus parfaites. Enfin, notre curieux naturaliste s'avisa au mois de Mai 1726, de soutenir une Thèse sur cette matière, dans laquelle il présenta au Public ces ouvrages de l'art pour de véritables productions de la nature ; & après avoir été abusé lui-même tant de tems, communiqua son erreur à tout son auditoire. Mais quelle honte pour M. Huéber, d'avoir fait imprimer la même année cette Dissertation

ridicule (13) ; & d'y avoir joint de très-belles figures, qu'il suffit au Lecteur d'appercevoir, pour être en défiance sur la vérité de tant de pièces rares ! L'Auteur, après s'être efforcé de prouver la possibilité de ses pierres figurées, après avoir expliqué la manière dont il s'imagine que la nature les forme, indique les Sçavans qui ont travaillé sur ces espèces de pétrifications. Cet ouvrage est divisé en XIV Chapitres, & orné de XXI planches, qui offrent dans un certain arrangement ces pièces factices, ces productions naturelles supposées, ces pierres taillées, ces terres cuites, incrustées & figurées selon le caprice des fourbes, qui y avoient représenté non-seulement des insectes, des fleurs, des reptiles, des oiseaux, &c. mais même y avoient inscrit des caractères Hébreux, & si artistement disposés, qu'ils formoient des noms & des phrases en-

(13) *Lithographiæ Wirceburgensis ducentis lapidum figuratorum, à potiori insectiformium prodigiosis imaginibus exornatæ, specimen primum ; Dissertatio inauguralis, Præside Joanne-Bartholomæo-Adamo Beringer, Wirceburgi, Philip. Willem. Fuggart, 1726. in-fol. de 96. pp.*

tières : ce dernier prodige méritoit bien un Chapitre particulier (14), que M. Huéber donne ſous le titre de *Lapides Idiomorphi.* Quelque tems après la publication de ſon Livre, ayant été averti de la fraude & de la malice de ſes correſpondans, il ſupprima bien vîte tous les exemplaires qu'il put recouvrer ; ainſi ceux qui ont échapé à ſes recherches, paſſent pour de rares monumens de l'entêtement, de l'ignorance & de la ſimplicité de M. Huéber.

Notes critiques ſur le Livre intitulé : Cymbalum Mundi.

Il y a quatre éditions du *Cymbalum Mundi*, ouvrage de plaiſanterie, & ſelon quelques-uns, mêlé d'impietés, compoſé par Jean-Bonaventure Deſperiers (15). La première édition imprimée à *Paris* en 1537, chez *Jean Morin*, *in*-8°. la ſeconde en 1538, à *Lyon*, par *Benoît Bonyn*, *in*-16. Ce

(14) C'eſt le XII^e^.

(15) Voy. ſur le *Cymbalum Mundi*, le XXIII^e^. *Tom.* de la *Biblioth. choiſie* de Jean le Clerc 2^e^. *Partie*, *Art.* V. *pag.* 453.

Bonyn n'eſt autre que Michel Parmentier, qui y a mis une petite Eſtampe, qu'on trouve dans pluſieurs autres de ſes Livres. La troiſième eſt de 1711, à *Amſterdam*, chez *Proſper Marchand*, *in*-12, de 144 *pag.* Ce Libraire y a ajoûté un avertiſſement curieux (de 6 *pag.*) avec une Lettre critique, dans laquelle on fait l'Hiſtoire, l'analyſe & l'apologie de cet ouvrage. La quatrième édition porte encore le titre d'*Amſterdam* (quoiqu'elle ſoit de *Paris*) chez le même Imprimeur 1732. *in*-12, de 243 *pag.* En ſupprimant l'Avertiſſement de l'édition de 1711, on y en a ſubſtitué un plus étendu (de 30 *pag.*) qui n'auroit pas dû exclure le premier. Cette dernière édition eſt augmentée des notes de M. de la Monnoye, & de pluſieurs remarques communiquées par d'autres Sçavans. Au reſte M. de la Monnoye ne paroît pas avoir heureuſement découvert les vrais noms de quelques-uns des interlocuteurs du *Cymbalum Mundi*. Par exemple, *Rhetulus* n'eſt point certainement l'anagramme de *Thurelus*, ou Pierre Turrel; c'eſt bien plutôt celle de *Lutherus*. Un véritable Sçavant, qui ne

passe point sa vie à des vetilles & à des rapsodies littéraires, m'a fait part de son sentiment sur un autre personnage de l'un des dialogues du *Cymbalum Mundi*; on verra qu'il a raison de ne pas prendre *Drarig*, comme l'a fait M. de la Monnoye, pour Charles-Girard de Bourges, ou pour Jean Girard de Dijon, gens peu connus dans la République des Lettres : la remarque de ce Sçavant me semble très juste ; on peut assûrer du moins qu'elle n'a pas le ridicule d'une conjecture en l'air.

Drarig, dans le second Dialogue du *Cymbalum Mundi*, est évidemment l'anagramme de *Girard*. Mais quel est ce Girard, qui figure avec Luther & Bucer déguisés en *Rhetulus* & *Cubercus*? Je pense que c'est le fameux Erasme : voici sur quoi je fonde cette conjecture. *Girard* est le même nom que *Gérard*, ou *Gérart*. C'est le sentiment de *Gérard-Jean* Vossius (16) : *Aliqui pro eo* (il s'agit de *Gerartus*) *Girardum scribunt*. Ménage le dit après Vossius, dans son Dictionnaire Etymologique, au mot *Girard*. On y trouvera, sans

(16) *De vitiis Sermonis, lib.* 1. *cap.* 10.

aller plus loin, qu'Erasme s'appella d'abord *Gérard de Gérard*; & on y verra quel rapport il y a entre *Gerardus Gerardi*, & *Desiderius Erasmus.* Voilà un Girart, qui assortit Luther & Bucer occupés à la recherche des vérités révélées. Erasme écrivit contre Luther en 1522, sur l'article du libre Arbitre; & Luther lui répondit avec sa vivacité & sa hauteur ordinaire, pour le moins. Aussi l'Aûteur du *Cymbalum* met-il *Drarig* aux mains avec *Rhetulus*, & la querelle est assés animée. *En voilà*, dit *Drarig* (17), *une pièce, qui est de la vraie pierre Philosophale.* Cette *pièce* est l'article contesté. Plus bas (18), *Drarig* se plaint que *Rhetulus* lui a fait *perdre en ung moment tous ses labeurs depuis trente ans.* Au tems de la contestation Erasme avoit cinquante-cinq ans; il pouvoit donc y avoir trente ans qu'il étudioit la Religion: on ne peut guère s'y mettre avant 25 ans; & on ne peut pas dire qu'Erasme s'y soit mis plus tard, si l'on fait attention à la multitude de ses ouvrages Théologiques. Je remarque de plus que *Dra-*

(17) Pag. 86. édit. de 1711.

(18) Pag. 87.

rig & *Cubercus* ne se parlent point, parce que Bucer & Erasme n'ont eu aucun démêlé. Il paroît par plusieurs endroits des ouvrages d'Erasme, qu'il estimoit Bucer, qui étoit beaucoup plus modéré & plus traitable que Luther; & si l'on y prend garde, Cubercus n'est ni emporté, ni querelleur: il parle de *dilection*; il parle avec modestie de ses découvertes.

J'ai lû avec plaisir un Recueil de bons-mots, de proverbes, de maximes, &c. intitulé : *Gasparis Ens Epidorpidum Libri* II. C'est un petit *Ana* (19), que l'Auteur donna pour pressentir le goût du Public, & pour servir de prélude à un gros volume de Propos de table, (*Apparatus convivialis*) qu'il préparoit depuis long-tems. Le titre d'*Epidorpidum* exprime avec beaucoup d'énergie, selon cet Auteur, le caractère de son Livre, où l'on trouve des pensées, des saillies & de ces jolis petits contes faits pour servir au sortir de table, d'amusement & de

(19) Imprimé à Cologne en 1619. *in*-12.

récréation aux gens agréables & de bonne humeur. Il y a dans cet ouvrage, comme dans tous les *Ana*, marchandise mêlée ; *Socratis urbanitas*, *mordacitas Diogenis*, *Aristippi lepos*, *Ciceronis dicacitas*, &c. Les bons-mots de Cicéron n'y sont pas oubliés ; car ce grave Orateur étoit un redoutable plaisant : témoin un certain Vatinius, qui avoit pris le parti de badiner lui-même de ses jambes tortes, pour aller au devant des railleries piquantes qu'en auroit pû faire Cicéron.

Mais voici un échantillon de la pièce, c'est-à-dire, un chapitre de ce volume, que je tire au hazard, & qui a pour texte ces mots :

Il y a des hommes souvent plus rusés que le Diable.

Certain Moine qu'une trop longue abstinence impatientoit, s'avisa un jour dans sa cellule de faire cuire un œuf à la lumière de la chandelle. L'Abbé qui faisoit sa ronde, ayant vû par le trou de la serrure le Moine occupé de sa petite cuisine, entra brusquement, & l'en reprit avec aigreur : de-

quoi le bon Religieux s'excusant, dit à son Abbé que c'étoit le Diable qui l'avoit induit à tentation, & qui lui avoit inspiré cette ruse. Tout aussitôt parut le Diable lui-même, qui étoit caché sous la table, en disant : *tu en as menti, chien de Moine ; ce tour là n'est pas de mon invention ; & c'est toi, morbleu, qui viens de me l'apprendre.*

✾

Il est d'une grande utilité de faire connoître les ouvrages manuscrits, qui quoiqu'ensévelis dans la poussière des Bibliothèques, ou cachés dans le fonds du cabinet de quelques particuliers, peuvent devenir publics par de bons extraits. Que de volumes entièrement perdus pour nous, si par cette industrie Photius n'avoit trouvé le moyen de nous les conserver en partie ! Mais c'est la justesse du goût & les lumières de la Critique, qui doivent déterminer dans le choix des Livres manuscrits qu'on veut livrer à l'impression. Les uns, par un mérite essentiel, en deviennent dignes incontestablement ; les autres, par une singu-

larité remarquable, peuvent être transmis à la postérité : c'est dans ce dernier genre qu'est une paraphrase de l'Oraison Dominicale (20), dont je suis possesseur. Elle est intitulée : *La Princesse des Oraisons, ou les attraits ravissans de notre Père céleste, tirés de l'excellence merveilleuse de l'Oraison Dominicade, pour nous élever à la jouissance des biens du Ciel : par Maître Barthèlemi Thélioux, Docteur en Théologie, Curé & Chanoine en l'Eglise Paroissiale & Collégiale de S. Genès de Thiert, Notaire Apostolique & Juge ordinaire.* Cette vaste paraphrase est partagée en VII Livres, divisés eux-mêmes par un grand nombre de Discours. Les citations en différentes Langues y sont semées avec prodigalité ; & l'Auteur n'a pas voulu surtout qu'on ignorât qu'il étoit grand Rabin : les matières que traite le Docteur Thélioux, n'ont pas moins de prix que les passages qu'il raporte ; par exemple, *la déification de l'homme prouvée par autorités : que Dieu a tellement créé l'homme droit, qu'il peut se courber : des cinq Demoiselles de Chambre de la Princesse : l'Oraison Dominicale*, &c. L'Au-

(20) Gros *in*-4°. de 600 pages.

teur, après avoir parlé de plusieurs marques du pélerinage de l'homme en cette vie, fait de sçavantes Dissertations sur les règles du voyageur; delà, il se jette dans les Cieux, & en publie fort au long les merveilles : il prétend que par ces mots *in Cœlis*, nous sommes invités à lever la tête aux Cieux, & conclud par les mêmes paroles, que ce monde est une prison, où nos ames sont violemment détenuës : enfin, *sur quelles choses se peut étendre la puissance du Diable; que le plus grand mal de l'homme est l'homme-même; de la signification & emphase de la Diction Amen.* On voit par le détail des Chapitres, combien l'Auteur a fait entrer de différens sujets dans son ouvrage pour y donner l'agrément de la variété. Il a voulu traiter sa matière non-seulement avec érudition, mais encore avec une scrupuleuse attention sur l'orthodoxie des sentimens, & sur le choix des termes propres. Et afin que toutes les formalités fussent observées dans son Livre, on y trouve pour préliminaires, selon la mode du tems, une grande quantité de vers & d'éloges; même l'anagramme du nom de

l'Auteur : *Bartholomæus Theliouxius ; ut ſol, lux vitæ haberis homo* : avec le milliaire, *non. Octob.* 1635. Mais donnons quelques extraits de l'ouvrage-même.

M. Thélioux a riſqué des traductions en vers, par leſquelles on peut juger de ſon talent pour la Poëſie. Je prens au hazard la XXVI^e. Epigramme de Claudien :

In Sphæram Archimedis.

Jupiter in parvo cùm cerneret æthera vitro,
Riſit, & ad ſuperos talia dicta dedit :
Huccinè mortalis progreſſa potentia curæ ?
Jam meus in fragili luditur orbe labor.
Jura poli, rerumque fidem, legeſque Deorum,
Ecce Syracuſius tranſtulit arte ſenex.
Incluſus variis famulatur ſpiritus aſtris,
Et vivum certis motibus urget opus.
Percurrit proprium mentitus Signifer annum,
Et ſimulata novo Cynthia menſe redit.
Jamque ſuum volvens audax induſtria mundum
Gaudet, & humanâ ſidera mente regit.

» Jupiter admirant dans un verre ſes poles,
» D'une bouche riante aux Dieux dit ces paro-
» les :
» Voyés où va l'eſſai des agiles humains !

» Mon œuvre ſera-t'il contrefait par leurs
» mains ?
» Un vieux Archimédès, par ſon expérience,
» Change les droits du Ciel, & l'humaine
» ſcience,
» Et les ordres des Dieux ; un eſprit enfermant
» Dans l'enclos d'un cryſtal, les Aſtres gouver-
» nant.
» Un Soleil imité, ſuivant ſon Eclyptique,
» Au monde univerſel ſes rayons communique:
» La Lune tous les mois, par ſes rayons di-
» vers,
» D'une nouvelle face argente l'Univers :
» Ainſi l'eſprit humain oſe avec impudence
» De ſon globe & du Ciel ordonner la ca-
» dence. «

L'Auteur qui s'étend beaucoup ſur l'Euchariſtie, l'appelle pain continuel ; parce qu'on ne ceſſe pas, dit-il, de s'en nourrir ; & pour prouver cette continuité, il entre dans des deſcriptions Géographiques, & démontre que ce Sacrifice s'offre à toutes les heures du jour & de la nuit en divers climats de l'Univers. Nous avons aujourd'hui une feuille gravée, qui contient ces ſupputations, & par conſé-

quent la preuve que la Messe est continuellement célébrée dans le monde chrétien. Je ne suivrai pas le Docteur Thélioux dans tous ses écarts ; cet étalage d'érudition n'est point du goût de ce siècle : ce qui faisoit les Sçavans il y a 200 ans, feroit aujourd'hui des Pédans ridicules ; mais aussi je m'imagine que dans moins de deux siècles, certains beaux-esprits d'aujourd'hui seront méprisés & sifflés à leur tour. M. Thélioux montre une vaste science dans son Chapitre *de la signification du mot Amen* (21). De tous les caractères de l'univers, dit-il, il n'y en a point de si mystérieux que les Hébraïques : les Cabalistes osent promettre d'expliquer toute l'Ecriture Sainte par le moyen de la révolution des lettres & des points, & par la supputation des nombres signifiés par les caractères ; c'est pourquoi Orphée, très-puissant Opérateur par l'entremise des voies secrettes, dit qu'il faut bien se garder de changer les noms Hébreux, en tra-

(21) Voy. sur ce mot *Samuel. Petiti variar. Lection. Lib.* 1. *cap.* XVII. Cet Auteur à ce sujet n'est pas moins prodigue d'érudition que Thélioux.

vaillant de la sorte. Thélioux se sert de trois raisons pour établir les avantages de la Langue Hébraïque. 1o. Parce que Dieu nous a voulu donner sa Loi en cette Langue, & nous communiquer ainsi tous les oracles des Anciens. 2o. Parce qu'il connoissoit quelle force étoit cachée dans ces caractères formés selon les figures & les aspects célestes. 3o. Parce que les noms Divins s'expriment plus facilement & plus parfaitement par les formes & significations de ces Lettres : c'est pour cette raison que *Fr. Georgius Venetus* (22) les appelle *: veri alvei divinorum nominum in idiomate Hebræo cum suis Karacteribus, quibus illa nomina etiam Mysterio maximo descripta sunt.*

Fragment d'une Lettre de M. M**** *à M. l'Abbé Bonardi.*

Parmi les nouvelles littéraires dont vous m'avés fait part dans votre dernière Lettre, vous m'apprenés qu'on va publier enfin le quarante-quatriè

(22) *De Harmonià Mundi.*

me tome des Mémoires du Père Niceron : je souhaiterois bien que dans un Avertissement au Lecteur, le Libraire voulût corriger une faute assés considérable, qui se trouve au volume précédent, Article *Pradon*, & qu'on pourroit m'imputer, puisqu'il annonce que c'est moi qui ai fourni cet article. Je ne sçais comment il est arrivé qu'au lieu de suivre exactement mon manuscrit, & de mettre seulement N. *Pradon*, ce qui signifioit que j'ignorois le nom de Baptême de ce Poëte, on s'est avisé de lui donner dans l'imprimé celui de *Nicolas* (23). M. l'Abbé des Fontaines, qui étoit compatriote de Pradon, m'ayant un jour témoigné sa surprise sur la découverte de ce nom de Baptême, qu'il n'avoit jamais sçu, je me justifiai sur le champ, en rejettant avec raison la faute sur l'Imprimeur. Je me rappelle à cette occasion qu'il m'en montra une autre dans le même article, dont certainement personne que lui n'auroit ja-

(23) Cette faute a été copiée pag. 42, du Calendrier Historique des Théâtres, 1751, & ensuite par l'Auteur des Tablettes Dramatiques.

mais pû s'appercevoir. Il m'avoua qu'il étoit l'Auteur de deux vers que j'avois crû être de M. de Voltaire ; & il m'ajoûta que, selon toute apparence, en les citant, je m'étois servi d'une petite édition du Poëme de la Ligue imprimée à Rouen, dans laquelle il avoit rempli à sa fantaisie les lacunes d'une précédente édition de la Henriade. Je pense au reste que ces vers vous paroîtront fort impertinens dans la bouche de Saint Loüis, que l'Editeur fait parler ainsi :

„ En dépit des Pradons, des Perraults, des
„ Houdarts,
„ On verra le bon goût fleurir de toutes parts.

Cette anecdote qui décèle assés bien le caractère de l'Abbé des Fontaines, doit servir à mettre le Lecteur en garde contre quelques autres mauvais vers qu'il avoit glissés furtivement dans différentes éditions de la Henriade, & qui ne pouvoient être attribués que très-injustement à M. de Voltaire.

✿

Jean de Blancone, Toulousain, Re-

ligieux de l'Obſervance de S. François, à Paris, traduiſit en notre Langue, ſur la fin du XVI^e ſiècle (24), des *Conceptions* de l'Ecriture Sainte ſur le *Magnificat*, par Dom Céſar Calderari de Vicenze, Chanoine Régulier de Latran (25) : l'année précédente ce Cordelier, qui étoit grand Prédicateur, avoit donné au Public une traduction Françoiſe des Conceptions du même Auteur ſur le Pſeaume *Miſerere.* Calderari (26) en paraphraſant ces mots : *Fecit potentiam in brachio ſuo*, cite un Aphoriſme d'Hippocrate ſur la ſaignée : *Quandò morbus gravis & virtus conſtans*; on ne doit ouvrir la veine, que quand le mal eſt grand, & que le malade a encore beaucoup de force. Le genre humain étoit atteint d'une fâcheuſe maladie ; mais l'homme étoit ſi foible, que ſi on l'avoit ſaigné, il

(24) Imprimé à Paris, Laurent Sonnius, 1599. *in*-8°.

(25) Diviſées en XIV leçons, avec une addition du *Gloria Patri* : dédiées à Henri de Gondy, Evêque de Paris, avec l'anagramme du nom de ce Prélat : *Henricus de Gondy*, *Hoc ordine dignus.*

(26) Pag. 116. des Conceptions ſur le *Magnificat.*

en

en seroit mort. Alors Dieu *fecit potentiam in brachio suo*; il prêta son bras, & fit ruisseler la liqueur vermeille du sang innocent, pour guérir le genre humain.

❀

J'ai appris dans les nouvelles littéraires du premier tome de la Bibliothèque Germanique, qu'un Auteur avoit traité des habits de papier; & je me suis rappellé tout aussitôt quelques particularités, qui viennent assés bien à ce sujet.

Le Journaliste (27) remarque d'abord fort judicieusement, que les Allemands embrassent volontiers l'occasion d'écrire sur des matières curieuses. On n'a pas plutôt entendu parler, dit-il, des habits de papier, dont la mode a paru depuis peu en France (28), que M. Sig. André Flachs a publié une Dissertation sur cette matière. Il y dit que cette mode a duré à peine plus d'un demi-jour. Il prétend que l'invention n'en est pas nouvelle,

(27) A l'article des nouvelles de Leipsig, *pag.* 260.

(28) *Nota* qu'on écrivoit en 1720.

& qu'elle a été connuë des Anciens. Ce qu'ils pourront répondre, c'est que le papier dont l'Antiquité s'est servie, étoit d'une toute autre nature que celui dont il s'agit ici, puisqu'on en faisoit des voiles, des cordages, &c. On sçait même que les Anciens usoient de souliers de papier. Le Sçavant Saumaise, dans ses *Exercitationes Plinianæ* (29), dit expressément, que de l'écorce intérieure du papier les Egyptiens faisoient des habits. Par la même raison, Pline admiroit la coutume qu'avoient les Parthes d'écrire sur leurs habits, préférant cette sorte d'écriture à l'usage même du papier (30). C'est ce qu'imita, par respect pour l'Antiquité, François Pétrarque, qui écrivoit ses pensées en lettres d'or sur un habit de peau qu'il portoit : deux Auteurs raportent cette Anecdote (31) ;

(29) *Pag.* 1003, de l'édition de Paris, 1629.

(30) Voy. *Symmach. Lib.* IV. *Epist.* 34. & *Leonis Allatii Animadversiones in Antiquit. Etruscas*, *pag.* 127. *Paris*, *Sebast. Cramoisi*, 1640. *in*-4°.

(31) *Francisc. Bembius Elog. Lib.* 1. & *Joan. Philip. Thomasinus*, dans son *Petrarcha Redivivus.*

& obſervent en même-tems que cet habit n'étoit point doublé : ſans doute que Pétrarque le fit faire ainſi, afin de pouvoir écrire en dedans & en dehors ſes beaux vers Italiens, qu'on y voyoit chargés de corrections & de notes. On dit que Jean de la Caſe, Jacques Sadolet & Loüis Buccatello, à qui cet habit avoit appartenu après la mort de Pétrarque, le contemploient tous les jours avec plaiſir ; & qu'en 1527 la peſte ayant déſolé toute l'Italie, ces trois amis ſe retirerent dans la maiſon de campagne de Jean de la Caſe, où ils porterent ce beau Livre (ſi j'oſe ainſi parler) pour le conſidérer avec plus de loiſir (32). Philippe Rubenus

(32) Pétrarque avoit porté un habit plus reſpectable ; c'eſt l'habit Eccléſiaſtique, ſelon M. Poncy de Neuville, qui cite un certain Savellius, Auteur d'une Vie de ce fameux Poëte. Ce Savellius, que le Père Niceron n'a pas connu, quoiqu'il ait recherché aſſés exactement ceux qui ont écrit la Vie de Pétrarque, ou qui en ont parlé, prétend que Laure, en ſe retirant du monde, exhorta ſon amant avec tendreſſe à faire la même retraite ; & qu'en effet il l'imita : cette ſorte de converſion fait le ſujet d'une belle Elégie de M. Poncy. *Voy.* le *Mercure de France*, 1734. *Juin* 1er. *vol. pag.* 1065.

s'étend fort au long (33) sur les habits chamarés de vers & de différentes figures d'animaux ; & cite pour l'un de ses garans, Ausone dans ses Epigrammes *de Sabinâ Textrice simul & Poëtriâ.* Il est constant que du tems d'Homère il y avoit de ces sortes d'habits (34), puisque ce Poëte dit qu'Ulysse en portoit un tout couvert de figures de bêtes. Hérodote a écrit que les Massagètes peignoient des animaux sur leurs vêtemens, avec le suc des herbes. Les habits de triomphe étoient peints (35); Juvenal le témoigne en plusieurs endroits :

Et latum pictæ vestis considerat aurum.

On peut voir un Traité de Jules-César Boulanger (36), où il épuise cette matière, & indique tous les Au-

(33) Dans ses *Electa*, *lib.* II. *cap.* I. *pag.* 45. *Antuerp. Plantin*, 1608. *in*-4°.

(34) Voy. Lazar. Baïf, *de re vestiariâ*, *cap.* VII.

(35) *Vestis picta, palmata & triumphalis eadem.* Voy. *Histor. Fori Romani, Franc. Polleti*, *lib.* 3. *pag.* 334. *Duaci*, 1576. *in*-8°.

(36) *De Triumphis*, *cap.* XVIII.

teurs qui ont parlé après Pline des diverses couleurs & figures des habits triomphaux.

❦

L'Abbé de Choisi ayant fait une promesse de mariage à une certaine Demoiselle Gatebois, elle le poursuivit très-vigoureusement, & trouva de la protection. L'Abbé de Choisi voyant que cette affaire devenoit sérieuse, & même de la dernière conséquence pour lui, entreprit le voyage de Siam, & se fit Prêtre sur mer. Il écrivoit un jour à ce propos à un de ses amis : *voici bien une autre paire de manchettes, je me suis fait Prêtre.* M. de Saci, Avocat de la Demoiselle Gatebois, fit pour elle un *Factum* chargé de Faits & d'Anecdotes curieuses, qu'il supprima par la suite, ce qui l'a rendu fort rare. M. de Saci ayant brigué quelque tems après une place à l'Académie Françoise, fut voir l'Abbé de Choisi, qui lui dit : *vous avés été autrefois Avocat contre moi, je veux aujourd'hui être Avocat pour vous*; en effet il sollicita avec chaleur pour M. de Saci.

Un jour M. Danchet fut consulté

par un jeune Poëte sur une petite pièce qui commençoit ainsi :

Maison, qui renfermés mon aimable maîtresse.

M. Danchet interrompit le Poëte, & lui dit : *Monsieur, le mot de* Maison *est bas ; mettés* Palais. L'Auteur recommença son vers de la même façon : *Monsieur*, repartit M. Danchet, *je vous ai déja dit de mettre* Palais. *Hé ! Monsieur*, répliqua le Poëte, *comment voulés-vous que je mette* Palais, *tandis qu'elle est à l'Hôpital ?*

Molière, dans le Médecin malgré lui, fait parler un homme qui prie Sganarelle de rendre sa femme muette : celui-ci lui répond qu'il ne peut faire cela ; mais que s'il veut, il le rendra sourd. Cette plaisanterie se trouve dans les Remarques de Sorel sur son Berger Extravagant, & Sorel l'avoit prise dans Rabelais.

✻

M. d'Urfé, le fameux Auteur de l'Astrée, a possédé dans sa belle Bibliothèque un manuscrit sur velin, grand *in-folio* & fort épais, orné de

vignettes, de lettres grises & de dentelles, lequel contenoit la première traduction en François de l'Histoire Romaine de Tite-Live. On sçait qu'elle est de Pierre Bercevie (37), Prieur de Saint Eloy de Paris, qui la dédia au Roi Jean. Au-dessus de l'Epître dédicatoire on voit une mignature exquise, qui représente ce Bénédictin à genoux devant le Roi, & lui offrant cette traduction à laquelle il travailla par l'ordre de Sa Majesté. Bercevie n'a traduit que trois Décades de Tite-Live : la première, qui se trouve dans son ordre ; la troisième, qu'il a plû à ce bon Moine d'intituler la seconde ; & la quatrième, à laquelle il a donné le titre de la troisième Décade. Ce Père rend compte au Roi dans l'Epître dédicatoire, de ses autres ouvrages, & surtout de sa traduction de Tite-Live, qui est précédée d'un chapitre de la *Déclaration des mots, qui n'ont point de*

(37) Parmi les Manuscrits de M. Colbert, qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi, on trouve la traduction des trois Décades de Tite-Live, par Pierre Bercheure ; & dans un autre exemplaire, de la première Décade seulement, le Traducteur y est appellé Berceure.

propre François; c'est-à-dire, l'explication de quelques termes répandus dans Tite-Live, lesquels ne peuvent se rendre en notre Langue par aucuns mots équivalens, mais seulement par des périphrases. A la fin de la table des chapitres, on lit ce vers :

Scriptor qui scripsit, cum Christo vivere possit. Amen.

Ces mots, à mon avis, ont quelque chose de fort remarquable : c'est qu'ils signifient que ce manuscrit est copié à la plume ; car je prétens qu'on écrivoit aussi au pinceau. L'uniformité des manuscrits prouve qu'on les dessinoit & peignoit avec soin. En effet s'ils avoient été écrits à la plume, chaque main ayant un caractère différent, & une écriture qui lui est propre, de même qu'on le voit aujourd'hui, les manuscrits anciens n'auroient pas une ressemblance si exacte : malgré le genre particulier de l'écriture de ce tems, les Copistes, suivant la différente disposition de la main, auroient varié ; & enfin les copies n'auroient jamais pû être si semblables les unes aux autres,

tres, & ſi parfaitement imitées par la plume, qui eſt plus libre, plus hardie, & moins ſervile que le pinceau: on n'a qu'à les confronter pour s'en convaincre. La Règle de S. Benoît vient à l'appui de ma conjecture; la copie des livres y eſt ordonnée aux Moines dans des termes, qui autoriſent mon ſentiment: *paginam pingat digito, qui terram non proſcribit aratro.* Du Cange, dans ſon Gloſſaire, fait mention du *paginator*: ce n'eſt pas le Copiſte qui peint l'écriture, c'eſt le Peintre des vignettes & des grandes lettres; *Magnarum litterarum Miſſalium, Biblia, & librorum cantualium optimus pictor & paginator.*

Au reſte, le manuſcrit de M. d'Urfé eſt paſſé dans la Bibliothèque de Jacques-Auguſte de Chevanes, Avocat au Parlement de Dijon. Le Père Bougerel, dans la Vie de Tite-Live (38), dit qu'on trouve cette édition manuſcrite dans la Bibliothèque de Sorbonne, écrite ſur velin, & enrichie de vignettes en taille-douce. Geſner

(38) Inférée *pag.* 181, du v^e. *Tom.* des *Mém.* du Père Niceron.

(39) donne un article de *Petrus Berthorius, Pictaviensis. Denique*, dit-il, *ad instantiam Joannis Regis Franciæ, Titum-Livium in Gallicam linguam convertit. Claruit anno* 1360. Il mourut, selon la Croix du Maine, en 1362. Draudius le nomme Berchorius (40).

Les Langues ont pris sans doute leur origine des sons : c'est le sentiment de Guillaume Isbrantz Bontekoë, Hollandois, dans la relation de son voyage aux Indes Orientales (41), lorsqu'il écrit qu'en 1619, ayant jetté l'ancre sur la côte de l'Isle de Sainte Marie, qui est fort proche de Madagascar, les habitans leur apporterent des pommes, des citrons, du ris, & leur faisoient entendre qu'ils avoient des vaches, des moutons, des veaux & des poulets, & cela par un langage universel ; car ils contrefaisoient, dit-

(39) Dans sa *Biblioth.*

(40) Voy. *Bibliotheca Classica.*

(41) *Pag.* 7. de l'*édit.* de M. Thévenot, 1663.

il, le cri de tous ces animaux, au lieu de nous les nommer.

Pomponius Mela dit (42), qu'en Thrace les parens ne se mêloient point de marier leurs filles ; mais que ceux qui étoient à la tête des affaires publiques, vendoient les belles, & que du prix qui en revenoit, on dotoit les laides. M. Chevreau, dans son Histoire du monde, observe la même chose des Assyriens, qui avoient coutume à certains jours de l'année de faire conduire les filles sur une place publique, & là de les délivrer pour femmes à ceux qui les achetoient. Les belles se vendoient chèrement ; mais l'argent qu'on en retiroit, étoit donné à de jeunes hommes pour épouser les laides.

Nostradamus n'a point été Prophête. J'entens par Prophête un homme qui annonce l'avenir, & qui l'annonce sûrement. Il faut convenir que la qualité & la fonction de Prophête n'ont été accordées qu'à ces personnages extraordinaires, envoyés de la part de Dieu pour annoncer aux hommes ce qu'il jugeoit à propos de leur révéler. Le don de prophétie est un don de

(42) *Lib.* II.

Dieu, qui ne s'accorde qu'à peu de gens, pour de grandes raisons, & pour prédire des faits intéressans, comme étoient dans l'ancienne Loi le retour de la captivité de Babylone, le rétablissement du Temple, les quatre grandes Monarchies, les circonstances de la vie & de la mort du Messie. Il y a une grande différence entre les promesses que Dieu lui-même a faites aux Patriarches, d'un libérateur, d'une nombreuse postérité, d'un établissement dans la terre de Canaan, & les prédictions des Prophêtes. Les promesses sont nettes & sans ambiguité; les prédictions sont envelopées sous des expressions figurées, peu propres à fixer l'idée, & qui ne se vérifient qu'après l'évènement: de plus, elles ne sont point en grand nombre. Jesus-Christ a prédit à ses Apôtres, qu'ils souffriroient pour son nom; mais que sa doctrine seroit toutefois annoncée & reçûe par toute la terre. Il a prédit le malheur qui devoit arriver à la ville de Jérusalem & à ses habitans, & la destruction du Temple; il en a même fixé le tems par la désignation des circonstances; il a encore annoncé la fin du

monde, mais ſans déſignation de tems; c'eſt à peu près tout ce qu'il a bien voulu nous révéler: Je fais toutes ces remarques pour arriver à cette juſte concluſion, que nous ne devons pas reconnoître dans Noſtradamus le don de Prophétie.

ARTICLE XI.

Suite des Obſervations de critique & de littérature.

SORBIÉRE, ſoit par un effet de ſon zèle pour les Lettres, ſoit dans la vûe des petits profits qu'il tiroit de ſes relations avec les Sçavans, étoit devenu leur correſpondant, & établiſſoit dans ſon cabinet, en quelque endroit du monde qu'il fût, une eſpèce d'entrepôt pour les gens de Lettres: ſon commerce étoit fort étendu, & ne ſe bornoit pas ſeulement en Europe. Lorſqu'on vendit la Bibliothèque de Samuel Petit, on annonça à la tête du Catalogue imprimé en 1645, *in*-4°. qu'il falloit s'adreſſer à M. Sorbière, qui étoit prépoſé pour négocier la

vente de ces Livres entre les acheteurs qui ſe préſenteroient, & les héritiers de Samuel Petit. Sorbière s'eſt toujours plaint ſi amérement & ſi hautement de ſa miſère, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait fait ſervir ſes talens & ſa ſcience aux néceſſités de la vie, & qu'il ait été ſouvent obligé d'y pourvoir par des moyens bas, & tout à fait indignes d'un vrai Philoſophe.

❧

Jacques Boileau, dans ſon Hiſtoire des Flagellans, & M. Thiers, dans la critique de cet ouvrage, ont trouvé une belle occaſion de Plagiat : l'un en liſant pluſieurs gros volumes de Jacques Gretſer, ſur l'uſage volontaire des diſciplines & du fouet ; & l'autre, les réponſes à ces Livres par quelques Sçavans qui, en chemin faiſant, n'ont épargné ni la perſonne de l'Auteur, ni les Jéſuites. Je ſerois en état de prouver que MM. Boileau & Thiers ont profité des longues diſputes de Gretſer avec ſes Adverſaires. Cependant il me ſemble que nos deux Théologiens François n'ont pas touché un certain point de controverſe fort agité

entre Gretser & ses Critiques. Il s'agissoit de sçavoir si Jesus-Christ avoit usé volontairement sur lui-même de la flagellation. Gretser nioit qu'il eût jamais mis ce sujet en question : il prétendoit avoir dit seulement, que de la flagellation de Jesus-Christ, on devoit conclure que la macération de la chair, & principalement l'usage de la discipline, étoient permis ; mais George Zecœman reprochoit au Jésuite avec un torrent d'injures, qu'il ne demandoit pas simplement, si Jesus-Christ avoit reçu la flagellation par les mains de ses bourreaux, mais s'il l'avoit exercée sur lui-même.

*

Il y a long-tems que je me suis apperçu que Colomiès étoit un Empirique littéraire, auquel il ne faut ajouter foi, qu'après avoir examiné attentivement ce qu'il veut faire croire. Dans le seul petit livre de sa Bibliothèque choisie, il y a quantité de choses qui ont besoin de preuves. Qu'on prenne garde à ce qu'il avance sur le Tertullien de Rhenanus en 2 *vol. in-8°*. Il dit que la paraphrase de Zephirus

ſur l'Apologétique de Tertullien ne ſe trouve entière que dans cette édition. Cela eſt très-faux : car cette paraphraſe eſt en entier dans l'édition de Tertullien imprimée à *Baſle* (1) : je l'ai vérifiée article par article. Colomiès met au nombre de ſa Bibliothèque choiſie une feuille volante, qui a pour titre : *Bibliotheca Janiniana* ; collection informe, qui ne fait honneur ni à l'Abbé Janin, ni à M. Dumay, qui en eſt Editeur. Les Auteurs y ſont raportés ſans ordre, & l'on n'y voit que des Ecrivains de rebut. Mais pourquoi M. Dumay, qui étoit ſçavant Juriſconſulte, a-t'il mis ſimplement dans la Claſſe des Auteurs de Droit, *Curtius*, *Conſilia Domini Geminiani*, *Socinus* ? Un autre auroit diſtingué deux *Fr. Curtius*, deux *Geminianus*, & trois Socins. Il eſt ridicule que Colomiès ait fait entrer dans une Bibliothèque choiſie une petite liſte d'ouvrages fort communs, qu'il a plû à M. Dumay de décorer du titre ſpécieux de *Bibliotheca Janiniana*.

(1) Chez *Froben*, en 1562, *in-fol.*

Le Père Jacques Coren, Cordelier, dédia en 1622, à Barthèlemi Camelin, Evêque de Fréjus, un ouvrage sous le titre de *Clypeus Patientiæ*, dont quelques Chapitres m'ont paru fort amusans. Je ne sçais si la multiplicité des éditions suffit pour garantir le mérite des Livres ; en tout cas, j'en ai vû une sixième de celui-ci (2). L'Auteur en faisant allusion dans son Epître dédicatoire au nom du Chameau, (*Camelus*) compose des louanges de cet animal l'éloge de son Mécène. Le Bouclier de la Patience est divisé en deux parties : dans la première, le Père Coren donne en général les moyens de consoler les affligés ; dans la seconde, il parcourt les différentes sortes de malheureux, que la patience peut consoler. Il débute par une Dissertation sur les Boucliers : delà il passe aux tribulations, dont la patience est l'unique remède. Non seulement il ne sert de rien de s'abandonner à la tristesse, dit-il ; *mais c'est une fâcheuse ressource* ;

(2) *Aucta & Illustrata*, *Coloniæ-Agrippinæ à Joannes Busæus*, 1661, *in*-12.

qui est encore pire que le mal. Il faut avouer que cette maxime, qui fait la matière du XXVII^e^. Chapitre de la première partie, n'est pas d'une pratique aisée dans la Morale. Mais il semble que les sujets de consolation qu'il offre aux malheureux dans la suite, ont quelque chose de plus intéressant. Il pénètre fort avant dans tous les états; la perte de la fortune, les calomnies de nos ennemis, les chagrins des Plaideurs, la solitude des Religieuses, les disgraces des Courtisans, l'ennui des veuves, les tracasseries du ménage, la misère des orphelins, la mauvaise santé des vieillards, les douleurs de la goute, de la pierre, l'horrible état des lépreux, les aveugles, les prisonniers, les galériens, les criminels condamnés au supplice: la patience est un baume souverain pour tous ces maux, & à tous ces malheureux. Il n'a pas même oublié les amans qui, brûlés de la passion la plus vive, s'affligent d'aimer sans retour: Ovide & Properce guident le Père Coren dans ce Chapitre. Il appuye des vers de ces Poëtes galans les passages des Pères qu'il raporte à ce sujet;

Omnes humanos sanat Medicina dolores :
Solus amor morbi non amat artificem (3).

Il met ſous les yeux des amans les peines qu'ils ſouffrent, & les folies qu'ils font. Que vous êtes inſenſés, leur dit-il, de riſquer pour une femme, votre vie, votre honneur & votre conſcience! Les dépenſes dans leſquelles votre maîtreſſe vous conſtituë, tant de lettres qu'il vous faut écrire, & ſouvent ſans avoir le plaiſir d'en recevoir des réponſes, l'eſprit & le corps brûlés, l'ame en voie de perdition : une femme mérite-t'elle qu'on s'expoſe à tant de dangers ? Cependant le Cordelier offre ſon baume de patience aux pauvres amans, que la violence de l'amour tourmente, en les aſſûrant que l'uſage de ce remède les guérira infailliblement des maux qu'ils endurent.

❦

J'ai vû un Teſtament de Claude de Damas, paſſé en la maiſon de *Jean Papon*, Licentié ès Loix, Lieutenant

(3) *Propert. Lib.* II.

Général de Roannois, au lieu de Crozet en Roannois, pardevant *Pierre Papon* & un autre, Notaires Royaux au même lieu, le 17 Mars 1528. Il y a apparence que *Jean Papon*, l'Arrêtiste, étoit un fils de ces deux-là. Il étoit Lieutenant du Baillif de Forêts; & il dit que cette Charge lui avoit coûté 2500 écus, ce qui étoit considérable pour ce tems-là : il ajoûte qu'ayant résigné cette Charge, ou pour mieux dire, celle de Lieutenant-Criminel qu'il y avoit jointe, à son fils aîné, (ce doit être vers 1565.) ce fils avoit usé envers lui d'une grande ingratitude; ensorte qu'étant tombé malade quelque tems après d'une maladie dont il mourut, il avoit institué un de ses frères au préjudice de son Père, lequel avoit été obligé de racheter encore cette Charge 2000 écus, pour les raisons qu'il raporte, ce qui arriva en 1582. Je crois que ce fils étoit Etienne Papon, sieur de Bouillon, dont on a imprimé en 1607, à la suite des Arrêts de Jean Papon, un Commentaire sur la Loi *Si unquam*, &c. car son Père convenoit qu'il étoit docte personnage. Son aîné s'appelloit en

effet Étienne, suivant les vers qui sont au devant du premier volume de son *Notaire*. Pour ce qui est de la Charge de Conseiller au Parlement de Paris, il est sûr que Jean Papon n'en a jamais été revêtu : cependant M. Huet a donné dans cette erreur en sa Lettre sur l'Auteur du Roman de l'*Astrée*, qui est à la suite de son Livre *de l'origine des Romans* (4), où il prétend que Jean Papon est représenté en ce Roman sous le personnage d'*Adamas* ; ce qui n'est peut-être pas impossible. Il dit encore qu'il avoit fort aidé M. d'Urfé dans la composition de ce Roman ; mais cela n'est pas vraisemblable, Papon devant être dans une extrême vieillesse, lorsque M. d'Urfé fut en état de commencer son *Astrée*. Il est pourtant vrai qu'il étoit fort ami de cette maison (5), comme il paroît par les Prologues de ses *Notaires*. A la fin de celui du premier volume, on voit

(4) Pag. 262.

(5) Papon avoit été Lieutenant sous M. d'Urfé, Baillif de Forêts, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes des ordres de Sa Majesté, Gouvern. de Messeign. les Dauphin & Enfans de France.

qu'il fut député par sa Province aux États d'Orleans en 1560. Je crois qu'il mourut en 1592. Voici sur quoi je me fonde. Scaliger, en ses *Scaligerana secunda* (6), où il donne d'ailleurs une fort mauvaise idée de la probité de Papon, dit : *per 63 annos fuit Judex*. En 1585 il l'étoit depuis 56 ans ; il le fut donc encore sept ans depuis. Sa femme étoit de bonne & grande maison de Blois, & mourut de regret de la mauvaise conduite de son fils aîné.

J'ai oui dire à un habile Jurisconsulte, que l'authographe des *Notaires* de Papon ne portoit point originairement ce titre, mais celui de *Notoires*. Cependant la troisième édition, ainsi que les précédentes, est intitulée : *Instrument du premier Notaire de Jean Papon* (7). Les figures gravées qui ornent le frontispice de cet ouvrage, sont comiques. On y voit surtout un Midas dans une attitude grotesque, au milieu de deux têtes d'ânes.

J'ai souvent remarqué qu'en Pro-

(6) Pag. 177.

(7) *Lyon*, *Jean de Tournes*, 1585. *in fol.*

vince, faute de secours & d'émulation, les gens qui avoient le plus d'esprit, de goût & de talens, sont restés dans une malheureuse médiocrité, & qu'au contraire ceux qui n'avoient même que de foibles dispositions pour les Arts, les Sciences, ou les Belles-Lettres, ont fait d'assés grands progrès dans leur genre, lorsqu'ils ont été dans les Capitales produire quelques essais de leur génie, & mettre au jour les fruits de leurs études. En effet quel avantage que de travailler sur les avis & sous les yeux des grands maîtres! Un jeune homme qui embrasse toutes les Sciences, & toutes les parties des Belles-Lettres, m'a fait lire autrefois deux Tragédies, qu'il avoit eu la témérité de composer à un âge, où à peine a-t'on les connoissances suffisantes pour juger sainement de l'art du Théâtre. Je ne pus lui cacher que ces pièces étoient pleines de défauts; mais je n'eus pas aussi l'injustice de lui refuser les loüanges dûes à quelques vers bien frappés, qui étoient répandus dans ces deux Poëmes. Il est des grands hommes qui ont rencontré des caractères neufs, qui ont créé de nouveaux

genres : ils ont trouvé tout dans leur propre fonds, & n'ont presque rien emprunté des autres. C'est une folie de penser qu'ils puissent transmettre des talens, des trésors, des dons singuliers, un beau génie, une grande étenduë de goût, qu'ils ont reçus de la nature, & perfectionnés par la réflexion & par un travail assidu. Envain aspirons-nous au mérite qui distingue ces hommes rares, si la nature ne nous a favorisés des mêmes avantages. On ne peut donner ni génie, ni esprit, ni talens : les qualités naturelles se perfectionnent, mais ne s'acquièrent pas. Qu'après cela mille personnes qui cultivent les Sciences & les Arts ne soient point étonnées, si avec de grands maîtres ils ne font aucuns progrès dans ce qu'ils entreprennent ; je le répète, il faut que la nature ait prodigué ses richesses dans un sujet pour l'améliorer ; c'est inutilement qu'on fait passer la charruë sur un fonds aride, sur une terre ingrate.

L'Abbé Barin recevoit en public les honneurs d'une traduction en vers François

çois des Epîtres & Elégies d'Ovide, qu'on lui a toujours attribuée. Cependant il est certain que le véritable Auteur de cette traduction est un homme de Lettres, pour lors Gouverneur de l'Abbé Barin, qui étoit fort jeune lorsque ces poësies furent imprimées. Le Maître, pour faire un peu sa cour au disciple, les lui offrit, & lui proposa de les faire paroître dans le monde sous son nom. L'Abbé Barin accepta d'abord le parti, sans prévoir combien cette adoption pouvoit lui nuire dans la suite. En effet, ces vers galans, & peu dignes de la plume d'un Ecclésiastique, indisposerent fortement Loüis XIV, contre l'Abbé, qui sans cela seroit parvenu sans doute à l'Episcopat : car ni son mérite, ni sa naissance n'y formoient d'obstacles. Il prit le petit collet après un dérangement de fortune dans sa famille ; mais cette métamorphose ne raccommoda point ses affaires. Il étoit fils d'un Maître des Requêtes, & mourut dans la dignité & les fonctions d'Archidiacre à Nantes. Au reste les vers qu'on lui attribuë, ne sont pas mal tournés, & je les trouve mieux assortissans au genre

Elégiaque, que la façon des Stances; dont s'est servi M. le Marquis de Villennes, pour traduire aussi quelques Elégies choisies d'Ovide.

❦

Histoire universelle du monde soûterrain, contenant la description des plus beaux antres & des plus rares grottes, caves, voutes, cavernes, & spélonques de la terre; avec l'Histoire de tout ce qu'elles ont de plus curieux, divisées en grottes de l'Ecriture Sainte, grottes des hommes, grottes des animaux, grottes des végétaux, grottes des minéraux, grottes des métaux, grottes des méthéores : ouvrage enrichi de figures en cuivre. Paris 1666. *in-fol.*

Jacques Gaffarel, qui n'a publié que le projet de ce Livre (8), en auroit fait un monument de folie & d'érudition. Il vouloit y traiter les matières les plus singulières, & de la façon la plus ridicule : il voit des grottes partout. L'homme lui paroît un animal tout *engrotté*, dont le corps présente mille cavités. Qui l'auroit crû, qu'une infinité de plantes, de fleurs, de feuil-

(8) Ce *Prospectus*, qui est rare, est imprimé en VIII. feuilles.

les & de fruits en eussent aussi fourni une quantité innombrable, pour faire jouer l'imagination de l'Auteur ? Il faut lui passer néanmoins l'histoire de quelques arbres, dont le tronc est si prodigieusement caverneux, qu'il sert d'habitation à plusieurs peuples ; & le remercier encore de la découverte qu'il a faite de certains trous dans les roches, d'où il tire de la farine minérale propre à faire du pain, de l'eau, du vin, des animaux, des poissons, de l'huile, du sel, du vinaigre, des herbes, du bois, du lin, du miel, du lait, & cent autres productions merveilleuses. En vérité ces roches caverneuses seroient bien aussi utiles aux hommes, que ces vastes grottes qu'ils appellent villes, où le peuple trouve moins abondamment, & avec plus de peine, les richesses que Gaffarel indique entre ces blocs de rochers. L'Auteur fait encore sortir de la grotte de son cerveau l'Itinéraire de Jesus-Christ par celles de la Galilée, Judée, Phénicie, Egypte, Anti-Liban, où le fils de Dieu a souvent prié durant sa vie, & dont l'Histoire avoit été omise par Guillaume, Evê

que de Tyr, Bochard, Salignac, Sanut, Adrichomius, Landulphe, & autres Hiſtoriens de la Vie de Jeſus-Chriſt, & de la Terre Sainte : avec l'Hiſtoire d'autres cavités, dans leſquelles il a été après ſa mort. Ce curieux Itinéraire eſt partagé en VI. Livres : ſçavoir, les grottes de Jeſus-Chriſt enfant, adoleſcent, manifeſté, ſouffrant, mort & reſſuſcité. J'ai dit qu'entre les mains de Gaffarel tout ſe métamorphoſoit en grottes : deſlors il parcourt avec le Fils de Dieu les cavernes ſulphureuſes de l'Enfer & du Purgatoire, ainſi que les Limbes & les cavités de la vallée de Joſaphat ; il ſe propoſoit d'en faire des deſcriptions topographiques & exactes. S'il donne dans quelques écarts, c'eſt toujours d'une manière qui plaît par la ſingularité : il prétend, par exemple, que toutes les cavernes qui ſont dans les roches de cette vallée, ne ſçauroient contenir la millième partie du monde qui aura vêcu dans la moindre ruë de Jéruſalem, non pas même l'étenduë de toute la vallée ; comment donc s'y fera le Jugement dernier, & où pourront ſe tenir tant d'hommes

qui y doivent être jugés ? Gaffarel auroit donné trois opinions ſur cette grande & dernière *cérémonie.*

❀

Je ſuis perſuadé que Sannazar a crû exprimer avec eſprit & délicateſſe la clarté de ſes ouvrages dans l'Epigramme ſuivante (9) :

Clara tibi videor ſcripſiſſe Epigrammata, Quinti ;
Sunt, fateor ; medio ſcripſimus illa die.
Tu latebras obſcurus amas, quia lumine nullo,
Atque intempeſtâ ſcribere nocte ſoles.

Cette petite pièce, je l'avoue, eſt aſſés claire ; mais en vérité je n'en connois point de plus mépriſable. Où eſt la fineſſe dans ces quatre vers, où eſt même le bon ſens ? Dire que des vers ſont clairs, parce qu'ils ſont faits en plein midi, cela eſt du dernier miſérable. Cependant tel eſt le jugement de la plûpart des hommes, que non-ſeulement ils admirent de pareilles fadaiſes, mais qu'on va quelquefois juſqu'à diſputer à un Auteur le mérite de les avoir inventées : c'eſt ce qu'a

(9) C'eſt la XXVIe. du Liv. I.

fait *Georgius Sabinus*, lequel dans une pièce qui commence par ce vers,

Cur faber obscuri mea scripta Licophronis instar, &c.

prétend que la pensée de Sannazar n'est pas originale, & s'efforce de lui dérober l'honneur d'avoir trouvé le premier cette belle pointe.

❦

Le Chevalier Digby lut à la Société Royale de Londres, le 21 Janvier 1660, une Dissertation sur la végétation des plantes. L'Auteur qui étoit âgé de près de 60 ans lorsqu'il la publia, avoue qu'il avoit travaillé à cet ouvrage un peu rapidement. Il fut mis en François par P. de Trehan, sur la traduction Latine d'Olfred Dapper, Docteur en Médecine à Amsterdam, qui l'avoit dédiée à Nicolas Witsen, fils du Trésorier de la République. Dapper témoigne sa reconnoissance à son Mécène, au sujet des monumens précieux & des pièces anecdotes que Witsen lui a communiqués, pour l'aider dans une entreprise con-

sidérable. Ce sçavant Médecin préparoit une Histoire de la ville d'Amsterdam, & promettoit aussi des Commentaires sur la Dissertation du Chevalier Digby. Quoiqu'on ait fait de grands progrès depuis ce tems-là dans la Physique des végétaux, cependant on lit encore aujourd'hui avec plaisir les observations curieuses, que renferme le petit Livre du Philosophe Anglois. Il y a fait mention d'un grain de bled, qui avoit produit 249 tiges, ou tuyaux, lesquels partoient d'une même racine, & avoient donné plus de 18000 grains. On voyoit encore alors à Paris cette merveille chez les Pères de la Doctrine Chrétienne. Le Chevalier Digby termine sa Dissertation par quelques réflexions & quelques expériences sur la Palingénésie. Il assûre qu'il a fait lui-même ressusciter des écrevisses, après les avoir brûlées; que de leurs cendres il a tiré de nouveaux petits testacées, qu'il a nourris, & fait parvenir à leur grandeur ordinaire. L'Auteur cite ici son ouvrage sur l'aimant, que je ne connois point, dans lequel il parle, dit-il, des végétaux en plusieurs endroits. Au reste on

ne peut ſe diſpenſer de joindre à la lecture du Traité de la végétation ce que deux autres Sçavans Anglois ont écrit ſur la même matière, dans les Tranſactions Philoſophiques, *an.* 1669.

Un de nos Poëtes exprime ainſi le point du jour :

» Les oiſeaux par leurs chants, par leurs plain-
» tes aimables,
» Invoquoient du Soleil les rayons adorables.

Expreſſion que je pardonnerois aux anciens Perſans, & aux autres Peuples qui adoroient le Soleil ; encore leur ferois-je grace : car ils n'ont jamais adoré les rayons, mais celui qui les répandoit.

Les Latins & les Grecs n'ont pas dans leur Langue l'avantage de rendre, comme nous, en un ſeul mot, cette façon de parler poëtique, le *Point du jour.* Ovide eſt contraint de dire : *orta dies fuerat.* Plutarque, *il étoit ſoir, il étoit jour.* Quand les Grecs veulent exprimer ce que nous appellons préciſément le *Point du jour*, ils diſent, com-

me les Latins, *primâ luce.* Thucydide s'en sert, & tous les autres bons Auteurs, à moins qu'ils n'usent d'une périphrase, comme Virgile au IV^e. Livre de l'Enéide :

Et jam prima novo spargebat lumine terras
Tithoni croceum linquens aurora cubile, &c.

Du Bartas emploie un semblable détour :

. . . . » Mais à peine ai-je encore
» Dessus mon horison vû paroître l'aurore ;
» Mon labeur croît toujours : voici devant mes
» yeux
» Passer par escadrons l'exercite des Cieux. «

Au reste ces façons de parler, qu'on croyoit autrefois purement poëtiques, commencent à devenir fréquentes dans la prose : aussi l'Auteur du Roman d'Ismène & d'Isménias n'a pas craint de se servir de celle-ci, qui n'est qu'une traduction des vers de Virgile : » cependant les ombres de la nuit avoient » fait place à l'aurore ; elle-même » fuyant les regards du Dieu de la lu» mière, étoit allée se jetter entre les » bras du mortel qu'elle-aime. «

Finissons par une description en vers François du point du jour :

L'Aube, qui de la nuit perce les voiles sombres,
Pénètre le feüillage & dissipe les ombres :
Diane voit pâlir son croissant dans les Cieux ;
L'Aurore efface enfin mille astres radieux :
Déja même le Dieu qui répand la lumière,
Sort du sein de Thetis, pour remplir sa carrière ;
De ses brillans rayons frapant l'émail des fleurs,
Il y fait éclater les plus vives couleurs.
Le Zéphir, que partout son inconstance entraîne,
Porte sur mille objets une amoureuse haleine ;
Et des tendres oiseaux les chants mélodieux
Font ouir des concerts dignes même des Dieux.
De ces arbres épais l'agréable verdure
Dans ce séjour tranquille embellit la nature ;
&c.

Le Père Théophile Raynaud, Jésuite, s'est presque toujours plû à traiter des sujets singuliers. Dans son Livre intitulé, *Trinitas Patriarcharum*, il

demande fort sérieusement, s'il est permis à un Chartreux, ou à tout autre fidelle pendant le carême, d'user de lavemens composés de jus de viande, ou de topiques de la chair même. Le Jésuite, fondé sur la Règle de S. Bruno, interdit absolument ces sortes de remèdes au Chartreux, en quelque cas de maladie que ce soit, si ce n'est que manquant de tout autre aliment, il se trouvât forcé pour vivre de prendre en lavemens ces jus nutritifs, ou d'appliquer sur le nombril ces sortes d'emplâtres. Le Père Raynaud invite cependant les Chartreux à ne point pousser la délicatesse & le scrupule jusqu'à refuser des remèdes, dans lesquels il entreroit parmi plusieurs drogues quelques petits morceaux de viande, qui deviendroient pour lors imperceptibles, & si insensibles, qu'ils perdroient leur nom. Cela ne doit point, dit-il, embarrasser le Chartreux, *quia de minimis non curat Prætor*. Le Père Raynaud auroit dû lui-même profiter de ce dernier avis, & ne pas s'embarrasser d'une infinité de minuties, qu'il s'est amusé souvent à jetter dans la vaste mer de son érudition.

Le même Sçavant, dans son Traité qui a pour titre, *Laus Brevitatis* (10), passe en revûe une grande quantité de nés. Celui de la Sainte Vierge n'y est pas oublié : selon le Père Raynaud, il étoit long & aquilin ; ce qui est une marque de bonté & de dignité. L'image de Saint Luc, suivant que l'observent quelques Auteurs, représente le nés de la Sainte Vierge fort long ; & comme Jesus-Christ ressembloit parfaitement à sa mère, le panégyriste de la brièveté en conclut que Jesus-Christ devoit avoir un grand nés. Nicéphore dit (11) que les Apôtres avoient aussi le nés très-long. Le Père Vavasseur, qui a écrit avec autant de prudence que d'érudition sur la figure & les traits de Jesus-Christ, s'est bien gardé d'entrer dans des détails puériles : il a soutenu seulement que Jesus-Christ n'étoit ni difforme, ni extrêmement beau, mais d'une physionomie noble

(10) *Sect.* 3. *Dictyaca de brevitate & longitudine in naturalibus. Dictyaca*, c'est-à-dire, *raiseaux*, parce que l'Auteur a composé ce Livre de plusieurs fils disposés en compartimens, & qui en font la texture. *Voy.* le *Chap.* VII. de cette 3e. Section.

(11) *Lib.* 2. *cap.* 37.

& aimable. Du reſte, voici comme il termine ſon ouvrage : *ad humiliora atque abjectiora deſcendere, & minima quæque, & occultiſſima ſcrutari, quemadmodum nonnulli otiosè curioſi fecerunt . . . . . . non ſolùm minutum ac ſupervacaneum puto; verùm etiam illiberale per ſe atque indecorum, neque Deo dignum, neque lectoribus conſentaneum.* Il n'a donc traité cette matière, que pour prendre un milieu entre ceux qui exagéroient la beauté de la figure corporelle de Jeſus-Chriſt, & ceux qui en vouloient établir la difformité.

L'ouvrage que le Père Raynaud a publié ſous le titre d'*Hipparchus de Religioſo negotiatore*, eſt curieux & utile. Platon avoit intitulé *Hipparchus* un Dialogue, où Socrate traite avec cet Interlocuteur de l'intérêt permis, ou ſordide; du gain honnête, ou illicite.

La plus vive des ſatyres qui ſoient ſorties de la plume du P. Raynaud, eſt ſon Livre *de immunitate Authorum Cyriacorum à cenſurâ*, ſous le nom de *Petrus à valle clausâ*. Deux Parlemens, celui de Provence ſéant à Aix, & celui de Touloufe, ſévirent contre cet ouvrage, qui contient, ſelon les pro-

pres termes des Arrêts des 17 Juillet & 1 Septembre 1662, une perpétuelle diffamation contre l'Ordre des FF. Prêcheurs, suivie de diverses propositions impies & sacrilèges contre l'honneur de la Sainte Vierge, de S. Thomas d'Aquin, & de Sainte Catherine de Sienne, qui choquent la piété, & la vénération qui est dûe à leur sainteté. Ce Livre fut condamné comme impie, rempli de propositions diffamatoires, calomnieuses, & comme tel brûlé par la main du bourreau. Avec ces horribles qualifications, n'est-il pas surprenant que le Père Jean Casalas, Dominicain, qui a réfuté cette satyre par une autre qui n'est pas moins vive & caustique, intitulée, *candor Lilii*, y ait donné, pour ainsi dire, une seconde édition du faux *Petrus à valle clausâ*? Par cette méthode, on voit une infinité de mauvais Livres qui étoient devenus rares, se reproduire dans la réfutation, & les curieux rechercher ces pièces dangereuses, jointes en entier aux réponses souvent foibles qu'on y oppose. Ne seroit-il pas plus sage de laisser tomber ces monstres dans l'oubli? Jean Barricave, Docteur en

Théologie, Chanoine, Pénitencier & Official de l'Archevêque de Toulouse, publia en 1614 dans cette ville une *Défense de la Monarchie Françoise*, où il eut l'imprudence de copier fort exactement les maximes d'état des Ministres Calvinistes, mises au jour en 1581, sous le nom d'Etienne Junius Brunus, & réimprimées en 1611, par Loüis de Mayerne Turquet, Calviniste, sous le titre de la *Monarchie Aristodémocratique*. Barricave ne fait certainement pas un raisonnement fort juste, lorsqu'il dit dans sa Préface, *qu'en réfutant un Livre mot à mot, on lui donne le coup de la mort, on l'expose à l'infamie & à une ruine totale; enfin qu'il n'est plus remis sous la presse, parce que les Hérétiques & les Catholiques aiment beaucoup mieux l'acheter tout entier, avec sa réfutation insérée au pied de chaque proposition & citation, que tout seul sans icelle.* Je trouve dans l'argument & la conséquence de Barricave un vrai sophisme; & je prétens au contraire, 1°. Qu'on ne doit point remettre sous les yeux du Public un Livre dangereux, que l'on rend commun, de rare qu'il étoit; 2°. Qu'en accolant le texte original qu'on réfute

aux réponſes, il arrive ſouvent qu'un Lecteur trouve tant de force dans l'objection, qu'elle le frape & le ſéduit davantage, que la réfutation ne le détrompe; car on n'eſt pas toujours aſſés heureux pour rencontrer des réponſes victorieuſes.

Nos Poëtes François ſe ſont ſignalés dans les deſcriptions de différens Temples : il eſt vrai que ces objets ſont bien ſuſceptibles de pompe & de magnificence, & qu'on y fait entrer naturellement les plus grandes images, & toutes les beautés de l'art poëtique. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le Temple de la mort, celui de l'amour, de la fortune, de l'amitié, de la pareſſe, & même le Temple du goût, qui eſt une pièce fort bonne, quoiqu'aſſés ſingulière. J'ai vû un Temple de l'Hymen, qui s'il étoit imprimé, pourroit faire honneur à ſon Auteur. On en peut juger par ces vers :

» N'eſt-ce pas là le Temple à l'Hymen conſa-
» cré ?
» Pour quels heureux amans l'autel eſt-il paré ?

» Pour qui fume l'encens ? D'où vient qu'à ces
» colonnes
» Pendent entrelacés des festons, des couron-
» nes ?
» A quoi servent ici ces flèches, ce bandeau,
» Ces flutes, ces haubois, ce bûcher, ce flam-
» beau ?
» Quelle sçavante main a tracé ces peintures,
» Monumens éternels des tendres avantures ?
» Ici l'on voit Thésée environné des cœurs
» Qu'il avoit sçu tromper par ses feintes ar-
» deurs :
» Là pâme entre les bras de Jocaste sa mère
» L'incestueux Œdipe, assassin de son père ;
» Et Médée en fureur apprête le poison
» Qui doit perdre la femme & les fils de Ja-
» son.
» Plus loin, Phèdre brûlant d'une flamme illi-
» cite,
» Livre au monstre marin l'innocent Hippo-
» lyte ;
» Et le traître Paris, sans craindre le trépas,
» Enleve lâchement Hélène à Ménelas.
» On apperçoit au fonds de cet auguste Temple
» D'une constante amour le bel & rare exem-
» ple :
» Fidelle à son mari, cruelle à mille amans,

» La chaste Pénélope irrite leurs tourmens ;
» Et la veuve d'Hector, esclave dans l'Epire,
» Dédaigne de Pyrrhus & les vœux & l'Empire.
» Ici Laodamie en proie à ses douleurs,
» Pour son Epoux absent tremble & verse des
» pleurs ;
» Et là, pour aller voir son adorable amante,
» Léandre fend les flots d'une mer écumante.

. . . .

» Mais de quel bruit, ô Ciel ! retentissent ces
» lieux ?
» Et quel objet charmant se présente à mes
» yeux ?
» Ne me trompé-je point ? Est-ce vous, Isménie,
» Qui d'un père cruel fuyés la tyrannie ?
» Et l'amour & l'hymen qui marchent sur vos
» pas,
» Vont-ils me rendre enfin maître de vos ap-
» pas ?
» A son heureux amant l'amante fortunée
» Vient-elle en cet instant joindre sa destinée ?
» Que tardons-nous ? Courons au pied de cet
» autel
» Nous jurer l'un à l'autre un amour éternel ;
» Sans quitter les doux noms d'amant & de maî-
» tresse,

» Livrons toujours nos cœurs à la même ten-
» dresse,
» Et fidelles Epoux, unissons dès ce jour
» Par un double lien & l'hymen & l'amour.
» Venus parut alors ; les jeux, les ris, les gra-
» ces
» Folâtroient autour d'elle, & voloient sur ses
» traces.
» Elle-même prend soin d'allumer le flambeau ;
» Le Prêtre sur l'autel va s'armer du couteau ;
» Et dans la vive ardeur qui l'échauffe & l'a-
» nime,
» Sa main ouvre trois fois le sein de la victime.
» Il regarde en tremblant ; & dans les intestins
» Il semble avec respect consulter les destins.
» Mais bientôt possédé d'une divine yvresse,
» Le Ministre se livre au transport qui le presse.
» Jouissés à jamais, ô fortunés amans,
» Jouissés, leur dit-il, du fruit de vos sermens :
» Puisse long-tems durer une flamme si belle !
» Puisse le tendre Epoux, & l'Epouse fidelle,
» Goûter tout le bonheur que le Ciel en ce jour
» Daigne ici par ma voix promettre à leur
» amour, &c.

M. de F**** ayant perdu au jeu une somme considérable, un jeune hom-

me qui se mêloit quelquefois de rimailler, après lui avoir témoigné poliment la part qu'il prenoit à cette perte, lui dit : *hé bien, Monsieur, ne vaudroit-il pas mieux faire de mauvais vers, que de perdre ainsi son argent ? Monsieur*, lui répondit M. de F****, *vous en parlés bien à votre aise.*

❀

Quelques figures formées au hazard dans les nuës, quelques objets qui s'y peignent par réflexion, ont souvent paru des présages sinistres. Qu'on examine attentivement la plûpart de ces phénomènes épouvantables, & l'on en trouvera bientôt la cause physique. Le Père Dechalles, Jésuite, l'un des plus grands Mathématiciens de son tems, raporte un fait remarquable (12), qui peut servir à prouver que l'erreur populaire sur les effets naturels des météores, a jetté quelquefois malheureusement tout un peuple dans la consternation & dans des frayeurs horribles. Je me souviens, dit-il, d'avoir oui raconter à mon Professeur de Phi-

(12) *Cursus Mathematicus*, T. 2. *Dioptric.* L. 3. *Prop.* 23.

losophie, qu'à Vesoul, petite ville de la Franche-Comté, on avoit vû une espèce de spectre dans une nuë; c'étoit un Soldat armé, l'épée à la main, qui suspendu en l'air, sembloit menacer la ville. Cette figure épouvanta d'abord terriblement les habitans; cependant des gens sensés & instruits ayant recherché la cause naturelle de ce météore, s'apperçurent que ce n'étoit que le portrait d'un Saint Michel placé sur le haut d'une tour de l'Eglise, qui étoit peint par réflexion, & brilloit ainsi dans la nuë.

ARTICLE XII.

Pelbart de Themeswart.

ON peut mettre au rang des Maillards, des Menots & des Barlettes, c'est-à-dire, parmi les Sermonnaires bouffons & ridicules, un certain Pelbart, Théologien, qui florissoit en 1550, & qui s'étoit acquis une si grande réputation sous le Pontificat d'Alexandre VI, qu'il passoit pour un des plus sçavans Prédicateurs de son

tems. Je ne ſçais ſi le Recueil imprimé de ſes Sermons (1) lui mérita juſtement cette eſtime, ou s'il la dut à un talent particulier pour la chaire ; mais du moins je ſuis convaincu qu'on lira avec plaiſir quelques-unes de ſes ſaillies, & de quelle façon il tournoit les éloges de la Sainte Vierge, & prêchoit ſes Myſtères. Si on veut connoître plus particulièrement ce Prédicateur, on n'a qu'à conſulter la Bibliothèque des Franciſcains par Vading, *page* 274.

En parlant de la manière dont la mère de Dieu a été préſervée du péché originel, il emploie trois preuves, dont la dernière paroîtra ſans doute puérile & peu convenable au ſujet (2).

Tertium teſtimonium legis Evangelicæ : quia ibi legitur, quòd Gabriel ſalutando Beatam Virginem, ſic dixit : Ave gratiâ

(1) *Pelbarti de Themeſwart ſtellarium coronæ Beatæ Virginis.* Outre l'édition *in*-8°. Gothique que j'ai, j'en connois encore une autre qu'Ange Rocca, Garde de la Bibliothèque du Vatican, fit imprimer à Veniſe en 1586, *in*-4°. ſon *Pomerium Sermonum* a été imprimé en 1519, *in*-4°.

(2) *Lib.* IV. *Pars* I. *Art.* 3.

plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, &c. *Ex quibus clarescit propositum per singula verba. Nam primò dixit* Ave, *id est sine* ve; *& sic negans* ve *omne, negat peccatum originale. Secundò ait gratiâ plena: scilicet plenum est, cujus nulla pars est vacua*, IV. *Phys. Ergò pars originis, id est Conceptionis Mariæ, non fuit à gratiâ vacua; quod fuisset, si in peccato originali concepta foret.*

Les miracles qu'il rapporte sur la Conception Immaculée, ne sont ni d'un ton plus sérieux, ni moins remarquables: *Henricus de Hassiâ, in suo tractaculo de Mariâ, refert quòd anno* 1370. *quidam Doctor Ordinis scilicet Prædicatorum, nomine Paulus, cùm prædicasset contra Virginis Immaculatam Conceptionem, in medio Sermonis cecidit; indeque obmutescens, diem clausit extremum. Item, quidam Ordinis Fratrum Minorum, ipso die Conceptionis Mariæ, Tholosæ in Ecclesiâ Fratrum Minorum, cùm prædicasset contra Conceptionem Immaculatam Virginis, & vellet Missam celebrare in Capellâ Sancti Michaëlis, ubi erat pulchra imago Mariæ sculpta in lapide marmoreo, mox imago furibundè retrovertit suum vultum contra Fratrem ipsum, &

sic stare dicitur usque in hodiernum diem; frater autem ille statim cœcus factus votum emisit, quòd revocaret quæ dixerat, & sic sanatus est.

En voici un troisième d'autant plus curieux, qu'il est fondé sur la preuve par le feu. *Sanctus Dominicus dux Prædicatorum Ordinis. Legitur quòd cùm esset canonicus regularis, & disputaret in Archiepiscopatu Tholosano contra hæreticos, qui asserebant hæc tria: 1°. Quòd Christus non esset Deus. 2°. Quòd in Eucharistiâ non est verum Corpus Christi. 3°. Quòd Maria non est Mater Dei.* Après avoir bien argumenté, on convint de mettre sur du papier les propositions contestées, & celles qui leur étoient opposées: ensuite de les jetter toutes dans le feu, & que celles qui résisteroient à la flamme, seroient réputées véritables. *Accepit ergò Sanctus Dominicus Sacramentum Eucharistiæ, & suas scriptas conclusiones, inter quas hæc erat una scilicet, quòd Beata Virgo est sine peccato originali; & posuit in fornacem ardentem, ubi per tres dies steterunt, & nulla læsio facta est tam in Eucharistiâ, quàm in papyro conclusionum scriptarum. Quo verò Hæretici stupefacti crediderunt; & dicitur quòd hæc res fuerat*

rat sculpta in sepulchro Sancti Dominici. Le miracle suivant peut bien aller de pair avec les autres. *In regno Arragoniæ, quidam Frater Ordinis Prædicatorum quemdam Dæmoniacum adjuravit, ut sibi diceret magnum dubium quod mente gerebat : scilicet si Virgo Maria fuit concepta in peccato originali. Tunc Dæmoniacus sortitus, clamans, dixit ter :* ve, ve, ve *illis qui festum Conceptionis non celebrant, & malum de Virgine dicunt. His ille auditis, de cætero celebravit.* Pelbart dit ailleurs : *Cavendum est etiam si non celebremus festum Conceptionis Virginis, illam ultionem subeamus, quæ scripta est Zach. ubi dicitur : percutiet Dominus omnes gentes, quæ non ascenderunt ad celebrandum festivitatem Tabernaculorum ; & Tabernaculum Dei in quo habitavit, est beata Virgo* (3).

Il soutient que la Vierge n'a point été baptisée ; & entr'autres raisons qu'il en donne, il remarque que comme

(3) Quoiqu'on ne soit point obligé à croire de tels prodiges, je n'ai pas prétendu jetter ici le moindre ridicule sur les miracles que Pelbart donne en preuve de l'Immaculée Conception : je ne les ai rapportés que pour faire connoitre plus particulièrement le Prédicateur, & l'éloquence de la chaire de son tems.

elle étoit pleine de grace, elle n'en auroit pû recevoir dans le Baptême, & qu'il lui eût été deslors inutilement conféré. Il ajoute : *si baptisata esset, deberet Ecclesia agere festum Baptisationis ejus, sicut eo quòd purificata est, agit festum ejus Purificationis*, & qu'une Fête comme celle du Baptême de la Vierge, édifieroit infiniment plus les fidelles; donc elle n'a pas été baptisée. Il demande encore quel a été le Confesseur de la Vierge? *Videtur quòd Beatus Petrus; quia ordo est inter Confessores & confitentes : cùm ergò Beata Virgo fuerit summa, debuit confiteri summo Confessori & dignissimo. Hic autem est Papa : sed Petrus fuit Papa; ergò Petro est confessa* (4).

En faisant l'éloge de la Sainte Vierge, il prétend (5) qu'elle a tout sçû, & même les Arts libéraux. 1°. *Grammaticam, quia super illud Luc.* 11. *Maria conservabat omnia verba hæc, Glosa dicit quòd legerat in diversis Prophetis; ergò scivit legere & intelligere, quia legere & non intelligere, est negligere, &c. Ampliùs, Grammatica est rectè loquendi scientia : sed Beata Virgo nunquam peccavit in le-*

(4) *Lib.* VIII. *Part.* I. *Art.* 2.
(5) *Lib.* VII. *Part.* III. *Art.* 2.

quendo ; ergò eam habuit in summo. 2°. *Rhetoricam scivit : nam dicit Augustin. in Doctr. Christ. quod in sacrâ scripturâ sunt diversi colores Rhetorici : sed Beata Virgo sacram scripturam perfectè scivit ; ergò Rhetoricam. Item jura civilia & canonica. Leges & Decreta quòd scierit in summo, probatur hòc modo. Quia sapientia advocati tribus claret. Primum quòd obtineat apud judicem justum & sapientem. Secundum quòd contra adversarium astutum & sagacem. Tertium quòd in causâ desperatâ. Sed Beata Virgo obtinuit apud justissimum & sapientissimum Deum contra adversarium callidissimum Diabolum in causâ nostra liberationis desperatissimâ sententiam optatam : undè sapientissimus Deus elegit eam, tamque sapientissimam advocatam pro nobis ; ergò omnia qua ad officium pertinent, super omnes novit, &c.* 3°. *Quòd Logicam scivit in summo, patet, quia hac est utilissima ad scientiam sacra scriptura, & ad confirmationem ac haresum confutationem, atque rationis redditionem de eâ qua in nobis est fide. Ergò cùm ista scientia sit maximè necessaria Sanctis, per consequens Beata Virgini.*

4°. *Musicam scivit, quia tam in veteri quàm in novâ lege erant cantores, at-*

quæ usus cantûs ad cultum Dei. Cantus autem rectè scitur per Musicam ; ergò cùm ad Cultum Dei pertineat scientia hæc , ipsa scivit eam. Item vox Virginis Benedictæ fuit delectabilissima perfectissimo auditui , scilicet Christi ; ergò ejus vox fuit maximè harmoniaca.

5°. Arithmeticam etiam scivit , quia hæc agit de numeris ; numeri autem in sacrâ scripturâ sunt mystici , & secundùm diversitatem numerorum diversa per eos significantur mysteria , ut patet in ternario , senario & denario , & sic de aliis , sicut in multis scripturis & glosis manifestum est. Prætereà , in sacrâ scripturâ fiunt computationes annorum , ut de Jacob , Isaac & aliis , & festa diversorum aguntur , ad quæ necessaria est scientia compoti. Hæc autem omnia pertinent ad Arithmeticam ; ergò cùm ipsa scientia sit necessaria ad sacram scripturam , sequitur quòd Beata Virgo sciverit eam.

6°. Scivit Geometriam , quia in sacrâ scripturâ diversæ sunt mensuræ , ut mensura Ephi , Bachi , Chori , &c. & similia plura , ut patet in Ezechiele præcipuè , ubi est magna valdè difficultas de mensurâ Templi & Tabernaculi hæc autem omnia ad Geometriam ; ergò eam scivit.

7°. *Scivit Astronomiam, quia in sacrâ scripturâ agitur de sideribus & stellis, Gen. 1. Sed de his est scientia Astronomia; ergò ipsa est necessaria ad Theologiam, & per consequens Beata Virgo scivit eam. Præterea, Mathematicam quòd perfectè sciverit, patet, quia ipsa fuit perfectissima secundùm affectum; ergò & secundùm intellectum: sed ipsa per affectum dilexit omnia diligibilia; ergò scivit omnia scibilia. Item dicitur quòd Abraham sciverit hujusmodi scientias, & per eas ditatus est; ergò & Beata Virgo eas scire debuit, cui nullum bonum defuit, quod in aliis fuit Sanctis. Insuper Physicam & Medicinam quòd ipsa sciverit in summo, patet, quia per diversas proprietates lapidum, specierum, lignorum & animalium, ac cæterarum rerum naturalium, diversæ figurantur intelligentiæ mysteriorum in sacrâ scripturâ; ergò sine intelligentiâ rerum naturalium non est perfecta intelligentia sacrarum scripturarum: sed Beata Virgo perfectissimè scivit sacram scripturam; ergò, &c. Item summa scientia Medicinæ est scire curare morbos solo verbo; juxta illud metrum*, virtus ineſt gemmis, magis herbis, maxima verbis. *Et ad hoc non solùm scire curas morborum corporis, sed & animæ, & scire utrosque sanare ad im-*

mortalitatem. Talem habuit Medicina scientiam Beata Virgo ; ergò in summo , &c. Ampliùs hoc claret etiam à majori argumento , quòd si Paganus Aristoteles (6) *donum scientiæ, adeòque (sicut Hyeronimus testatur) proprietates rerum naturalium , naturasque non solùm scivit , sed & legendum libris tradidit ; alii etiam Physici & Medici , ut Avicenna , Galenus , Hipocras ,* &c. *scierunt & docuerunt rerum naturas & virtutes* ; à plus forte raison , Dieu a-t'il donné à sa mère cette science qu'avoient des infidelles. Elle sçavoit aussi la Métaphysique , parce que cette science est nécessaire à la Théologie , & que la Sainte Vierge étoit certainement très-bonne Théologienne.

ARTICLE XIII.

Poësie Italienne.

POUR avoir une juste idée de la hardiesse des Poëtes Italiens , il n'y a qu'à lire une traduction à la Lettre de la quatrième Idylle de la *Sampogna*

(6) C'est-à-dire , ce Payen d'Aristote.

du Cavalier Marin, intitulée : *Europe*. Le délire qui regne dans cette Pièce, y donne à la vérité un ridicule qui se fait beaucoup plus sentir dans notre Langue ; mais du moins c'est un échantillon de la Poësie Italienne, par lequel on peut juger du génie de cette nation. Quel enthousiasme, quelle imagination fougueuse, quel Phœbus n'offriront pas leurs grands Poëmes, si l'Idylle chez eux est susceptible de tant d'extravagances (1) ?

En cette saison de l'année rajeunie, que le Soleil d'un rayon doux & tempéré délie en une fuite liquide les pieds argentés des fleuves paresseux, qui étoient retenus par des chaînes de crystal ; & que les haleines de l'air qui commencent à devenir tièdes, mères des fleurs, & enceintes d'une vertu mâle & féconde, vont enfantant le fruit coloré de leurs conceptions odoran-

(1) Les Italiens se gardent bien de défendre le Cavalier Marin sur les *Concetti*, & prétendent que le mauvais goût de ce Poëte est un fruit du séjour qu'il fit en France, du tems que la Pointe y étoit en faveur : mais que ceux qui connoissent le génie & les ouvrages poëtiques des Italiens, doivent trouver leur prétention ridicule !

tes : la peintresse du monde, je veux dire la pure nature, peignant les campagnes en mignature, de verd, de bleu, de rouge & de jaune, paroissoit vouloir faire le portrait des étoiles dans ses fleurs, & celui du Ciel dans la terre ; & les pinceaux & les couleurs de cette douce maîtresse étoient les zéphirs, la rosée, l'herbe & les fleurs.

Quand la fille du grand Roi de Phénicie descendit, selon sa coutume, avec ses compagnes sur la rive Sidonienne, pour gouter le frais de cette belle matinée. Là, sur le bord des flots salés s'étendoit une prairie bordée de mille couleurs, comme un riche tapis de Turquie, ou un ouvrage de tapisserie à l'Ethiopienne. Ce fut là qu'elle arrêta ses pas, parce que dans ce lieu l'odeur des fleurs & le murmure des eaux la charmoient à l'envi. Chacune de ces Nymphes portoit une corbeille joliment & diversement travaillée pour mettre ses fleurs; mais la pucelle de haut parage étoit choisie pour porter un panier de filigranne d'or, ouvrage merveilleux du grand forgeron de Lemnos.

Elle se promenoit par cette campa-

gne

gne fleurie, cherchant des fleurs pour orner ſa chevelure dorée de guirlandes & de bouquets, & les choiſiſſant l'une après l'autre avec ſa main de lait: elle cherchoit parmi ces tendres pierres précieuſes les plus beaux joyaux; elle en rempliſſoit les plis de ſa robe, & les vuidoit après dans ſon beau vaſe d'or.

Tous les particuliers de ce peuple de fleurs prenoient un air riant ſous ſon pied délicat, & la prenant pour leur Déeſſe, inclinés comme par dévotion, faiſoient entr'eux une guerre ambitieuſe pour lui préſenter, à qui mieux mieux, leurs vœux & une offrande d'encens d'Arabie, qu'ils tiroient de leurs propres odeurs.

L'Amarante immortel, trop heureux de voir trancher le fil de ſes jours par cette Parque innocente, paroiſſoit aimer la mort venant d'une ſi belle main.

Le flexible Acante ſouhaite d'avoir les bras de la vigne ou du lierre, pour faire une chaîne douce & forte, qui retienne cette rare beauté.

La gentille Giroflée pliant ſous le poids de ſes pieds mignons, teignant ſes jouës d'une pâleur amoureuſe, en

pâma de plaisir dans les bras de l'herbette.

Clitie, amante du Soleil, pour mieux considérer le double orient de ses beaux yeux, se leva droite sur sa tige ; on la vit se tourner de son côté, comme les violettes, & faire rébellion au Soleil.

L'Iris, amoureux arc-en-ciel de la terre, tout abreuvée de rosée, devint plus belle aux feux brillans de ses yeux, & augmenta à vûe d'œil la blancheur de son sein, & la belle couleur céleste de ses yeux.

Le Lys, tout gai qu'il étoit, ne laissa pas d'en tomber dans une douce langueur amoureuse ; il en soupira larmoyant, & soupirant en larmoya : ses larmes furent de la rosée, & ses soupirs une bonne odeur.

Le joli Narcisse, las enfin de se mirer dans sa fontaine flateuse, se fit un miroir de ce beau visage ; & épris de sa rare beauté, l'enseignoit par son propre exemple à fuir ces eaux homicides.

L'agréable & bon Safran, envoyant des accens odoriférens au dehors de ses lèvres de pourpre, la supplioit avec ses trois langues de feu, de le cueillir, & de le placer en son sein.

Le Troësne chenu, qui comme de petites étoiles, blanchit le toît verdoyant des jardins, & qui à l'envi des étoiles du Ciel, y formoit une voie de lait, devenu en sa faveur une étoile tombante, se précipita en bas de son ciel fleuri, & blanchit légèrement d'une espèce de flocons de neige l'herbe de la prairie.

Le mignon Hyacinte, livre de la nature, ayant effacé la triste écriture des anciennes lamentations écrites sur les feuillets de ses feuilles, tout empreint de caractères de sang par la main de l'Amour, montroit en souriant ces paroles écrites : *ma beauté cède à celle de ton visage.*

Le Pavot mollet leva sa tête pesante & endormie de l'oubli où il étoit plongé, & se redressant plein d'étonnement, empourpra ses jouës d'une fine écarlate, pour imiter les roses ; mais vaincu & négligé par cette belle, il retomba brusquement, rougissant doublement de honte & de dépit.

Il ne s'en trouva aucune de cette charmante & pétulante troupe de fleurs, qui pour être vûe de ses yeux, & cueillie de sa main, ne l'invitât honnête-

ment à elle ; mais la Royale Infante dédaigne les applaudissemens vulgaires de cette populace odoriférente, & court seulement où elle voit briller entre les feuilles l'œil du printems, l'écarlate des prés & les Phœnix des fleurs : où la rose, la plus belle des filles du mois d'Avril, vierge & Princesse comme elle, dans le palais d'un buisson plein d'ombrage assise sur un trône épineux composé d'un gazon verd, tient avec majesté le sceptre du Royaume des fleurs, & entourée de la volage famille des zéphirs ses courtisans, porte la couronne d'or & le manteau de pourpre, &c. (2)]

On dira sans doute (c'est une remarque de M. le Clerc (3)) que le génie de la Poësie Italienne permet cette élévation, & l'on ne se trompera pas. La seule difficulté qui restera à soudre, sera de sçavoir si le bon sens, qui doit être commun à toutes les Nations,

(2) Rien ne ressemble peut-être mieux à cet enthousiasme, que les Poësies de M. Haller, Allemand, dont on vient de nous donner une fidelle traduction en François.

(3) *Biblioth. univers. & Histor.* de l'année 1687, *pag.* 236.

n'eſt point contraire aux licences de cette Poëſie ; & ſi l'on peut mettre au rang des productions ſpirituelles, des vers qui ſentent bien plus la fougue d'une imagination déréglée, que les mouvemens heureux d'un eſprit ſublime.

Je ne bannis par les fleurs de la Poëſie, tant s'en faut : c'eſt ce qui en fait l'ame, c'eſt ce qui la diſtingue de la proſe ; mais il faut qu'elles ſoient naturelles. Toujours amateur du vrai & du beau, n'employés que des termes ſimples & convenables, mais nobles & expreſſifs : c'eſt en quoi conſiſte la principale beauté du ſtyle ; c'eſt là ce qui le caractériſe. Ces ouvrages où il y a tant d'eſprit, qu'en en retranchant la moitié, il en reſte encore trop, ces ouvrages, dis-je, ne ſont pas les plus beaux. Tant de ſaillies dans un Livre fatiguent au lieu de récréer : c'eſt un ramas de brillans dont on ne peut ſupporter la vûe ; mais des ouvrages vraiment eſtimables, ce ſont ceux, où tout eſt ſi bien placé & ſi à propos, qu'on n'en peut rien ôter ſans les défigurer.

ARTICLE XIV.

Sur Bocace & son Décaméron.

BOCACE étoit d'une petite ville du Comté de Florence. Sa naissance fut obscure; & son père, à cause de sa pauvreté, le mit malgré lui chez un Marchand pour apprendre le commerce : il y demeura quelque tems ; mais ayant été à Paris avec son Maître, & y ayant vû le monde, il se dégoûta bientôt de sa profession. L'amour des Belles-Lettres lui fit tellement négliger les affaires du négoce, que le Marchand le renvoya à Florence. Alors son père, par le conseil de ses amis, le destina à l'étude des Loix ; mais le jeune Bocace ne trouva pas encore que son inclination l'y portât : il quitta le Droit pour les Humanités & pour la Poësie. Son génie se dévelopa, il faisoit des vers assés bien ; mais ceux de Pétrarque, qui florissoit dans ce tems-là, lui parurent si beaux, qu'il se résolut à brûler les siens, ai-

mant mieux ne rien faire du tout, que de céder à quelqu'autre en ce genre : il est vrai que si on juge de son talent par les vers qui sont à la fin de ses *Journées*, on n'aura pas une idée bien avantageuse de ce Poëte. Cependant Pétrarque & lui furent grands amis, puisque Pétrarque avoit toujours au doigt une bague où étoit le portrait de Bocace ; & de même celui-ci en portoit une qui renfermoit le portrait de Pétrarque. Bocace étoit beau, bienfait, & avoit des manières charmantes : il aimoit extrêmement les femmes, comme on le voit par ses ouvrages, & il en fut fort aimé, entr'autres de la fille naturelle du Roi de Naples, dont on dit qu'il obtint les dernieres faveurs, & qui est si célébrée dans ses ouvrages sous le nom de *Fiammetta*. Le Décaméron est son chef-d'œuvre (1) :

(1) La Préface qui se trouve à la tête du Décaméron, édition des Elzévirs, 1665. *in*-12. est de l'Abbé Marucelli, Académicien de la Crusca, Résident pour le Grand Duc de Toscane vers le Roi. Cet Abbé n'y mit point son nom par bienséance, étant bien persuadé lui-même qu'il ne lui convenoit pas de faire une Préface sur un tel Livre.

ce Livre eſt plein de penſées fines & délicates, ſes expreſſions ſont heureuſes, il donne un tour galant à tout ce qu'il dit; mais on ne peut trop admirer la pureté de ſon ſtyle: les Italiens, tout délicats qu'ils ſont, le tròuvent encore à la mode; & même ils ont des Lecteurs gagés pour l'expliquer. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût juger auſſi favorablement de la pureté de ſes mœurs; mais il pouſſe trop loin le libertinage en quelques endroits, & par malheur, ſi on vouloit retrancher ces endroits-là, il arriveroit qu'on ôteroit à Bocace une bonne partie de ſes agrémens & de ſes beautés. Au reſte le jugement n'eſt pas ſa partie dominante, il en manque ſouvent: il fait tenir à des femmes, qu'il paſſe pour vertueuſes, des propos qu'on auroit honte de dire dans des lieux les plus infames; d'autres fois il les fait parler d'Epicure, ſans ſonger aux perſonnes qu'il introduit ſur la Scène. Sa deſcription de la peſte de Florence, toute pathétique qu'elle eſt, ne me paroît pas tout-à-fait en ſon lieu. Je ne pouſſerai pas plus loin ma critique; je ne me ſuis pas propoſé d'entrer dans un examen exact

du caractère & des ouvrages de Bocace.

La première nouvelle eſt une des mieux tournées, & où il étale le plus les graces qui lui ſont particulières pour la narration. On doit s'étonner ſeulement de la manière dont il parle des Bourguignons; il falloit bien qu'il ne les connût pas, quand il les traite de perfides & de trompeurs, ou qu'ayant demeuré dans cette Province, lorſqu'il vint en France, il eût quelque ſujet de n'en être pas ſatisfait.

Le conte que Sorel fait dans Francion, de cette fille de Payſan, qui ne ſçachant pas quel étoit celui de leurs valets qui venoit coucher tous les ſoirs avec elle, le marqua d'une tache noire, dont il marqua lui-même enſuite tous les autres, n'eſt que le ſujet de la ſeconde nouvelle de la troiſième journée du Décaméron, c'eſt-à-dire, le Palfrenier raſé d'Aginulfe, Roi des Lombards, qui avoit raſé lui-même tous les autres: la différence du conte de Sorel eſt la circonſtance du père, qui reconnoît le galant en regardant ſon pouce, lequel devoit être noir, puiſqu'il avoit marqué les autres. M

de la Fontaine a mis cette plaisanterie en vers.

Molière, dans son *Imposteur*, fait dire les mêmes choses à Elvire en parlant à Tartufe, que la femme de Feronde dit à un Abbé dans la VIII^e. Nouvelle de la troisième journée de Bocace. Molière en traduit surtout un passage mot pour mot :

Et pour être dévot, je n'en suis pas moins homme.

Bocace dit : *come che io sia Abbate, io sono homo come gli altri.* Celui qui a fait la conformité de l'éloquence de Balzac avec celle des Anciens, en a souvent moins rencontré entre les passages qu'il allègue, qu'on n'en pourroit trouver entre ce que dit Tartufe à Orgon (2), & ce que dit Ricciardo Manardi dans la IV^e. Nouvelle de la cinquième journée ; on ne peut copier plus exactement que l'a fait le Poëte comique.

Ce même Molière, qui en homme d'esprit sçavoit faire profit de tout, a pris encore l'intrigue de son George Dandin dans la IV^e. Nouvelle de la septième journée, où Tofano ayant

(2) Oui, mon frere, je suis un méchant, un perfide.

enfermé sa femme, celle-ci jette une pierre dans un puits, pour faire croire à son mari qu'elle s'y étoit jettée elle-même. Molière a mis en œuvre ce conte, à la circonstance du puits près, qui ne pouvoit être accommodée au Théâtre.

La dernière Nouvelle a pour titre la patience de Griselidis, petit conte que sçavent toutes les vieilles, & qui fait le sujet d'un de nos Romans : M. Perrault l'a mis aussi fort agréablement en vers.

ARTICLE XV.

Poësies diverses.

EPITHALAME.

SOUS le joug de l'Hymen l'amour assujetti,
S'endormoit dans les bras d'une sombre paresse ;
Son front chargé de soins, son œil appesanti,
Nageoit dans des flots de tristesse.
Envain s'offroient sans voile à ses pressans desirs
Les charmes d'une épouse autrefois sa maîtresse :

Rien ne réveilloit sa tendresse ;
Et ces plaisirs pour lui n'étoient plus des plaisirs.
Devoir, ô devoir inflexible !
Que ton joug me paroît horrible !
S'écrioit-il dans sa langueur :
Tes loix, en rendant légitime
Un plaisir qui veut être un crime,
En ôtent toute la douceur.
Ce beau sein, cette aimable bouche,
Ces yeux n'ont plus rien qui me touche;
J'en puis jouir, & je le dois......
Je le dois, ô supplice extrême !
Aimer, parce qu'il faut qu'on aime,
Qui le peut, quand c'est une loi ?
Ainsi ce Dieu plaignoit sa destinée ;
Quand l'Hymen à ses yeux tout à coup se fit voir.
Il portoit dans ses mains la chaîne infortunée
Dont il attache un cœur à son devoir.
A cet objet, l'Amour s'irrite,
Prend son carquois, frémit, l'agite,
Et lance enfin un trait vengeur.
Hymen, c'en est fait de ta vie :
Mais non, graces à la fureur
De la haine qui le transporte,
L'Amour a mal choisi le trait qu'il a lancé ;
C'est un dard enflammé de l'amour la plus forte,

Dont l'Hymen vient d'être percé.

A une Demoiselle, en lui envoyant deux oranges pour le jour de sa fête.

Cette Divinité, qui reçut de Paris
La pomme que les Dieux donnoient à la plus
belle,
N'avoit pas vos attraits, incomparable Iris :
Vous avés plus d'esprit & plus de vertus qu'elle ;
Vous mérités un double prix,
Celui de la beauté, celui de la sagesse :
Quand mériterés-vous celui de la tendresse ?

MADRIGAL.

Alors que pénétré d'une tendresse extrême ;
Et goûtant de concert la volupté suprême
Dont l'excès nous égale aux Dieux ;
Oui, je te jure, Iris, qu'attaché sur tes yeux ;
Ne pensant qu'à toi seule, & m'oubliant moi-
même,
Ton plaisir est celui que je ressens le mieux.

FRAGMENT.

Tous ces vastes lambris d'azur & de lumière ;
Tirés du sein du vuide, & formés sans matière ;
Arondis sans compas, & tournant sans pivot,
Ont à peine coûté la dépense d'un mot.

Sur un Monument élevé pour marquer la générosité de M. Graffin, qui avoit rétabli des Maisons brulées.

La flamme avoit détruit ces lieux ;
Graffin les rétablit par sa magnificence :
Qu'à jamais ce marbre à nos yeux
Expose le bienfait & la reconnoissance.

A Iris, en lui envoyant des fleurs artificielles couleur de feu.

Dans ces fleurs, belle Iris, que j'ose vous offrir,
Vous verrés de mon cœur l'image véritable ;
Leur feu, tel que le mien, ardent, invariable,
Ne peut ni croître, ni mourir.

Epigramme contre un vieux rimailleur.

Quoique décrépit dès long-tems,
Tersandre assûre qu'il conserve
Tout l'esprit qu'il eut à trente ans,
Le même feu, la même verve :
Ses vers étant aussi mauvais,
Il dit plus vrai qu'il ne croit dire ;
C'est qu'il en a, le pauvre Sire,
Aussi peu qu'il en eut jamais.

Autre (1).

Un bon vieillard aux grands jours demandoit
Qu'on lui baillât Arrêt châtré & court :
Alors la Cour, qui ce mot n'entendoit,
Le fait venir, & le bon homme y court.
Qui leur a dit : j'eu piéça de la Court
Un bel Arrêt, & de longueur ſi grande,
Qu'engendré m'a de Procès telle bande,
Qu'impoſſible eſt parfournir au ſurplus :
Voilà, Meſſieurs, pourquoi je vous demande
Arrêt châtré, qui n'en engendre plus.

Imitation de l'Italien : Moriſti Rafaëlo, &c.

SONNET.

Plongé par le deſtin dans la nuit éternelle ;
Le divin Raphaël repoſe en ce tombeau :
Cette main dont l'Europe admira le pinceau ;
Devoit, comme ſon nom, devenir immortelle.

Quoiqu'égal à Zeuxis, quoique rival d'Apelle ;
Il ne put éviter le funeſte ciſeau :
Nature ſe vengea du triomphe nouveau,
Que, même en l'imitant, il remportoit ſur elle.

(1) Cette Epigramme eſt tirée du petit Recueil d'Epithètes de M. de la Porte, Pariſien, au mot *Procès*, *pag.* 340. édit. de Lyon, Pierre Rigaud, 1602. *in*-16.

S'il eût avant sa mort crayonné son portrait ;
Son art si vivement exprimoit chaque trait,
Que d'Atropos peut-être il eût trompé la rage :

Croyant voir respirer un chef-d'œuvre si beau ;
Pour l'ouvrier lui-même elle eût pris cet ouvrage,
Et n'eût, au lieu de lui, frapé que son tableau.

La jalousie.

CANTATE.

Le tendre empressement d'une ardeur innocente
M'assûroit tous les jours de la fidélité
D'une jeune & rare beauté,
Dont la main fut le prix de ma flamme constante :
Mais l'Hymen, jaloux d'un bonheur
Qu'il refuse aux mortels qui sont sous sa puissance,
D'un poison violent nourrit la défiance
Qu'il a fait naître dans mon cœur.

L'injuste Hymen, quand il nous lie,
Eteint le flambeau de l'Amour,
Pour allumer le même jour
Le flambeau de la Jalousie.

Amans ;

Amans, craignés de longues peines ;
Fuyés l'Hymen pour être heureux :
Par lui bientôt les plus doux nœuds
Deviendront de peſantes chaînes.
L'injuſte Hymen, &c.
Pour comble de malheur, ô Dieux ! faut-il encore
Que l'on inſulte à mon courroux !
Loin d'adoucir l'ennui qui me dévore,
Tout le monde ſe rit de mes ſoupçons jaloux.
Dieux ! qui voyés le tourment que j'endure,
Si juſques dans les Cieux une jalouſe erreur
A ſçu vous animer d'une juſte fureur,
Un mortel peut-il ſans murmure
Etouffer des ſoupçons qui déchirent ſon cœur ?
Accourés, diſcorde implacable,
Sortés du gouffre impénétrable,
L'Hymen a beſoin de vos coups :
Par tout vous allumés la guerre ;
Mais plus que ſur toute la terre,
Vous régnés ſur les cœurs jaloux.
Accourés, &c.
Mais quel charme ſecret dans mon ame ravie,
Ramene en ce moment un repos enchanteur ?
D'un calme gracieux la tempête eſt ſuivie :
Je reſpire, je ſens expirer ma douleur.

Reviens, charmant Amour, viens joüir de la
gloire ;
Viens, par un miracle nouveau,
Pour célébrer cette victoire,
Dans les feux de l'Hymen rallumer ton flambeau.
Ces aimables Dieux,
Pour finir nos peines,
Vont unir leurs chaînes ;
Ces aimables Dieux
Vont unir leurs feux :
Sous leur tendre empire,
Tout cœur qui soupire,
Va se rendre heureux.
Ces aimables, &c.

ARTICLE XVI.

De la Fête des Foux.

MR. L'ABBÉ D'ARTIGNY, qui a donné (1) un extrait des Mémoires pour servir à l'Histoire de la Fête des Foux, par M. du Tillot, s'est amusé à disserter lui-même sur cette

(1) *Article* LXVIII. *pag.* 278. *du* IVe. *Vol.* de ses *Mém.* d'*Histoire*, &c.

matière. J'indiquerai ici quelques passages qui pourront y servir d'additions.

On peut d'abord consulter à ce sujet Polydore Vergile (2) : il donne l'origine des usages extravagans, & des folies qui se font pendant les fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur, c'est-à-dire, aux Rois ; des coutumes qui se pratiquoient aux premiers jours de Mars & de Mai ; Fêtes ridicules, qui nous ont été transmises par les Payens. Le Père Martène (3), en parlant de la Fête de la Circoncision, cite S. Augustin, qui déplore (4) la fureur de certains hommes, lesquels n'ont pas honte dans ces tems-là de prendre des figures monstrueuses, de se déguiser avec des peaux de bêtes ; mascarade horrible, qui les raproche plus qu'ils ne pensent des animaux qu'ils veulent imiter. Il n'y a qu'à lire la suite de cette citation, pour voir jusqu'où l'on poussoit l'extravagance & la superstition dans ces jours destinés à la piété.

(2) *De Inventoribus Rerum Lib.* V. *cap.* 2.

(3) Dans son Traité : *de Antiquâ Ecclesiæ Disciplinâ in Divinis celebrandis Officiis*, *cap.* XIII. *de Octavâ Natalis Domini*, *pag.* 103.

(4) Dans son 129e. Sermon.

Dans quelques endroits de Normandie, les écoliers font pendant les Fêtes de Noël une cérémonie fort singulière, qu'on appelle *les Flambards*. Les uns courent dans les ruës avec des flambeaux, en chantant *Noël, Noël*; les autres avec des torches de paille vont autour des arbres fruitiers chanter:

Taupes & Mulots,
Sortés de nos clos,
Sinon vous brûlerai & la barbe & les os.

Il est fait mention dans le XXII^e^. tome de l'Histoire Ecclésiastique par M. Fleury, de différens Decrets du Concile de Basle, & entr'autres de celui qui condamna les spectacles dans les Eglises, où en certains jours de Fete on habilloit les enfans en Evéques & en Rois; ce qu'on appelloit la Fete des Foux, ou des Innocens. Hubert Languet remarque dans ses Lettres, qu'à Prague, tous les ans le 6 Juin, jour auquel Jean Hus fut mis à mort, il se fait une Fête si grande & si solennelle en l'honneur de ce Martyr, qu'elle semble tenir quelque chose de l'ancienne supersti-

tion (5). On lit dans le Furetiriana (6) que M. de Choiseul, Evêque de Tournay, ne put jamais gagner sur les habitans de cette ville de supprimer un abus terrible, qu'ils commettent tous les ans le quatorzième jour de Septembre. Tous les corps de métiers vont en procession; chaque Corps a son fou habillé en Arlequin, qui fait mille grimaces & mille postures indécentes dans les ruës, insulte les passans, & s'enyvre: de tous ces Arlequins, c'est à qui excellera dans son emploi. Le Clergé suit avec le Saint Sacrement; & sans respect pour le Seigneur, ces foux marchent devant, & font ce que je viens de dire, tant que la procession dure. Cet illustre Prélat a fait son possible pour ne pas porter du moins le Saint Sacrement à cette procession; mais ni les habitans, ni les Moines, ni les Chanoines mêmes, n'y ont jamais voulu consentir.

Guy Patin n'aimoit pas certainement les plaisirs du carnaval (7). » Je me suis

(5) *Voy.* les *Mêlanges de Vigneul-Marville*, *Tom.* 2. *pag.* 429.

(6) *Pag.* 21.

(7) *Voy.* l'Esprit de Patin, *pag.* 99.

» caché, dit-il, aujourd'hui dans mon » étude, de peur que je ne semblasse » autoriser par ma présence les folies de » tant de gens qui courent les rues. Les » Anciens ont appellé autrefois ces » jours gras *Festum Fatuorum* : on pour-» roit encore dire pis aujourd'hui. «

Borel observe dans la Préface de son trésor des Antiquités Gauloises, qu'en un lieu appellé *Peyregous*, à deux lieuës de Castres d'Albigeois, les Paysans font une représentation du Roi Jacques, qui étoit un Comte de Castres, de la Maison de Bourbon ; & à la Bruguière, autre lieu qui n'en est point du tout si éloigné, on représente l'Histoire d'un Sultan & d'un Empereur. Le même Auteur, dans le Livre que je viens de citer, parle (8) encore d'une comédie fort divertissante des *Chambrières*, jouée à Béziers, pour leur jour, dit *de las caritats* : c'est une coutume ancienne des habitans de cette ville, de faire tous les ans ce jour-là une représentation d'un combat naval, & d'un chameau qu'ils menent par la ville ; de même qu'à Gignac, autre ville de Languedoc, on fait cou-

(8) Au mot *Detriez*, pag. 134.

rir un âne (9) : comme aussi de réciter des comédies amusantes à leurs carrefours ; il y en a un volume imprimé.

Le Père Menestrier a écrit sur la Fête des Foux fondée & célébrée à Dijon ; c'est dans un Livre curieux qu'il a publié sous le titre de Représentations en musique : il y raporte (10), en copiant un Auteur Espagnol, la marche d'une procession, que je me fais un plaisir de transcrire ici. » Jean Christoval Calvete, qui a fait la Relation du voyage que Philippe II, Roi d'Espagne, fit de Madrid à Bruxelles, pour aller voir son père Charles-Quint, a décrit une de ces processions qui se fit à Bruxelles l'an 1549, le Dimanche dans l'Octave de l'Ascension, pour la célébrité d'une Image mira-

(9) Voy. sur la Fête des Anes, l'Histoire du Théâtre Franç. par M. de Fontenelle, pag. 371. du quatrième vol. de ses Œuvres, édit. d'Amst. 1742. On peut lire aussi le chap. 3. d'un Livre fort rare intitulé : *L'origine des Masques, Mommeries, Bernés & Revennés ès jours gras de Carême prenant ; menés sur l'âne à rebours & charivary : par Claude Noirot, Juge en la Mairie de Lengres. Lengres, Jean Chauvetet ; 1609. in-8°.*

(10) Voy. la pag. 180.

» culeuse de la Sainte Vierge, qui est
» conservée dans une Eglise que l'on
» nomme du Sablon. Après avoir dé-
» peint les Croix & les Bannières, l'or-
» dre des Prêtres & des Religieux qui
» composoient une partie de cette pro-
» cession, il dit que l'on vit paroître
» plusieurs Chars triomphaux, sur les-
» quels étoient représentés les princi-
» paux mystères de la vie de Notre-
» Seigneur & de la Sainte Vierge. Cette
» pompe mystérieuse commença par la
» figure d'un Diable, en forme d'un
» puissant Taureau, qui jettoit du feu
» par les cornes, entre lesquelles un
» autre Diable étoit assis; & l'un &
» l'autre étoient conduits par un en-
» fant vétu en Loup monté sur un cour-
» taut, après lequel marchoit S. Mi-
» chel, vétu d'armes luisantes, avec
» l'épée & la balance en main. Sur les
» pas de cet Archange marchoit un
» chariot chargé d'une musique la plus
» extravagante qu'on ait jamais vûe.
» C'étoit un Ours assis qui touchoit une
» orgue, non pas composée de tuyaux,
» comme les autres, mais d'une ving-
» taine de chats enfermés séparément
» dans des caisses étroites, où ils ne
pouvoient

» pouvoient ſe remuer : leurs queuës » ſortoient en haut, & étoient liées à » des cordes attachées au regiſtre de » l'orgue, dont à meſure que l'Ours » preſſoit les touches, il faiſoit lever » ces cordes, & tiroit les queuës des » chats, pour les faire miauler des baſ- » ſes, des tailles, & des deſſus, ſelon » la nature des airs que l'on vouloit » chanter, avec tant de proportion, » que cette muſique des bêtes ne faiſoit » pas un faux ton (11). Au ſon de cet- » te orgue bizarre, danſoient des Sin- » ges, des Ours, des Loups, des Cerfs, » & d'autres animaux autour d'une » grande cage, ſur un théâtre porté » par un char tiré par un cheval. Dans » cette cage, autour de laquelle dan- » ſoient ces animaux, étoient deux » Singes qui jouoient de la corne-mu- » ſe, au ſon de laquelle ces enfans » changés en bêtes danſoient, pour » repréſenter la Fable de Circé, qui » changea les compagnons d'Ulyſſe en » bêtes. L'arbre que l'on nomme de

(11) Il s'eſt donné un concert de cochons, dont on voit l'Hiſtoire dans le Livre qui a pour titre : *les Chats*. L'Auteur la tire des Annales d'Aquitaine, par Bouchet.

» Jessé, faisoit une autre partie de ce
» spectacle, pour représenter la Con-
» ception de la Sainte Vierge ; & sur
» les branches de cet arbre étoient
» assis des enfans vétus en Rois, en Pa-
» triarches & en Prophètes, pour faire
» voir les degrés de la Généalogie de
» la Sainte Vierge : un Serpent, pour
» exprimer le péché originel, venoit
» après. Le Mystère de la Nativité de
» la Vierge étoit à peu près représenté
» comme celui de sa Conception ; ce-
» lui de la Présentation au Temple,
» étoit accompagné de la Salutation de
» l'Ange : l'étable de Bethléem faisoit
» voir la naissance de Jesus-Christ, au-
» tour duquel une troupe d'Anges
» chantoient des Dialogues sur le su-
» jet de cette naissance. Le Mystère
» de la Circoncision, celui de l'Ado-
» ration des Rois, & celui de la Puri-
» fication suivoient. Trois autres chars
» représentoient la Résurrection, l'As-
» cension & la descente du St. Esprit,
» avec des recits propres de toutes ces
» Fêtes. Enfin le Mystère de l'Assomp-
» tion terminoit toute cette pompe de
» théâtre & de représentations. L'Em-
» pereur Charles V. le Roi Philippe

» son Fils, & les Reines virent ces re- » présentations des fenêtres & des bal- » cons de l'Hôtel de Ville; & afin que » rien ne manquât à cette cérémonie, » lesReliques desSaints étoient portées » après toutes ces mommeries; & après » avoir oui ces recits de Musique, & » ces concerts extravagans, on enten- » doit les chants graves de l'Eglise, & » les Croix & les Bannières marchoient » après ces Singes, ces Ours, & ces » autres bêtes qui avoient fait les pré- » mices de cette procession. «

ARTICLE XVII.

Sur le Vaudeville.

L'Abbé Ménage avoit raison de dire, qu'un Recueil de Vaudevilles seroit très-nécessaire à un Historien qui voudroit écrire sincérement. Il y a mille particularités Historiques, qui ne se conservent que dans cette espèce d'Ode satyrique : il entre naturellement beaucoup de licence dans ces couplets qui courent les ruës, & que le peuple s'amuse à chanter. On y ra-

porte hardiment des avantures, des intrigues, & des évènemens que l'Histoire rejette, & dont le secret n'est révélé que dans cette petite Poëśie libertine. Les Vaudevilles sont presque toujours des chansons historiques, qui comportent de vives saillies, & des refrains très-piquans (1). Despreaux a parfaitement caractérisé le Vaudeville dans ses vers ; après avoir parlé de la Satyre, il dit :

» D'un trait de ce Poëme en bons-mots si fer-
» tile,
» Le François né malin forma le Vaudeville
» (2),
» Agréable indiscret, qui conduit par le chant,

(1) Voy. sur l'origine du Vaudeville, l'Hist. de la Poësie Françoise, par M. l'Abbé Massieu, où il nous apprend que la licence de ce petit Poëme avoit été si loin, que pour en arrêter le cours, Yves, Evêque de Chartres, crut qu'il devoit interposer l'autorité du Saint Siège, & en écrivit effectivement à Rome. L'Auteur du Livre *des bons-mots & des bons-contes*, définit assés bien le Vaudeville, *pag.* 321.

(2) Malherbe disoit, que la Poësie Françoise n'étoit propre que pour des chansons & des Vaudevilles.

» Passe de bouche en bouche, & s'accroît en
» marchant.
» La liberté Françoise en ses vers se déploie ;
» Cet enfant du plaisir veut naître dans la joie.

M. le Président B**** aussi respectable par son rang, que par sa vaste érudition, & qui s'est fait un si grand nom dans l'empire des Lettres, avoit un goût décidé pour ce genre de Poëme lyrique, & daignoit y consacrer quelques momens de son loisir : il a même voulu le célébrer en vers.

Ode sur le Vaudeville.

O toi ! dont l'aimable enjouement
Fit mon plus doux amusement,
Galant & poli Vaudeville,
C'est toi, que je chante en ces vers :
Inspire-moi ce tour facile,
Qui donne le prix à tes airs.

Fils de la joie & de l'amour,
Fixant en France ton séjour,
Tu fixas bientôt nos suffrages ;
Et la riante urbanité
Te mit au pair des grands ouvrages
Que nous laissa l'Antiquité.

Hardi, tu sçais par tes bons-mots
Berner des méchans & des sots
Le ridicule, ou la malice ;
Et mieux qu'un austère Censeur,
Tu nous fais abhorrer du vice,
Et l'impudence, & la noirceur.

Qui mieux que toi dans un festin
Sçut des fougues du Dieu du vin
Tempérer l'excès frénétique ?
Et joindre aux mets délicieux
Quelques grains de ce sel Attique,
Dont Momus régaloit les Dieux ?

Aussi c'est peu qu'en mes beaux jours
Mon cœur t'ait fait de ses amours
Chanter les douceurs, ou les peines ;
Même après cinquante moissons,
Le sang bouillonne dans mes veines
A la cadence de tes sons.

Pour qu'un ouvrage ait mérité
D'être éternellement vanté,
L'étenduë est peu nécessaire :
Qu'en son espèce il soit parfait ;
Il est assés long, s'il sçait plaire :
Il ne l'est que trop, s'il déplaît.

Que dis-je ? Du François actif

L'eſprit impatient & vif
Rarement goûte un long Poëme ;
Et les vers les plus excellens
Lui paroiſſent la langueur-même
Pour peu qu'ils marchent à pas lents.

Comparons le ſort des écrits
Que des plus ſublimes eſprits
Enfanta la Muſe fertile :
Pendant que mille admirateurs
Chantent les vers faits pour Bathyle,
A peine Homère a deux Lecteurs.

Je m'en tiens donc à mes chanſons :
Thémis, dont je ſuis les leçons,
A ce prix m'a permis la rime ;
Et ſi j'aime à me promener
Sur le mont à la double cime,
Je rougirois d'y ſéjourner.

ARTICLE XVIII.

Obſervations ſur les Lettres de l'Arétin.

ON reconnoît dans ces Lettres l'eſprit bruſque & hardi de l'Arétin. Ses penſées ſont toutes particulières ; & il avoue lui-même qu'il a mieux ai-

mé ſe laiſſer emporter à ſon ardeur naturelle, que de ſe propoſer des exemples plus réglés. Il a fait toute ſa vie profeſſion de dire la vérité ; auſſi voit-on par ſes ouvrages qu'il n'a pas épargné les Princes, ni même les Cardinaux & les Papes. Cette liberté ne manqua pas de lui attirer des ennemis, qui euſſent pû lui ſuſciter de dangereuſes affaires, s'il n'eût quitté Rome pour ſe retirer à Veniſe, environ l'an 1527, afin de parler à ſon aiſe & ſans rien craindre, de tout le monde. C'eſt là où il écrivit preſque toutes les Lettres qu'on a de lui, à la tête deſquelles il a eu la préſomption de mettre ſon portrait, avec cette inſcription : *Petrus Aretinus Flagellum Principum* (1). Il eſt même aſſés vraiſemblable que ſon humeur libre lui fut avantageuſe, & que

(1) Zoïle pouſſoit la folie juſqu'à fouetter les ſtatuës d'Homère, & à prendre delà le titre faſtueux de *Fleau d'Homère*, (*Homeromaſtix.*) Ce titre s'eſt multiplié à la tête des ouvrages. *Flagello de Medici Rationali*, par *Tomaſo Bovio : le fouet des Paillards : le fouet des Jureurs.* Finus a fait contre les Hébreux un Livre intitulé : *Flagellum Judæorum* : on a auſſi *Flagellum Dæmonum*, &c. *Voy.* le *Carpenteriana*, *pag.* 34.

la crainte d'être joués dans ses ouvrages, obligea plusieurs Princes à lui faire du bien. Il eut une pension de deux cens écus de Charles V. qui fut son héros toute sa vie, parce que sa pension lui fut bien payée. Il n'eut pas tant de sujet de se louer de François I. Ce Roi lui fit attendre pendant trois ans une chaîne de cinq livres d'or qu'il lui avoit promise : l'Arétin osa le faire souvenir de sa promesse (2) ; les termes dont il se sert sont remarquables, surtout pour un simple Particulier vis-à-vis d'un grand Prince. [Il y a, dit-il, trois ans que vous me promettés la chaîne de cinq livres d'or, & je ne crois pas que la venuë du Messie, qu'attendent les Juifs, soit plus douteuse que cette promesse, puisqu'elle vient de gens sur la langue desquels il est écrit : *Lingua ejus loquetur mendacium*. Car, parbleu, je suis aussi propre à dire un mensonge, que les Prêtres le sont à dire la vérité : donc, quand je dirai que vous êtes à l'égard de vos peuples ce que Dieu est au monde & un père à ses enfans,

(2) Dans une Lettre qu'il lui écrit, *pag.* 25. *Tom.* 1.

je ferai un menteur ; quand je dirai donc que vous êtes orné de toutes sortes de rares vertus, de grandeur d'ame, de justice, de clémence, de gravité, de magnanimité & d'une grande connoissance de toutes choses l'Arétin aura dit un mensonge, &c.] Enfin il est bien vrai que le retard du don de la chaîne l'éloigna de François I. & que la pension bien payée l'attacha entiérement à Charles V. Il s'en explique encore dans une Lettre au Cardinal Caracuolo (3). Si vous sçaviés, lui dit-il, combien de gens ont loüé le présent de l'Empereur, au grand mépris de la chaîne d'or que me donna le Roi de France, après me l'avoir fait espérer pendant trois ans, &c.

Il avoit d'autres illustres protecteurs, qui lui faisoient beaucoup de présens ; & la plûpart de ses Lettres sont des remercimens à l'un ou à l'autre, tantôt de cent écus, tantôt de cinquante, tantôt d'une chaîne d'or, tantôt d'une autre chose précieuse. On peut juger que ces dons étoient fréquens, puisqu'il avoue en quelque endroit,

(3) *Pag.* 55.

qu'il avoit dépensé 10000 écus en un an. Et pour preuve que la crainte qu'avoient quelques Princes qu'il ne parlât mal d'eux, étoit la seule cause de l'argent qu'ils lui donnoient, & des bienfaits dont ils le combloient, on peut voir comme lui-même s'en vante dans la Lettre à la Signora Flaminia (4). [Croyés, lui dit-il, que je préfère ce que vous m'avés donné à tous les présens, que le plaisir d'être loüé de moi, ou la crainte d'en être repris, m'ont attirés des Princes.] L'Arétin se piquoit de libéralité, quoiqu'il n'eût rien que ce qu'il tiroit de celle des autres. Il dit une assés jolie chose au sujet de l'avarice & de la prodigalité; c'est que les prodigues dépensent ce qu'ils ont tout d'un coup, comme s'ils n'avoient qu'un jour à vivre; & que les avares ménagent autant leur bien, que s'ils devoient toujours vivre.

Il étoit naturellement porté au libertinage, & on peut assurer que c'étoit son fort : cela paroît surtout en plusieurs de ses Lettres. En parlant de Charles V. » Il est si libéral, dit-il, qu'il » s'en est peu fallu qu'il n'ait pris Dieu

(4) *Pag. 66.*

» par la robe, tant il s'eſt approché de » lui. « Au ſujet de Veniſe, il prétend que le Pape devroit abſoudre un homme qui déroberoit autre part, pour le venir dépenſer en cette ville. Dans une Lettre au Titien, au ſujet d'un tableau où le Peintre avoit repréſenté l'Annonciation, il lui dit que l'Ange Gabriël faiſoit la révérence de ſi bonne grace dans ſon tableau, que ſans doute il ne l'avoit pas faite autrement, lorſqu'il fut envoyé à la Vierge.

J'ai remarqué quelques-unes de ſes penſées, qui m'ont paru ingénieuſes & délicates. Il dit, par exemple, au Marquis le Gaſt, qu'il lui eſt ſi obligé, qu'il ne pourra jamais s'acquitter, s'il n'a la bonté de lui faire encore un préſent de l'obligation même qu'il lui a.

Revenant à Charles V. » Quelles ac» tions de grace ne dois-je point rendre » à l'Empereur, qui m'a fait tant de fa» veurs, moi, qui ne ſuis pas plus à l'é» gard de Sa Majeſté, qu'un petit péché » à l'égard de l'immenſe miſéricorde » de Jeſus-Chriſt ! «

A propos d'un ouvrage qu'on lui avoit fauſſement attribué: » Cette ſup» poſition, dit-il, eſt ſi viſible, qu'une

» petite P . . . . de quinze ans, à qui je » n'avois écrit qu'un billet-doux, la » reconnut tout auſſitôt. «

Pour témoigner ſon affection à un homme, il lui proteſta qu'en verſant ſon ſang pour ſon ſervice, il croiroit ne verſer que de l'eau.

Il donne dans une Lettre à Michel-Ange un beau deſſein pour un tableau du jour du Jugement.

Pour blâmer l'uſage des médecines, il les compare à un torrent, qui n'emporte pas ſeulement les pierres d'un champ, mais qui enlève encore de grandes pièces du champ même.

Ceux qui croient qu'il eſt Auteur de ce qu'on appelle les *Poſtures de l'Arétin*, ſe trompent fort; il dit lui-même qu'il avoit demandé la liberté d'un certain Marco Antonio de Boulogne, qui étoit empriſonné pour les avoir gravées ſur le cuivre : on ſçait qu'elles ſont de l'invention de Jules-Romain. Pour l'Arétin, il avoue qu'il avoit compoſé XVI. Sonnets au bas des XVI. figures, où il avoit tâché de les repréſenter au vif.

Il épouſa une jeune fille ſur ſes vieux jours, nommée Donna Perina.

Il eût d'une autre femme une fille, qu'il envoie (5) à la Signora Argentina Rangona, pour la tenir auprès d'elle, parce qu'elle ne veut point être Religieuse, & qu'il craignoit pour son honneur, si elle demeuroit avec lui.

On peut connoître par la Lettre CVIII. qu'il étoit de complexion délicate, mais que dans sa vieillesse, il devint fort en embonpoint.

ARTICLE XIX.

Voyage de Siam.

AVANT que de rendre compte du Voyage de Siam, que le Père Gerbillon, Jésuite, acheva d'écrire le 13 Décembre 1685, je vais donner un abregé de la Vie de ce sçavant Missionnaire.

Le Père Jean-François Gerbillon nâquit à Verdun, en Lorraine, le 11 Janvier 1654, & entra dans la Société le 6 Octobre 1670. Il avoit toujours desiré ardemment d'aller annoncer l'Evangile aux Indes ; & comme il n'i-

(5) *Pag.* 208.

gnoroit pas que les Mathématiques étoient une voie sûre pour gagner l'estime & la confiance des Chinois, il s'y livra avec ardeur, & les étudia avec fruit. En 1685, on devoit envoyer six Jésuites Mathématiciens à la Chine : il fit de grands mouvemens pour être du voyage, & heureusement ce ne fut point en vain. Etant arrivés à Pékin, on les présenta à l'Empereur le 21 Mars 1688, & le Père Gerbillon eut ordre d'abord de rester en cette ville, & d'étudier la Langue Tartare : car non-seulement c'étoit celle dont l'Empereur se servoit ordinairement ; mais c'est qu'elle est aussi bien plus facile à apprendre, & beaucoup plus claire que le Chinois. L'Empereur qui connut bientôt tout le mérite du Père Gerbillon, le chargea d'une négociation difficile, c'est-à-dire, d'un Traité de Paix entre les Chinois & les Moscovites, & en même-tems de régler les limites des deux Empires. Si son premier voyage n'eut aucun succès pour la paix, il se mit du moins au fait du pays & du génie des peuples ; il se fit aimer des Grands, & tourna tous ces avantages au profit de la Reli-

gion Chrétienne. Le 13 Juin 1689, les Ambassadeurs se revirent, & on fit de nouveaux préparatifs de paix : le Père Gerbillon employa dans cette occasion toute la force de son éloquence, & eut enfin la gloire de réussir. L'Empereur lui en marqua tout aussitôt sa reconnoissance par des présens considérables, & lui fit l'honneur de le prendre pour son Maître de Mathématiques. Deslors le Père Gerbillon, qui ne quittoit plus l'Empereur, & qui en obtenoit tous les jours de nouvelles graces, demanda la permission de faire exercer publiquement à la Chine la Religion Chrétienne ; ce qui lui fut accordé par un Edit du 22 Mars 1692. L'Empereur donna encore aux Jésuites une place à Pékin dans l'enceinte de son Palais, pour leur y construire à ses frais une Maison & une Eglise : le Père Gerbillon auroit bien voulu convertir l'Empereur lui-même ; mais on desservit ces Pères, & son dessein manqua. Cependant n'étoit-ce pas déja beaucoup que d'avoir la liberté de professer publiquement le Christianisme, & de prêcher hautement l'Evangile ? Enfin le Père Gerbillon, après avoir

avoir été quelques années Recteur du Collège de Pékin, & y avoir présidé aux Missions de la Chine, mourut en cette ville le 25 Mars 1707.

Il a composé des Elémens de Géométrie, tirés d'Euclide & d'Archimède, & une Géométrie pratique & spéculative. Ces deux ouvrages écrits en Chinois & dans la Langue Tartare, furent imprimés à Pékin. On trouve dans la *Description de l'Empire de la Chine* (1) des observations Historiques sur la grande Tartarie, par le Père Gerbillon, ainsi que les Relations des voyages qu'il fit en ce pays (2) : deux Lettres écrites de Pékin, l'une en 1695 (3), & l'autre en 1705 (4).

J'ai lû le Manuscrit de son *Voyage de Siam* : on prétend que c'est sur cette relation que l'Abbé de Choisi a composé la sienne, à laquelle il n'a fait

(1) Par le Père Jean-Baptiste du Halde, *Tom. IV. pag.* 33.

(2) Ils sont au nombre de huit.

(3) Adressée au Père de la Chaise ; elle est insérée dans un ouvrage du P. le Gobien, intitulé : *Lettre sur les progrès de la Religion à la Chine, in* 8°. *pag.* 36.

(4) Voy. *les Lettres Edifiantes*, x^e. Recueil, *pag.* 412.

qu'ajouter quelques ornemens ; me voilà dispensé deslors d'en rendre un compte exact : d'ailleurs, plusieurs Auteurs en ont laissé de bonnes descriptions. L'Abbé Gervaise, à l'âge de 20 ou 22 ans, fit imprimer à Paris une *Histoire naturelle & politique du Royaume de Siam* ; ce Sçavant mérite d'être mis au nombre des *Enfans célèbres*. M. de la Loubère, le Père Marcel Leblanc, le Père Tachard & le Chevalier de Chaumont n'ont rien laissé à désirer sur la connoissance de ce Royaume ; ainsi je me borne à copier ici quelques fragmens du manuscrit du Père Gerbillon. Au reste on s'appercevra aisément que le style ne fait pas le principal mérite de cet écrit.

[Peu de tems après l'établissement de l'Académie des Sciences, on envoya par l'ordre de Sa Majesté quelques-uns des plus habiles de cette sçavante Compagnie en divers endroits. M. Picard avoit été en Dannemark ; M. Romer en Angleterre ; M. des Hayes en Cayenne & dans les Isles de l'Amérique ; M. Varin au Cap-Verd ; M. de la Hire sur les Ports & principales côtes du Royaume : M. Cassini demeu-

ra cependant à l'Observatoire, pour y entretenir les correspondances nécessaires, & travailler de concert avec ceux qui faisoient des observations en d'autres lieux. On ne cherchoit que l'occasion d'envoyer de nouveaux Observateurs par toute l'Europe, aux Indes, & surtout à la Chine, où l'on sçavoit que les Arts & les Sciences florissoient depuis 4000 ans, & qu'il y avoit des Livres sur toutes sortes de matières, & des Bibliothèques comparables aux plus belles de l'Europe, dans lesquelles on pourroit trouver dequoi enrichir celle du Roi. Ce désir s'étoit de beaucoup augmenté dans les principaux Membres de l'Académie, depuis qu'ils avoient entretenu le Père Philippe Couplet, Jésuite, Flamand de nation, qui venoit de passer à Paris, retournant de la Chine pour aller à Rome, où il étoit envoyé pour les affaires de la Mission. Le Marquis de Louvois, Ministre chargé par le Roi de ce qui regarde les Sciences & les Arts, avoit ordonné de la part de Sa Majesté à MM. de l'Académie de dresser un Mémoire touchant les choses les plus remarquables qu'on désiroit sça-

voir de la Chine, afin d'en charger le Père Couplet à son retour, qui devoit être l'année suivante.

Le Roi ayant dit à M. de Louvois & au Père de la Chaise, qu'il vouloit qu'on envoyât quelques Jésuites avec son Ambassadeur à Siam, pour passer delà à la Chine, ils demanderent au Père Verjux, Procureur Général des Missions Orientales, quatre Jésuites capables de travailler de concert avec MM. de l'Académie Royale, & en même-tems aux Missions. Le Père Provincial de la Province de France, qui étoit alors au Collège de Loüis le Grand, appella aussitôt le Père Jean de Fonteney, qui depuis huit ans enseignoit les Mathématiques dans notre Collège de Paris, après les avoir enseignées à la Flèche & à Nantes. C'étoit un homme d'une capacité & d'une vertu singulière, formé depuis longtems à toutes sortes d'observations, fort connu des principaux de l'Académie des Sciences : d'ailleurs on sçavoit que toute sa vie il avoit souhaité d'aller aux Missions de la Chine.

Le premier compagnon qu'on lui donna, fut le Père Guy Tachard, de

la Province de Guyenne, qui avoit toujours aspiré à la Mission de la Chine, ou du Japon, & avoit fort pressé ses Supérieurs de la lui accorder. Dieu l'avoit tiré depuis 4 ans de la Province, pour aller accompagner M. le Maréchal d'Estrées, Vice-Amiral de France, dans l'Amérique Méridionale: delà il fut envoyé à Paris, où l'occasion qui se présentoit étant venuë secrètement à sa connoissance par le Père de Fonteney, qui sçavoit sa vocation pour la Chine, il fit tant d'instances pour cela, que les Supérieurs lui accorderent sa demande.

Après lui, on choisit le P. Claude Visdelou, & le P. Joachim Bouvet, tous deux de la Province de France, qui commençoient leur troisième année de Théologie. Le dernier avoit prié très-instamment le P. Couplet de l'emmener avec lui, quand il retourneroit à la Chine, & l'avoit chargé d'une Lettre pour notre Père Général, afin d'en obtenir la permission. Le premier n'avoit pas encore demandé les Missions; mais il les avoit toujours fort estimées. On fit d'abord de la difficulté pour eux-deux, parce qu'ils n'é-

toient pas encore Prêtres, & qu'ils n'avoient pas achevé leur cours de Théologie : ils avoient cependant un talent extraordinaire pour les Langues, sçachant déja beaucoup de Mathématiques, & possédant parfaitement la Philosophie & leur Théologie, ayant d'ailleurs beaucoup de piété. Enfin le 13 Décembre 1684, il fut arrêté qu'on envérroit ces quatre Jésuites à la Chine. Le lendemain ils furent à Mont-Martre se recommander à la Sainte Vierge : ils reçurent ce jour-là-même des complimens de toutes parts.

Pendant que je travaillois de mon côté pour être du nombre de ceux qu'on devoit envoyer à la Chine, le P. Louis le Comte, de la Province de Guyenne, qui achevoit, comme moi, la Théologie, où il s'étoit toujours distingué entre les plus habiles, & qui demandoit depuis plusieurs années les Missions, sollicitoit fortement. C'étoit un homme d'un esprit pénétrant, solide & universel, qui avoit beaucoup de capacité, & encore plus de vertu. On n'eut pas de peine à Paris de lui promettre une place; mais les Supérieurs ne pouvoient se déterminer à

éloigner un ſujet qui avoit de ſi grands talens. Cependant nous obtinmes cette grace : MM. de l'Académie approuverent ce choix, & nous firent même l'honneur de nous recevoir, par un privilège particulier, dans l'Académie des Sciences ; & nous y primes nos places quelques jours avant notre départ ; on y délibera des moyens les plus propres pour exécuter les ordres de Sa Majeſté à cet égard.

M. Caſſini ſe chargea des Mémoires qui regardoient l'Aſtronomie, & nous eumes avec lui pluſieurs conférences, où nous convinmes des obſervations que nous ferions à la Chine, & ſur la route. Nous en eumes auſſi avec M. Borelli, qui nous fit préſent de pluſieurs grands verres pour des lunettes d'approche. M. l'Abbé de Lanion nous fournit pluſieurs Mémoires ſur la Phyſique ; M. du Vernay prit le ſoin de ce qui regardoit l'Anatomie ; & M. Dodart nous donna une ample Inſtruction touchant les Plantes. M. Thevenot, & pluſieurs autres Membres de l'Académie, nous en donnerent touchant la Navigation, l'Architecture & les autres Arts ; touchant les Livres qu'il feroit

à propos d'envoyer en France, & concernant toutes les autres remarques, &c.

M. le Chevalier de Chaumont, si connu par son mérite particulier, & par la noblesse de sa maison fort ancienne & fort illustre, s'étoit trouvé engagé par sa naissance durant les premières années de sa vie dans l'hérésie de Calvin; mais Dieu lui fit la grace de l'en retirer avec ses frères, qui se convertirent les uns après les autres en divers tems: le dernier de tous, après avoir servi long-tems dans les armées avec toute la réputation d'un brave Gentilhomme & d'un Officier accompli, dégoûté du monde, & touché du désir de faire son salut, entra dans notre Compagnie, où il est mort comme un Saint, après avoir souffert avec une patience héroïque plusieurs incommodités causées par les blessures qu'il avoit reçûes à la guerre. M. le Chevalier de Chaumont étoit son aîné: il servit au commencement sur terre; son mérite le fit connoître & aimer particulièrement du Roi encore jeune: il fut ensuite envoyé à Toulon pour y commander les Gardes de la Marine,

Marine, & afin de les former aux exercices. Il fut fait depuis Capitaine de Vaiſſeau, & Major Général des armées Navales du Roi dans le Levant. Sa vertu contribua beaucoup auſſi à lui faire avoir l'Ambaſſade de Siam. . . . . . .

Le Père Verjux nous envoya une Lettre, que le P. de la Chaiſe avoit écrite de la part du Roi, & par ſon ordre, au P. Ferdinand Verbieſt, de notre Compagnie, premier Préſident du Tribunal des Mathématiques de la Chine, & fort conſidéré de l'Empereur, & de tous les Grands de la Cour, afin de l'informer du ſujet de notre voyage. . . . .

Un Marſouin, auquel on avoit jetté le harpon, fit de ſi grands efforts, qu'il ſe l'arracha du corps, & ſe ſauva de nos mains, pour devenir la proie de ſes compagnons: car on dit, & il y a aſſés d'apparence, que quand un de ces poiſſons eſt bleſſé à mort, les autres le ſuivent à la trace du ſang dont il teint l'eau de la mer, & ne le quittent point qu'ils ne l'ayent dévoré. Effectivement, tous s'étant mis à la ſuite du bleſſé, pas un ne parut de la journée. Ce poiſſon, qui a bien cinq

pieds de long, reſſemble au cochon; non-ſeulement par la chair & le lard, mais encore par la figure du dehors & du dedans. Comme on dit qu'il reſpire, & qu'il a le ſang chaud, quand on eut fendu le ventre à quelques-uns que nous primes, pluſieurs porterent la main dans leurs entrailles encore palpitantes; je les y portai auſſi, & nous trouvames qu'ils avoient le ſang preſqu'auſſi chaud qu'un cochon, & des poumons propres à la reſpiration, comme les animaux qui vivent hors de l'eau : auſſi la nature ne leur a point donné d'ouies, mais ſeulement des trous aux côtés de la tête, pour recevoir l'air; & c'eſt peut-être pour cela que ces poiſſons de tems en tems mettent la tête hors de l'eau, & ſouvent tout le corps, & qu'ils vont toujours du côté du vent. Auſſi les Mariniers aſſûrent ordinairement, que le vent viendra du côté où ils voient les Marſouins. . . . .

Après la Meſſe, les Pilotes & ceux de nos Matelots qui avoient autrefois paſſé la Ligne (car ceux qui l'ont une fois paſſée, ſont francs pour toujours de cette cérémonie) s'étant rangés ſous

une eſpèce de bannière, tous déguiſés d'une manière groteſque, avec des broches & des marmites, au lieu d'armes & des tambours, monterent en ordre ſur le tillac, où M. l'Ambaſſadeur, les Officiers & tous les paſſagers s'étoient rangés pour être ſpectateurs. D'abord un des plus conſidérables de la troupe s'avança vers l'Ambaſſadeur avec un grand baſſin d'argent, où ſon Excellence jetta une poignée d'écus; M. l'Abbé de Choiſi y mit enſuite ſa rançon; M. de Vaudricourt la ſienne; & tous les Officiers du bord, auſſi bien que les Gentilshommes de la ſuite de M. l'Ambaſſadeur, y mirent chacun la leur; le P. de Fonteney, celle des ſix Jéſuites, & tous les autres paſſagers: car perſonne n'en fut exempt, que ceux qui voulurent ſe réſoudre à être bien arroſés; de ſorte que ce tour de pont valut plus de cinquante écus à la troupe, qui étoit deſcenduë dans le même ordre ſur le milieu du ſecond pont. Ils commencerent à joüer leurs comédies au bruit des trompettes, qui ſonnerent pendant toute la cérémonie. On voyoit ſur le bord du Vaiſſeau de petites cuves pleines d'eau, que pluſieurs Mate-

lots rangés les uns au dessus des autres avoient soin de remplir à mesure qu'on les vuidoit ; un autre tenoit le rôle de tous ceux qu'on devoit faire passer en revûe. A mesure qu'on les appelloit, un Sergent les livroit à deux Matelots, qui faisoient asseoir le patient sur un gros bâton couché en travers sur une cuve & demie pleine d'eau: ils commençoient par lui laver la tête & le visage ; & après lui avoir fait promettre, la main sur une carte marine, qu'il auroit soin de faire observer la même cérémonie aux autres, quand il se trouveroit en pareille occasion, ils faisoient couler adroitement le bâton qu'il avoit sous lui, & le plongeoient dans la cuve jusqu'aux épaules, tandis que d'autres Matelots lui versoient d'assés haut de grands seaux d'eau sur la tête ; après quoi on faisoit sortir le pauvre homme du bain, lequel tout aveuglé de l'eau qu'on lui avoit versée, étoit conduit vers un autre Matelot muni d'un vase plein de noir de fumée détrempé à l'huile, qui avoit soin de bien barbouiller ceux qu'on lui amenoit ; ce qui attiroit de grandes huées à ces pauvres malheureux, qui tâchoient de s'en venger sur

le premier qu'ils rencontroient, en l'embrassant, pour se débarbouiller à ses dépens, afin de faire tomber sur lui une partie des risées : la cérémonie dura plus d'une heure. . . . . . .

A l'égard des Plantes, on nous a assurés au Cap qu'on y trouvoit le Cana, qu'ils prétendent être le fameux Gisseng de la Chine, où il est estimé autant que l'or. Les Hollandois entretiennent au Cap un jeune Médecin, nommé M. Claudius, de Breslau en Silésie, qui a du sçavoir, & qui entend fort bien la Peinture, & surtout les Plantes. Il a soin de recueillir les plus curieuses, & de les dessiner avec toutes leurs couleurs, pour faire quelque jour un *Hortus Africus*, à l'imitation de l'*Hortus Malabaricus* de M. Van de Rhede. Il a déja achevé deux gros volumes *in-folio* de diverses Plantes, qui sont peintes au naturel ; il a aussi toutes ces mêmes Plantes cueillies dans leur maturité, & collées dans un autre volume, qu'il nous fit voir. Si ces Livres eussent été à vendre, nous n'eussions rien épargné pour les envoyer à la Bibliothèque du Roi. Comme c'est lui principalement que le Comman-

deur du Cap envoie pour faire de nouvelles découvertes dans les terres, qu'il y a fait déja plusieurs voyages, & que d'ailleurs il a parcouru la Chine & le Japon, où il s'est accoutumé à remarquer judicieusement les choses, on peut compter sur son témoignage. C'est de lui que nous avons tiré la plus grande partie de nos connoissances sur ce pays, dont il nous donna une petite carte faite de sa main, avec quelques figures de ses habitans, & des animaux les plus rares qu'il ait vûs. Nous envoyons tout cela à l'Académie Royale des Sciences.

Depuis le Cap à l'Isle de Java, nous n'avons rien vû de fort remarquable, si ce n'est quelques Marsouins assés différens de ceux que nous avions déja trouvés: car ils sont deux fois plus gros, plus blancs, ils ont le musle moins allongé, & presqu'arrondi; de sorte que comme ils sont bien plus beaux que les premiers, & que plusieurs les prirent d'abord pour des hommes, nous crûmes que c'étoient ces poissons, que les Anciens ont connus sous le nom de Dauphins. . . . .

Lorsque le Chevalier de Fourbin re-

tourna de Batavie, le jour que nous mouillames à la rade, il nous apprit qu'il y avoit un de nos Pères logé dans le jardin du feu Général Spelman, qui appartient présentement à la Compagnie des Indes; c'étoit le P. Dominique Fuciti, qui étoit venu de Tonquin, pour retourner en Europe, où il a été rappellé avec trois autres Pères par le Général. Il étoit parti du Tonquin avec le P. Emmanuel Ferreira, Portugais, le 29 Octobre 1684. Le P. Fuciti est Napolitain de nation; il y a près de trente ans qu'il est dans les Indes: il a demeuré huit ans dans la Cochinchine, & il y a baptisé de sa main plus de 4000 ames; & dans le Tonquin, où il a passé seize ans, il en a bien baptisé dix-huit mille, entre lesquelles il y en a environ quarante, qui ont reçu le Baptême de sa main, lorsqu'il étoit en prison pour la foi, les fers aux pieds, qui le serroient si fort, qu'il ne pouvoit avancer une jambe devant l'autre (5), & plus de huit jours la langue au col jour & nuit, c'est-à-dire, une longue & pesante échelle. Il a fait seize longs voyages par mer,

(5) Il y a été 8 ou 9 mois.

Spelr

s'eſt trouvé cinq fois en danger d'être tué par les Infidèles : il a été dix ou onze ans au Tonquin ſans oſer paroître, ſe tenant caché tout le jour dans un petit bateau, & la nuit prêchant, cathéchiſant & baptiſant. . . . . . .

Le Seigneur Conſtantin Falcon, dit communément M. Conſtance, eſt né à Céphalonie : ſon père étoit un noble Vénitien, & ſa mère étoit Grecque, fille du Gouverneur de Céphalonie. Il ſortit de ſon pays fort jeune, pour aller chercher fortune, voyant ſa famille ruinée ; & alla en Angleterre, où il paſſa quelques années, & y fut élevé dans la Religion Anglicane. Delà il vint aux Indes, où il fut en peu de tems Capitaine de Vaiſſeau : après avoir couru divers dangers, & fait naufrage juſqu'à trois fois, il ſe ſentit porté à reſter au Royaume de Siam, & à s'y établir. Il nous a conté lui-même qu'il y fut preſque déterminé par un ſonge, dans lequel il crut voir un vieillard, qui lui dit pluſieurs fois de s'arrêter à Siam. Le dernier naufrage qu'il fit ſur les côtes de Camboge, où il perdit preſque tout ſon bien, acheva de le déterminer de ſe mettre au ſer-

vice du Roi de Siam, auquel il fut présenté par un Grand Mandarin, qui ayant fait naufrage en retournant à Siam avec lui, avoit en même-tems connu son esprit & son mérite, que le Roi ne tarda pas aussi à connoître. On lui donna d'abord quelque Intendance sur le commerce, & peu de tems après il en eut la Surintendance : ensuite le Roi se reposa sur lui du soin de tout le Gouvernement de son Royaume ; il fut en quelque sorte Ministre. . . . .

Nous vimes à Siam, hors du Palais, un Lion dont la Compagnie Françoise a fait présent au Roi. Il me parut plus grand, plus beau, & plus fort que ceux qui sont à Vincennes ; mais il n'est pas si jaune : je trouvai, aussi bien que plusieurs autres à qui je le fis remarquer, que ce Lion avoit beaucoup de la physionomie du feu Maréchal de Turenne.

MM. de l'Académie nous avoient prié d'examiner si tous les Éléphans avoient des ongles aux pieds : nous n'en avons pas vû un seul, qui n'en eût cinq à chaque pied, à l'extrémité des cinq gros doigts, qui sont si courts,

qu'à peine sortent-ils de la masse du pied. Nous avons encore remarqué que tous les Éléphans n'ont pas, à beaucoup près, les oreilles marquées dans l'Estampe de celui de Versailles, qu'on nous a donnée ; il s'en faut plus de la moitié.]

ARTICLE XX.

Remarques sur la Vie & les Ouvrages de Pierre de Besse.

PIERRE de BESSE, Limousin, nâquit en 1568. Après avoir fait le cours de ses études, il prit soin de l'éducation de Nicolas de Héere, à qui il a dédié sa *Royale Prêtrise*. Ce Mécène, qui devint Aumônier du Roi, Doyen de St. Aignan d'Orléans, & Prieur de St. Jean de Genève, marqua toujours par de nouveaux bienfaits sa reconnoissance à son ancien maître. Depuis l'âge de 21 ans, M. de Besse demeura à Paris, au Collège de Chenac & Pompadour, appellé de St. Michel, sous la protection de Philibert de Pompa-

dour (1), qui lui en donna le gouvernement & la conduite en qualité de Principal ; mais on le desservit auprès de son protecteur, qui *suspecta dans la suite la sincérité de son zèle* (2). Il fut longtems Curé d'une grande Paroisse de Paris : on voit qu'il prenoit tantôt le titre de Prédicateur ordinaire du Roi, & tantôt celui de Prédicateur & Aumônier de Henri de Bourbon, Prince de Condé. Il étoit Docteur en Théologie ; & en 1624, Syndic de la Faculté de Théologie de Paris.

Il choisit pour devise ces paroles : *Docebo iniquos vias tuas, & impii ad te convertentur* : en effet, il a passé sa vie à écrire sur des sujets de piété, ou de Morale Chrétienne, & à exercer son éloquence pour la chaire. Il disoit en 1621, qu'il avoit occupé pendant quatre Carêmes de suite à Paris les quatre plus honorables chaires de cette ville. Ses talens lui mériterent encore l'honneur de prêcher à Coutances, à

(1) Les Ancêtres de M. de Pompadour avoient fondé cette maison.

(2) En 1614, il y avoit 25 ans que M. de Besse vivoit dans ce Collège, aux dépens de M. de Pompadour.

Beauvais, à Lyon & à Limoges : la manière dont il traitoit la parole de Dieu, devoit exciter vivement la curiosité d'entendre un Orateur aussi singulier. Cependant il étoit plein de confiance, pour ne pas dire de vanité : » J'ai » pressé l'ennemi, (ce sont ses propres » termes) dans les plus belles chaires ; » je l'ai poursuivi & battu par mes » écrits au-delà des frontières étran- » gères : j'ai chamaillé tout un Avent » sur les péchés & l'hérésie, les quatre » fins de l'homme me servant de su- » jet, la parole de Dieu de coutelas, » l'Eglise de St. Séverin de théâtre. « D'ailleurs, il prouve le mérite de ses Sermons par le grand débit qu'en avoit le Libraire (3), qui ne les mettoit pas plutôt en vente, qu'ils étoient enlevés jusques dans les terres étrangères (4). Mais il faut l'entendre parler & juger lui-même de ses pièces d'éloquence. [En travaillant, dit-il, pour les François, il falloit les border de galons à leur langage ; & le Latin y

(3) Son Imprimeur ordinaire étoit Nicolas du Fossé, à Paris.

(4) *Voy.* l'*Avertissement* des Sermons des Dimanches.

eût été une couleur trop bizarre : je les ai parés richement, leur faisant prendre leurs meilleurs habits, & quitter ceux d'à tous les jours ; puisqu'ils doivent paroître publiquement les jours de *Dimanches*, il faut bien qu'ils ayent leurs habits des bonnes fêtes. Il est vrai que pour les vêtir si richement, je me suis endetté grandement, & que j'ai enlevé à crédit beaucoup d'étoffes en plusieurs riches boutiques. Je puis bien me vanter d'être le maître Maçon, & l'Architecte de l'édifice : aussi suis-je Limousin. Qu'on me fasse crédit d'éloquence : car ces fleurs de bien dire, qui naissent sous le doux air de la France, ne peuvent s'épanouir sous le rude climat de notre Guyenne. Je me suis souvent fort étendu, parce qu'à mon jugement, les discours doivent ressembler aux banquets, où il vaut mieux qu'il y ait trop, que pas assés.]

Il a publié une partie de ses ouvrages, & surtout ses Sermons, sous le titre de *Conceptions*, à la manière des Italiens, qu'il avoit lûs avec plaisir, & que par un effet de la vivacité de son esprit il a imités assés bien. En effet, ce n'est que dans les Orateurs & les

Poëtes de cette nation, qu'il a pû prendre le goût des *Concetti*, & des figures ridicules dont il a farci ses Sermons.

Nous avons de M. de Besse des *Conceptions Théologiques sur le Carême* : d'autres *sur tous les Dimanches de l'Année*, & *sur les quatre fins de l'homme : la Royale Prêtrise :* un *Héraclite*, & un *Démocrite chrétien : la Pratique chrétienne pour consoler les malades, & assister les criminels qui sont condamnés au supplice*, dédiée au Cardinal de Richelieu, à qui il dit plaisamment, qu'il départ richement à diverses personnes toutes les faveurs d'un *riche lieu*; & plus bas, en parlant de la mort, il s'exprime ainsi : „ C'est un „ Officier impitoyable, exploitant par„ tout, nonobstant toutes appellations, „ oppositions, ou privilèges, jusques „ même dans les Palais des Papes & des „ Rois. L'heure de la mort est incer„ taine; les maladies en sont les ajour„ nemens. “

Dans la Préface, intitulée *Mot au Lecteur*, M. de Besse avertit qu'il n'a pas épargné l'étoffe dans ses harangues; mais que les maîtres d'Hôtel de la maison de Dieu (c'est-à-dire, les Prêtres) en retrancheront ce qu'ils voudront.

On ne ſera pas fâché de voir ici un modèle de conſolation pour un criminel que l'on conduit au ſupplice, & à qui l'on peut dire à l'heure de la mort (5) : [Monſieur, mon frère, ou mon ami, tous les Anges vous cueillent des roſes & des lys pour couronner votre patience : c'eſt pour vous que tout le Ciel eſt maintenant en fête, & en attente de vous embraſſer ; voudriés-vous cependant vous amuſer à trembler de frayeur, & reculer votre bonheur ? Il faut mourir allègrement, & faire comme le Cygne ; je veux dire, mourir en chantant. Courage, ouvrés les yeux, voyés comme tous les Saints vous tendent les bras : tous courent au devant de vous, tous vous ſouhaitent ; le Paradis eſt en triomphe pour recevoir votre ame : faites donc que ces ſaintes & belles compagnies voient que vous ne les allés point voir à regret. Reprenés vos eſprits : quelle heureuſe journée pour vous ! Un grand Capitaine, exhortant ſes Soldats en un jour de bataille, leur diſoit ainſi : compagnons, combattés vaillamment : car ce ſoir vous ſouperés tous en l'au-

(5) *Voy. Tom.* 2. *pag.* 336.

tre monde, & y ferés bonne chère. Mon ami, je vous fais la même exhortation, & vous dis encore mieux : combattés cette sotte frayeur qui vous amuse, passés lui sur le ventre, prenés congé joyeusement du monde ; vous souperés ce soir avec les Anges.] Cetrait a donné lieu sans doute à un conte que tout le monde sçait, où l'on fait dire au patient : *mon Père, si vous vouliés y aller tenir ma place, vous me feriés grand plaisir.*

Je suis encore tenté de faire connoître plus particulièrement la manière de prêcher de M. de Besse, & en même tems le goût de la chaire dans le commencement du XVII^e^. siècle. Je me borne à son Sermon sur la réalité du Sacrement de l'Eucharistie : parmi quelques passages assés instructifs, on y trouvera certainement des tournures originales, & des pensées fort plaisantes.

[*Caro mea verè est cibus, & sanguis meus verè est potus.* Joan.

Il faut attacher au pied de la montagne l'âne de nos sens. . . . . . .

Diogène, le petit Philosophe, cherchoit en plein midi un homme avec une lanterne : ô ! Diogène, c'est bien ici

ici où il faut chercher l'homme Jesus-Christ à plein midi, c'est-à-dire, au plus clair de nos sens, avec une lanterne de la foi; elle nous conduit en l'Eglise pour adorer le fils de Dieu au Sacrement de l'Autel entre le foin & la paille, qui représentent les espèces Sacramentales. Susanne, la plus chaste Dame qui fût en Babylone, a été accusée faussement par deux vieillards: cette Susanne, c'est la foi, la plus belle qui soit au Royaume des vertus, & la plus certaine au quartier des Sciences, laquelle est injustement accusée d'erreur & d'idolâtrie en ce St. Sacrement par deux vieillards, le sens & la raison, qui ne peuvent comprendre ce Mystère. . . . .

C'est ici qu'il faut dire *Credo in Deum Patrem omnipotentem.* Il faut suivre la *Foi*, si on ne veut se perdre mille *fois.* Sans elle, les Capharnaïtes se sont perdus; sans elle, les Bérangers ont fait naufrage; sans elle, les Luthériens ont commis tant de blasphêmes: enfin sans elle, les Calvinistes sont tombés dans les figures, dans les ombres, dans les chimères, & voulant nier la réalité du corps de Jesus-Christ en ce Saint Sa-

crement, ont bâti un procès fort dangereux, & tout chicaneux contre l'Eglise, duquel afin que vous ayés connoissance, je vous veux faire voir premièrement la production des Catholiques, & puis vous verrés celle des Hérétiques ; & si nous sollicitions bien à cette heure, nous obtiendrons un bel Arrêt au profit de notre Euchariſtie.

Avant que faire notre production, voici notre créance. M. de Besse étale ici les motifs de notre foï à cet égard, & tout le mystère de la transubstantiation. . . . .

Le premier qui s'est rendu partie contre nous en cette matière, ç'a été un *Joannes Scotus*, non pas ce Docteur subtil, surgeon & provin de cette fameuse Sorbonne, l'honneur des Cordeliers, peut-être la gloire de l'Univers, mais bien un autre de même nom, & plus ancien que lui, en l'an 800, du tems de Charlemagne, lequel voulut troubler l'Eglise en la possession de cette vérité : cependant elle obtient tout aussitôt un bel Arrêt contre lui au Concile de Verceil, toutes les chambres de la Chrétienté assemblées. Celui-là ne fut pas sitôt condamné, que

voilà un *Bertramnus*, qui présente Requête civile cent ans après, en l'an 900, & poursuivit fort ce propos.

Cent cinquante ans après, un Archidiacre d'Angers, nommé *Berengarius*, intervient au Procès l'an 1050, sollicite étrangement, & poursuit un jugement, emploie tous moyens, met en avant de terribles crimes; dit qu'il n'y a rien au Sacrement que figures; conclud aux fins que l'Eglise soit déboutée de sa prétenduë possession de la réalité du Corps de Jesus-Christ en l'Eucharistie: il fait tout ce qu'il peut; mais enfin il est condamné, & l'Eglise maintenuë au Concile de Rome.

Quelques 300 ans après, un petit brouillon, mais bien méchant Anglois, *Joannes Wiclef*, environ l'an 1370, retirant des sacs des Archives infernales, & du Gref criminel de l'hérésie, fait une nouvelle consultation avec les Démons, & prétend encore droit sur cette pièce tant paisible; chicane l'Eglise, la remet en ce malheureux Procès, & y fait entrer tout le Royaume de Bohème, qu'il gâte, corrompt, & ruine entièrement, à la sollicitation de ce Procès.

Ce chicaneur étant mort à la pourſuite, long-tems après, & preſque de nos ſiècles, parurent de méchans Allemands, qui entreprirent à leurs dépens la pourſuite de ce Procès, & furent en grand nombre : à ſçavoir, *Andraas Coroloſtadius*, Archidiacre de Witemberg; Zuingle; *Joannes Œcolampade*, un apoſtat; & après tous ceux-là, l'enfer choiſit le *Joannes Calvin* en l'an 1536, pour ſolliciter diligemment, faire les écritures & dreſſer tous les Mémoires, qui ſeroient néceſſaires pour la pourſuite de ce Procès. On pria mille fois le grand Luther de prendre la charge de cette affaire, & la ſollicitation d'une cauſe ſi importante. Il en donna bien quelques Mémoires, & fournit quelques écritures contre; mais il ne voulut jamais s'embarquer en ce Procès, ni entreprendre ſur la réalité, les conſeillant de s'en déſiſter, qu'ils étoient mal fondés, & que s'ils s'y opiniâtroient davantage, ils perdroient leur cauſe, & ſeroient condamnés à l'amende.

Nonobſtant ces avis, l'opinion & conſultation de ce fameux Héréſiarque Luther, ces mauvais plaideurs, ces im-

posteurs & faux Prophêtes ont ressuscité ce vieux Procès, ont appellé comme d'abus de toutes les Sentences précédentes & Arrêts intervenus auparavant, se sont inscrits en faux contre l'Eglise à raison de cette pièce ; & entrant en matières criminelles (6), l'ont accusée d'abus, de superstition, de paillardise & d'idolâtrie, & ont mis dans leur plaidoyé, que l'Eglise étoit cette paillarde de l'Apocalypse, le Pape l'Antechrist, les Religions des bordels, les Evêques les maquereaux, &c.

L'Eglise donc, pour justifier son innocence, & défendre la réalité de ce Saint Sacrement contre ses parties, a toujours produit une infinité de bonnes pièces ; & premièrement le titre & contrat de l'institution de l'Eucharistie, ne contenant que quatre mots Latins, *Hoc est corpus meum* ; & cinq en Langue Grecque, dits de la propre bouche de Jesus-Christ, & reçus & signés par quatre Notaires & Sécretaires Royaux, trois Evangelistes & un Apôtre, S. Mathieu 26. S. Luc 22. S. Marc

(6) L'Auteur a mis ici en marge : *Belle conception.*

14, & S. Paul 1. *Cor.* 10; & ce qui eſt une choſe bien remarquable, & dont l'Egliſe prétend ſe ſervir, quoique ces Sécretaires ayent écrit en divers tems & divers lieux, ils ont néanmoins, en groſſoyant ce contrat, rencontré même ſens, mêmes termes & mêmes paroles; & il n'y en a aucun qui ait jamais dit, *ſignificat.*

Plus, l'Egliſe produit à ſon profit un vieux Terrier rempli d'anciennes figures tirées de l'Ancien Teſtament; à ſçavoir des Pains de propoſition, de la Manne, de l'Agneau Paſchal, & de tant d'autres; dont elle conclud que puiſque ces figures ont précédé en la Loi de Moyſe, il faut qu'elles ayent en la Loi Evangélique la réalité en l'Euchariſtie: car la Synagogue ne portoit que les crayons des vives couleurs, qui doivent être peintes dans l'Egliſe.

Plus, elle produit & emploie au Procès une promeſſe fort authentique de Jeſus-Chriſt, reconnuë par lui-même, & reçûe par S. Jean l'Évangéliſte, en datte du 6 chap. *Panis quem ego dabo, caro mea eſt*; & plus bas il eſt écrit & paraphé du même Sécretaire: *caro mea verè eſt cibus, & ſanguis meus verè eſt po-*

tus. Où l'Eglise supplie fort tout le monde de considérer ces termes, *verè est*, parce qu'ils sont fort importans, & que ce n'est pas tropologiquement, amphibologiquement, métaphoriquement, diaboliquement, & par figures & rêveries, comme prétendent ses Parties; mais *verè*, véritablement, réellement, substantiellement, & sans figure.

Plus, elle met en avant un instrument & Acte de possession de la susdite pièce de plus de 1600 ans; remontre que suivant le titre *de pacificis possessoribus*, elle n'est pas seulement triennale possesseresse, mais de plus de 1500 ans, ses Parties sont mal fondées de la troubler en sa possession; & a Lettres Royaux pour y être maintenuë.

Item, elle produit & prétend se servir d'un accord & consentement public, & passé entre toutes les nations du monde, touchant la réalité du corps de Jesus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel, & signé de tous les peuples du monde; des Abissins, des Ethiopiens, des Syriens, & Maronites en Orient: des François, des Anglois, Ecossois & Hollandois; nonobstant les

héréſies, ſous l'Occident : des Flamands, des Allemands, des Polonois, & tant d'autres du côté du Septentrion : des Italiens, des Romains, des Grecs, des Eſpagnols, des Siciliens, des Néapolitains, des Portugais, & une infinité d'autres du côté du Midi : ſigné encore des Japonois, des Chinois, des Malachois, de ceux du Péru, du Breſil, d'Ormus, de Cochin, de Chananot (7), & pluſieurs autres Royaumes des Antipodes.

Plus, elle fait paroître un gros ſac plein d'Arrêts & Sentences données contre ſes ennemis, Parties ouies d'un côté & d'autre, toutes les Chambres de la Chrétienté aſſemblées en tant de Conciles généraux, & nouvellement en celui-là de Trente. Et quoi donc ? ô chicaneur ! ô Hérétique ! Ne ſommes-nous pas bien fondés en la réalité & vraie tranſſubſtantiation, qui ſe fait en ce Saint Sacrement ? Et toi, n'as-tu pas grand tort de nous y venir troubler, ſans raiſon, ſans fondement, de pure malice ? Vous êtes pour en payer les dépens.

Ce n'eſt pas tout : l'Egliſe ſe ſert en-

(7) Il a voulu dire ſans doute, *Cananor*.

core

core d'une forte pièce, qui eſt une atteſtation & enquête générale de toute l'Antiquité, ſignée de tous les Pères & Docteurs, & grands perſonnages qui ont été en l'Egliſe immédiatement depuis les Apôtres : enquête la plus authentique qui ait jamais été faite au monde ; ſignée de témoins qui parlent depuis 1600 ans, & s'accordent tous en leurs dépoſitions.] M. de Beſſe fait à ce ſujet une longue énumeration des Pères Grecs & Latins, dont il recueille les témoignages ſur cette matière. En parlant de Luther & de Calvin, aux lumières deſquels de petits cerveaux ſe fient au préjudice de tant de Saints Docteurs qu'il vient de citer : [Que penſeriés-vous, dit-il, d'un homme, qui ayant un Procès de grande importance, où il iroit de ſon bien, de ſon honneur & de ſa vie, prendroit avis de deux ou trois petits Avocats à ſimple ſemelle, qui étourdiment lui conſeilleroient de plaider, l'aſſûrant de ſon bon droit ? . . . .

Mais quittons toutes ces conſidérations, & voyons maintenant la production des Hérétiques en ce Procès intenté contre l'Egliſe. 1°. Ils produi-

ſent deux grands pleins ſacs de blaſphêmes & exécrations abominables contre l'Euchariſtie, diſant que ce n'eſt que magie, que ſorcelleries, qu'idolâtrie, que ſuperſtition : plus produiſent ſix liaſſes toutes pleines d'erreurs, de menſonges, de fauſſetés, d'abſurdités. Plus un Acte prétendu de l'inſtitution de ce Sacrement, gloſſé de figure, & paraphé d'un méchant & faux *Significat*. Plus emploient en leur inventaire une méchante conſultation ſignée de trois ames deſeſpérées ; un Anglois, un Allemand, & un François, Wiclef, Zuingle & Calvin. Plus ils mettent en avant & produiſent en ce Procès quelques lieux ramaſſés, fauſſement allégués & mal entendus de l'Ecriture, auxquels il faut fournir de contredits, & répondre préſentement, &c.]

M. de Beſſe finit ſon Sermon par cette concluſion : [Ne dites donc plus que cette tranſſubſtantiation ſoit impoſſible ; & confeſſés, une fois convaincus de la vérité, que celui qui a bâti le monde de rien, Adam de boue, Eve d'une côte ; que celui qui a changé les eaux en ſang, les verges en Ser-

pens, les rochers en fontaines, & les femmes en rochers; peut bien aussi changer, convertir & transsubstantier le pain & le vin en son corps & en son sang: & nous, ô fidelles, ô Catholiques! concluons à tous dépens, dommages & intérêts, & à l'amende, contre ces brouillons, plaideurs, troubleurs & chicaneurs hérétiques.

Vous êtes, ô Royale Eucharistie! ce bel Agneau Paschal, qui nous délivrés de la captivité de Pharaon, qui est Satan; qui nous faites sortir de l'Egypte de ce monde; & nous faisant passer par la mer rouge de la Passion de Jesus-Christ, que vous contenés réellement, nous conduisés dans la terre de promission, qui est la gloire éternelle, que je vous souhaite, &c.]

ARTICLE XXI.

Remarques sur quelques articles des Borboniana.

CES Mêlanges d'Histoire & de littérature, dont on vient d'impri-

mer quelques fragmens (1), sont de Nicolas Bourbon, surnommé le Jeune, Professeur Royal à Paris, & depuis Père de l'Oratoire, connu par ses belles Poësies Latines, & par quelques autres ouvrages. Guy Patin en parle ainsi dans ses Lettres (2) : » M. » Bourbon, de Bar-sur-Aube, mourut » l'an 1644, le même jour que le Pape » Urbain VIII. âgé de 76 ans ; c'étoit » un homme qui sçavoit tout, & qui » étoit d'un admirable entretien. « Il paroît en plusieurs endroits de ces Mémoires, qu'ils ont été écrits en l'année 1638, & recueillis des entretiens que M. Bourbon avoit souvent chez lui avec les Sçavans : car il s'y tenoit une espèce d'Académie particulière par le concours de toutes sortes de personnes, que son sçavoir & son mérite y attiroient. Au reste il avoit lui-même tous les avantages propres à cette sorte de commerce ; une mémoire admira-

(1) A la suite des *Mém. Hist. Crit. & Littér. de feu M. Bruys. Paris, Jean-Thomas Hérissant*, 1751. *in-12. 2 vol. voy. pag.* 145 du second tome.

(2) *Lettr.* 375. *tom.* 3. *pag.* 103. *édit. de la Haye*, 1716.

ble, & de grandes connoiſſances dans l'Hiſtoire littéraire.

Les fragmens qu'on vient de publier, ont été trouvés en feuilles détachées parmi de vieux papiers jettés au rebut, chez les héritiers de Jacques-Auguſte de Chevanes, Avocat au Parlement de Dijon, qui en poſſédoit pluſieurs autres cahiers, qui ſe ſont perdus. Les *Borboniana*, ſi le manuſcrit eût été entier, & tel que l'avoit ſans doute M. de Chevanes, devoient porter 31 feuillets *in*-4°. en petit caractère, chiffrés dans le *recto* ſeulement, & par conſéquent 61 pages : il ne s'eſt rencontré chez lui qu'un tiers de ce manuſcrit (3). Je trouve dans la copie que j'en ai, quelques articles qu'on n'a pas mis au jour ; je me contenterai d'en rapporter ici deux, qui pourront ſervir de ſupplément à ces Mélanges.

» Le Livre de *Petrus Aurelius* eſt fort » bien fait : c'eſt dommage qu'on n'en » connoît l'Auteur (4). Le Clergé lui » a offert une groſſe penſion, s'il vou-

(3) Je crois que Guy Patin les avoit en entier.

(4) C'eſt Jean du Verger de Hauranne, Abbé de S. Cyran.

» loit se nommer ; aussi a fait le Pré-
» sident de Mesme. *Vix mihi persuadeo*
» *tantum opus esse unius hominis.* Quel-
» ques-uns disent que c'est de M. de
» Filesac, Doyen de Sorbonne, & de
» M. de Fresne de Minée, Docteur de
» Sorbonne & Curé de Gonesse. Plu-
» sieurs croient que c'est de M. Au-
» bert, Principal du Collège de Laon :
» le Père Sirmond, en ses Réponses,
» le pense ainsi. Le Père Petau, & le
» Père Cellot m'en ont dit autant
» céans. «

Le Livre du faux *Petrus Aurelius* ne pouvant être attribué qu'à un sçavant Théologien, il n'est pas étonnant qu'on soupçonnât Filesac d'en être l'Auteur : je ne pourrois rendre un témoignage plus authentique de son mérite, qu'en faisant connoître ses ouvrages, qui ont échapé à la plûpart de nos Bibliographes ; je me bornerai aux principaux.

Filesac vivoit dans un tems, où les citations étoient fort à la mode, & il la suivit mieux que personne ; mais on lui reprocha, peut-être avec raison, de s'être un peu trop fié à sa mémoire dans les autorités dont ses Livres sont

remplis : ce n'eſt pas qu'il voulût déguiſer les ſources dans leſquelles il puiſoit, ni les noms des Auteurs, dont il empruntoit des penſées ou des faits, puiſqu'il marque publiquement ſa reconnoiſſance à ceux qui l'ont critiqué ; mais lorſqu'il a parlé de quelques ſentimens nouveaux, il avoue qu'il l'a fait quelquefois ſans connoître les Auteurs, & ſans en avoir lû les ouvrages. Tous mes amis, ajoute-t'il, n'ignorent pas, & ſont même ſurpris de ce que ces ſortes de Livres modernes me manquent. Fileſac avoit fait deux fois le voyage de Rome (5).

Il a écrit ſur *les mœurs des Gaulois & des Allemands : de l'autorité des Evêques* ; il a donné dans ce Livre l'Hiſtoire des écoles de Théologie ſous Charlemagne & ſes Succeſſeurs : *du Carême : du ſacrilège Laïque* ; l'Auteur prétendoit prouver qu'il eſt contre l'ancien uſage du Royaume, que les Laïques jouiſſent des biens & des revenus Eccléſiaſtiques : *de la Confeſſion Auriculaire* ; il

(5) On trouve quelques évènemens qui le concernent, dans la vie d'Edmond Richer, par Adrien Baillet, *pag.* 105, 119, 129, 214, & 228.

semble que ce Traité n'a pas été connû de M. l'Abbé (Nicolas) Lenglet du Fresnoy, qui a écrit sur la même matière : *de l'origine des Paroisses* : *de l'Idolâtrie Magique* ; il y a des choses singulières dans ce Livre, qui est terminé par les sentimens des Théologiens de Paris contenus en XXVII. Articles sur la Magie & sur l'invocation des Démons ; ces Decrets furent arrêtés solennellement dans la maison des Mathurins le 19 Septembre 1398.

Bayle nous avertit (6) que Filesac dans cet ouvrage se plaignoit que l'impunité des Sorciers en multiplioit le nombre à l'infini : il ne le compte point par cent mille, ou par trois cens mille ; mais il se sert d'une parallele qui va bien loin : car après avoir cité deux vers de Plaute, qui signifient qu'il y a plus de femmes débauchées & de messagers d'amour, qu'il n'y a de mouches quand il fait extrêmement chaud, il affirme qu'il faut être fou pour nier que la multitude de ces personnes ne soit beaucoup moindre, que celle des Magiciens & des Sorciè-

(6) *Voy. Répons. aux Quest. d'un Provincial, part.* 1. *chap.* 55.

res, qui étoient alors dans le Christianisme (7).

Un Commentaire sur les deux Avertissemens de Vincent de Lérins, contre les nouveautés des Hérétiques : l'ancienne origine des Statuts de la Faculté de Théologie de Paris : de *l'Idolâtrie politique : Varron, ou Essai sur les différens genres d'écrire.* Quoique ce dernier ouvrage soit court, il est cependant curieux : l'Auteur y divise les Ecrivains en cinq Classes ; 1°. Ceux qui traitent une matière toute neuve ; 2°. Ceux qui remanient un sujet déja traité par d'autres, mais qui y donnent une nouvelle tournure, ou qui y ajoûtent des autorités ; 3°. Les Plagiaires ; 4°. Les Traducteurs ; 5°. Les Editeurs d'anciens Auteurs, avec des Commentaires, ou des notes ; enfin des Critiques, de ceux qui jugent, ou qui ont droit de juger des ouvrages de Littérature, de Théologie, de Philosophie, &c.

Il paroît par les Régistres de la Faculté de Théologie, que dès l'an 1623, le Docteur Filesac avoit dressé un Mémoire pour ériger quelques Censeurs

(7) Ce passage se trouve à la *pag.* 71. *verso* du Livre de Filesac.

Royaux. Cette pièce eſt rapportée au long dans le Recueil des Actes de la Faculté de Paris, *tom.* 3. feuill. 300.

Un Diſcours au Cardin. de Richelieu, ſur une rentrée de la Sorbonne. De l'ancienne diſcipline de l'Egliſe dans le Sacrement de Pénitence: trois tomes de *Selecta.* Il y a de la belle & agréable érudition dans ces Mêlanges, parmi leſquels l'Auteur a fait réimprimer quelques-uns de ſes Traités avec des additions.

Fileſac a fait beaucoup de petits Livres; il ſemble que c'étoit ſon goût: je ne puis blâmer cette façon d'écrire, qui ſouvent ne fait pas moins d'honneur & de réputation à un Auteur, que ces prodigieux volumes que perſonne n'oſe entreprendre de lire, & qu'on n'a jamais la patience d'achever. On eſt plus sûr de réuſſir dans un ouvrage concis; cette ſorte de travail en petit eſt d'autant meilleure, qu'elle donne moins de peine à l'Auteur, & plus de plaiſir au Lecteur.

» Un vieux Curé de Saint Benoît, » M. Raguenot, Doyen de Sorbonne, » rencontra un jour Albert le Febvre, » Médecin, & lui dit en riant, que » Dieu-merci, il ſe portoit bien, quoi-

» qu'il y eût quatre ans qu'il n'eût
» pris médecine. M. le Febvre lui ré-
» pondit : Et moi, je me porte bien,
» quoiqu'il y ait quatre ans & plus
» que je n'aye été à l'eau-bénite ; d'au-
» tres disent à confesse. Cet Albert le
» Febvre étoit Huguenot ; il étoit pe-
» tit-fils de *Ruellius*, Médecin de Pa-
» ris. «

Jean Ruel étoit né à Soissons en 1474. Après la mort de sa femme, il quitta la pratique de la Médecine, & embrassa l'état Ecclésiastique ; il fut pourvû d'un Canonicat de Notre-Dame de Paris. Scévole de Sainte Marthe dit qu'il n'eut qu'une fille, qui se maria ; & que de ce mariage vint Albert le Febvre. Ruel étoit très-sçavant : Budé l'appelloit *Aquila interpretum* (8). Il écrivoit mieux en Latin que Budé lui-même. Sa traduction de Dioscoride est admirable (9). On doit de grands éloges à son Livre *de Naturâ Stirpium*, qu'il dédia à François I. dont il étoit Médecin. Je rapporterai ici les

(8) *Voy. Huet. Dialog. de Claris interpret. pag.* 156. *édit.* 1680. *in*-4°.

(9) On estime aussi ses notes *in Moretum Virgilii.*

moyens qu'il employa pour éclaircir ſes doutes ſur la Botanique, & faire quelques progrès dans cette ſcience. *Quare me tantorum impulit virorum diſſidium, per vaſtas ire regionum multarum ſolitudines, invia montium juga peragrare, lacus inacceſſos luſtrare, abditas terræ fibras ſcrutari, hiantes vallium ſequi ſpecus, vel cum corpuſculi hujus periculo præcipitia nonnunquam tentare, ut inſpectu etiam, nedum cognitione, res ipſas comprehenderem, de quibus eram ſcripturus. Nec minùs laborioſa fuit in evolvendis auctoribus cura & ſedulitas.* Scévole de Sainte Marthe aſſûre qu'il avoit un corps robuſte, & bien compoſé ; & que malgré la vive couleur qui éclatoit ſur ſon viſage, & qui ſembloit lui promettre une longue vie, il ne paſſa point l'année climatérique, & mourut ſubitement ſur la fin du mois de Septembre en 1537. Il fit des dépenſes conſidérables pour recouvrer les meilleurs manuſcrits des anciens Auteurs, & procurer des éditions correctes de leurs ouvrages. On pourroit donner un bon article de cet Auteur, c'eſt-à-dire, tout autre qu'on ne le trouve dans le Dictionnaire de Moreri, où il eſt appellé *de la Ruelle.*

Guill. Colletet, dans sa Traduction des éloges des hommes Illustres par Scévole de Sainte Marthe, le nomme *du Ruel*: il seroit mieux de dire *de Ruel*; mais je crois que son vrai nom est *Ruel*.

» Il y a un certain Père, qui a été
» autrefois Huguenot, nommé le Père
» Vignier; c'est un homme excellent,
» mais hardi menteur: d'où on dit par
» ironie, *les vérités du Père Vignier, les*
» *promenades de M. Bourbon, la science*
» *du Père Gomer, la conscience du Père*
» *Bonnet*. Le P. Vignier fut en sa jeu-
» nesse à Venise, où il vit le Frère
» Paul, Servite, duquel il dit des cho-
» ses assés étranges: il assure que Fra-
» Paolo étoit un homme fort sçavant
» dans la Philosophie, les Mathéma-
» tiques, le droit Canon & la Théo-
» logie positive; qu'il sçavoit tous les
» Conciles par cœur, les anciens Pè-
» res; homme fort doux & fort agréa-
» ble en sa conversation; mais qui
» étoit en réputation d'avoir des sen-
» timens bien étranges en fait de Re-
» ligion. On dit qu'il donnoit la com-
» munion sous les deux espèces à qui
» la vouloit à Venise, & qu'il haïssoit

» extrêmement le Pape ; qu'il passoit
» pour être Luthérien dans l'ame ; qu'il
» est l'Auteur de l'Histoire du Conci-
» le de Trente ; & qu'il étoit le seul
» Moine, qui sçût les affaires de la
» République de Venise ; homme ré-
» glé en toute sa vie. Il est Auteur
» d'un Livre François, qui courut sous
» le titre de l'*Etat de la Religion*, &c.
» & sous le nom du Chevalier Sandis,
» où entre plusieurs choses il dit que
» Clément VIII. étoit bon Prince, bon
» homme & bon Pape ; que Pie V.
» avoit été bon homme & bon Pape,
» & nullement bon Prince ; & que
» Sixte V. n'avoit été ni bon homme,
» ni bon Pape, ni bon Prince. «

Le caractère & les sentimens que M. Bourbon prête ici à Fra-Paolo, conviennent parfaitement à l'Auteur du Livre de l'*Etat de la Religion*; mais cet ouvrage mérite bien quelques détails & quelques éclaircissemens. *Relation de l'Etat de la Religion ; & par quels desseins & artifices elle a été forgée & gouvernée en divers Etats de ces parties Occidentales du monde : tirée de l'Anglois du Chevalier Edwin Sandis, avec des addi-*

tions notables (10). Cette Relation est si libre & si hardie, que l'Auteur souffrit quelques persécutions, lorsqu'il la publia en 1620, ou environ, dans un pays néanmoins où les Livres les plus dangereux ont droit de paroître. Le bruit que fit celui-ci en Angleterre, excita la curiosité de Fra-Paolo, qui désira de le voir traduit en Italien, & qui en parloit si souvent & avec tant d'éloge aux étrangers, qu'il se détermina par la suite à y faire sur la traduction Italienne quelques notes & des additions (11) : on ne sçait pourquoi il ne poussa pas plus loin ce Commentaire. Au reste, la Cour de Rome & les Jésuites y sont traités d'une cruelle manière. Je me trouve en état, puisque j'ai cette Relation sous les yeux ; de prouver le peu d'exactitude qu'il y a ordinairement dans les *Ana*, M. Bourbon fait parler l'Auteur sur trois Papes d'une façon bien différente de ce qu'on trouve dans le Livre même ; voici le passage (12) : *& pour distinguer plus subtile-*

(10) *Amsterd. Louis Elzévier*, 1641. *in*-12, de 419 pp. sans l'Avis au Lecteur & la Table.

(11) Elles ne passent pas le IX^e. chap.

(12) *Voy. le chap.* 32. *pag.* 276.

ment les espèces de cette bonté Papale, *on dit en Italie que Pie V. étoit bon Pape*, *mais nullement bon Prince : Sixte V. bon Prince & Pape*, *mais non bon homme : Clement VIII. bon homme*, *bon Prince & bon Pape.* La traduction est sans doute de quelque étranger, à qui la Langue Françoise étoit peu connue. On a joint à cette Relation un ouvrage qui vient bien à la suite : *la sainte Chorographie*, *ou Description des lieux*, *où réside l'Eglise Chrétienne par tout l'Univers.* Par *P. Gessin*, de 101 *pag.*

La vie du Père Paul, écrite en Italien par Fra Fulgentio Manfredi, Vénitien, & Religieux Observantin, contient des anecdotes curieuses, avec le Catalogue des ouvrages de Fra-Paolo, auxquels on peut ajouter ce qui suit.

Il est étonnant que Morhof ait osé dire dans son *Poli-Histor*, que l'Histoire du Concile de Trente par le Père Paul étoit écrite avec jugement & sincérité.

Dans un Manuscrit de M. le Président Bouhier, intitulé, *Bibliotheca Manuscript.* &c. *collecta ex variis Bibliothecis à D. Peiresk*, *in-fol. pag.* 269. on trouve

trouve le Sommaire d'un Livre posthume de Fra-Paolo, avec les titres de tous les chapitres : le premier, *che il Principato nella Societa humana e instituto de Dio* ; le 34e. chapitre, qui est le dernier, *se l'uso della scommunica come egli e al presente, sia legitimo & instituito da Christo.*

Diarium scriptum Fratris Pauli (Fra-Paolo) *manu : ejusdem opus in concilia. Manuscript. Venetiis, in Musæo Tarvisiano. Voy. pag.* 76. *Diarii Italici Patris de Montfaucon.*

Voy. Ital. Orient. Colomesii, pag. 178. *in*-4°. 1730. *édit. Christ. Wolphii.*

» Quand Rutgersius alla prendre » ses degrés à Orleans, les Docteurs le » pensant gratifier, lui demanderent » sur quelle partie du Droit il aimoit » mieux à être interrogé ; il leur répon» dit (13) : *non convenit pudori meo par-* » *tem eligere, qui vellem in universum ex-* » *cusari* (14). « Les VI. Livres d'Obser-

(13) Cette réponse est la même que celle que Tacite met dans la bouche de Tibère : (*Annal. Lib.* I.) *Nequaquam decorum pudori suo, legere aliquid aut evitare ex eo, cui in universum excusari mallet.*

(14) Sur Jean Rutgersius, *voy. les Mém. du Père Niceron, Tom.* XXXII. *pag.* 134.

vations Critiques de Rutgersius (*varia lectiones*) renferment des morceaux curieux, & sont très-bien écrits (15). Quoiqu'il ait dédié tout l'ouvrage à Gustave II. Roi de Suède, il en adresse chaque Livre à différens Protecteurs: le premier à Hugue Muse Van Holy, son oncle; le second à son autre oncle, Arnold Muse Van Holy; le troisième à Daniel Heinsius, son beau-frère (16). Rutgersius a excellé dans la belle érudition; il a laissé aussi quelques Traités de Métaphysique.

„ Fulvius Ursinus a ramassé dans un „ Livre tous les passages Grecs que „ Virgile a empruntés: Virgile étoit „ sçavant *in rebus naturalibus*, *rusticis*; „ *in naturâ equorum & aliorum animantium*, aussi en Médecine; mais on „ ne voit pas dans ses Œuvres, qu'il „ ait été Médecin. « Virgile ne sçavoit de l'Histoire naturelle, que ce qu'il en avoit lû dans les Anciens. On voit par ses Géorgiques, qu'il avoit ob-

(15) Jean-Henri Boëcler, dans sa Bibliographie critique, les appelle *aureum & illustre variarum lectionum opus*.

(16) On doit l'édition de ses *Venusinæ Lectiones*, à Nicolas Heinsius, son neveu.

servé lui-même la nature des animaux avec trop peu d'exactitude ; & par conséquent qu'il étoit un Physicien médiocre. A la vérité, la science de l'Histoire naturelle n'étoit de son tems qu'une sorte d'érudition fort bornée : l'expérience qui éclaire aujourd'hui la Physique, en fait une science difficile & d'une vaste étenduë ; celle des Anciens étoit conjecturale, & par conséquent peu sûre.

» Cornelius Celsus n'a jamais pratiqué la Médecine, quoiqu'il en ait doctement écrit (17) : Averroës en est tout de même. Cornelius Celsus étoit un de ces Philosophes, *qui ambulant in plateis, quique profitebantur se omnia scire.* «

Celse promettoit de guérir d'une manière bien avantageuse aux malades ; *citò*, *jucundè*, *tutò*. Voici ses propres termes : *Asclepiades officium esse Medici dicit, ut tutò, ut celeriter, ut jucundè curet. Id votum est :* (d'autres lisent *notum*) *sed ferè periculosa esse nimia*

(17) Albert Fabricius, *pag.* 325. de *sa Biblioth. Latin.* dit que Celse, à cause de son élégante simplicité, a mérité les titres du *Cicéron des Médecins*, & de *l'Hippocrate Latin.*

(ou *nimiùm*) *& festinatio & voluptas solet* (18).

» *Rodolphus Botereius* étoit de Châ-
» teaudun : il étoit fort sçavant en La-
» tin ; il eût harangué deux heures en
» cette Langue sur le champ. «

Raoul Bouteraye, Avocat au Conseil. Le Père le Long a donné dans sa Bibliothèque Historique de la France une liste des ouvrages historiques de Bouteraye (19). On a de cet Auteur trois tomes de Commentaires historiques, où il a inséré les éloges, & quelques particularités de la vie de plusieurs grands hommes. Sa Préface est curieuse : on y apprend que le Président Jeannin lui avoit communiqué les Mémoires de ses négociations, dont il a fait usage.

Bouteraye dit qu'il s'est livré à l'Histoire, *cum dispendio rei familiaris, decremento clientelæ, & jacturâ litium.*

» André Tiraqueau étoit nâtif de
» Fontenai-le-Comte en Poitou. Il fut
» Conseiller à Bourdeaux, puis à Pa-
» ris, & y est mort l'an 1558. Ce bon

(18) *Lib.* 3. *cap.* 4.

(19) C'est ainsi que le Père le Long écrit le nom de cet Historien.

» homme étoit si fécond de corps & » d'esprit, qu'en douze ans il eut dou» ze enfans, & fit douze Livres. «

Les uns disent qu'il eut trente enfans, d'autres quarante-cinq (20). Il avoit un fils nommé Michel, dont on voit un distique Latin au bas du portrait d'André Tiraqueau. Ce Jurisconsulte comptoit pour peu de chose la gloire littéraire ; il se plaignoit ainsi de ses études : *ex immodicis vigiliis damnum rerum mearum cum luculento valetudinis dispendio expertus sum.*

» Le Prince d'Ethiopie supposé (21) » est infailliblement un imposteur. On » dit qu'il est Grenadin ; pour moi, je » le tiens Prince d'*Utopie*. Il est ex» trêmement impudent ; mais c'est une » qualité nécessaire à un imposteur. Il » contrefait assés bien le Prince : il est » effronté. Quand de belles Dames le » vont voir, il cajole & particularise » fort avec elles. Il est abondamment » pourvû des avantages de la nature » (22) ; on dit que c'est par là qu'il a

(20) *Voy. Histoire des Ouvr. des Sçavans, Juillet* 1688. *Art.* 3. *pag.* 321.

(21) Zaga-Christ.

(22) C'est à ces qualités qu'il faut rapporte

» gagné les bonnes graces de Madame
» S***. «

On peut voir, au sujet de cet article du *Borboniana*, le Dictionnaire de Moreri, au mot Zaga-Christ. Ce Prince vint à Paris en 1635. Après y avoir vêcu trois ans, il mourut au village de Ruel, proche de Paris, dans la maison de plaisance du Cardinal de Richelieu, à l'âge de 28 ans.

Quelques remarques anecdotes de M. Peiresk sur la personne de l'imposteur Zaga-Christ, doivent avoir naturellement place ici : » Le Prince d'E-
» thiopie, qui est venu à Rome en
» 1633, nâquit à Dambea, l'une des
» principales villes du Royaume. Il fut
» nommé sur les Fonts de Baptême
» *Saga-Christos*, qui vaut autant dire
» que *Don de Christ*. En son enfance,

un trait de la Scène IV. d'une Comédie intitulée : *la Cocuë Imaginaire*. On y dit, en parlant des femmes :

» Les nouveautés enfin charment si fort leurs
sens,
» Que s'il pouvoit venir encore en cette ville
» Un Roi d'Ethiopie, il seroit difficile
» Qu'il pût les contenter. »

» il eut encore d'autres noms, comme
» celui de *Mammo*; & ſon Gouverneur
» l'apelloit ordinairement *Lexana-Chri-*
» *ſtos*, c'eſt-à-dire, *Langue de Chriſt*.
» Il y a cinq ans que fuyant la per-
» ſécution de ſon oncle, uſurpateur
» de l'Empire, il partit d'une Iſle qui
» ſe nomme Itaik; & par les chemins
» il changeoit de nom, à meſure qu'il
» changeoit de pays. Parmi les Gen-
» tils, il ſe faiſoit appeller *Ithaſſi*; par-
» mi les Arabes, *Abdelmaſſe*; & lorſqu'il
» commença à pratiquer avec des Ita-
» liens, il prit celui d'*Athanaſio*, pre-
» nant ainſi des noms conformes au
» langage des nations avec leſquelles il
» converſoit. Son père s'appelloit *Clar-*
» *ſo* avant qu'il fût Empereur, & fut
» laiſſé fort jeune par lui, âgé ſeule-
» lement de cinq à ſix ans: auquel âge
» il fut proclamé Empereur par tous
» les Grands de l'Empire, ſuivant le
» ferment qu'ils en avoient fait à ſon
» père défunt, lequel ſe nommoit *Ma-*
» *lach Sagad*, qui avoit pareillement
» tenu l'eſpace de 30 ans les rênes
» de l'Empire. Il faut que ſuivant la
» coutume du pays, en parvenant à
» l'Empire, il eût changé de nom, &

» qu'au lieu de celui de *Clarso* qu'il
» avoit auparavant, il eût pris celui de
» *Jacob* ; lequel par un cas du tout
» étrange & inhumain, fut saisi & pris
» prisonnier par un nommé Talasse,
» qui le tint en prison en la ville d'*I-*
» *nurrea* l'espace d'un an. Mais Dieu
» qui protège toujours les innocens,
» & a un soin très-particulier des Prin-
» ces légitimes, lui suscita un moyen
» de pouvoir sortir de prison ; après
» laquelle sortie il fut de nouveau cou-
» ronné Empereur, & se maria avec
» une Princesse étrangère, duquel ma-
» riage il eut trois fils légitimes, & un
» bâtard, l'un desquels fils légitimes
» est ce Prince qui est aujourd'hui à
» Rome, appellé *Saga-Christos*. Quant
» au bâtard, il eut nom *Claudio*, le-
» quel fut étranglé par le commande-
» ment du Soldat *Sagad*, qui regne
» maintenant en Ethiopie, lequel fut
» nommé sur les Fonds de Baptême
» *Susneos*, & son père s'appelloit *Faci-*
» *ladas*, frère du grand-père de *Saga-*
» *Christos* : si bien qu'il se trouve par-
» là qu'il étoit grand-oncle de ce Prin-
» ce, & *Susneos* fils de *Faciladas*, oncle.
» Faciladas, frère du grand-père de
Saga-Christos,

» *Saga-Christos*, eut pour apanage, ou
» plutôt pour lieu de sa demeure, le
» Royaume de *Galla*, sans toutefois le
» tenir en titre de Royaume ; & pen-
» dant son séjour en *Galla* il connut
» charnellement une esclave, de la-
» quelle nâquit *Susneos* dont j'ai déja
» parlé, & qui regne aujourd'hui. En-
» suite *Faciladas*, par finesse & par four-
» berie se fit Roi du Royaume de
» *Galla*, & mourut. Son fils appellé
» *Susneos*, suivant les mauvais desseins
» de son père, commença à faire la
» guerre à outrance contre son cousin-
» germain Jacob Empereur, & père
» de *Saga-Christos*, lequel après plu-
» sieurs batailles données de part &
» d'autre, demeura vaincu, & mourut
» d'une blessure qu'il reçut en la tête
» dans la ville de Gogian : ses enfans
» ayant appris sa mort, à la persuasion
» de leur mère s'enfuirent pour sau-
» ver leur vie, l'un desquels est venu
» jusques à Rome. Celui qui regne au-
» jourd'hui ne se fait plus nommer
» *Susneos*, mais *Sagad*, suivant la cou-
» tume du pays, ainsi que je l'ai déja
» dit, qui est de changer de nom quand
» ils viennent à l'Empire. Sa Sainteté,

» nonobſtant tout ce que les bons Pè-
» res Récolets lui ont pû témoigner,
» ne l'a point encore voulu reconnoître pour tel, ni même permettre
» qu'il lui baisât les pieds : il lui a ſimplement accordé pour ſon entretien
» la part de la Chambre, qui conſiſte
» en fort peu de choſe. « On trouve dans le *Patiniana* une épitaphe de Zaga-Chriſt (23).

» Ci giſt le Roi d'Ethiopie,
» L'original, ou la copie ;
» La mort a vuidé les débats,
» S'il fut Prince, ou ne le fut pas.

J'ajoûterai ici un paſſage tiré de l'Hiſtoire des Impoſteurs inſignes, par J. B. de Rocoles, concernant un autre *Saga*. Il parut à Paris l'an 1657, un impoſteur nommé *Saga*, qui ſe diſoit un Grand Seigneur de Perſe ; c'étoit un homme d'environ quarante ans, de très-bonne mine, qui peignoit très-bien, & s'occupoit fort à l'écriture : il avoit autour de lui deux ou trois valets vêtus à la Perſienne ; il diſoit qu'il étoit

(23) *Pag. 61. édit. de Paris*, 1701. Ces vers ſont de Des-Marets.

un des premiers Kans, ou Seigneurs de la Cour de Perse ; qu'il avoit été Gouverneur de Candahar, place conquise par le Sophi, ou Roi de Perse, sur le Grand Mogol ; & qu'ensuite étant Gouverneur de Bagdat, autrement Babylone, lorsqu'Amurath Grand Seigneur & Empereur des Turcs la prit sur le Roi de Perse, il n'osa pas retourner à la Cour, de crainte d'être étranglé. Il se vantoit d'avoir été fort aimé du Sultan Amurath, & de l'avoir souvent accompagné à la chasse : en cette qualité il fut accueilli de plusieurs Grands Seigneurs & Prélats de France, qui avoient conçu une haute idée de cet homme ; mais on découvrit dans la suite du tems, qu'il n'étoit qu'un Douanier, ou Scribe de la Douane.

ARTICLE XXII.

Extraits des Mémoires Manuscrits de M. de Peiresc.

Des Prédictions de l'Abbé Joachim.

LE PERE MICHAELIS m'a dit (1) que l'Abbé Joachim avoit prédit, que peu de tems après lui s'institueroient deux Ordres pour abbattre les héréfies, dont il peignit dans fon Cloître les habillemens & les couleurs, avec le portrait de Saint François & de Saint Dominique, avertiffant fes Religieux, que quand ils verroient venir des gens habillés de cette maniere, ils euffent à les recevoir honorablement, parce que ce feroient de grands ferviteurs de Dieu, & bien utiles à l'Eglife; que peu de tems après fa mort s'étant préfenté deux Jacobins à la porte de l'Abbaye en Calabre, pour demander l'aumône, le portier ayant reconnu l'habit que l'Abbé Joachim avoit décrit, laiffa la porte ouverte pour cou-

(1) C'eft M. Peirefc qui parle.

tir vers l'Abbé, & l'avertir de la venuë de ces gens, qui furent reçus avec la Croix en grande cérémonie. Le Père Michaëlis prétend que cela résulte des constitutions de son Ordre. Il ajoute aussi, que l'Abbé Joachim avoit prédit que vers la fin du monde on verroit encore deux autres Ordres, qu'il compare à des corbeaux, par lesquels il entend les Jésuites, & à des colombes, qu'il croit être les Capucins : que les corbeaux feroient grand bruit ; mais que la simplicité des colombes tempéreroit toutes choses : de plus, que son Ordre de Cîteaux (l'Abbé Joachim en étoit) seroit réformé encore une fois dans ce même-tems des corbeaux & des colombes ; mais que l'Auteur de la réformation seroit emprisonné à Rome, & y mourroit ; ce qu'il interprète du Général des Feuillans, qui fut mandé à Rome & mis à l'Inquisition, pour avoir à bonnes fins fait brûler quelques vieilles images de relief, pour en subroger en plate peinture : mais le Pape Sixte n'y trouvant autre chose à redire, se contenta de le faire déposer du Généralat, & d'en nommer un autre, le mettant dans la place du der-

nier de ses Religieux, & lui ayant donné son Couvent pour prison ; dans lequel état il vécut avec patience pendant quelques années, mais si dévotement & si exemplairement, qu'il en étoit admiré. Un jour le Cardinal Bellarmin étant allé visiter les Couvens de Rome, & entr'autres celui-là, où il apprit des Religieux la grande sainteté de vie de cet homme, en ayant parlé au Pape, le Pape lui envoya son rétablissement, avec pouvoir de s'en retourner en France pour y visiter ses premiers disciples, & avoir le commandement sur son Ordre : mais on le trouva dans le lit attaqué d'une dangereuse maladie, dont il mourut même trois jours après, comme il l'avoit prédit, disant qu'il remercioit très-humblement Sa Sainteté de cette faveur, mais qu'il n'en pourroit pas jouir.

C'est dans le Commentaire de l'Abbé Joachim sur Jérémie, selon le Père Michaëlis, que toutes ces prédictions sont rapportées, ainsi que celle de la ruine & de la désolation de Rome, où tout doit être mis à feu & à sang, & le Pape entiérement dépouillé de son temporel ; ce qu'il a représenté par

un homme nud aſſis ſur un fumier : ajoûtant qu'après cela doit ſuccéder un Pape Angélique (c'eſt ainſi qu'il le nomme) élû à la nomination d'une voix du Ciel qui criera au peuple de le choiſir, lequel réformera l'Egliſe & les Prélats, & la remettra au même état qu'elle étoit dans ſa naiſſance, faiſant autant de miracles qu'il s'en faiſoit alors pour convertir tout le monde : après quoi, en cet état pacifique, l'Egliſe durera encore fort long-tems avant la fin du monde en pleine paix entre les Princes, & ſans aucune guerre ni diſſenſion, les Juifs étant tous convertis. Le Père Michaëlis rapporte à cela pluſieurs quatrains de Noſtradamus, qui déſignent la ruine de Rome & ce Pape Angélique, avec beaucoup d'autres choſes qu'il y trouve ſi conformes, qu'il ſoupçonne Noſtradamus de les avoir empruntées de l'Abbé Joachim, ou de les avoir appriſes de quelque ſçavant Démon, qui ait dérobé ces prédictions dans les Œuvres de l'Abbé Joachim, ou de quelqu'autre ſaint perſonnage, qui eût mis par écrit ſes révélations, ou du moins qui ſçût mieux déchiffrer ſes prédictions, que

nous ; & c'eſt par ce moyen qu'il ſauve la lecture de Noſtradamus, comme n'étant que des interprétations plus exactes & plus claires, que les prédictions primitives qui nous ſemblent ſi obſcures. Il aſſûre encore, que par les premiers quatrains de Noſtradamus on voit clairement que lorſqu'il écrivoit ſes prédictions, il étoit aſſis dans une chaire d'airain, & qu'il tenoit ſon pied ſur le bord d'un baſſin, & un bâton orné d'herbes & de fleurs en ſa main droite, dans la même poſture que les Oracles anciens qui ſont exprimés dans la *Mimyca Dæmonum* (2), & que du dedans de la manche de ſon bras gauche ſortoit une petite voix douce, qui articuloit les prédictions tout entières, & qu'il ne faiſoit que les écrire, ſe ſervant le plus ſouvent des mêmes mots ſans les entendre, étant ravi dans une eſpèce d'enthouſiaſme. Le Père Michaëlis joint à cela les pré-

(2) Ce Livre imprimé à Paris en 1612, a pour Auteur le Sr. *Henri de Montagne*, *Gentilhomme du Languedoc*, *Seigneur de S. Jean de la Coſte*, lequel s'efforce d'y prouver que de tout tems le Diable a été le Singe de Dieu.

dictions du Démon Verrine (3) par la bouche de *Louise* Démoniaque, qui dit que l'Antechrist est né très-certainement ; & la prédiction d'un certain Espagnol habillé comme un Carme Réformé, lequel passa ce Carême à Paris, & désira se confesser au Père Michaëlis, à qui il dit hors de la confession qu'il avoit été mis à l'Inquisition en Espagne, pour avoir dit & crié tout haut, que l'*Ante-Christ étoit né*, & qu'ayant demeuré long-tems prisonnier, interrogé pourquoi il avoit tenu un tel langage, il avoit répondu que c'étoit une voix qu'il avoit ouie deux fois, laquelle disoit que l'*Ante-Christ étoit né* : que depuis ce tems il s'étoit si fort persuadé que cela fût vrai, qu'il ne se pouvoit plus empêcher de le dire, soit qu'il le voulût, ou non : qu'il ne croyoit rien que ce que l'Eglise croyoit ; qu'en ce point-là il ne pou-

(3) Le Père Michaëlis, dans son Histoire de *Gaufredi*, raconte entr'autres rêveries que *Louise Capeau* avoit trois Diables dans le corps : le premier se nommoit *Verrine*, l'autre *Gresil*, & le dernier *Sonneillon* ; & que tous trois étoient du troisième Ordre, c'est-à-dire, au rang des Trônes. *Voy. pag.* 3.

voit vaincre l'envie qu'il avoit de continuer toujours ce propos, ſans en avoir aucune aſſûrance : qu'enfin on l'avoit congédié, avec ordre de l'aller notifier au Pape à Rome ; mais qu'il n'avoit pas voulu y aller ſans paſſer par Paris, ni paſſer par cette ville ſans voir le Père Michaëlis.

. . . .

Et comme on objectoit un jour au Père Michaëlis, que l'Abbé Joachim avoit été cenſuré, il répondit que cet Abbé étoit un grand Saint, & que quoique quelques-unes de ſes propoſitions euſſent été cenſurées par les Scholaſtiques, ce n'étoit cependant ſur aucun point d'héréſie, mais ſeulement ſur quelques erreurs, qui pourroient ſe ſoutenir, ſans les pernicieuſes conſéquences qui s'en tireroient peut-être, ſi on n'y apportoit les limitations Scholaſtiques.

N. B. Tous les faits contenus dans cet article furent racontés à M. Peireſc par le Père Sebaſtien Michaëlis, dans ſon Couvent du Collège de Boiſſy à Paris, le 25 Juillet 1612. Ce Dominicain eſt connu par quelques écrits ſur les Sorciers & ſur les Eſprits. En

1610, il prenoit les qualités de Docteur en Théologie, Prédicateur, & Inquisiteur de la foi Catholique, Apostolique & Romaine, établi par notre S. P. le Pape : en 1614, il fut Prieur de Saint Maximin. Il avoit publié en 1587 sa *Pneumalogie*, ou *Discours sur les Esprits* (4) : comme il étoit alors à Marseille, il dédia son Livre à l'Evêque de cette ville. Cet ouvrage, dans lequel entr'autres questions il traite celle-ci : *un corps humain peut-il être porté en l'air* ? fut réimprimé à Paris (5). L'Auteur l'avoit composé pour résoudre quelques questions qui lui paroissoient difficiles, comprises dans une Sentence donnée contre des Sorciers à Avignon en 1582. Cette troisième édition parut avec l'*Histoire admirable de la possession & conversion d'une pénitente séduite par un Magicien*, c'est-à-dire, *Louis Gaufridi*, Provençal, & *Magdeleine de Demandouls*; autrement *de la Pallud*, âgée de 9 à dix ans. Le Père Michaëlis avoit assisté aux actes & aux exorcismes pendant les quatre premiers mois, & sur la fin de Décembre de

(4) *Paris*, *Guill. Bichon*, *in*-8°.

(5) Chez *Charles Châtelain*, en 1613. *in*-8°.

1611. On trouve un Extrait de cette fameuse affaire dans les Causes célèbres.

FRAGMENT (6).

Marie des Vallées étoit native d'un petit village sans nom, entre Caën & Bayeux. Ses parens, qui étoient de simples paysans, moururent qu'elle n'avoit encore que dix ou douze ans, ce qui l'obligea d'aller servir dans la ville la plus prochaine. Elle étoit bienfaite, mais d'un tempérament fort mélancolique : à dix-sept ans elle s'imagina être possédée du Diable, & la contrefit bien. On fit sur elle des prières & des conjurations ; mais aucun exorcisme n'en vint à bout. L'Auteur de sa vie (7) dit que cela vint d'un garçon, qui

(6) Cet écrit étoit au nombre de plusieurs Manuscrits, qu'on vouloit donner à MM. de Sorbonne, afin qu'ils prissent les voies canoniques & nécessaires, pour détromper tout un peuple de la basse Normandie, ridiculement infatué de la sainteté & des miracles de Marie des Vallées, qui est morte âgée de plus de 70 ans.

(7) Le R. P. Eude, le plus zèlé de tous les Missionnaires de Normandie, dont j'ai lû les Mémoires, desquels j'ai tiré quelques extraits,

étoit amoureux d'elle, & qui n'en pouvant venir à bout, s'adressa à une Sorcière qui lui donna une poudre, & que cette poudre opéra tout cela (8).

Elle disoit que quand le Diable ne la possédoit pas, elle entroit en conversation familière avec Jesus-Christ, & obtenoit le salut de qui elle vouloit.

Le Père Eude alla demander au Cardinal de Richelieu dix ou douze mille francs pour fonder la cuisine de sa Mission, lui prédisant sur la révélation de Marie des Vallées, que s'il vouloit donner cet argent, il vivroit encore trente ans. La somme fut promise; mais le Cardinal étant tombé malade le même jour, de la maladie dont il mourut, le Père Eude n'en fut point payé. Marie des Vallées ne laissa pas de dire qu'elle avoit voulu, dans une conférence qu'elle eut avec Jesus-Christ, lui demander que le Cardinal fût au Ciel, & que Jesus-Christ lui répondit : *non, Marie, je ne puis vous accorder ce Cardinal; je vous donnai deux Evêques il n'y a pas huit jours, con-*

(8) On parle ici fort au long des Religieuses prétenduës possédées d'Auxonne.

tentés-vous-en, si vous voulés (9). . . . .

Enfin elle est morte comme elle avoit vécu, sans participation d'aucun Sacrement; & son Curé l'enterra néanmoins dans son Église. . . . . . .

Le Père Eude de retour de ses Missions, présenta Requête au Parlement de Rouen, & obtint la permission de transférer le corps de cette Béate dans son Eglise; mais il exécuta l'Arrêt avec tant d'empressement & si peu de précaution, de crainte de quelque opposition de la part du Curé & des Paroissiens, qu'il enleva le corps d'un Sergent enterré au même endroit, au lieu de celui de Marie des Vallées, lequel corps, quoique très-profane, selon toutes les apparences, ne laisse pas de faire des miracles tous les jours dans l'esprit du Révérend Père Eude sous le nom de Sainte Marie des Vallées.

(9) Je passe une infinité de folies dans le même genre.

ARTICLE XXIII.

LETTRES DIVERSES.

Lettre de Charlote-Catherine de la Trimouille, Princesse de Condé, à M. de l'Escale.

MONSIEUR de L'ESCALE, encore que dès long-tems votre doctrine ait illustré non-seulement la France, mais toute l'Europe, si est-ce qu'il semble que Dieu vous offre une occasion pour lui donner davantage de jour : car bien qu'elle soit répanduë sur divers peuples, je tiens la plûpart indignes de recevoir cette lumière ; mais si vos labeurs s'emploient à former un Prince tel que celui que je souhaite qui prenne instruction de vous, ce sera, faisant bien à l'un, apporter de l'utilité à tout l'Etat de ce Royaume : la peine en sera moindre, & la gloire plus grande. Toutes ces considérations me font espérer, qu'aurés très-agréable le désir que j'ai que vous vouliés bien accepter la charge d'instituer

mon fils, lequel commence d'être en âge pour recevoir vos belles impressions en l'esprit, étant même plus avancé que ses années ne portent. C'est pourquoi voyant qu'ayant ses premiers fondemens de vous, l'œuvre en sera plus parfaite, l'espérance que l'on prend de lui mérite d'être augmentée par un si docte personnage. Ne refusés donc pas, je vous prie, de servir au Roi, mon Seigneur, en cette occasion, lequel je sçais avoir même volonté, & d'obliger toute la France à vous. Pour mon particulier, j'estimerai atteindre au comble de ma plus haute félicité, si je puis acquérir ce trésor à mon fils, faisant peu d'état de toutes les grandeurs de ce monde, si elles ne sont accompagnées de la vertu. Ce Gentilhomme vous dira plus particuliérement mon intention sur ce sujet, sur lequel me remettant, je vous prierai le vouloir croire; & serai à perpétuité, &c.

Lettre de Pierre Ronsard, à son bon ami Passerat.

A BOURGES.........1556.

Depuis ma dernière Lettre écrite, M. Lambin

M. Lambin eſt venu ſouper avec moi, qui m'a montré votre Lettre Latine, en laquelle j'ai vû comme les bons Huguenots de Bourges (car autres ne peuvent être qu'eux) ont ſemé par la ville que ledit Sr. Lambin avoit dit en chaire publiquement, que le monde étoit délivré de trois Athées : ſçavoir *Muret*, *Ronſard* & *Gouvean*. Je n'ai recueilli autre fruit de telle nouvelle, ſinon l'honneur qu'on me fait de m'accoupler de ſi grands perſonnages, deſquels je ne mérite délier la courroie du ſoulier. Je voudrois que l'on me fît toujours de tels outrages à ſi bon marché & à ſi bon prix, & me ſentirois bien heureux de pouvoir égaler les vertus, la doctrine & la probité de ces deux grands hommes, & même de Muret, que j'ai connu homme de bien. Si M. Lambin l'a dit, je l'ignore ; cela ne m'importe en rien : & là-deſſus, je m'en irai demain aux trois Poiſſons boire à vos bonnes graces, me recommandant de tout mon cœur à vos bonnes Muſes.

Lettre de Pierre Mathieu, à M. des Alymes.

A Lys, le 15 Octobre 1601.

Pour nouvelles je vous ai écrit ci-devant que la cloche miraculeuse d'Arragon avoit sonné d'elle-même ; comme autrefois quand le Roi D. Alphonse alla à Naples, quand l'Empereur Charles mourut, quand D. Sebastien de Portugal fut défait en Afrique (1). J'esti-

(1) Guy Patin écrivoit le 13 Janvier 1659. *On nous présage ici beaucoup de malheurs, sur un faux bruit que la grosse cloche d'Arragon a sonné toute seule. Voy. Tom. I. Lettr.* 132. *p.* 346. *édit. de la Haye*, 1715. Selon le même Auteur, les grosses cloches de Bordeaux sonnerent d'elles-mêmes le 21 Juin 1660, par l'effet d'un grand tremblement de terre, le jour même que M. d'Epernon arriva dans cette ville.

On trouve l'exemple d'un pareil prodige dans les Mémoires Manuscrits de M. Philib. de la Marre, Conseiller au Parlement de Dijon. » Le » 13 Juillet 1656, les Cordeliers de Dijon » disant Laudes après Matines en leur Eglise, » entendirent la seconde de leurs cloches son» ner très-fortement. Sçachant qu'il n'y avoit » personne au clocher, ils cesserent de dire » Laudes, & se mirent à prier Dieu de détour» ner le mal qu'ils croyoient que ce son ex-

mois que ce fût une fable ; mais on m'a envoyé de Rome le Procès-verbal fait sur ce miracle, & preuve suffisante comme elle a sonné plusieurs coups à divers jours, depuis le 13 jusqu'au 26 Juin dernier. Les Espagnols en sont tout effrayés, & baissent les épaules attendant la bourasque. Nous tenons ici trois pélerins prisonniers, c'est-à-dire, un vieillard Espagnol, avec deux jeunes hommes auxquels il fait croire qu'il est leur père. L'occasion de l'emprisonnement est, parce qu'il demandoit à acheter un Démon, ou Esprit familier, pour le porter à la Cour du Roi, son dessein étant de voir plusieurs Princes. Il a été prisonnier 18 ans : nous ne sçavons comment il vouloit user d'une si mauvaise marchandise, ni à quel effet.

» traordinaire auguroit : le lendemain M. le » Duc d'Epernon manda le Supérieur, qui étoit » le Père le Moyne, lequel lui confirma ce » bruit. Ce fut sans doute un pronostique du » malheur qui arriva à la Province, par le » moyen de l'interdiction du Parlement. «

Lettre du Père Berthet, Jésuite (2), à M. Lantin, Conseiller au Parlement de Dijon.

A AMBRUN, le 29 Juillet 1654.

Vous ne serés pas fâché, Monsieur;

(2) Jean Berthet, né à Tarascon le 24 Février 1622, entra dans la Compagnie de Jesus le 25 Janvier 1637. Après avoir enseigné les Humanités, la Philosophie & les Mathématiques, il se retira à la maison Professe de Paris en 1671. Ayant l'indiscrete curiosité de consulter une espèce de Magicienne qui faisoit grand bruit à Paris, Louis XIV. voulut qu'il sortît des Jésuites, d'où il passa dans l'Ordre des Bénédictins. & mourut dans leur maison d'Oulx vers 1639. Le P. Perry, Jésuite, en écrivoit ainsi à M. de la Marre le 7 Octobre 1652. » Il parle parfaitement bien les Langues » étrangères, Grecque, Hébraïque, Latine, Ita- » lienne & Espagnole. Il a fait un petit Traité, » par lequel il rend la Langue Hébraïque si ai- » sée, qu'une personne de médiocre esprit, avec » une demi-heure d'étude par jour, la pourra » entendre en 15 jours : il en a fait l'épreuve, » ce qui a réussi. Il entend fort bien les Mathé- » matiques, & son inclination est pour la scien- » ce des choses naturelles, qui font la véritable » Philosophie. Il est bon Poëte, excellent Ora- » teur : mais le meilleur que je voie en lui, » c'est qu'il est fort bon Religieux, & d'un na- » turel extrêmement obligeant. «

de m'avoir connu, puisque je veux vous procurer à Lyon la connoissance du P. de S. Rigaud, qui est sans flaterie un des plus grands hommes de ce siècle, & qui vous donnera sans doute plus de satisfaction pour la belle Philosophie, que moi qui ne regarde que de bien loin cet esprit admirable, dont mon frere, qui l'a connu à Lyon, pourra vous dire quelque chose. Il est Bourguignon, de Marcigny (3); & je puis vous assûrer que j'ai plus appris dans une conversation avec lui, qu'en lisant tous les Livres des Modernes, puisqu'il sçait la Métaphysique beaucoup mieux qu'eux, & qu'ils ne sçavent pas, à mon avis, si bien la Physique que lui. Je le persécute incessamment de mettre au jour 7 ou 8 Traités commencés, qu'il m'a communiqués : *de sono & musicâ : de lumine & motu corporum* : une Logique pour connoître les vérités & résoudre les problêmes Physiques à la façon de l'Algèbre : les hypothèses de toutes les Philosophies : les démonstrations de la Religion contre les

(3) Ce Sçavant a été sans doute inconnu à l'Auteur de la Biblioth. de Bourg. qui n'en fait point mention.

Athées, Déïstes, Juifs, Musulmans, Hérétiques, divisées en IV. parties fort courtes & convaincantes : mais tout cela est accroché, parce qu'ayant été jetté à la prédication, dont il avoit une grande aversion, il y a si bien réussi, que quoiqu'il n'ait eu que quatre ou cinq jours pour préparer un Carême à S. Nizier à Lyon, il est dangereux qu'on ne l'occupe à ce métier. Il a un cours de Mathématiques presqu'achevé ; toute la Théologie dans une nouvelle méthode, mais claire & solide, sans chicane. N'est-il pas dommage qu'un homme de cette sorte demeure plus longtems caché ? Vous verrés ce qu'il peut faire, par la résolution des choses que vous lui proposerés.

Pour ce qui regarde votre *Geranium noctu-olens*, il est facile de dire quelque chose là-dessus, mais non pas de se contenter (4). . . . .

(4) M. Lantin a laissé une Dissertation Manuscrite sur le *Geranium noctu-olens*. Le Père Berthet entre ici dans un grand détail, pour expliquer, selon les principes de la Physique de son tems, l'admirable qualité de cette Plante ; mais je n'ai pas voulu rapporter ses conjectures & ses raisonnemens, parce qu'ils m'ont paru

J'ajoûte ici que la chaleur du *Focus* du miroir parabolique est imperceptible à la Lune, quoique je l'aye, ce me semble, un peu sentie; mais la lumière est comme celle du Soleil dans un lieu éclairé à midi. J'avois fait ramasser des cubes métalliques à Buscadon, pour vous les envoyer à Dijon; mais l'homme que le Grand Prieur en avoit chargé pour moi, fut volé par les Soldats qui désolent nos montagnes: j'en aurai bientôt d'autres avec de la Marcassite, où vous verrés les crystaux attachés; & outre cela une pierre rhomboïdale, dont je vous ferai part, & à M. de la Marre.

Lettre de David Blondel, à M. de la Marre.

. . . .

Pour ce que vous dites de M. de Saumaise, qui est à présent à Leyden en résolution d'achever son Traité de la Primauté, & les autres pièces qu'il a commencées, je vous assûrerai nonseulement qu'il est trop généreux pour

trop diffus, & d'ailleurs fort opposés aux systêmes de nos Philosophes modernes.

accepter les conditions qu'on lui feroit ici à la charge de ne plus écrire; même, comme l'on vous a fait entendre, de supprimer les écrits qu'il auroit préparés : mais aussi qu'il a refusé toutes les offres qu'on lui a faites expressément, à dessein de décharger sa conscience, en publiant ce qu'il a pour la défense de la vérité. Il est très-sincère & très-affectionné à la vraie Religion; & c'est à bon droit la gloire de votre Bourgogne & de notre commune France. Quant aux deux questions que vous avés trouvé bon de me faire, je vous avouerai sur la première, qui concerne la prétenduë Papesse, que je suis d'avis très-contraire à M. de Saumaise, qui croit qu'elle a été, & que les Auteurs du tems en ont parlé; 1°. parce que nul de ces Auteurs ne paroît l'avoir dit expressément; 2°. Que ceux desquels nous avons quelques monumens, disent des choses absolument incompatibles. Quant à la Case de Laurette (5), on dit qu'elle a été transportée

(5) J'ai lû dans les *Casauboniana*, qu'Etienne le Moine, au sujet de Notre-Dame de Laurette, attêstoit le témoignage du Père Sirmond, qui avoit reconnu lui-même, en examinant

portée avec toutes ses appartenances, jusqu'à la suye de la cheminée & aux cendres du foyer, le 29 de Mai 1291, de Nazareth en Sclavonie, entre Tersatta & Fuyma; que le 9 Décembre 1294, elle a été transférée de Sclavonie en la Marche d'Ancone, près de Recanati, en la possession d'une Dame nommée Laurette; & l'an 1295, en Août, sur une colline appartenante à deux frères, qui étant entrés en pique pour le partage des offrandes, furent punis par une dernière translation, du sujet de leur débat, sur une colline distante d'un trait d'arc, sur laquelle est bâtie la ville de Laurette. Mais Beda (*de locis Sanctis*) décédé le jour de l'Ascension 26 Mai 735, raconte d'après Adamnan, Abbé de l'Isle d'Hy, mort l'an 704, le 23 Octobre, & celui-ci d'après Arcuulfe, Evêque Gaulois, qui avoit fait le voyage de la Terre Sainte, & au retour avoit été jetté sur la côte de la Grande-Bretagne, qu'à Nazareth on montroit deux grandes Eglises;

cette Chapelle, qu'elle n'avoit rien dans son Architecture de la manière des Orientaux; & qu'elle étoit bâtie très-certainement dans le goût de l'Architecture moderne des Italiens.

l'une au milieu de la ville, où autrefois avoit été la maison dans laquelle le Seigneur fut nourri enfant, l'autre en un lieu où étoit la maison en laquelle l'Ange vint à la bienheureuse Marie : discours qui présuppose nécessairement que dès devant l'an 704, cette maison n'étoit plus sur pied ; mais en sa place une Eglise bâtie sur le même fonds, en mémoire d'icelle. A quoi il faut ajoûter que dans les Auteurs de l'Histoire *de Bello sacro*, par les Latins, c'est-à-dire, depuis l'an 1098, jusqu'à 1187 inclusivement, il ne se trouve pas un seul mot de cette maison, que l'on montre aujourd'hui en Italie ; ce qui ne fût pas arrivé, si ces Messieurs, désireux de Reliques autant que ceux d'à présent, en eussent seulement oui parler : la supposition en est donc née entre l'an 1187 & l'an 1291, & n'en faut pas chercher une plus grande antiquité.

Lettre de M. de Marca, Archevêque de Paris, au R. P. François de la Vie, de la Compagnie de Jesus, à Dijon.

J'ai reçu la Lettre que vous m'avés

fait l'honneur de m'écrire, dont je vous suis extrêmement redevable : je reconnois en vous la même bonté que vous aviés pour moi, lorsque nous étions en Bearn. Depuis ce tems, j'ai été retenu au Conseil, & par conséquent obligé à la résidence de Paris, où j'ai publié l'*Histoire de Bearn*. Ensuite, par ordre du feu Roi & de M. le Cardinal Duc, je composai un premier tome Latin, avec promesse de deux autres, *De concordiâ Sacerdotii & Imperii, seu de Libertatibus Ecclesiæ Gallicanæ* : il a été reçu avec approbation des Sçavans en France, & ailleurs ; mais à Rome, quoiqu'il soit très-avantageux pour le Pape, il n'a pû être agréé qu'en partie. Ce Livre a été cause qu'on a différé l'expédition des Bulles de l'Evêché de Coserans (6), auquel le feu Roi m'a nommé, jusqu'à ce que j'eusse donné quelque satisfaction. J'ai imprimé pour cet effet une Déclaration que je qualifie *Libellus*, dont je vous envoie un exemplaire, me persuadant qu'après la lecture de cette pièce, on sera satisfait à Rome.

(6) Le Conserans, ou Couserans, *Conserani*, petit pays de France, en Gascogne.

Vous avés vû mon petit Traité *De Primatu Lugdunensi*, qui se trouve dans le corps des Conciles de l'édition du Louvre, d'où l'on a tiré l'impression séparée que l'on a faite de ce Traité, après mon départ vers cette ville de Barcelonne, où il y'a grand nombre de fautes notables. J'avois publié auparavant une Epître du Pape *Vigilius*, pour la confirmation du cinquiéme Synode général, laquelle n'avoit jamais paru; elle a été imprimée avec ma Dissertation, & séparément, dans la nouvelle édition des Conciles: elle a été fort bien reçûe à Paris & à Rome.

Je suis maintenant dans les occupations très-fâcheuses de manier les esprits des Catalans, qui ne sont pas comme le reste des hommes. Dans les heures de relâche, je me divertis à composer un Traité *De Cataluniâ illustratâ*. Je me propose d'expliquer l'état de la Province sous les Romains, les Goths, les Sarrazins, les anciens Rois de France avec leurs Comtes: de faire imprimer les fondations & dotations des Abbayes de S. Benoît, & des Eglises Cathédrales, avec les titres & privilèges de nos Rois; & enfin d'examiner les

droits qui appartiennent au Roi ſur la Catalogne.

Je vous ai fait part de ces choſes pour vous rendre compte de mes études, que vous m'avés demandé ; & vous ſupplie d'aſſûrer M. Griguette de mon ſervice, lui étant très-obligé de l'honneur qu'il m'a fait de m'envoyer un exemplaire de ſa Tragédie de *Germanic* (7), qui eſt une pièce que j'eſtime beaucoup par les généreuſes penſées que l'Auteur y produit, qui ſont dignes de la majeſté du ſujet.

Je crois que vous aurés appris par les lettres de la maiſon, que j'ai eu le bonheur de pouvoir ſervir avec ſatiſfaction M. le premier Préſident de Navarre, en la ſurvivance de l'Office pour M. ſon fils.

Je ſuis bien aiſe d'avoir appris le retour du Père Sirmond, & bien marri du décès de Monſieur du May. M. d'Oyhenard m'a communiqué ſa penſée ſur le *Bearnum*, qu'il croit devoir

(7) *La mort de Germanicus, Tragi-Comédie. Dijon, Pierre Palliot*, 1646. *in*-4°. *Voy. Biblioth. des Aut. de Bourgogne, par M. l'Abbé Papillon, part.* 1. *pag.* 269. *La Biblioth. des Théâtres, &c.*

être placé en un certain endroit, à deux lieues de *Lascar*, (ou *Lescar*) où il y a des traces d'une ancienne fortification : son Traité sur l'usurpation de la Navarre est fort bon.

J'ai résigné l'Office de Président à mon fils, dont la fonction a été partagée par les Lettres du Roi ; ensorte qu'il n'a ni voix, ni séance, que comme un Conseiller pendant six ans : après ce tems, il fera la fonction entière de Président. Les Lettres contiennent les dispenses d'âge nécessaires à un jeune homme qui n'a que 21 ans ; il achevera en Septembre le 22^e^. Il a été reçu avec applaudissement, après avoir répondu sur la Loi avec une satisfaction extraordinaire de Messieurs : il parle facilement Latin, & entend fort bien le Droit.

J'oubliois de répondre à une apostille, qui me recommande vos Collèges de Catalogne. Je suis toujours le même envers les Pères Jésuites, c'est-à-dire, comme fils de la maison. Nous avons en celui de Barcelonne un sçavant Théologien & bien honnête homme, nommé le Père Magin Pagès. J'ai visité en dévotion la Chapelle de Man-

rèſe, qui eſt au-deſſus de la petite caverne, où S. Ignace fit ſa pénitence. Le Collège eſt un peu éloigné de là, très-mal bâti, & plus mal ſitué. Je viſitai dans la ville une maiſon bien aſſiſe, en bon air, proche de la grande Place, dans laquelle S. Ignace fut malade, & recouvra ſa ſanté : elle a été confiſquée ſur un des Conjurés au profit de Sa Majeſté, qui en fera ſans doute le don aux Pères de Manrèſe, leſquels pourront enſuite rendre magnifique ce berceau de la Compagnie, pourvû que les autres maiſons contribuent en quelque choſe pour le bâtiment : j'ai écrit à la Cour pour obtenir le don de cette maiſon.

A BARCELONNE, le 20 Juin 1646.

Lettre de M. Peireſc, à M. Suarez. A Rome.

Il me reſte, Monſieur, à vous ſatisfaire ſur ce que vous me demandés d'une plante de corail née ſur une tête de mort, dont je vous avois parlé, comme d'une curioſité que j'ai vûe dans la galerie du Grand Duc de Toſcane à Piſe, où vous trouverés à cet égard force témoins oculaires : c'eſt véritable-

ment une très-belle chose à mon gré. La tête est fort bien conservée, c'est-à-dire, l'os, qui s'est seulement terni, & est devenu dans la mer de couleur grise tirant à quelque chose de verdâtre : mais il a conservé un lustre si beau, qu'il semble être d'yvoire ; & tout au milieu du front, est tombée une goute de la semence de corail, qui s'est accruë peu à peu en forme de branche de la hauteur de deux ou trois doigts, à ce qu'il m'a paru. Cette plante est vermeille & solide, comme ayant été tirée de la mer bien vive : car les Pêcheurs en tirent de deux ou trois sortes, selon qu'elles sont ou arrachées vives, ou pêchées déja mortes, ou véreuses, ou pourries comme le vieux bois, lesquelles ne sont pas d'égale bonté, beauté & solidité. J'ai eu moi-même autrefois le plaisir d'aller voir cette pêche, où j'observai mille petites singularités de la nature, que je me repens bien aujourd'hui de n'avoir pas rédigées par écrit pendant que j'en avois la mémoire fraîche, comme cela le méritoit, les Auteurs n'ayant pas encore traité cette matière aussi exactement que je l'eusse pû faire. Mais ce seroit

chose d'assés long discours pour s'en acquitter dignement, & je voudrois bien que le défaut de ma mémoire ne me fît pas omettre les particularités qui mériteroient peut-être le plus d'être remarquées, non-seulement à l'égard du corail, mais aussi pour une infinité de plantes maritimes, ligneuses, pailleuses, pierreuses, & autres substances spongieuses & pétrifiées, qui y naissent en forme de plantes & de flammes, & autres figures extravagantes de feuillages fraisés, percés à jour, & le plus merveilleusement étoilés & façonnés par la nature, qui se puissent concevoir. Et parmi tout cela, une infinité de petits animaux & de coquillages tout différens des autres qui se trouvent communément aux rivages de la mer: entr'autres nous y primes comme une grosse limace sans coquille, attachée à une branche pierreuse autre que de corail, laquelle mise dans le four modérément chaud avec tout ce corail, rendit en mourant une liqueur de vraie pourpre, qui teignit d'une admirable couleur le corail, le papier, la boëte, & tout ce qui se trouva dessus; ensorte que cette couleur ne s'est jamais effa-

cée, ni presque ternie depuis plus de vingt ans que je me trouvai à cet honnête divertissement. Enfin je vérifiai alors, que ce qu'on dit communément de la mollesse du corail dans la mer, est faux. Il est bien vrai que les plantes de corail qui furent arrachées toutes vives de leur mère roche, étoient revêtuës d'une petite pelure fort vermeille & très-haute en couleur rouge, rude au toucher, laquelle peau se pouvoit écorcher presque comme les écorces des arbres en quelques endroits de la plante; dessous laquelle écorce le corps de la plante demeuroit dur comme de la pierre, & d'une couleur rouge fort bonne, & sans lustre quelconque. Les extrêmités des branches aboutissoient à une rondeur toute simple, comme le bout des doigts du côté de la chair sans ongle; & cette rondeur, ou ce bout de branche le plus près de l'extrêmité, n'étoit point mol, mais seulement tendre comme l'extrêmité des bourgeons des arbres, ou d'autres plantes terrestres; ensorte qu'en les pressant avec les doigts, cela obéïssoit & s'applatissoit en quelque façon; mais en retirant les doigts, ce bout de bran-

che se renfloit, & reprenoit sa rondeur naturelle, à moins qu'on n'y eût apporté trop de force, & qu'on ne l'eût écrasé entre les doigts. Or le bout de chaque branche étant fort tendre, on le peut aisément casser, & le rompre comme le bout d'un jeune bourgeon ; & l'ayant cassé, & retenu le bout entre les doigts, lorsque nous le pressions, nous en faisions sortir une liqueur blanche comme du lait, tout de même qu'il arrive aux plantes lactées, dont on exprime du lait par les fragmens ; & lorsque nous cessions de presser le bout du bourgeon, le lait rentroit dedans, comme dans une éponge, par de petits trous qui sembloient autant de veines dans la substance du corail, lesquels demeuroient tous ouverts & vuides, quand on avoit séché le lait. Les Pêcheurs disoient que ce lait avoit je ne sçais quoi de malin, qui leur faisoit par fois sortir des enlevûres, quand il touchoit la peau des bras, ou des jambes, ou de quelqu'autre endroit du corps moins endurci que la peau des mains ; ce qui fut cause que nous n'en voulumes point goûter, comme je m'étois d'abord proposé de faire, avec le bout de la langue.

Au reste pour conserver tout ce qui se trouvoit attaché à ces plantes de corail & autres, je fis mettre le tout dans un four, après en avoir ôté le feu, pour le dessécher & garantir de corruption; & le lendemain toutes les plantes de corail vif se trouverent de couleur isabelle fort pâle, leur écorce ayant pris cette couleur, & s'étant réduite comme en poudre impalpable, qui se dépouilloit en le mettant dans l'eau, ou en le frottant un peu, dessous laquelle le corail demeuroit de couleur rouge-brun fort sourd, sans aucun lustre; & les extrêmités des branches qui le soir précédent étoient tendres, s'en allerent pareillement en poudre, tous les bouts des branches étant demeurés émoussés, pour peu qu'on les frottât, ou qu'on les touchât, le reste fort dur & solide. Mais parmi ce corail vif, les filets des Pêcheurs en avoient accroché plusieurs branches mortes depuis long-tems; c'est-à-dire, qui avoient été autrefois arrachées de leur mère roche, ou rompuës de leur souche principale par d'autres Pêcheurs, & qui étoient retombées dans la mer, sans que les filets les eussent pû apporter jusqu'au haut dans les

mains des Pêcheurs. De ce corail mort, il y en avoit de diverses sortes, selon le tems depuis lequel il avoit été cueilli. Le plus récemment arraché avoit seulement perdu sa peau, & conservé sa solidité & sa couleur toute entière; celui qui étoit plus vieux, paroissoit terni & couvert de croutes pierreuses, où s'étoient attachés divers animaux testacées & autres. Il y en avoit de si vieux arraché, qu'il étoit tout verreux & percé comme le bois teigneux: il y en avoit même qui sembloit en quelque façon pourri, & noirci tout à fait par des taches en plusieurs endroits. J'ai vû souvent aussi des branches de corail nées sur des limaçons, sur des coquilles, & sur toutes sortes d'autres corps solides qui se peuvent trouver dans la mer, même sur des branches de plantes ligneuses, qui sont quelquefois embrassées par la substance du corail, comme par une gaine, ou étui. J'en ai vû de si jeunes, qu'elles n'avoient guères plus d'un pouce de hauteur, n'ayant encore qu'une simple fourchure: une fois même j'en trouvai une, où il n'y avoit que comme une goute de cire d'Espagne tombée sur une coquille, d'où sem-

bloit commencer de naître un peu de bossette, ou de cornichon; ce qui m'a fait juger que ce lait que nous exprimames, pourroit bien être une espèce de semence, laquelle tombant en quelque saison comme la larme de la vigne, produit ces belles plantes. Peut-être que je me trompe; mais au moins les conjectures en sont fondées sur des apparences assés grandes pour m'y tenir, en attendant que l'on nous montre quelque chose de plus probable. J'ai vû, à ce que je crois, je ne sçais quoi de semblable, ou du moins approchant, de certaine plante dont la larme provigne son espèce: je veux faire là-dessus quelques recherches, pour mieux fonder ma conjecture; toutefois vous agréerés ce que le loisir de mon séjour à la campagne m'a permis. Je suis charmé que vous ayés dessein d'en parler à votre Académie; vous pourrés en entrenir un jour Monseigneur le Cardinal qui est si curieux. J'avois commencé avant mon départ d'Aix de remuer quelques liasses de papiers de mon cabinet, entre lesquels je trouvai une Épître du Pape Sylvestre II. qui sera peut-être bonne pour vous, ou pour

ce Gentilhomme qui y travaille : c'est pourquoi je l'ai d'abord mise à part, & je vous l'envoie. C'est une marque bien sensible du bon naturel de ce grand personnage, puisqu'il traite si doucement & si favorablement celui qui lui avoit fait tant de traverses. Je l'avois recouvrée du Sieur André Duchesne, Géographe du Roi, mon ami particulier, qui mérite beaucoup, & qui doit bientôt publier l'Histoire de Rheims.

Lettre de M. de Court, à M. de la Marre.

A ROME, le 27 Septembre 1678.

Les chaleurs ont été jusqu'ici si excessives, que jointes aux petites incommodités qu'elles m'ont causées, il m'a été impossible de faire tout ce que j'aurois souhaité, & de vous rendre compte de mes occupations, comme je l'aurois fait, si elles avoient produit quelque chose qui en valût la peine. Je n'ai pas laissé toutes les fois que je l'ai pû, d'aller étudier dans les Bibliothèques qui ont d'anciens Manuscrits : je n'ai cependant rien pû découvrir de ces fragmens de Porphyre dont vous me

parlés. J'en pourrai peut-être rencontrer quelque chose dans la suite, s'ils n'ont été mis à part depuis long-tems: car les Bibliothécaires du Vatican sont si fort ignorans, & se défient si peu de moi, qu'on ne peut pas souhaiter une plus grande liberté que celle qu'ils me donnent. Ayant trouvé de fort anciens Manuscrits du Nouveau Testament, j'ai voulu m'amuser quelques tems à conférer les principales difficultés, sur lesquelles je me suis apperçu que les plus anciens sont assés conformes au Manuscrit de Grotius, qu'il cite si souvent dans ses Annotations. Je me suis ensuite attaché à celui duquel on a tiré l'édition des Septante de Sixte V. qui est en Lettres majuscules, & estimé de 1200 ans, à la fin duquel est le Nouveau Testament de la même main, jusqu'à la moitié de l'Epître aux Hébreux, dont le reste manque avec l'Apocalypse. Je l'ai conféré tout entier sur l'édition d'Étienne, & j'en ai pris les diverses leçons, qui sont considérables en plusieurs endroits. C'est une chose étonnante, qu'un Livre d'une aussi grande autorité que le Nouveau Testament, ait pû être sujet à tant de changemens.

gemens. Je m'applique à présent à découvrir quelque ancien Auteur que nous n'ayons pas ; mais cela se trouve difficilement, du moins dans des matières qui en vaillent la peine. Je n'ai pû avoir de nouvelles du *Velleius Paterculus* ; mais je m'en informerai mieux, si je fais le voyage de Naples. M. le Cardinal Barberin m'avoit promis il y a quelques jours de me faire remettre entre les mains un Recueil de Géographes Grecs non imprimés ; mais comme il est souvent incommodé, je ne peux que difficilement le sommer de sa parole. S'il y en a qui soient anciens & amples, ils vaudront bien la peine d'être étudiés, & je le ferai volontiers pendant que je suis ici. Je verrai en même-tems parmi les médailles Grecques, celles qui peuvent servir à corriger dans nos Auteurs les noms de ville corrompus. Car il me semble qu'une médaille doit pour cela avoir plus d'autorité que vingt Manuscrits. Quoique je m'adonne avec beaucoup de plaisir à l'étude des médailles, je n'en achete pourtant que fort peu, parce qu'on en trouve très-difficilement ici de bonnes, & qu'elles y sont extrêmement chères,

à cause du grand nombre de cabinets qu'il y a : outre que je n'en pourrois avoir qu'un très-petit nombre, en comparaison des moindres cabinets que j'aye vûs à Rome. Car pour faire ici une suite raisonnable, il ne faut pas seulement beaucoup de dépense, mais il faut aussi beaucoup de tems : si bien qu'ayant la commodité du cabinet de la Reine de Suède, qui est l'un des plus beaux d'Europe, je tâcherai d'en tirer les connoissances que je pourrai ; je ne laisserai pas d'acheter ce qui se présentera dans le genre que vous souhaités, bien qu'on trouve encore moins de médailles des Modernes, que des Anciens. Le Manuscrit duquel M. de Saumaise a tiré à Heildelberg les vers de Dosiade & de Simmius, dans la manière dont il les a fait imprimer, me tomba l'autre jour entre les mains : il me paroît de 7 à 800 ans ; & le Scholiaste sur ces Poëmes est d'un caractère si petit, que j'ai eu de la peine à le déchiffrer. Je l'ai pourtant copié exactement, pour vous faire voir combien & M. Vossius, & M. Colomiès ont eu de tort d'en parler comme ils ont fait. Je vous supplie de continuer à m'honorer,

de vos avertissemens, & de me croire toujours, &c.

P. S. Je ne crois pas pouvoir être ici plus de trois mois. J'irai ensuite passer quelque tems à Florence ; & delà en Provence au mois de Janvier, ou Février, à moins que quelque chose de nouveau ne m'arrête.

Lettre de M. de Benserade, à M. le Cardinal le Camus.

Il faut avouer que Sa Sainteté & votre Eminence se sont fait un grand honneur l'une à l'autre : on ne s'y attendoit pas, ni de vous trouver sur la liste des Cardinaux ; & le Pape nous auroit bien moins surpris, s'il vous avoit mis dans les Litanies, que dans le sacré Collège : il n'auroit en cela qu'anticipé un peu sur la fonction de quelques-uns de ses Successeurs. Il n'y a rien de si pur & de si net que votre promotion, rien de si désintéressé que nos complimens.

Votre pourpre n'ajoûte rien à notre vénération ; & nous irons toujours à vous, comme on s'adresse aux Saints ; pour les Cardinaux, on ne les prie plus ;

le tems en eſt paſſé. Combien y a-t'il pour mes péchés, que nous nous ſommes perdus de vûe, prenant tous deux des routes ſi oppoſées, & que notre commerce eſt interrompu ! Quelle joie de renouveller avec vous par un ſi bel endroit ! car j'eſpère que nous aurons bientôt l'honneur de vous voir ici. Cette nouvelle dignité ne vous détourne point du Ciel, quoiqu'elle vous approche un peu de la terre ; & vous êtes trop rigide dans vos devoirs, pour ne pas venir rendre de très-humbles graces au Roi, & lui marquer ce que vous lui devés pour la bonté qu'il a euë de laiſſer faire le Pape. Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

Réponſe de M. le Cardinal le Camus.

Je vous avoue, Monſieur, que je travaille de bonne foi à devenir Saint ; mais je m'en trouve fort éloigné : je n'ai jamais penſé au Cardinalat, & l'on m'en apporta la nouvelle dans mon lit. Il faut adorer, & ſe ſoumettre aux ordres de la providence, & tâcher de juſtifier le choix du Pape, en eſſayant de devenir un jour ce qu'il s'eſt figuré

que j'étois, en m'élevant à cette dignité : il aime tant la vertu, qu'il en aime les apparences ; s'il m'avoit connu plus particulièrement, il en auroit ſans doute fait un autre jugement, & il auroit honoré de ſa pourpre quelqu'autre perſonne qui en eût été plus digne que moi. Nous avons été autrefois enſemble dans les Cours ; & je vous avoue que rien ne m'a tant dégoûté & déſabuſé du monde, & engagé à penſer à mon ſalut, que d'en voir le néant & les miſères : j'apprens par oui dire, que le monde eſt encore plus laid & plus méchant qu'il ne l'étoit il y a vingt ans, quand je le quittai. Vous avés trop de lumières pour n'en pas faire le même jugement : je ſouhaite que votre cœur ſoit d'accord avec votre eſprit, & que vous ne penſiés qu'aux jours éternels. Dans le tems, comme vous dites fort bien, que les Cardinaux ne peuvent rien donner, ils peuvent au moins ſouhaiter à leurs anciens amis les véritables biens. Perſonne n'eſt plus à vous que je ſuis,

Le Cardinal le Camus.

Lettre de M. Lamin, Conseiller au Parlement de Dijon, à M. d'Ablancourt.

Je suis bien aise que vous vous soyés avisé le premier de retrancher de nos Lettres, Monsieur, & votre très-humble serviteur (8). La liberté de l'usage moderne n'a point encore banni de notre Province l'ancienne cérémonie dont j'avois peine à me désaccoutumer, quoiqu'elle m'ait toujours semblé incommode, quand ce ne seroit que pour la peine qu'il y a de mesurer la juste distance entre *Monsieur* & ce qui suit, en quoi ma Géométrie se trouve quelquefois embarrassée ; & je pense souvent à ce que dit M. de Launoy, Docteur en Théologie, qu'il trouve aussi ridicule ce grand espace qu'on laisse en écrivant aux personnes de qualité, entre *Monsieur* & le mot suivant, que si en parlant, après avoir dit *Monsieur*, on faisoit une longue pause, pour faire hon-

(8) Mademoiselle de Scudery finissoit ses Lettres par *votre très-humble Servante*, & retranchoit de la souscription ordinaire le mot de *très-obéissante*. *Voy. Menagiana*, *pag.* 154, du Ier. *Tom. édit. d'Amsterd.* 1713.

neur à celui à qui on parle. J'apprens avec joie que M. de Fremont trouve en sa frontière de quoi s'occuper à son gré, & à l'avantage de ses amis. Je lui souhaite des emplois encore plus grands & plus dignes de son mérite; mais non point tant qu'il n'ait le loisir de songer à mon Conclave, dont je voudrois bien que vous eussiés le divertissement, & ensuite mes amis de cette ville, qui ont envie de le voir. Pour Thucydide, je pourrai bien dans quelque tems vous faire tenir une version Italienne que j'en ai, & une Françoise, autre que celle de Seyssel. Il y en a une Angloise, qui est de cet illustre Hobbès dont je traduis maintenant un ouvrage, ainsi que je vous ai écrit. Je ferai ensorte d'avoir cette Traduction qui, suivant ce que je pense, doit être meilleure que toutes les autres qu'on a vûes jusqu'à présent: car il est très-habile homme. J'entens assés l'Anglois pour la lire avec plaisir, & reconnoître s'il aura mieux rencontré que Laurent Valle, l'Interprète Latin, qui n'a pas bien traduit le passage de la *pag.* 133, du *Liv.* IV. ce qui a donné la peine de chercher une chose qui ne se trouve point, ce

que c'est que *Naves Thalamiæ* (9). Il ne faut point entendre ce mot *Thalamien*, des navires, mais des rameurs qui sont au banc le plus bas & le plus proche de la mer.

Lettre de M. Nicole, à M. Thiers.

J'avois résolu, Monsieur, de différer le remerciment que je vous dois du présent que vous avés bien voulu me faire de votre ouvrage sur l'*Exposition du St. Sacrement*, augmenté de moitié dans cette nouvelle édition, jusqu'à ce que je pusse vous rendre compte du profit que j'en aurois fait ; mais comme je l'ai destiné à me servir long-tems de Livre au Refectoire où je suis tout seul, il ne seroit pas juste que vous pussiés douter si long-tems de ma reconnoissance, & de l'estime que j'en fais. Je vous avoue, Monsieur, que j'ai une inclination particulière pour les Livres tels que les vôtres, où vous épuisés les matières que vous traités, & ne laissés rien à ajoûter qu'à vous-même. Personne n'auroit crû que vous eussiés pû

(9) *Vid. Josephi Laurentii Amalthea onomastica, verbo* Thalamius.

enchérir

enchérir sur ce que contenoit la première édition ; & l'étonnement que témoigne M. le Cardinal Bona, dans la Lettre qui est à la tête de cette édition-ci, que vous eussiés pû ramasser tant de choses sur un sujet qui paroît si stérile, lui étoit commun avec tout le monde. Cependant vous venés de montrer que vos vûes sont bien plus étenduës que celles des autres ; & qu'outre ce que vous avés donné au Public, vous avés bien des richesses de réserve. C'est, Monsieur, ce qui donne une grande attente d'un Livre que vous devés bientôt, à ce qu'on dit, publier sur les Superstitions : j'ai d'autant plus d'impatience de le voir, que comme l'on m'a assuré que vous étiés parfaitement réconcilié avec M. le Grand Archidiacre, j'espère d'y trouver un ouvrage tout pacifique, où vous déclarerés la guerre aux vices & à l'ignorance, sans que personne s'en puisse plaindre. Je suis très-sincérement, &c.

Autre, au même.

Je n'ai pas encore achevé, Monsieur, la lecture de votre Livre des *Divertis-*

semens, que vous m'avés fait l'honneur de me donner ; mais outre qu'elle est déja fort avancée, j'en ai beaucoup plus lû qu'il ne faut pour l'estimer infiniment, & pour vous en témoigner ma reconnoissance. Vous traités chaque matière avec tant d'exactitude, qu'on diroit qu'elle a fait toute l'occupation de votre vie. Il n'y a presque rien que vous ne déterriés ; & l'on trouve toujours dans vos Livres tout ce que l'on sçait joint à une infinité de choses qu'on ne sçavoit pas. Le mal est que ceux qui cherchent le plus les divertissemens que vous combattés, ne sont pas ceux qui lisent le plus les Livres ; mais il est toujours utile de protester contre les désordres : car ceux qui y ont moins de part, s'appliquant à lire les Livres de cette nature, sont fortifiés dans l'éloignement qu'ils en avoient, & servent quelquefois à en retirer les autres par les moyens que vous leur en fournissés. Ainsi vos Livres sont comme un Arsenal d'armes Ecclésiastiques, où chacun peut en trouver, pour en faire usage dans les occasions qui se présentent. En tombant sur l'endroit où vous parlés des Comédies, & qu'il n'est pas

permis aux Religieuses d'en lire ni d'en jouer, j'aurois souhaité que vous eussiés lû une certaine pièce, qui vous auroit fait connoître jusqu'où ce désordre a été, & est encore porté aujourd'hui : car un Auteur nommé Haute-Ville, pour justifier une Comédie qu'il avoit fait jouer aux Religieuses de la Visitation de Montferrand, dont il étoit Confesseur, allégua qu'il y a peu de Monastères de France, où l'on n'ait représenté les Comédies de Corneille, & il entre dans un très-grand détail sur ce point. Ce désordre étoit venu si loin, que l'Evêque d'Annecy a été obligé de le défendre aux Religieuses de la Visitation de son Diocèse, qui s'y portoient avec d'autant plus d'ardeur, qu'elles regardoient les Comédies comme autorisées par S. François de Sales, leur Fondateur; & il est vrai qu'il a approuvé que l'on fît faire aux Pensionnaires de certains récits par personnages, comme de l'Histoire de Joseph; mais je ne sçai si de son tems on a été jusques aux Comédies. Cependant cela alloit un étrange train, si on n'y eût mis ordre; mais ces bonnes Religieuses n'ont pas eu de peine à s'abstenir

d'une pratique à laquelle elles ne se portoient qu'avec de fort bonnes intentions, mais dont elles ne prévoyoient pas assés les conséquences.

Comme vous avés apparemment vos mesures prises pour vos travaux, c'est une témérité que de vous en proposer; mais comme c'est une des raisons qui portent quelquefois à préférer un travail à un autre, que de sçavoir qu'il y a des gens qui les désirent, je vous puis rapporter comme un fait, qu'il y a bien du monde qui désireroit qu'on eût fait un bon Recueil des Pères & des Conciles contre ceux qui donnent les Bénéfices & les charges de l'Eglise à des indignes, ou de moins dignes; & contre ceux qui s'empressent pour les obtenir, quoiqu'ils ne le méritent pas. S. Grégoire de Nazianze, aussi bien que S. Chrysostome, vous fourniroit de belles matières, pour faire connoître ceux qu'il ne faut pas choisir; & je ne crois pas qu'il y ait de sujet plus abondant, ni plus utile. Je suis avec une estime particulière, &c.

Lettre de M. de la Rivière au Roi, concernant son mariage avec la Marquise de Coligny.

SIRE,

La plus grande partie de mon bien ayant fini avec la guerre, je ne songeai plus qu'à raccommoder mes affaires, pour être en état aux premières occasions de continuer mes services à Votre Majesté. Dans ce dessein-là, SIRE, je me retirai en Bourgogne : je me suis marié à une veuve de 38 ans, après en avoir demandé l'agrément à son père, M. de Bussy-Rabutin. Ce Père, SIRE, agissant par des mouvemens que je n'ose exprimer, & se prévalant de mon absence, vint au premier bruit de mon mariage enlever ma femme chez moi, sans aucun ordre de justice. Il ne s'en est pas tenu là, SIRE; il y a six mois qu'il ne s'occupe qu'à faire & à publier des manifestes contre moi : je lui avois répondu, & sans être comme lui un Auteur de profession, ses matières m'assuroient des facilités de m'exprimer. Mais j'ai sacrifié mes ressentimens aux respects que je voulois

lui rendre malgré lui ; & d'autant plus aisément, SIRE, que j'avois à faire à un homme accoutumé à noircir tout ce qu'il touche, connu pour n'avoir jamais respecté les choses les plus sacrées, moins corrigé que quand il fut puni, & si établi dans la réputation de dire du mal de tout le monde, qu'il n'est quasi plus possible qu'il en fasse à personne. Par ces raisons-là, SIRE, je m'étois contenté de l'abandonner à Dieu & aux Loix, qui ne sont pas des Juges de sa connoissance, & je cherchois dans ces Tribunaux une justice que je n'osois demander directement à Votre Majesté : mais ayant vû, SIRE, cent copies d'une Lettre pleine d'impostures contre moi, que M. de Bussy a eu l'audace d'écrire à Votre Majesté, je n'ai pû me contenir davantage, & j'ai crû que Votre Majesté voudroit bien recevoir ma justification, avec la Lettre que je prens la liberté de lui présenter. SIRE, je suis trop malheureux pour être modeste ; je suis Gentilhomme ; j'ai quelque réputation, de la fierté & du courage ; & personne en France ne sent mieux que moi, où engage le seul honneur d'être né Fran-

çois sous le règne de Votre Majesté. Je supplie donc Votre Majesté, SIRE, de m'accorder l'honneur de sa protection, & de vouloir bien nommer quelqu'un, qui après s'être informé des circonstances de mon mariage, & avoir examiné la conduite de M. de Bussy & la mienne, puisse faire connoître à Votre Majesté l'innocent & le coupable.

*Lettre de M. Rouillé, Président au Grand Conseil, pendant qu'il étoit Ambassadeur en Portugal, à M. ****

Il y a long-tems, Monsieur, que je ne vous ai rien mandé d'extraordinaire de ce pays-ci : il vient d'arriver tout à propos un fait singulier pour vous en faire part, pour l'intelligence duquel il faut que vous sçachiés, que par un ancien abus (qu'il n'est pas surprenant qu'on ait toléré dans un pays, où il y a tant d'ignorance & de superstition sur le fait de la Religion) il n'y a point de Couvent de Filles en Portugal, où il n'y ait dispute ouverte, & deux partis formés sur la question de la prééminence entre S. Jean-Baptiste & S. Jean l'Évangéliste. Il n'est permis

à aucune des Religieuses de rester sagement dans l'indifférence, & d'honorer également les deux Saints. Il faut de nécessité être *Baptiste*, ou *Evangéliste*: ce sont les noms des deux partis. Mais pour le bien de la paix, les Supérieures commandent aux Religieuses d'éviter, autant qu'il est possible, la dispute, & de se contenter de se conduire chacune suivant leur sentiment sur le fait de la dévotion pour ces Saints. Chaque parti, le jour de la fête du sien, prend soin de la solenniser avec le plus de magnificence qu'il peut, par musique, illuminations, & surtout par un Sermon, dans lequel le Prédicateur ne manque pas d'élever le Saint qu'il prêche infiniment au-dessus de l'autre. Ce jour-là, le parti contraire ne paroît point à l'Eglise, & marque par sa retraite qu'il proteste contre les honneurs qu'on rend à un Saint, qui lui semble ne les pas mériter, attendant avec impatience que le sien vienne, pour enchérir sur la beauté de la fête, & voir le parti opposé dans la retraite à son tour, & dans la mortification. Telle est sans exagération la situation de tous les Monastères de Reli-

gieuſes ſur cet article. Cette contrariété a ſouvent produit des effets très-fâcheux. Mais le plus terrible eſt celui qui eſt arrivé depuis quinze jours dans un Couvent de la ville de Beja. Les Religieuſes étant enſemble, le propos tomba malheureuſement ſur les deux Saints. Auſſitôt diſputes, vivacités ; & la querelle s'échauffant, injures & coups de poing. N'y ayant point de tiers-parti pour ſéparer les deux autres, le combat dura juſqu'à défaillance de part & d'autre : mais la haine demeura ſi vive entre les deux partis, qu'ils ne ſongerent depuis qu'à ſe venger l'un de l'autre aux dépens du Saint ennemi. Les Évangéliſtes furent les plus promptes à en venir à l'exécution : elles ſe ſaiſirent d'un Saint Jean-Baptiſte, le dépouillerent, le fouetterent, lui firent mille autres indignités ; l'enterrerent dans une foſſe qu'elles firent dans le jardin, & finirent par danſer ſur la foſſe, en chantant des chanſons les plus extravagantes. Comme les *Baptiſtes* étoient les plus foibles, elles ne purent empêcher le déſordre, ni tirer raiſon de l'injure faite à leur Saint ; mais elles en ont été vengées d'une ma-

nière terrible. La nuit même de cette impiété, toutes les *Evangélistes*, au nombre de vingt, soit purement par punition de Dieu, soit par l'effet du trouble d'un violent remords de conscience, tomberent dans une espèce de maladie contagieuse, si dangereuse, qu'il en est mort treize en quatre jours, & que l'on espère peu des autres.

*Lettre du Ministre Saurin, à M. de T***.*

La Haye, le 27 Septembre 1724.

Le Livre que j'ai eu l'honneur de vous envoyer, Monsieur, ne méritoit pas le compliment que vous me faites : procurés-moi le plaisir de vous rendre quelque service plus considérable, & je m'en tiens remercié par avance.

J'ai beaucoup moins mérité vos louanges que vos remercimens. Quand la lecture de vos Ouvrages m'auroit donné quelque goût pour l'éloquence, il seroit difficile que cela parût dans mes Sermons. On reproche depuis long-tems à notre peuple, de faire consister la plus grande partie du culte public dans la Prédication ; cela nous oblige à prêcher trop souvent : nous

ne pouvons employer que quatre ou cinq jours à un Sermon ; & il faut que nous en fassions toujours de nouveaux. Quoique je retouche ceux que j'imprime, il n'est pas possible qu'ils ne se ressentent de la précipitation avec laquelle je suis contraint de les composer. Je ferai gloire de suivre les bons avis que vous avés la bonté de me donner sur ce sujet : je suis très-mortifié de ne pouvoir pas adopter vos idées en toutes choses; mais nos sentimens sont trop différens sur certaines matières, pour pouvoir être conciliés. Peut-être différons-nous plus encore sur la manière dont on doit ramener les errans, que sur le sujet de leur erreur. J'avoue que la tolérance est mon dogme favori ; non une tolérance molle, oisive, indifférente, mais une tolérance de support & de charité. Est-il possible, Monsieur, qu'une doctrine si aimable, si conforme aux décisions de Jesus-Christ & de ses Apôtres, & si suivie dans leur ministère, ne soit pas embrassée par tous les Chrétiens ? Comment peut-on se promettre que les roues & les bûchers suppléent aux démonstrations ; & que des aveux extor-

qués soient honorables à la Religion qui les extorque ? Pardon, si je touche un point de controverse dans une Lettre, qui auroit dû peut-être ne contenir que des marques de reconnoissance pour la bonté que vous me témoignés.

Souffrés encore un mot sur mes Ouvrages, puisque vous daignés m'en parler le premier. Je vais publier un volume sur les principales Fêtes qui se célèbrent parmi les Chrétiens : il contiendra onze Sermons, dans lesquels je ne traiterai que des grands principes du Christianisme, sur lesquels il n'y a, graces au Ciel, aucune dispute entre vous & nous. J'ai aussi un second volume de Dissertations sur la Bible, *in-folio*, prêt à paroître ; mais les figures qui y doivent être, en retardent la publication. Il y aura dans celui-ci beaucoup de littérature Rabinique, & beaucoup de monumens de l'Antiquité profane.

Assûrés-vous, Monsieur, que quand j'ose vous parler d'érudition, ce n'est que comme un disciple en parleroit à son maître. Je n'en ai qu'autant qu'il en faut pour acquiescer avec connoissance à ce que la renommée publie avec

tant de juſtice ſur votre ſujet. Je ſuis très-affligé que tant d'obſtacles m'interdiſent l'eſpérance de vous entendre parler, & m'obligent à me borner au plaiſir de vous lire. M. le Cardinal du Bois, qui étoit mon ami lorſqu'il n'avoit que le titre d'Abbé, m'a quelquefois ébranlé, quand il m'a propoſé de faire un voyage en France. J'ai crû que les devoirs de mon miniſtère ne me permettoient pas de l'entreprendre, & qu'on le regarderoit ici comme une partie de plaiſir. Adouciſſés par la continuation de votre bienveillance les peines que me cauſe un exil, qui ſera ſans doute auſſi long que ma vie. J'ai l'honneur d'être avec reſpect, &c.

Fin du premier Volume.

TABLE
DES MATIÈRES.

A

ABLANCOURT. (M. d') 358.
ABUS dans l'Evêché de Tournay. 237.
ACADÉMICIENS. (Eloges des) 28.
ACADÉMIE des Sciences. 258.
ACADÉMIE Françoise. 22. 23. & suiv.
ACADÉMIE particulière de M. BOURBON. 291.
ADAMNAM, Abbé de l'Isle d'Hy. 337.
ADOUL (Dom) Chartreux. 120.
AMELOT de la HOUSSAYE. (Rodomontade d') 126.
Amen. (Signification du mot) 156.
ANA. *Discours Prél.* j. Caractère de ces sortes de Livres. *ibid.* & *suiv.* Pourquoi sont-ils peu lûs. ij. Bibliothèque Historique & Critique des Livres en *Ana*. IX.
ANNONCIATION (Tableau de l') par le Titien. 252.
ANTE-CHRIST. (l') 321.
ARCUULFE. 337.
ARETIN. (Lettres de l') 247. Il se dit le Fleau des Princes, *ibid.* Ses pensions. 249. Ses Sonnets. Sa femme & sa fille. 253. 254.

ARISTOTE. 119.
ART Poëtique D'HORACE ; sentimens de plusieurs Auteurs sur ce Poëme. 34. 35. 36. & *suiv.* Nouvel ordre des vers de ce Poëme, 44. 45. 46.
AVANTAGES des grandes villes. 183.
AVERROES. 307.
AURELIUS. (Petrus) 294.

B

BARIN. (M. l'Abbé) 184. 185.
BARRICAVE. (Jean) 199.
BEDA. 337.
BEJA. (Religieuses de la ville de) 369.
BELLARMIN. (le Cardinal) 318.
BENSERADE. (M. de) 355.
BERCEVIE. (Pierre) 167. 170.
BERENGARIUS. 283.
BERTHET (le Père Jean) Jésuite. 332. Sa naissance, son esprit, ses Ouvrages. *ibid. not.*
BERTRAMNUS. 283.
BESSE. (Pierre) Sa naissance. 274. Ses Ouvrages. 276.
BIBLIOTHECA JANINIANA. 176.
BIBLIOTHÈQUES aux Indes & à la Chine. 259.
BINET (le Père) Jésuite. *Disc. Prélim.* xv.
BLANCONE. (Jean de) 159.
BLED (grain de) qui a produit 249 tiges. 191.
BLONDEL. (David) Lettre à M. de la Marre. 335.
BOCACE. Son Décaméron. 221. Sa Fiammetta, 226. Ses Nouvelles. *ibid.*

BOILEAU. (Jacques) 174.
BONA. (le Cardinal) 361.
BON-MOT de M. de F**** 203.
BONNET. (le Père) 301.
BONTEKOE. (Ilsbrantz) 170.
BORBONIANA. (Remarques sur quelques articles des) 291.
BORDELON. (l'Abbé) *Disc. Prélim.* xv.
BOREL. 238.
BORELLI. 263.
BOSSUET. 10.
BOTANIQUE. 300.
BOUHIER. (M. le Président) 245.
BOUHIER. (Dissertation sur l'Art Poëtique d'Horace, par M. le Président) 34.
BOULANGER. (Jules-César) 164.
BOURBON (Nicolas) surnommé le Jeune. 292. 301.
BOUTERAYE. (Raoul) 308.
BOUVET (le P. Joachim) Jésuite. 261. 262.
BRIÉVETÉ. (Eloge de la) 196.
BRUNUS. (Etienne Junius) 199.
BUCCATELLO. (Louis) 163.
BUCER. 149.
BUDÉ. 299.
BUSSY-RABUTIN. (M. de) 365.

C

CALDERARI. (César) 160.
CALVIN. 113.
CAMUS. (le Cardinal le) 355. 356.
CANA ou GISSENG. 269.
CANONISATIONS. (trop grande quantité de) 24.

CANTENAC. 50. 52. 55. Son portrait. 61. 62. 63. Ses Poësies. 67. 68. 69. 70. Son libertinage. 71.
CAPEAU. (Louise) 321. *not.* Noms de trois Diables qu'elle avoit dans le corps. *ibid.*
CAPUCINS appellés Colombes. 317.
CARACTÈRES Hébraïques. 156.
CASALAS (Jean) Dominicain, sa réponse au P. Théophile Raynaud. 198.
CASAUBON. 107.
CASE. (Jean de la) 165.
CASSINI. 258. 263.
CATON de Court. 11. 12. Son portrait. 21.
CELSUS. (Cornelius) 307.
CHARLES V. 249. 250. 252.
CHAUMONT. (M. le Chevalier de) 264.
CHEVANES. (Jacques-Auguste de) 293.
CHOISI. (l'Abbé de) 165. 257. 267.
CICÉRON. (Bons-mots de) 150.
CYMBALUM Mundi. (Notes critiques sur le) 145.
CISTEAUX. 24.
CLAUDIUS. (M.) 269. Son *Hortus Africus. ibid.*
CLOCHES miraculeuses d'Arragon, de Bordeaux & de Dijon. 330.
COLLÈGE des Jésuites de Barcelonne. 342.
COLOMIÉS. 176.
COMÉDIE des Romains. 39.
COMÉDIES jouées par des Religieuses. 363.
COMTE (le Père Louis le) Jésuite. 262.
CONCEPTION immaculée. 207.
CONSTANCE, (M.) ou CONSTANSTIN FALCON. 272. 273.
CORAIL né sur une tête de mort. 343. Pêche du corail. 344. Description de cette plante. 348. 349. 350.

Corrin (le Père Jacques) Cordelier. 177.
Corneille. (Pierre) 47. 48. 49. 50. & suivi
Corolostadius. (André) 284.
Couplet (le Père Philippe) Jésuite. 259.
Court. (M. de) 351.
Crenius. 137.
Critique d'un trait du Carpenteriana. 49.
Cubes métalliques de Buscadon. 335.

D

Dacier. 40.
Danchet. (M.) 165. 166.
Dapper. (Olfred) 190.
Daudiguier. 129.
De Bourgogne. (M. le Duc) 15.
Dechalles (le Père) Jésuite. 204.
Demandoues, (Magdeleine de) autrement de la Pallud. 323.
Démons. 103.
Descartes. 107.
Des Fontaines. (M. l'Abbé) 159.
Dés de Bade. 73. Mémoire de M. Varenne de Beost sur cette matière. 76. not.
Dés de pierre, de corne & de bois. 81. 82. Dés de figure triangulaire. *ibid.*
Desperiers. (Jean-Bonaventure) 145.
Des Vallées. (Marie) 324.
Digby. (le Chevalier) 190. 191.
Du Bois (M. le Cardinal) ami de Saurin. 373.
Duchesne. (André) 351.
Dumay (Paul) 175.

E

ECRITURE au pinceau. 168.
ECRIVAINS distribués en v. classes. 297.
EGLISES. (Spectacles dans les) 236.
ELÉPHANS. 273.
ENS. (Gaspard) 149.
ENTHOUSIASME (l') suffit-il seul pour les vers? 39.
ERASME. 148.
ERUDITS aujourd'hui méprisés. *Disc. Prél.* viij.
ESCALE. (M. de l') 327.
ESPRIT familier, ou Démon. 331.
ESTRÉES. (M. le Cardinal d') 16.
ETHIOPIE, (le Prince d') ou Zaga-Christ. 309. Ses différens noms. *ibid.* Sa généalogie. 311. Ses avantures. 313. Son épitaphe. *ibid.* 314.
EUCHARISTIE. (Procès allégorique sur l') 283. 284. 285.
EUDE. (le Père) 326.

F

FEBVRE. (Albert le) 298.
FERRIER (le P.) Jésuite. 8.
FÊTE des Foux. 234.
FILESAC. 294. Ses Ouvrages. *ibid.* & 295-296.
FLACHS. (Sig. André) 161.
FLAMBARDS. 236.
FONTAINE. (la) 226.
FONTENEY. (le P. Jean de) 261.
FREMONT. (M. de) 359.
FRESNE. (M. du) de MINÉE. 294.

FRA-PAOLO. 301. Son caractère & ses Ouvrages. 302. 303.
FUCITI (le P. Dominique) Jésuite. 271.
FULGENTIO MANFREDI. 304.

G

GAFFAREL. (Jacques) 186.
GASSENDI. 74.
GAUFRIDI. (Histoire de) 323. *not.* 321.
GAULMIN. 106.
GENEST. (Vie de M. l'Abbé) 1. Sa naissance. *ibid.* Son voyage à Londres. 4. Il remporte le prix de l'Académie en 1673. 8. Ses Ouvrages. 10. 11. 12. 13. Médaille de M. l'Abbé Genest. 19.
GÉNIE est-il préférable à l'art ? (le) 40.
GÉOGRAPHES Grecs. 353.
GERBILLON (le Père) Jésuite. Sa naissance. 254. Son envie d'aller aux Indes. *ibid.* Il étudie la Langue Tartare. 255. Son Traité de paix entre les Chinois & les Moscovites, il borne les deux Empires. 255. Il est Recteur du Collège de Pekin. 256. Sa mort. *ibid.* Ses Ouvrages. 257.
GERVAISE. (l'Abbé) 258.
GIRARD (Théodore) Imprimeur de Paris. 51. 66.
GODEFROY. 107.
GOMER. (le Père) 301.
GOURNAY. (Singularités de la Demoiselle de) 135. 136.
GOUVEAN. 329.
GRETSER. 174.
GRIGUETTE. (M.) 341.

GROTIUS. 352.
GUYET. 106.

H

HABITS de papier. 161. 162.
HARDOUIN (Pyrrhonisme du Père) Jésuite. 73.
HAUTE-VILLE. 363.
HEINSIUS. (Daniel) 36. 43. 45.
HEYDANUS. 114.
HEYDANUS. (Abraham) 137.
HOBBES. 359.
HOQUINCOURT. (le Marquis d') 17.
HUÉBER. (George-Louis) 142. 143.
HUET. (M.) 45.

I

JACQUES. (Représentation du Roi) 238.
JEAN-BAPTISTE. (ST.) 367.
JEAN L'EVANGÉLISTE. (ST.) *ibid.*
JEANNIN. (le Président) 308.
JÉRÉMIE. (Transposition dans la version de) 46.
JÉSUITES appellés corbeaux. 317.
JÉSUITES établis à Pekin. 256.
IGNACE. (ST.) 343.
IMITATION de J. C. (Traduction en vers de l') 48.
JOACHIM. (Prédictions de l'Abbé) 316. Sa mort. 318.
JOUEUR de gobelets. 17.
JOSAPHAT. (Cavités de la vallée de) 188.
ITINÉRAIRE de Jesus-Christ. 187. Auteurs de sa Vie. *ibid.*
JUGEMENT sur les grands hommes. 121.

K

KIRKER (le Père) exposé à la plaisanterie. 140.

L

LAMBIN. 309.
LANGUES. (Origine des) 170.
LANION. (M. l'Abbé de) 263.
LANTIN. (M.) 358.
LANTINIANA. 95.
LAVEMEMS & topiques nutritifs défendus aux Chartreux. 195.
LAUNOY. (M. de) 358.
LAURETTE. (la Chapelle de) 336.
LIBELLES ; doit-on y répondre ? 199.
LIGNE. (Cérémonie du passage de la) 266. 267.
LIMACE qui rend une liqueur de vraie pourpre. 345.
LINCK. (M.) 80.
LION, ressemblant à M. de TURENNE. 273.
LIPSE. (Juste) Singularité de son Testament. 135.
LIRON (DOM) Bénédictin. 132.
LIVRES. 104.
LIVRES. (Avantages des petits) 298.
LOUISE démoniaque. 321.
LOUVOIS. (le Marquis de) 260.
LOUVOIS. (M. de) 30.
LUTHER. 147. 284.

M

MACHIAVEL. 126.
MAY. (Paul du) 176.
MAYERNE. (Louis de) 199.
MALÉZIEU. (M. de) 12.
MANRÉSE. (la Chapelle de) 343.
MANUSCRITS. (L'utilité de faire connoître les Ouvrages) 151. 152.
MARCA. (M. de) 338. Ses Ouvrages. 340. Son fils. 342.
MARCHAND. (Prosper) 146.
MARETS. (des) 60.
MARIN. (le Cavalier) 216.
MAROLLES (Avis de l'Abbé de) aux Auteurs. 138.
MARSOUIN. 265. 270.
MARTÈNE. (le Père) 235.
MARUCELLI. (M. l'Abbé) 223. not.
MATHIEU. (Pierre) 330.
MELA. Pomponius) 171.
MÉLANGES de littérature. (Origine des) *Disc. Prélim.* xij.
MELUSSEAU (M. de) fils de Saumaise. 117.
MÉNAGE. l'Abbé 243.
MENCKEN (Dissertations de) sur la charlatanerie des Sçavans. 139.
MESME. (le Président de) 294.
MESSE. (Sacrifice de la) célébré à toutes les heures du jour & de la nuit. 156.
MICHAELIS. (le P.) 316. Ses Ouvrages. 322.
MOINE. (Petit conte sur un) 150.
MOLIÉRE. 166. 226.
MONDE soûterrain. 186.

MONNOYE. (M. de la) 6. 14. 53. 147.
MONTAGNE. (Henri de) 320. *not.*
MONTREUIL. (Jean de) 89.
MONTREUILLE. (M. l'Abbé de) 85. *& suiv.*
MORHOF. 304.
MORUS. 111. *ibid. not.* Son démêlé avec Saumaise. 116.
MOSLERUS. (Thomas) 60.
MURET. 140. 329.
MUSE VAN HOLY. (Hugues & Arnold) 306.
MUSIQUE. 39.

N

NAZARETH. 337.
NÉOPTOLÈME. 42.
NEVERS. (M. le Duc de) 4. 10.
NICOLE. 360.
NODOT. 140.
NOMS propres. (Etymologie des) 10.
NOSTRADAMUS. 171.
NOSTRADAMUS. (quatrains de) 319.

O

OCCASION perduë - recouvrée. (l') Poëme. 47.
ŒCOLAMPADE. (Jean) 284.
OUVRAGES. (Correction des) 40.

P

PAGÈS. (le P. Magin) 342.
PALINGÉNÉSIE. 191.
PAPES. (Caractère de trois) 304.
PAPESSE. (la prétenduë) 336.

PAPON.

PAPON. 179.
PARAVICIN. (Vincent) 136.
PARDIE. (le Père) 119.
PASSERAT. 328.
PATIENCE. (le Bouclier de la) 177.
PATIN. (Guy) 237.
PAUL SILENTIAIRE. 45.
PAULIN, Petit-Père de Nazareth. 48.
PEIRESC. 343.
PELBART de Themeſwart. 205.
PELLISSON. 7. 9.
PERRAULT. 227.
PETAU. (le P.) 107.
PÉTRARQUE. (François) 162.
PÉTRIFICATIONS factices. 143.
PHILOLOGUES François. *Diſc. Prélim.* xiv.
PHYSIQUE ancienne & moderne. 307.
PLANTES. 269.
PLANTES maritimes. 345.
PLINE, grand Phyſicien, mais trop crédule. 121.
POESIE Italienne. 214.
POESIES diverſes. 227. Epithalame. *ibid.* Madrigaux. 229. Fragment. *ibid.* Epigrammes. 230. Sonnets. 231. & Cantates. 232.
POINT du jour. 192. Deſcription en vers du point du jour. 194.
POISSONS foſſiles. 106.
POLYMNESTRE, Tragédie de M. l'Abbé Geneſt. 12.
PORPHYRE. 351.
PORPHYRION. (le Scholiaſte) 37.
PRADON. 158.
PREUVE par le feu. 208.
PRINCESSE (la) des Oraiſons, Ouvrage ſingulier. 152.

PROCESSION singulière. 239. & suiv.
PROPHÉTES. 171.

Q

QUELQUES figures formées au hazard dans les nuës ont souvent paru des Présages sinistres. 204.
QUESNOY (du) de BOIS-GUIBERT. 60.
QUINTILIEN. 37.

R

RAGUENAUT. (M.) 298.
RAYNAUD. (Ouvrages singuliers du P. Téophile) 194.
REAUMUR. (M. de) 120.
RÉGLE de S. Benoît. 169.
RELIGIEUX (le) Marchand. 197.
RELIGION Chrétienne (exercice de la) à Pekin. 256.
RELIGION (Points principaux de la) & de la Morale. 102.
REPAS des Anciens. *Disc. Prélim.* XII.
REPRODUCTION des parties animales. 119.
RETOUR des Esprits. 103.
RÉUNION des Catholiques avec les Protestans. 102.
RIGAUD. (le Père de S.) 333.
RIVIERE (Lettre de M. de la) au Roi. 365.
ROBORTEL. 35.
ROMAN d'Ismene & d'Ismenias. 195.
RONSARD. 328.
ROSE. (M. le Président) 27.
DE ROSSET. (François) *Disc. Prélim.* XVI.

ROUILLÉ (M.) Ambaſſadeur en Portugal. 367.
RUBENUS. (Philippe) 163.
RUEL. (Jean) 299. Ses Ouvrages. *ibid.* Sa mort. 300.
RUTGERSIUS. 305.

S

SABINUS. (George) 190.
SACI. (M. de) 165.
SADOLET. (Jacques) 163.
SAGA, impoſteur. 309.
SAINT François de Sales. 363.
SALMASIANA. 101.
SANDIS. (Edwin) 302.
SANGSUE. (Expériences de D. Adoul, Chartreux, ſur la) 120.
SANNAZAR. 189.
SAUMAISE. 95. Sa Vie par M. de la Marre. 96. Sa façon d'écrire. 97. Son caractère. 99. Sa naiſſance. *ibid.* Songe qu'il fit. 101. Il parloit difficilement Latin en converſation. 105. Sa femme ſe mêloit dans les converſations ſçavantes. 109. Son fils. 117. Son ſentiment ſur les habits de papier. 162.
SATYRE contre les Dominicains. 198.
SAVELLIUS. 163. *not.*
SAURIN. (Lettre du Miniſtre) 370. Ses Diſſertations ſur la Bible. 372.
SCALIGER. (Joſeph) 45. 140.
———— (Jules) 34.
———— (Jules-Céſar) 101.
SCOT. (Jean) 282.
SCUDERY. (ſot orgueil de) 127.
SEYSSEL. 359.

SERMENT. (Mademoiselle Louise-Anastasie.) 5.
SIAM. (Voyage de) 254.
SIDONIUS APOLLINARIS. 37.
SINGULARITÉS répanduës dans divers Ouvrages. 135.
SIRI. (Vittorio) 29.
SIRMOND (le Père) Jésuite. 341.
SOCIN. 176.
SORBIÉRE. (Lettre de) 108. Son commerce avec Saumaise. 109. Sa pauvreté. 173.
SORCIERS. (grand nombre des) 296.
SOREL. 166. 225.
SPANHEIM. 115.
STUART. (David) 111.
SUAREZ. (M.) 343.
SUZE. (Madame de la) 68.
SYLVESTRE. (Alexandre) 60.
SYLVESTRE II. (le Pape) 350.

T

TACHARD (le P. Guy) Jésuite. 260.
TALON. (Omer) 107.
TARTERON. (le Père) 131.
TEMPLE de l'Hymen. (Description du) 200.
TESTAMENT. (Anciens Manuscrits du Nouveau) 352.
Thalamiæ Naves. 360.
THÉLIOUX. (Barthèlemi) 152.
THEOGNIS. 45.
THÉVENOT. 263.
THIANGE. (Madame de) 13.
THIERS. 360.
THIERS. (Jean-Baptiste) 174.
THUCYDIDE. 359.

TILLOT. (M. du) 234.
TIRAQUEAU. (André) 308.
TITE-LIVE. (Ancienne Traduction de) 169.
TRAGÉDIE satyrique, sérieuse. 39.
TREHAN. (P. de) 190.
TREMBLET. (M.) Ses recherches sur les Polipes. 118.
TRIMOUILLE. (Charlote-Catherine de la) 327.
TURREL. (Pierre) 146.

V

VALLE. (Laurent) 359.
VALLEMONT. (M. l'Abbé de) 79.
Variæ Lectiones. Discours Prélim. XIII.
VARUS. (Quintilius) 42.
VAUDEVILLE. 243.
VELLEIUS PATERCULUS. 353.
VERBIEST (le Père Ferdinand) Jésuite. 265.
VERGILE. (Polydore) 235.
VERJUX (le Père) Jésuite, 265.
VERNAY. (M. du) 263.
VERRINE. (Prédictions du Démon) 321.
VERS D'OSIADE & de SIMMIUS. 354.
VIE (le Père François de la) Jésuite. 338.
VIERGE. (éloge singulier de la Sainte) 206.
VIGNIER. 301.
VIRGILE. 306.
VISDELOU. (le P. Claude) 261.
VOLTAIRE. (Henriade de) 159.
URFÉ. (M. d') 166. Son Astrée. 181.
URSINIUS. (Fulvius) 306.
WICLEF. (Jean) 283.

X

XAINTONGE. (M. de) 102.

Z

ZEEMAN. (George) 175.
ZOEL. *not.* 248.
ZUINGLE. 284.

Fin de la Table des Matières.

FAUTES A CORRIGER.

TOME PREMIER.

PAGE 10, Decourt, *lisez* de Court.
Pag. 26, *ligne* 3, voyés, *lis.* ouvrés.
Pag. 44, *lig.* 4, dans sa place, *lis.* dans la place.
Pag. 55, *lig.* 18 & 19, *lis. ainsi dans la parenthèse;* (mais je ne sçais si on ne prendra pas ceci pour un paradoxe.)
Pag. 136, *lig.* 16, Arontes, *lis.* Orontes.
Pag. 152, de la Princesse : l'Oraison Dominicale, *lis.* de la Princesse de l'Oraison Dominicale, &c.
Pag. 157, *lig.* 10, célectes, *lis.* célestes.
Pag. 162, remarque (30) in *antiqiut.* lis. *antiquit.*
Pag. 169, *lig.* 19, est passé, *lis.* a passé.
Pag. 107, *lig.* 27, *Maria sculpta*, lis. *Maria sculpta.*
Pag. 246, vers 23, il sçait plaire, *lis.* s'il sçait plaire.
Pag. 297, *lig.* 4, & des Tambours, *lis.* & de Tambours.
Pag. 271, *lig.* 4, Spelmon, *lis.* Spelman.
Pag. 304, *lig.* 12 & 13, par P. Gessin, *lis.* Geslin.
Pag. 364, *lig.* 11, qui les désirent, *lis.* qui le désirent.
Pag. 384, à la Table. Musc-Van-Holy, *lis.* Muse-Van-Holy.